LE COMTE
LOUIS-PHILIPPE DE SÉGUR[1]
(1753-1830)

Être né à la veille de la guerre de Sept Ans et mort au lendemain de la révolution de Juillet; avoir été tour à tour colonel et diplomate sous l'ancienne monarchie, ambassadeur extraordinaire sous la Révolution, conseiller d'État sous le Consulat, sénateur et grand maître des cérémonies sous l'Empire, pair de France sous la Restauration, entre temps voyageur, poète, historien, dramaturge et membre de l'Académie; avoir vécu dans l'intimité familière de Louis XV, de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de Washington, du grand Frédéric, de Catherine II et de Napoléon, sans compter tous les satellites gravitant autour de ces astres : une existence aussi remplie donne tous droits à un homme pour écrire ses Mémoires et toutes facilités pour les écrire intéressans. Le comte Louis-Philippe de Ségur a usé de ces droits et profité de ces facilités; ses *Souvenirs et anecdotes* sont universellement connus. Par malheur, cet ouvrage, pour des raisons que je dirai plus bas, s'interrompt brusquement au beau milieu de sa carrière; la seconde moitié de sa vie, qui n'est guère moins curieuse que l'autre, est donc à peu près

(1) La maison Fayard va publier prochainement une édition nouvelle illustrée des *Mémoires* ou *Souvenirs et anecdotes* du comte de Ségur, ambassadeur en Russie sous Louis XVI. Cette édition nouvelle sera précédée d'une introduction, où le marquis de Ségur a résumé les principaux traits de l'histoire de son trisaïeul; c'est cette notice biographique que nous offrons aujourd'hui aux lecteurs de la Revue.

ignorée. Le nouvel éditeur des Mémoires de mon trisaïeul s'adresse à moi pour combler cette lacune, et j'aurais mauvaise grâce à décliner une offre aussi flatteuse ; toutefois le but assigné à cette simple notice en fixe d'avance les limites : ce qu'on trouvera ici n'est donc pas le portrait en pied, qui, peut-être, un jour à venir, pourra tenter ma plume, mais une modeste esquisse où, de l'époque que Ségur a contée lui-même, je ne dirai que ce qu'exige la clarté du récit, me réservant d'appuyer davantage sur la période qu'il a laissée dans l'ombre, et m'efforçant de rester à distance du double écueil qui guette toute biographie familiale, la complaisance dans l'éloge et l'irrespect dans la critique.

I

L'après-midi du 10 décembre 1753, un seigneur polonais, de passage à Paris, se présentait à l'hôtel de Ségur, situé rue Saint-Florentin, et trouvait porte close. Le suisse, interrogé, répondait que sa maîtresse, la marquise de Ségur, était accouchée le matin même, que son mari était près d'elle, et qu'une consigne expresse défendait l'accès du logis. Instances du visiteur, alléguant qu'il se trouve à la veille du départ et qu'il vient pour prendre congé d'un excellent ami. Il entre enfin et, dans un cabinet contigu au salon, il voit, debout près d'un berceau, le nouveau père fort occupé à contempler son premier-né. Stanislas-Auguste Poniatowski (c'était le nom de l'étranger), avec sa cordiale bonhomie, embrassait alors dans ses langes le jeune Louis-Philippe de Ségur ; et trente-cinq ans plus tard, en son palais de Varsovie, le roi de Pologne rappelait à l'ambassadeur de Louis XVI de quelle originale façon tous deux jadis avaient noué connaissance.

L'enfant qui, ce jour-là, faisait son entrée dans la vie allait grandir sous de favorables auspices. Son père, Philippe-Henri marquis de Ségur, avait conquis à vingt-cinq ans, par de glorieuses blessures, le grade de maréchal de camp ; sa mère, née Anne-Madeleine de Vernon, jolie, d'esprit charmant, héritière d'une grosse fortune, était fort appréciée à la cour de Versailles ; son aïeule paternelle, fille légitimée du Régent, vivait dans une étroite liaison avec le Duc et la Duchesse d'Orléans. Au rejeton de cette lignée, tout promettait, ainsi qu'on voit, une

brillante et facile carrière. De fait, et malgré la sévérité d'une éducation dirigée d'après les vieux principes, de sa première jeunesse Louis-Philippe conserva toujours le plus heureux souvenir. Un frère cadet rapproché d'âge, Joseph-Alexandre, partageait ses jeux, ses études, et le suivit, un peu plus tard, dans le métier des armes, qu'il embrassa dès son adolescence, suivant la tradition constante de tous ceux de son nom. Ses *Mémoires* nous content ses débuts dans la vie militaire, l'année 1767 : le marquis de Ségur commandait le camp de Compiègne; il prit pour aide de camp son fils aîné, qui avait alors quatorze ans. Louis XV, à l'issue des manœuvres, vint souper sous la tente du général en chef; Louis-Philippe le servit à table et, par sa gentillesse et sa vivacité, s'attira les bonnes grâces du Roi, qui causa gaiement avec lui. « A la fin du repas, lit-on dans son récit, il me demanda quelle heure il était; je lui répondis que je n'en savais rien, n'ayant pas de montre : *Ségur*, dit-il à mon père, *donnez sur-le-champ votre montre à votre fils*. Il eût peut-être été plus naturel de me donner la sienne. »

Le fils d'un lieutenant général, gouverneur de province, bientôt après ministre de la Guerre et maréchal de France, ne pouvait guère manquer d'avoir un avancement rapide. Lieutenant de cavalerie à seize ans, capitaine à dix-huit, Louis-Philippe commande, à vingt-deux, le régiment d'Orléans-dragons et tient garnison dans les Flandres, ce qui, d'après l'usage reçu, ne l'empêche pas de passer l'hiver à Paris. Le prince de Ligne, qui le connut alors, a tracé de lui un portrait dont je citerai quelques fragmens : « Il est quelquefois trop jeune et quelquefois trop vieux; ce trop de jeunesse l'empêche de voir tous les charmes de l'existence qu'il aura, et ce trop de vieillesse, quand il les voit, les lui fait mépriser... Il a deviné tout ce qu'il n'a pas eu le temps d'apprendre; il sait ce qu'il ne peut savoir. Il y a de l'agrément, de l'élégance, de la douceur dans sa figure, et de la grâce dans ses manières, parce qu'il ne la cherche pas... L'originalité de son langage tient à celle de son esprit; il dit autrement et mieux qu'un autre; il donne à tout un tour distingué; il plaira à tout le monde quand il en aura envie, et même quand il ne l'aura pas. »

Sans nier la ressemblance de ce joli croquis, il y faut cependant ajouter quelques traits. Sérieux de goûts et cultivé d'esprit, épris de poésie et de littérature, séduit aussi par cette philo-

sophie et ces idées nouvelles qui lui semblaient, dit-il, « devoir assurer le triomphe de la raison sur la terre, » le jeune homme ne dédaignait pas les jouissances moins austères et se laissait volontiers entraîner dans le « tourbillon des plaisirs. » Quelques bonnes fortunes remarquées, — passagères aventures dénouées avec une désinvolture élégante, — le mirent de bonne heure à la mode ; quelques duels heureux firent le reste, entre autres celui qu'il soutint contre le prince de Nassau, duel qui se termina par une réconciliation publique et à la suite duquel les adversaires devinrent, comme ils disaient, « frères d'armes » et inséparables amis. Comme à ces élémens de succès Ségur joignait un physique agréable, une conversation spirituelle, un don réel de reparties, on ne s'étonnera pas qu'il devint l'un des favoris des belles dames de ce temps, telles que la duchesse de Choiseul, la maréchale de Luxembourg, qui l'appelait « son garçon, » la comtesse Jules de Polignac, dont l'amitié de Marie-Antoinette faisait une précieuse protectrice. C'est à la sortie d'un souper chez la comtesse de Polignac qu'eut lieu l'incident pittoresque rapporté par le prince de Ligne : Ségur et lui quittaient au petit jour le salon de la comtesse, qui demeurait rue de Bourbon; ils trouvent un temps épouvantable, point de fiacre, personne pour en chercher : « Faisons semblant de nous battre, disent-ils ; une patrouille du guet passera, on nous arrêtera et on fera venir un carrosse pour nous mener chez le commissaire. » Là-dessus, flamberge au vent, et des cris : « Ah ! ah ! Es-tu blessé? — Es-tu mort? — Non? — Recommençons. » Le guet passait et repassait auprès du Pont-Royal, mais se gardait bien d'approcher. Si bien que, de guerre lasse, mourant de rire, de froid, de lassitude, les deux jeunes fous furent obligés d'arrêter le combat et de rentrer à pied au logis.

Ces sociétés légères n'absorbaient d'ailleurs pas tous les loisirs de ce colonel de vingt ans. Avec la variété de goûts qui le distingua de tous temps, souvent il délaissait « les plus aimables coquettes de Paris » pour passer ses soirées chez la vieille Mme du Deffand ou chez la vieille Mme Geoffrin, prenant part aux causeries littéraires ou philosophiques, écoutant surtout avidement les récits et les anecdotes de ces deux célèbres causeuses, évocatrices d'un passé disparu, de même que plus tard, en Russie, il recherchera le commerce d'une spirituelle nonagénaire, la comtesse Romanzoff, qui lui contera ses souve-

nirs de soupers en compagnie de Louis XIV et de Mme de Maintenon, ses amours avec Pierre le Grand, et la pose de la première pierre de la ville de Saint-Pétersbourg (1).

Dans ces milieux divers, Ségur avait pour compagnon son cadet, Joseph-Alexandre, connu sous le nom de vicomte de Ségur, que des Mémoires récemment publiés (2) dépeignent en ces termes : « Sa figure était agréable, sa taille élevée, leste et dégagée ; la gaieté brillait dans ses traits et dans toute sa personne et se communiquait par un charme presque irrésistible. Ses saillies vives et brillantes, son ton enjoué, la tournure plaisante qu'il donnait à tout, son persiflage léger exempt d'amertume, tiraient encore un nouveau sel de l'air de nonchalance, presque de simplicité, dont il les accompagnait. » Le comte et le vicomte, dans les salons qu'ils fréquentaient ensemble, étaient aimés et recherchés à l'égal l'un de l'autre : « Chacun, écrit Mme Necker, eût désiré les avoir pour fils, frères ou amis. » Avec Narbonne, Lauzun et quelques autres, ils constituaient ce groupe brillant que Fontanes surnommait « les princes de la jeunesse, » ceux qui donnaient le ton et dont on redisait les mots. Une affection étroite unissait les deux frères, et jamais, par la suite, les divergences d'idées, les diversités de carrières, n'altérèrent leur intimité et leur mutuelle tendresse ; jamais non plus la supériorité des talens de l'aîné, ses succès plus retentissans, ne provoquèrent chez le cadet l'ombre d'envie ni d'amertume : « Je pourrais en être jaloux, disait-il de son frère, j'aime mieux en être fier. »

L'heureuse étoile qui, en cette phase de son existence, veillait sur Louis-Philippe mit sur sa route une des seules femmes, sans doute, qui fût capable de fixer, — si l'on néglige quelques faiblesses inhérentes à son siècle, — un cœur naturellement volage. Fille du marquis d'Aguesseau et petite-fille du fameux chancelier, à tous les dons de l'esprit et de l'âme Marie d'Aguesseau joignait une beauté dont le pinceau de Mme Lebrun nous a transmis la délicieuse image. La voir, l'aimer et demander sa main fut tout un pour Ségur. Le mariage se fit à Paris le 30 avril 1777 ; et, à bien des années de là, voici en quels termes l'époux se félicitait de son choix : « Il me faudrait (3) une femme

(1) *Galerie Morale*, par le comte de Ségur.
(2) *Mémoires* du marquis de Bouillé.
(3) *Recueil de famille*.

dont le cœur fût chaud et la tête froide, qui eût de l'esprit sans amour-propre et de la raison sans pédanterie, qui fût sévère pour elle-même et indulgente pour les autres, que tous les hommes vertueux désirassent pour épouse et qu'aucun n'espérât pour maîtresse... Il faudrait encore, pour prévenir l'inconstance, que le temps respectât tous ses agrémens et préservât, pendant une longue suite d'années, la fraîcheur de son teint, la vivacité de ses yeux, l'émail de ses dents, la gaîté de son esprit et l'égalité de son humeur... Cette femme, le Ciel me l'a donnée. Si le sort m'enlève la jeunesse, la santé, la grandeur et la richesse, tant que je conserve ce bien, je n'ai rien perdu ! »

Malgré cette bonne entente et le charme de son foyer, ce fut un sursaut de joie chez Ségur quand, en avril 1782, il apprit sa nomination de colonel au régiment de Soissonnais et reçut l'ordre d'embarquer pour rejoindre son nouveau corps, qui faisait campagne en Amérique, dans l'armée de Rochambeau. C'était l'accomplissement d'un rêve anciennement caressé. Avec Lafayette et Noailles, ses proches parens et ses plus chers amis, il avait conçu ce projet dès le début de la guerre de l'Indépendance. Seul du trio, Ségur n'avait pu le réaliser, son père, ministre de la Guerre, s'y étant opposé longtemps. Malheureusement, la permission arrivait maintenant un peu tard, et à Rochefort, où il se morfondait en attendant l'heure du départ, les lettres de Paris laissant prévoir une paix prochaine le faisaient frémir d'anxiété : « Il serait dur, mandait-il à sa femme, de quitter tout ce qu'on aime et de faire 2000 lieues, pour apprendre là-bas qu'on a fait un voyage inutile !... Nous nous trouvons placés entre deux ridicules : celui de revenir à Paris sans avoir été en Amérique, et celui d'aller en Amérique pour y apprendre la paix (1). » Bientôt toutefois les négociations échouèrent, et quand l'*Aigle* mit à la voile, emportant, avec Ségur, le prince de Broglie, les deux Lameth et le duc de Lauzun, tous ces jeunes cœurs étaient gonflés des plus belles espérances.

La traversée fut rude : presque au sortir du port, une épouvantable tempête mit les navigateurs à deux doigts du naufrage : « Broglie et Lameth, raconte Ségur, étaient si accablés du mal de mer, que, lorsque j'allai leur dire que nous étions en danger

(1) Lettres publiées par le duc de Broglie dans un volume des *Mélanges* de la Société des bibliophiles français.

de périr, ils me dirent que cela leur était bien égal. Je les aurais battus ! » Il fit, à ce propos, sur Lameth une chanson dont le succès fut vif à bord :

Quel objet s'offre à mes regards ?
C'est un guerrier que j'aime.
Lameth, au milieu des hasards,
Brillant, quoiqu'un peu blême,
En vérité ressemble à Mars,
Mais à Mars en carême !

Cette bonne humeur ne se démentit pas durant tout le cours d'une campagne qui, pour n'avoir été marquée par aucun grand fait d'armes, ne fut pourtant exempte ni de labeurs, ni de périls. Il n'y a point de forfanterie ni d'exagération dans ce tableau que le comte de Ségur, la paix conclue et l'expédition terminée, traçait, dans une lettre à sa femme (1), de ses aventures d'outre-mer : « Jouer quatre ou cinq cents fois sa vie à croix ou pile, avoir huit ou dix tempêtes, un combat presque sans exemple d'une frégate contre un vaisseau de 74, poursuivis par huit vaisseaux ennemis ; entrer dans le Delaware sans pilote, y échouer, y perdre la moitié de notre monde et de nos effets ; traverser l'Amérique septentrionale seul, sans secours, sans hardes, sans escorte ; porter ainsi les dépêches les plus importantes à la barbe de l'ennemi, s'embarquer à Boston, être en perdition sur la côte d'Arcadie pendant trois jours, de là entrer dans la zone torride, passer entre deux armées anglaises, et arriver sur des côtes barbares, sans pilote, en voyant périr sous nos yeux un de nos meilleurs vaisseaux ; nous trouver ensuite dans un lieu sauvage, brûlé par le soleil et couvert de reptiles, de bêtes hideuses, y attendre dans l'ignorance absolue ou la paix ou l'ordre d'aller à la Jamaïque : voilà ce qu'on appellera à Paris un voyage tout simple, auquel on refusera le nom de campagne militaire. »

Ces fâcheux pronostics ne se justifièrent point. Ségur, à sa rentrée en France, se vit l'objet d'un intérêt et d'une sympathie bienveillante, qui s'adressaient sans doute un peu au fils d'un ministre en faveur, mais qui allaient aussi au combattant d'une cause glorieuse, au compagnon de Washington. La Reine le voulut voir dès son arrivée à Versailles, le combla d'attentions ; ce fut de ce jour qu'elle l'admit dans sa société familière, lui

(1) Lettres publiées par le Duc de Broglie dans un volume des *Mélanges* de la Société des bibliophiles français.

témoignant une grande confiance, l'employant comme intermédiaire dans les conflits, assez fréquens, qui éclataient entre elle et le maréchal de Ségur, dont l'humeur un peu rude se pliait mal aux fantaisies de la souveraine et de son entourage. Comme le dit justement Sainte-Beuve (1), le retour d'Amérique marque pour Louis-Philippe « l'entrée dans la vie déjà sérieuse et dans la seconde jeunesse. Jusqu'alors, il n'avait fait qu'entremêler aux agrémens les camps et la Cour, cultiver la littérature légère et arborer les goûts de son âge; » maintenant, avec l'ambition, s'éveillent en lui le courage du travail et le désir d'apprendre. Il s'associe à la lourde besogne que l'administration de la Guerre impose au maréchal, il dépouille, pour les lui soumettre, les innombrables plans de réformes dont des novateurs échauffés encombrent, sans trêve ni répit, le bureau du ministre. Et ce labeur ne fait point tort aux occupations littéraires. Je n'entends pas seulement par là les chansons, les quatrains, les madrigaux, les épigrammes, toute cette poésie facile qui semblait couler de sa plume et qui, presque dès le collège, attirait au précoce rimeur une réputation de salons. Sans délaisser ces amusemens, il s'essaie à présent en des genres moins frivoles, contes moraux, éloges historiques, comédies en prose ou en vers. Ces productions, soumises à la censure des grands critiques du temps, lui valaient les encouragemens de Suard, de Delille, de La Harpe. L'un des plus beaux jours de sa vie fut celui où il lut ces lignes de d'Alembert, auquel Chastellux avait montré quelques morceaux de son jeune parent : « L'auteur mérite que tous les honnêtes gens l'aiment, l'estiment et s'intéressent à lui. Quelle distance de lui à presque tous les jeunes gens de son état! Je l'aime et le respecte sans le connaître; et grâce au sentiment de vertu dont il me paraît pénétré, je crois n'avoir pas besoin de faire pour lui la prière de Cicéron pour César dans *Rome sauvée :*

Dieux, ne corrompez pas cette âme généreuse ! »

II

Cette existence agréable et remplie contentait pleinement tous ses vœux. Aussi fut-ce avec plus de surprise que de joie

(1) Notice de Sainte-Beuve sur le comte de Ségur.

qu'il apprit un matin la proposition imprévue que M. de Vergennes, qui dirigeait alors les Affaires étrangères, était venu soumettre à son collègue, le ministre de la Guerre. Il ne s'agissait de rien moins que de changer en diplomate le jeune colonel de dragons, en lui donnant, pour poste de début, le titre et les fonctions de « ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire du Roi en Russie. » Quitter, pour bien longtemps sans doute, Paris, Versailles, sa famille, ses amis, sa plume et son épée, s'en aller, au bout de l'Europe, dans un pays presque barbare, traiter de graves affaires de commerce et de politique, et travailler enfin au maintien de la paix, tandis que, comme il le confesse, au fond du cœur il souhaitait ardemment la guerre, ces craintes, ces regrets, ces scrupules, agitèrent si fort son esprit que son premier mouvement fut de décliner un emploi, singulièrement flatteur pourtant pour un homme de son âge. Il fallut, pour le décider, l'injonction formelle de son père et la promesse qu'à son retour il retrouverait sa place dans les rangs de l'armée. Au mois de décembre 1784, accompagné d'une suite nombreuse, il procédait à son départ. Sa femme, que de cinq ans il ne devait revoir, le conduisait jusqu'à Forbach et revenait ensuite avec ses enfans à Paris, tandis que, mélancoliquement, il prenait la route de Berlin.

Sur le séjour de Ségur à la cour du Grand Frédéric, comme sur les événemens de son ambassade en Russie, je ne redirai pas ce que content si bien ses Mémoires. Je voudrais seulement ajouter à son intéressant récit quelques détails qu'on ne trouvera pas sous sa plume. La mission confiée par Vergennes au diplomate improvisé ne comportait aucun programme précis; mais, entre les deux cabinets de Versailles et de Pétersbourg, régnait depuis plusieurs années une assez grande froideur, qui aurait pu, à un moment donné, se tourner en hostilité; le but proposé à Ségur était de dissiper ce long malentendu et d'amener, si possible, le rapprochement des deux pays. Il s'y employa de son mieux, mais il prétendit davantage, et toute sa politique visa, du début à la fin, à établir entre la France et la Russie une véritable alliance, dont la préface serait la signature du traité de commerce que, depuis quarante ans, poursuivait sans succès notre diplomatie, toujours contrecarrée par la victorieuse influence de la diplomatie anglaise.

La réussite de l'entreprise paraissait si douteuse que M. de Vergennes commença par blâmer, en termes assez durs, l'initia-

tive de son ambassadeur, lui signalant le risque qu'il courait de compromettre à la légère, par une démarche hasardée, la dignité du roi de France. A cette méfiance de la cour de Versailles correspondait, à la cour de Saint-James, une incrédulité mélangée d'ironie. Le projet de traité et son présomptueux inventeur y étaient raillés sans merci. Le chevalier de Metternich rapporte l'entretien qu'il eut sur cette affaire avec le chef du cabinet anglais (1) : « J'ai parlé de ce projet avec le ministre; il en a ri, et m'a dit : Nous sommes sans inquiétude à cet égard, et nous n'avons cru devoir faire aucune démarche pour l'empêcher. Votre comte de Ségur est un homme aimable, plein d'esprit et d'agrémens, mais beaucoup plus propre à faire un traité d'amour qu'un traité de commerce... Nous laissons M. de Ségur jouir de tous ses succès à la cour de Russie; nous savons que c'est à ses qualités aimables qu'il doit sa réussite; il a francisé les dames moscovites, il leur a donné du goût pour les plaisirs de la société, qu'elles ne connaissaient pas encore. L'Impératrice, qui a elle-même infiniment d'esprit, n'a pu se refuser à rendre justice à votre représentant. Mais il y a une grande différence entre l'homme aimable et l'homme d'État. M. de Ségur est le premier; il ne sera jamais le second... »

L'événement démontra bientôt que, fût-ce pour mener à bonne fin un traité commercial, l'esprit, la courtoisie et l'élégance de formes peuvent être d'utiles auxiliaires, surtout dans un pays de pouvoir absolu, dont le sceptre est aux mains d'une femme. La machine gouvernementale, en Russie, était alors exclusivement conduite par deux personnalités toutes-puissantes : d'abord, l'Impératrice elle-même, puis le prince Potemkin, son favori et son premier ministre. Ségur mit tout son art à les conquérir l'un et l'autre. Potemkin, autant qu'il paraît, fut le moins aisé à gagner : comblé d'honneurs, de pouvoir, de richesse, dégoûté de toutes choses pour en avoir joui sans mesure, le prince était le plus mobile et le plus capricieux des hommes, le plus difficile à fixer. « Au milieu de la paix, il ne songeait qu'à la guerre, et, dans un camp, il ne rêvait qu'à la paix. Quelquefois, il soupirait pour la retraite et les douceurs de la vie monacale et quittait ses occupations ministérielles pour se livrer aux disputes des Églises de Grèce et de Rome (2). » Ce penchant

(1) Le 19 novembre 1785, *Lettres du chevalier de Metternich.*
(2) *Galerie morale*, par le comte de Ségur.

pour la scolastique et la théologie fut la voie détournée que Ségur résolut de suivre pour arriver jusqu'à son cœur. A tout propos, dans leurs causeries, avec une adresse insidieuse, il le mettait sur son thème préféré, l'écoutait disserter pendant des heures entières sur l'origine du schisme grec et les décisions des Conciles, n'opposant d'objections que ce qu'il jugeait nécessaire pour donner plus de prix à la victoire de son contradicteur; et peu à peu, par un insensible progrès, il avançait dans sa confiance, s'insinuait dans son affection, et supplantait dans ses bonnes grâces les ambassadeurs d'Angleterre et d'Autriche, seuls admis jusqu'alors en son intimité.

L'Impératrice fut plus promptement séduite, et par des moyens plus légers. Grande travailleuse et faisant son métier royal en conscience, Catherine, sa tâche quotidienne accomplie, aimait à oublier dans des divertissemens frivoles le poids lourd de l'Empire. Ségur se fit pour elle l'ordonnateur des fêtes et le régulateur des jeux. Dans une cour grossièrement luxueuse et mal civilisée, ce Français raffiné introduisit le goût des plaisirs délicats et des distractions littéraires. Il devint comme le directeur et le fournisseur patenté du théâtre de l'Ermitage, et sa verve facile y improvisa tour à tour charades, vaudevilles, proverbes, tragédies, où les spectateurs éblouis n'étaient pas éloignés de voir des espèces de chefs-d'œuvre. Un drame en vers de sa façon, dont le héros était Coriolan, enthousiasma l'Impératrice; elle en apprit par cœur les plus ronflantes tirades et les voulut réciter à l'auteur, avec plus de chaleur que d'entente de la prosodie. Chaque soir aussi, dans les réunions plus intimes, c'étaient des couplets, des quatrains, des bouts-rimés, des madrigaux, tout un feu d'artifice de louanges élégamment tournées, de galans complimens, qui, en charmant l'esprit de la souveraine, atteignaient le cœur de la femme, touchaient sa sensibilité, plus même, si l'on en croit des récits indiscrets, que ne l'aurait souhaité l'auteur.

Ce fut, d'après Sainte-Beuve (1), dans l'été même qui précéda la signature du traité de commerce que le comte de Ségur eut « à poser lui-même les degrés d'une faveur qu'il ne voulait pas épuiser. » Invité par Catherine à sa résidence de campagne, il s'aperçut à des indices certains, — parmi lesquels le choix de

(1) Notice sur le comte de Ségur, *passim*.

l'appartement assigné, — que son succès dépassait les limites auxquelles tendait son ambition. Son embarras fut grand. Quels que fussent ses motifs, — morale, fidélité à d'autres sentimens, crainte de la disproportion d'âge, — il résolut de se soustraire au caprice peu dissimulé de la « Sémiramis du Nord. » Mais « comment avertir à temps et avec convenance une fantaisie impérieuse, qui d'ordinaire marchait assez droit au but? Comment conjurer sans offense cette bonne grâce imminente et son charme menaçant? » Voici ce qu'il imagina : chaque jour, à la même heure, l'Impératrice parcourait une allée, qu'une simple charmille séparait d'une allée parallèle. Dès le lendemain de son arrivée au château, il s'arrangea de telle façon que l'auguste promeneuse l'aperçut, à travers le léger rideau de verdure, dans une posture tendrement familière avec une jeune dame de la Cour, qui n'était point dans le secret. Catherine passa sans sourciller, mais, au dîner, elle fut froide, taciturne, la parole brève et le visage soucieux; vers la fin du repas, « s'adressant au jeune ambassadeur, elle lui fit entendre que ses goûts brillans le rappelaient dans la capitale, et qu'il devait supporter impatiemment les ennuis de cette retraite monotone; à quelques objections qu'il essaya, elle coupa court, d'un mot qui indiquait sa volonté (1). » Ségur s'inclina, obéit, un peu inquiet des suites de l'aventure; mais quand, à Pétersbourg, il retrouva l'Impératrice, tout parut oublié, et jusqu'au bout de sa mission, la séduction de sa présence et le charme de son commerce agirent comme un baume efficace sur la plaie de l'orgueil blessé. Plus tard seulement, et lorsqu'il fut loin d'elle, il eut la preuve à ses dépens qu'il est, pour certaines offenses, des rancunes sourdement vivaces et de tardives vengeances.

L'essentiel, pour le diplomate, fut que cet incident fâcheux ne compromit pas le succès des négociations dès lors secrètement engagées. Une note préliminaire, — que l'envoyé de France, par un hasard piquant, rédigea au moyen d'une plume prêtée par l'ambassadeur d'Angleterre, M. de Fitz-Herbert, — jeta les bases d'un accord commercial, qui fut tenu quelque temps encore clandestin; et, le 17 janvier 1787, fut signé un traité en forme pour une durée de douze années, traité qui assurait aux marchandises françaises des avantages singulièrement précieux

(1) Notice sur le comte de Ségur, *passim*.

et faisait jouir notre commerce de tous les privilèges dont l'Angleterre avait jusqu'alors profité. Si importante que fût cette pacifique victoire, elle ne suffisait pas aux ambitions de l'heureux négociateur, et l'entente commerciale n'était, dans sa pensée, que le prélude d'une entente politique entre deux grandes nations que tant de communs intérêts prédestinaient à s'unir. A la triple alliance récemment conclue entre la Prusse, l'Angleterre et les Provinces-Unies, il rêvait d'opposer la quadruple alliance de la France avec la Russie, l'Autriche et l'Espagne. Quels furent ses longs efforts pour arriver à ce grand résultat, comment, malgré le favorable accueil fait par Catherine et Potemkin aux premières ouvertures, la molle et timide inertie du gouvernement de Louis XVI fit échouer un projet qui, s'il eût abouti, aurait pu entraîner de si décisives conséquences, c'est une histoire qui dépasserait le cadre étroit de cette étude. L'année 1789 vit le définitif échec de cette ingénieuse conception. Dès lors, découragé, mécontent de ses chefs, inquiet aussi des événemens qui commençaient à troubler sa patrie, Ségur ne songea plus qu'à quitter un emploi où il se jugeait désormais inutile.

La prise de la Bastille, dont le récit parvint à Pétersbourg dans les derniers jours de juillet, rendit ce désir plus pressant. L'effet de cette nouvelle en ces lointaines contrées fut vraiment surprenant et le retentissement immense. Parmi les artisans et dans les classes aisées, ce fut un délire d'enthousiasme: négocians, étudians, bourgeois de toute catégorie, s'embrassaient dans les rues, saluaient la chute de cette prison d'État comme l'aube de la félicité et de la liberté du monde. A la Cour, au contraire, l'inquiétude était vive, et l'irritation déchaînée contre le ministère français. Au milieu du conflit des sentimens contraires, l'ambassadeur du Roi était dans une situation étrangement délicate. Ce fut avec une joie sincère qu'il reçut, en septembre, ses lettres de rappel. Son audience de congé ne laissa pas d'être émouvante. Catherine chercha à le retenir en Russie, lui offrant, s'il y consentait, de brillans avantages, « rang, emploi, établissement territorial (1). » Il refusa avec reconnaissance ; elle insista avec cordialité : « Votre penchant, ajouta-t-elle, pour la nouvelle philosophie et pour la liberté vous portera probablement à soutenir la cause populaire. J'en serai

(1) *Mémoires* du comte d'Allonville.

fâchée, car, moi, je resterai aristocrate, c'est mon métier. Songez-y, vous allez trouver la France bien enfiévrée et bien malade. — Je le crains, madame, répliqua-t-il, mais c'est ce qui me fait un devoir d'y retourner. » Le 11 octobre 1789, Ségur quittait Saint-Pétersbourg et en janvier suivant débarquait à Paris.

III

Le bonheur de revoir les siens après cette longue absence fut vite gâté, comme le lui prédisait Catherine, par les soucis de la politique. Partout il trouvait la discorde. Dans sa propre famille, il eut à constater de profondes divergences, non de sentimens, mais d'idées. Le premier entretien qu'il eut avec son père ne lui laissa sur ce point aucun doute. Élevé dans le culte fidèle des institutions monarchiques, le maréchal considérait comme une « folie dangereuse » toute tentative capable d'ébranler le vénérable et antique édifice qui, depuis tant de siècles, avait abrité tant de gloire. Pour la noblesse française, il ne concevait qu'un seul devoir : défendre le trône menacé par une « entreprise de factieux. » Cette même horreur du mouvement révolutionnaire, Louis-Philippe de Ségur la rencontrait encore dans la bouche de son frère, mais sous la forme plus légère qui était propre au vicomte : « Voulez-vous savoir, disait-il, ce que c'est qu'une révolution ? L'explication en est tout entière dans ces mots : *Ote-toi de là que je m'y mette* (1). » Il reprochait surtout aux chefs du parti populaire d'avoir détruit cette aménité dans les mœurs, cette douceur dans les formes, qui faisaient de Paris la capitale de l'élégance, de la courtoisie, du bon ton. En attendant le jour où, en compagnie de Suleau, de Rivarol, de Mirabeau cadet, il les attaquerait publiquement dans cette étrange feuille royaliste, *les Actes des Apôtres*, qui prétendit tuer par le ridicule le monstre grandissant, il se répandait en bons mots, en cinglantes épigrammes, qui divertissaient le public aux dépens des vainqueurs du jour, sans ralentir en rien leur marche triomphale.

A l'autre pôle de l'opinion, Ségur trouvait ses compagnons du Nouveau Monde et la plupart de ses anciens amis, Lafayette, Lauzun, Broglie, les deux Lameth, le vicomte de Noailles, tous

(1) *Galerie morale, passim.*

ralliés aux idées nouvelles, tous s'efforçant d'attirer cette nouvelle recrue dans leur camp. Ils n'y eurent guère de peine. Imprégné depuis sa jeunesse de l'« esprit philosophe, » séduit en Amérique par le mirage de la liberté politique, Ségur s'associa sans effort à ceux dont le rêve généreux était de faire fleurir, sur le vieux sol de la monarchie, une ère d'indépendance, de tolérance, d'affranchissement de toutes les servitudes. Mais, sceptique par tempérament, instruit par l'expérience de cinq ans de diplomatie, il était plein de doute sur le succès de cette noble entreprise. « Je partage vos vœux plus que vos espérances, » répondait-il à Lafayette, prophète boursouflé de l'âge d'or. Il se traça dès cet instant la ligne de conduite qu'il comptait suivre constamment pendant la durée de la crise : demeurer, autant qu'il pourrait, spectateur, non acteur, dans la lutte des partis, tout au moins n'y intervenir que pour donner de chaque côté des conseils de modération, et n'employer son influence qu'à concilier et à réconcilier. C'est un rôle honorable, mais rarement efficace, et dont l'ordinaire résultat est d'attirer sur soi les coups de tous les combattans. Et tel fut, en effet, le lot qui échut à Ségur.

Son intimité d'autrefois avec Marie-Antoinette, sa liaison avec Lafayette et les principaux chefs de l'Assemblée nationale, l'habitude qu'il avait des négociations, sans compter ses dons naturels de finesse et de persuasion, tout le désignait pour servir d'intermédiaire officieux, de trait d'union entre la Cour et les meneurs de la Révolution. L'année 1790 fut presque entièrement occupée à des échanges de vues et à des pourparlers où Ségur prit une part active. La Reine, qui depuis quelques mois avait semblé se refroidir, se rapproche subitement de lui, le mande journellement aux Tuileries, et lui témoigne en apparence une confiance sans limite. « Votre ami le candidat à l'Académie mène absolument les affaires étrangères, écrit Mirabeau à La Marck. — Il a vu vingt fois la Reine, riposte ce dernier. — La fréquence des rendez-vous de Ségur, reprend à son tour le tribun, est réellement extraordinaire. Êtes-vous bien sûr qu'ils ne produiront rien (1)? » Vaudreuil, dans le même temps, mande secrètement au Comte d'Artois : « Savez-vous quels sont les sentimens du comte de Ségur? Il est ambitieux, plein d'énergie, de talent

(1) *Correspondance de Mirabeau avec le comte de La Marck.*

et d'esprit; il ne s'agirait que de bien diriger tout cela. Occupez-vous-en avec adresse... Voilà un de ces hommes qu'il faut avoir; les moyens, je les ignore. » La Marck, de son côté, indique à Mirabeau un plan de séduction pour s'acquérir l'appui de l'ex-ambassadeur, car « une fois engagé, dit-il, il sera scrupuleusement fidèle. » La suite de cette correspondance nous montre ces conseils religieusement suivis. Entre Ségur et Mirabeau, ce sont de constantes entrevues et des dîners en tête à tête, où l'illustre orateur déploie toutes les ressources et toutes les grâces de son esprit; ce sont aussi des notes confidentielles que Mirabeau fait remettre à la Reine, en sachant qu'elles passeront sous les yeux de Ségur, et où il le couvre de fleurs : « Ségur a l'habitude de négocier, l'esprit juste, le cœur inflammable, le caractère très chevaleresque, et porte, je crois, à un haut degré, le dévouement au Roi et à la Reine. Il leur tient compte, non seulement de leurs bontés, mais, chose rare, de leurs malheurs, sentiment qui n'appartient qu'à une âme noble et à un caractère élevé (1). »

Trop rompu à la politique pour attacher grande importance à ces flatteries intéressées, Ségur ne s'en prêtait pas moins à des essais de rapprochement qui, pour produire des fruits utiles, eussent exigé chez les divers partis une bonne volonté plus sincère. L'incident qui s'éleva au mois d'octobre de cette même année est instructif à cet égard. L'effort principal de Ségur tendait alors à amener une entente entre Mirabeau et Lafayette; le génie oratoire de l'un, la popularité de l'autre, eussent pu en s'unissant dominer, pensait-il, l'Assemblée nationale et favoriser le retour aux idées de modération. Après de longues difficultés, un accord secret fut conclu, dont on ignore les bases; mais Lafayette, d'après ce qu'on peut soupçonner, ne tint pas ses premières promesses, et Mirabeau exaspéré se vengea en maltraitant fort, dans un discours à l'Assemblée, le « héros des Deux Mondes. » D'où une discussion assez aigre entre Ségur et Mirabeau, dont on jugera le ton par ces quelques extraits; c'est Ségur qui prend l'offensive : « Je ne parlerai pas à M. de Mirabeau de son discours, écrit-il. Il doit parfaitement savoir s'il a rempli ses engagemens. Il ne peut pas ignorer l'impression qu'il a pu me faire, et il doit concevoir que j'aie lu avec étonnement le mot de *modération* dans son billet... Comme ses écrits ne sont

(1) Note de Mirabeau pour la Cour du 26 juin 1790. *Correspondance de Mirabeau*, etc.

pas de ceux qu'on oublie, sa modération sera aussi célèbre que son courroux, et l'histoire dira éternellement de qui il s'est rapproché [le Duc d'Orléans], de qui il s'est éloigné [Lafayette]; mais ce qu'elle ne saura pas, ce sont les raisons particulières que j'ai de me plaindre de lui... Je lui présente mes salutations, et je le presse encore, avec une loyauté qu'il a souvent louée, de cesser de rendre si dangereux ce qu'il peut rendre si utile. »

La riposte de Mirabeau est d'une courtoise habileté : « Si votre lettre n'est pas digne de votre équité, elle l'est du moins de votre franchise. Je dois, dites-vous, savoir si j'ai rempli mes engagemens; je le sais, en effet, et si je permettais à quelqu'un d'en douter, ce que je ne permets pas, c'est à vous que j'attesterais que je n'avais pas pris, en cette occasion, un seul engagement qui ne fût conditionnel... Je vous attesterais que M. de Lafayette m'a manqué de parole, et j'en donnerais une preuve sans réplique, qui serait celle-ci : *M. de Ségur m'a dit que M. de Lafayette lui avait promis de faire telle chose, ainsi cela était vrai...* » Il se défend ensuite vivement de toute alliance avec celui qui s'appellera bientôt Philippe-Égalité, rappelant par allusion le mot sanglant qu'il a dit sur son compte : « On prétend que j'en veux faire mon maître; je n'en voudrais pas pour mon laquais! » Et après une diatribe sur la « déloyauté » de Lafayette, il conclut ainsi sa missive : « Croyez-moi, gardez-vous de compromettre votre vertu la plus chère et la plus estimable dans une compagnie si hasardeuse. M. de Lafayette a manqué à la parole qu'il m'avait donnée par votre organe; je vous en plains, et ne me plains pas de vous, et vous semblez vous plaindre de moi. En vérité, cela serait trop étrange, si une sensibilité si honorable n'était très intéressante! »

On ne peut nier que, dans cette escarmouche, Mirabeau garde l'avantage. Ségur le sentit bien, et sa dernière réplique témoigne de quelque embarras : « Vous estimez ma franchise. Elle doit vous faire croire que je n'ai pas dit la vérité *d'un seul côté* et que j'ai fait mes observations à tous ceux qui pouvaient les mériter... Ne parlons plus de ce qui est fait et ne peut plus se défaire. Les réflexions sur le passé aigrissent, les réflexions sur l'avenir sont seules utiles. Et si vous trouvez ma sensibilité honorable, ne me parlez pas de mes amis lorsque vous êtes injuste à leur égard, ou ne m'en dites que ce qu'il me convient d'entendre... Songez à la crise actuelle, au rôle que vous y jouez,

et voyez s'il faut sacrifier le bien et le repos public à des ressentimens particuliers, et la gloire de sauver l'État au plaisir amer de satisfaire des haines secrètes et mal calculées. »

Après cette vive passe d'armes, les négociations languirent, puis cessèrent bientôt entièrement. Mais il resta chez Mirabeau quelque rancune de la querelle; lorsque, à peu de jours de là, il fut question de désigner Ségur pour le département des Affaires étrangères, Mirabeau s'opposa très nettement à ce choix : « D'ailleurs, écrit-il crûment, il n'est pas assez stupide pour accepter. » Et il met en avant Moustiers, « lourd, mais sage et sûr. » Le projet n'aboutit pas; mais l'an d'après, après la mort du grand tribun, ce même dangereux emploi fut, pour la seconde fois, proposé au comte de Ségur. Montmorin s'étant retiré en octobre 1791, Louis XVI et Marie-Antoinette mandèrent au palais des Tuileries l'ancien ambassadeur, et le conjurèrent d'accepter cette lourde succession. L'entretien fut long, pathétique; ému par l'insistance des malheureux souverains, par leurs protestations de confiance, Ségur finit par se laisser convaincre. « Il a fait, écrit Montmorin, ce qu'il fallait de difficultés pour prouver qu'il connaissait les dangers de la place, et il a fini par dire qu'il ferait ce qu'on voudrait. » Mais, l'audience terminée et « se retirant pour sortir après une troisième révérence, il aperçut dans une glace, en face de laquelle la Reine se trouvait, un geste d'irritation de cette princesse, qui lui rendit toute sa défiance (1). » Toutefois, il hésitait encore, lorsque, la nuit suivante, un ex-commis des Affaires étrangères, depuis longtemps dévoué à tous les siens, vint l'avertir sous main que le ministère proposé serait un leurre et « une vaine apparence, » qu'un personnage occulte, établi hors de France, serait seul informé des véritables intentions du Roi et de la Reine; et cet avis fut appuyé par des preuves convaincantes. Dès lors, tristement éclairé, il envoya au Roi sa démission, ou plutôt son refus; le *Moniteur* du 31 octobre publia la note ci-après : « M. Louis Ségur, ci-devant ministre à Pétersbourg, avait accepté le département des Affaires étrangères, d'après la démission de M. de Montmorin, mais il est revenu sur cette disposition, on ignore pour quel motif. »

(1) *Mémoires* du général Philippe de Ségur.

A deux reprises pourtant, pendant cette même période, Ségur consentit à rentrer à titre temporaire dans les affaires publiques, et n'eut pas lieu de s'en féliciter. Ce fut d'abord une ambassade à Rome, en vue de faire accepter par le Pape la constitution civile du clergé et l'annexion du Comtat-Venaissin, tâche ingrate s'il en fut. Il se mit néanmoins en route; mais, en arrivant à Florence, il y apprit la rupture des deux cours et le refus absolu du Saint-Siège de recevoir « l'ambassadeur de la Révolution. » Il n'était autre chose à faire que rebrousser chemin et regagner Paris, où l'attendait, pour fiche de consolation, le grade de maréchal de camp. De nouveau, quelques mois plus tard, il passait la frontière, mais cette fois la frontière du Nord, comme « envoyé extraordinaire » auprès de la cour de Berlin. Sur cette seconde mission, une singulière légende, fabriquée de toutes pièces par la presse étrangère et celle du parti émigré, s'est répandue parmi les contemporains de Ségur et a depuis trouvé créance auprès de quelques historiens. On l'a représenté comme chargé de corrompre, moyennant trois millions emportés dans ses coffres, les maîtresses et les favoris du roi Frédéric-Guillaume II et de propager en Allemagne l'évangile révolutionnaire; mais, voyant ses projets déjoués, désespéré de son échec, il aurait, sans y parvenir, demandé au suicide un refuge contre sa détresse et son humiliation. Une gravure, partout distribuée en France et en Allemagne, reproduisit cette scène tragique et popularisa l'histoire.

Albert Sorel, dans une étude approfondie (1), a fait justice de ces belles inventions. Voici, en résumé, d'après les documens et les témoignages authentiques, la vérité sur cette affaire. De Lessart, qui dirigeait alors les Affaires étrangères, désirait obtenir, dans le conflit général redouté, la neutralité de la Prusse et la rallier à la politique de l'Autriche, dont on croyait pouvoir attendre quelque modération. Il fit appel dans cette intention à Ségur, qui accepta par dévouement et sans grande illusion sur ce qu'il pourrait obtenir. Le 26 décembre 1791, il partait pour Berlin, muni des instructions verbales que, dans une longue audience, il avait recueillies de la bouche même du Roi et de la Reine, et disposant, pour toutes les dépenses du voyage, d'une somme totale de 150 000 livres. La Prusse paraissant dis-

(1) *La mission de Ségur à Berlin*, par A. Sorel. — *Temps* des 10, 12 et 15 octobre 1878.

posée à se mettre à la tête de la coalition qui s'organisait secrètement contre notre pays, la mission de Ségur, au cas où elle eût réussi, aurait fait crouler par la base le plan du parti émigré et contre-révolutionnaire, qui reposait tout entier sur la guerre. Il y eut donc, dès la première nouvelle, parmi les ultra-royalistes, un déchaînement violent contre lui. Une pluie pressée de dénonciations s'abattit, pendant son voyage, à la cour de Berlin : on dévoilait les « projets de corruption » que l'envoyé français était censé nourrir; on l'accusait de noirs desseins pour semer l'esprit de révolte parmi les populations d'outre-Rhin; par une perfidie plus dangereuse, on rapportait à Frédéric-Guillaume quelques propos piquans, plus ou moins authentiques, tenus jadis par Ségur sur son compte à la cour de Russie; Catherine elle-même, dit-on, en écrivit au Roi et, par cette petite trahison, vengea ainsi sur l'homme d'État l'offense jadis faite à ses charmes par le particulier. Pour brocher sur le tout, un entretien confidentiel du diplomate et du maire de Strasbourg, surpris dans une chambre d'auberge par une dame royaliste, la comtesse de Grais, mal entendu sans doute, et à coup sûr dénaturé, fut transmis par elle à Bouillé, pour être redit en haut lieu à Berlin. Bouillé, dans ses *Mémoires*, se vante, sans le moindre scrupule, de s'être acquitté en conscience d'une aussi fâcheuse commission (1).

Précédé de la sorte, Ségur débarquait à Berlin le 9 janvier 1792. Il s'y sentait aussitôt entouré d'une défiance générale. Les ministres prussiens témoignaient une glaciale froideur; la Cour le traitait en intrus. « Avez-vous déjà vu l'*étranger?* » demandait au comte de Reuss Frédéric-Guillaume, qui interdisait à la Reine d'adresser la parole au représentant de la France. L'ambassadeur se sentait espionné, partout suivi, environné de traquenards et d'embûches. Sans se déconcerter pourtant, il exigea et obtint une audience du Roi; le dialogue, d'abord compassé, s'anima peu à peu : « Vos soldats continuent-ils à refuser toute discipline? demanda brutalement le Roi. — Sire, répondit Ségur, nos ennemis en jugeront! » Cette vive réplique termina l'entretien. Il vit aussi plusieurs fois les ministres, s'expliqua franchement avec eux sur toutes les calomnies qu'on avait lancées sur son compte. Son langage, sa sincérité, la dignité

(1) *Mémoires* du marquis de Bouillé.

de son attitude, dissipèrent bien des préjugés; après deux semaines de séjour, le ton et les manières avaient singulièrement changé, et l'envoyé de France était maintenant traité avec la plus grande distinction. Mais le Roi demeurait hostile, personnellement blessé, gardant rancune des propos rapportés.

Somme toute, par son habile patience, Ségur avait sauvé sa situation personnelle; quant au résultat politique, il ne conservait nul espoir de pouvoir rien obtenir; tout lui démontrait, au contraire, qu'entre les cours de Vienne et de Berlin il y avait désormais partie liée, que l'esprit belliqueux l'emportait sans réserve et qu'un conflit sanglant était inévitable. Ségur l'écrivit à Paris, déclara sa mission à présent sans objet, demanda son rappel, et ne songea plus qu'au départ. Mais l'impatience, l'énervement, la rigueur du climat, avaient ébranlé sa santé, de tous temps délicate; sa gorge s'enflamma; des crachemens de sang survinrent; il dut se mettre au lit, voir un médecin, se faire saigner. Le soir même, dans la ville, on racontait que l'on avait trouvé l'ambassadeur de France étendu dans son sang, la main crispée sur le manche d'un poignard. M. de Moustiers, son prédécesseur à Berlin, brave homme, mais de cervelle épaisse, recueillit l'anecdote, y crut avec candeur, la manda sur l'heure à Paris. Ainsi prit naissance une légende qui, accueillie sans contrôle, exploitée avec empressement en certains milieux politiques, fit promptement le tour de l'Europe.

Les derniers jours de février, le prétendu suicidé, encore malade et grelottant la fièvre, quitta la capitale prussienne : « Le comte de Ségur, écrit le 1er mars un des correspondans de Bouillé (1), est parti dans un état pitoyable; je ne sais s'il pourra faire la route sans s'exposer à périr, car, la veille de son départ, il a encore craché le sang. » La dernière dépêche de Ségur est datée du 25 février; il y prédit la guerre prochaine, et termine par ces mots, empreints d'un sombre pessimisme : « Nous sommes dans une crise effrayante; la destinée des Français dépend de leur conduite. Si le désordre continue, si le gouvernement n'a pas la force qui lui est nécessaire, on nous regardera à la fois comme des voisins dangereux et comme une proie facile, et, dans cette supposition, toute la valeur française ne pourrait nous préserver des plus grands malheurs. »

(1) Lettre du général Heymann.

IV

Rentré en France, sa santé compromise l'obligeait avant tout à chercher le repos. Il partit avec sa famille pour Fresnes, demeure de son beau-frère, le marquis d'Aguesseau, à sept lieues de Paris. Ce fut dans cette retraite que vinrent le trouver les nouvelles des tragiques événemens qui se succédaient coup sur coup : les journées du 20 juin, du 10 août, les égorgemens de septembre. C'est là aussi qu'il vit un jour, avec une pénible surprise, son nom inscrit sur la liste des émigrés. Une protestation immédiate, insérée dans le *Moniteur*, fit constater que ni lui, ni son père, ni son frère le vicomte, n'avaient passé à l'étranger (1). Il fit plus, il revint s'établir à Paris, auprès du maréchal, avec sa femme et ses enfans. Cette décision faillit lui coûter cher : à deux reprises, dans les mois qui suivirent, il fut mis en arrestation. La première fois, l'influence d'un ami parvint à l'arracher des mains des terroristes; la seconde fois, il ne dut son salut qu'à lui-même : désigné pour monter la garde à la porte du Temple, où Louis XVI était prisonnier, il refusa nettement d'obéir; dénoncé sur-le-champ, appréhendé, traduit devant le comité de sa section, il s'expliqua avec une sincérité courageuse. « J'ai été, dit-il à ses juges, l'ambassadeur de ce malheureux prince; il m'a comblé de ses bontés; je ne pouvais me joindre à ses geôliers, m'exposer à tirer sur lui, s'il avait tenté de briser ses fers. » Ce langage étonna le tribunal improvisé; il s'éleva dans le public un cri d'approbation; « le dénonciateur troublé, stupéfait, se vit honteusement chassé, » tandis que l'accusé était ramené chez lui, aux acclamations de la foule (2).

On ne pouvait néanmoins espérer être toujours aussi heureux. Contre l'anarchie grandissante, il fallut chercher un asile. Le précepteur des deux fils de Ségur, le sieur Lugardon, originaire du bourg de Châtenay, près de Sceaux, indiqua cette localité comme spécialement tranquille et d'esprit pacifique. Sur la place du village était une petite maison de campagne, avec un parc de trente arpens, autrefois habitée par le père de Voltaire et où s'était écoulée, disait-on, l'enfance du philosophe. L'acqui-

(1) *Moniteur* du 3 décembre 1792.

(2) Discours de réception de M. Viennet à l'Académie française. — *Mémoires* du général Philippe de Ségur.

sition fut réalisée sans délai. Le maréchal, sur l'instante prière de son fils, consentit à s'y installer avec lui. Le départ de toute la famille eut lieu le 21 janvier 1793. Jusqu'au dernier moment, Ségur, avec quelques amis, avait multiplié démarches et prières pour sauver la tête de Louis XVI. La veille encore du jour fatal, Vergniaud, pressé et conjuré par lui, avait pris en ce sens un engagement formel, que son vote renia le lendemain. Quand tout espoir cessa, le maréchal et le comte de Ségur, dont l'hôtel avait vue sur la place de l'exécution, résolurent d'échapper à l'horreur du spectacle. Le matin même, à l'aube du jour, ils quittaient leur logis et s'établissaient à Châtenay.

Les premiers mois de ce séjour furent relativement calmes. La pénurie d'argent, qu'on croyait passagère, n'influait pas sur la sérénité d'esprit. Comme l'hiver était rude, les enfans s'occupaient à ramasser du bois mort dans le parc, « en soufflant dans leurs doigts glacés (1); » ils cultivaient aussi des légumes et des pommes de terre, dont ils payaient le prix de leurs leçons. Leur père, de son côté, écrivait des vaudevilles, des comédies légères, dont il comptait tirer profit, quand à l'orage succéderait l'éclaircie. Mais ce répit fut de courte durée. Un homme que le maréchal avait obligé autrefois, maintenant jacobin forcené, découvrit sa retraite, fit décerner un mandat contre lui. Un beau matin, l'on vit débarquer à Châtenay les commissaires de la Convention, venant arracher le vieillard à sa famille en larmes. Il fallut bien céder devant la violence, le laisser emmener à Paris. Septuagénaire, dévoré de la goutte, privé d'un bras laissé sur les champs de bataille, il fut mis à la Force, dans un cachot infect, où il languit six mois, sans autres soins que ceux de quelques ouvriers, ses compagnons de détention, qu'avait émus son infortune.

Son petit-fils Philippe, — celui qui fut plus tard l'historien de la Grande Armée, — avait été témoin de la scène de l'arrestation; dix ans plus tard, le hasard fit qu'il se retrouvât face à face, dans l'antichambre de son père, avec le dénonciateur, fonctionnaire de l'Empire et courtisan servile. L'empoigner au collet et le jeter dehors, non sans lui avoir fait éprouver en chemin « les rudes effets de son indignation, » fut le premier soin du jeune homme. Cette exécution faite, il le provoque en duel pour le len-

(1) Notes conservées dans les archives de famille.

demain. Mais, le soir même, on sonnait à sa porte : c'était l'exterroriste qui venait, « encore tout meurtri, » présenter ses humbles excuses et implorer le silence de son agresseur. Ce fut l'épilogue de l'histoire.

Le vicomte de Ségur, ainsi qu'on pouvait s'y attendre, avait de quelques mois précédé le maréchal dans les vengeances de la Révolution. Enfermé dans les murs de l'ex-abbaye de Port-Royal, — qu'on avait dénommée Port-Libre pour en faire une prison, — il attendait la guillotine en bonne et nombreuse société, chansonnant ses geôliers, madrigalisant pour les dames et, sous la menace du couperet, conservant sa gaîté et son humeur galante. Il échappa pourtant à ce qui paraissait un sort inévitable. Comme quoi un ancien comédien, qui jadis avait joué ses pièces et tenait à présent l'emploi de secrétaire au Comité de Salut public, parvint à prolonger, par une ruse ingénieuse, l'existence du vicomte et celle du maréchal, je n'ai pas à conter ici ce romanesque et curieux épisode. Thermidor vint à temps pour les rendre à la liberté. Bientôt après, toute la famille fut de nouveau réunie à Châtenay, où, par une chance inespérée, Louis-Philippe de Ségur, échappant aux périls du transfert dans la capitale, était resté, pendant toute cette période, prisonnier sous son propre toit, surveillé par un commissaire et deux paysans sans-culottes, dont il s'était fait des amis.

Après l'affreuse tourmente, c'était beaucoup sans doute d'avoir le droit de vivre, mais encore fallait-il en trouver les moyens, et c'était là le difficile. Les pillages, les confiscations, la suppression de toutes pensions, avaient successivement détruit toutes les ressources, et la détresse était complète. Dans cette crise effrayante, le comte et le vicomte, unis dans une même pensée, recoururent à leur plume ; le passe-temps des années heureuses devint le gagne-pain des années de misère. Parfois séparément, le plus souvent en collaboration, les deux frères firent représenter dans les divers théâtres de la capitale des vaudevilles, des proverbes, des piécettes, d'une verve facile, bourrées d'allusions politiques, et dont l'actualité assurait le succès. L'époque était propice à ce genre d'entreprises : les deux Ségur, écrit Viennet, « vendirent des distractions à ceux qui cherchaient à s'étourdir sur la misère publique, ou qui avaient conservé assez du caractère français pour rire au milieu des tombeaux. » Souvent, pour égayer les soirées

de Châtenay, on essayait entre deux paravens l'effet des compositions paternelles (1); l'auteur, sa femme et ses enfans se partageaient les rôles, et l'on avait pour spectateurs le maréchal, quelques vieux serviteurs, parfois aussi de rares amis, échappés au désastre. De ces essais sans prétention, les deux frères s'élevèrent graduellement à des ouvrages d'un genre plus relevé, libretti d'opéras, comédies en vers ou en prose, auxquels le public des Français, de l'Odéon, de l'Opéra-Comique, firent le meilleur accueil, et dont plusieurs, pendant de longues années, restèrent au répertoire. Le jeune Philippe de Ségur, entrant dans la même voie, ne tarda pas à faire concurrence à son père; à dix-sept ans, il fit jouer un vaudeville qui lui rapporta 1 500 livres, une fortune pour l'époque. Il versa cette somme tout entière dans la caisse familiale, et elle assura plusieurs mois la subsistance de ses parens. C'est à cette même époque que le comte de Ségur fit paraître l'ouvrage qui, sous le nom de *Politique de tous les cabinets de l'Europe sous Louis XV et Louis XVI*, eut une vogue éclatante et valut à l'auteur un commencement de célébrité.

Parmi ce labeur opiniâtre et ces occupations variées, les journées coulaient rapidement; et cette période de privations, où Ségur et les siens ne durent la vie qu'à leur travail, resta plus tard dans leur souvenir comme particulièrement heureuse. Quand il recouvra par la suite la richesse, l'influence, tout ce qu'il avait cru disparu pour jamais, c'est avec une juste fierté que le héros de cette étude évoquait la mémoire de ces temps de noble indigence : « Comme vous, écrira-t-il à Mme Dufrénoy (2), j'ai perdu ma fortune; ma plume m'a procuré le peu d'argent qui donna du pain à mon père, à mes trois enfans et à l'ange que le Ciel m'accorda pour femme... Je n'ai jamais éprouvé une plus vive jouissance que dans l'instant où, pour la première fois, je reçus du libraire les vingt-cinq louis qui nourrirent ma famille. »

En se consacrant de la sorte à la littérature, Ségur n'avait pas entièrement dit adieu à la politique. Resté en commerce assidu avec certains de ses anciens amis, il les soutenait dans leur lutte généreuse pour restaurer en France l'ordre et la liberté. Nombre d'articles de journaux portent sa signature; plus fréquemment encore, c'étaient des encouragemens, des conseils

(1) *Recueil de famille.*

(2) Adélaïde Dufrénoy, femme de lettres, alors célèbre, à laquelle Ségur fit accorder par l'Empereur une pension de 4 000 livres.

des notes et des éclaircissemens sur toutes les grandes questions du jour, par le moyen desquels il s'efforçait d'aider à l'œuvre pacificatrice. « J'ai peu de crédit, lit-on dans une de ses lettres, écrite à cette époque, car je ne suis d'aucun parti. Je combats les passions des autres, et les miennes, et je dis la vérité à tout risque. » Quand les circonstances l'exigèrent, il sut payer de sa personne. Le 1er prairial an III, dans cette journée fameuse où la salle de la Convention fut envahie par une horde de scélérats, portant au bout d'une pique la tête du malheureux Féraud, Ségur, prévenu l'un des premiers, mit l'épée à la main, groupa quelques hommes résolus, pénétra à leur tête dans l'Assemblée terrorisée, et contribua ainsi, non seulement à sauver les jours de son ami Boissy d'Anglas, mais à assurer la victoire de la légalité sur l'anarchie sanglante.

Cette attitude publique, sa notoriété grandissante, et son refus formel, en dépit de flatteuses invites, de donner son concours aux chefs du Directoire, le désignèrent, le 18 fructidor, à ceux qui prétendirent alors ressusciter le régime révolutionnaire. Averti du danger, il chercha un asile, aux portes de Paris, chez un ami dévoué, qui le cacha pendant les premiers jours de cette nouvelle Terreur. Ce fut là qu'il apprit sa proscription et celle de la plupart de ses amis. S'il échappa aux horreurs de l'exil, ce fut, cette fois encore, dit un de ses biographes, « grâce à une de ces amitiés affectueuses qu'il sut inspirer jusqu'à son dernier jour aux hommes et aux femmes des partis les plus opposés. » Son nom fut rayé de la liste. Il reprit son train laborieux, persévérant à demander aux lettres à la fois les consolations et les ressources de la vie. Il atteignit ainsi l'ère réparatrice de Brumaire. Nul ne salua d'un cœur plus chaud, d'un enthousiasme plus sincère, l'aurore de l'astre éblouissant qui, soudainement émergé des ténèbres, d'un bout à l'autre du pays allumait une flamme d'espérance. Aussi accepta-t-il les offres du Premier Consul avec autant d'empressement résolu qu'il en avait montré naguère pour décliner celles de Barras.

On sait, — et mon confrère Albert Vandal, dans sa célèbre histoire de l'*Avènement de Bonaparte*, l'a mis récemment en lumière avec une autorité magistrale, — de quel prix singulier fut de tous temps, aux yeux de Napoléon, le concours de ceux dont les noms se rattachaient à l'ancienne France. L'adhésion sans réserve d'un

ambassadeur de Louis XVI, du fils d'un maréchal de France et d'un ministre de la Monarchie, ne pouvait rencontrer chez lui qu'un favorable accueil, dont les effets se firent promptement sentir. Reconnaissons d'ailleurs que Ségur ne négligea rien pour aider la fortune. Membre du Corps législatif, c'est lui qui, en 1802, rompant, par un détour habile, le silence que les lois imposaient à cette assemblée, propose l'ouverture d'un registre où ses collègues et lui consigneront le vœu de conférer à Bonaparte le Consulat à vie : « Ce vœu, s'écriait-il (1), répété bientôt dans toute la République, rassurant tous les amis de la patrie, enlevant toute espérance aux factions, liera constamment notre sort aux destinées glorieuses du conquérant de l'Égypte et de l'Italie, du citoyen courageux qui a terrassé l'anarchie, du héros dont le génie audacieux a franchi les Alpes, désarmé tous nos ennemis, vaincu tous nos préjugés, calmé toutes les consciences, et qui vient enfin de donner la paix au monde ! » Ces mots sont acclamés et, sur une motion de l'orateur, une députation est nommée pour porter ce vœu au Consul. Dès lors, sous le nouveau régime, la carrière de Ségur est brillante et rapide. D'abord, comme conseiller d'État, il coopère à la rédaction de nos codes, à l'œuvre immense de réorganisation nationale qui sera la gloire éternelle du génie de Napoléon. Puis, coup sur coup, il est investi des fonctions de grand officier du Palais, de grand maître des cérémonies, de sénateur avec dotation, fonctions qu'il cumulera durant tout le cours de l'Empire.

A dire le vrai, sa carrière naturelle eût été la diplomatie, où l'eussent servi son nom, ses goûts, ses aptitudes et son expérience du métier. Qu'il l'ait ardemment désiré, la chose n'est point douteuse. Lorsque, en 1804, il fut question de donner à Talleyrand une sorte de coadjuteur et de nommer un « sous-ministre des Affaires étrangères, » Ségur se mit sur les rangs. « Les plus grandes probabilités pour cette place sont en faveur de Ségur, » disait Charles de Nesselrode. Mais il semble que, dans cette voie, Talleyrand lui ait barré obstinément la route, craignant peut-être un successeur possible ; du moins est-ce là ce que nous assurent ces mêmes lettres de Nesselrode : « Je ne vous ai fait ce long récit sur M. de Ségur, écrit-il à son fils, que pour que vous appreniez à connaître à fond le caractère d'un homme destiné vraisembla-

(1) Séance du 22 floréal an X.

blement un jour à remplacer M. de Talleyrand aux Affaires étrangères. » Il n'en fallait pas tant pour éveiller l'ombrageuse jalousie du prince de Bénévent. Par suite de cette opposition, Ségur resta donc confiné dans des emplois de Cour, dont il s'acquittait, a-t-on dit, « avec cette légère nuance d'ironie qui sauve du ridicule et empêche de voir la puérilité de l'étiquette (1). » — « Il avait d'ailleurs fort à faire, ajoute le même historien, pour mettre au courant de leurs rôles des acteurs dont beaucoup n'y étaient guère préparés et leur donner le ton et l'allure convenables. On le consultait de toutes parts sur toutes les difficultés d'étiquette ou de préséance. Il rendait des oracles avec une prévenance spirituelle. » Napoléon lui-même, dans les grandes représentations qu'il aimait à donner sur le théâtre de l'Europe, ne manquait pas d'avoir recours au tact et à l'expérience de son grand maître des cérémonies, répétait d'avance avec lui ce rôle difficile de souverain dont son génie lui avait appris le métier, mais dont il ignorait les gestes. C'est dans une parade de ce genre, lors du congrès d'Erfurt, que Ségur lui fit cette réponse d'un heureux à-propos : le grand maître arrivait quelque peu en retard au rendez-vous assigné par l'Empereur ; en le voyant entrer, ce dernier fronça le sourcil; aussitôt, prévenant le reproche : « Excusez-moi, Sire, dit-il en souriant, je suis tombé dans un *embarras de Rois*, dont je n'ai pu sortir plus vite ! »

Cédant comme de coutume à son double penchant, Ségur, au début du régime, avait d'abord prétendu concilier sa rentrée dans la vie publique avec ses travaux littéraires. En compagnie de son frère et de Désaugiers, il avait récemment fondé la Société dite *du Caveau*, qui prit plus tard le nom de *Société des dîners du Vaudeville*. Il en resta membre assidu jusqu'à la fin du Consulat, apportant aux séances des pièces de vers et des chansons, d'un tour aimable et fin, qu'anime à l'occasion un léger souffle poétique. Certains couplets du comte et du vicomte ne sont pas encore oubliés; je me borne à rappeler ici la pièce charmante sur le *Voyage du Temps*, et cette autre chanson dont on cite souvent le refrain sans en savoir l'auteur :

Tous les méchans sont buveurs d'eau,
C'est bien prouvé par le déluge.

(1) *Paris sous Napoléon*, par Lanzac de Laborie.

C'est vers ce même temps que parut la *Décade historique*, tableau assez poussé au noir du règne de Frédéric-Guillaume II roi de Prusse. « Si ce roi, dit Sainte-Beuve (1), avait eu avec Ségur des torts de procédé, il les paya dans ce tableau fidèle. Une plume véridique est une arme aussi ; M. de Ségur ne l'a jamais eue si ferme, si franchement historique. » Cet ouvrage valut à l'auteur l'honneur qu'il convoitait dès avant la Révolution, son entrée à l'Académie, récemment réorganisée ; mais il marqua aussi l'arrêt, pour toute la durée de l'Empire, de sa production littéraire. Napoléon n'approuvait guère que les gens de son entourage fissent le métier d'écrire, surtout s'il s'agissait de publications politiques ; s'adressant brusquement à l'historien de Frédéric-Guillaume, il lui demanda certain jour, avec une insistance marquée, « si ce M. de Ségur qui faisait des livres était un de ses parens. » Ségur comprit l'invite et, si sa plume ne demeura pas inactive, du moins ne livra-t-il plus rien à la publicité.

V

Sur la fin de sa vie, dans une chanson où il a mis sa biographie en couplets, Ségur se rend ce témoignage :

Poussé par mes destinées,
Près de dix rois tour à tour
J'ai porté, quarante années,
Une âme libre à la Cour.

Cette assertion peut sembler hasardée sous la plume de celui qui sut conserver jusqu'au bout la faveur de Napoléon. Toutefois, si ce goût pour la liberté, dont se targuait Ségur, fut peut-être parfois chez lui théorique plutôt qu'effectif, on ne peut nier qu'il sut, en certaines occasions, donner des preuves d'indépendance qui, sous ce maître absolu, n'étaient pas exemptes de courage. Chateaubriand, entre autres, eut à lui rendre cette justice, lors du vif incident que provoqua la réception de l'auteur des *Martyrs* à l'Académie française. Le fameux écrivain venait d'être nommé au fauteuil de Joseph Chénier ; Ségur avait été l'un des plus ardens promoteurs de sa candidature, et il fit partie, peu

(1) *Notice*, etc.

après, de la commission de douze membres chargés, selon l'usage, d'examiner, avant qu'il fût lu en public, le discours du récipiendaire. Dans le panégyrique de Chénier, son prédécesseur, Chateaubriand louait magnifiquement l'homme de lettres, mais jugeait en termes sévères le jacobin et le régicide. Six membres de la commission, dont Ségur et Fontanes, votèrent pour l'approbation du discours ; six autres, plus timides, opinèrent pour la suppression du passage qu'ils jugeaient dangereux. Devant ce partage par moitié, la question restait en suspens. Le lendemain, à Saint-Cloud (1), Napoléon, apercevant Ségur parmi la nombreuse assistance, marcha vers lui, l'apostropha vivement : « Monsieur, les gens de lettres veulent donc mettre le feu à la France !... Comment l'Académie ose-t-elle parler des régicides, quand moi, qui suis couronné et qui dois les haïr plus qu'elle, je dîne avec eux et m'assois à côté de Cambacérès ! » Puis, s'animant par degrés : « Vous et M. de Fontanes, ajouta-t-il, vous mériteriez que je vous misse à Vincennes. — Sire, répliqua Ségur, je ne vous crois pas capable de cette injustice. On peut trouver naturel d'entendre blâmer la mort de Louis XVI, sans croire contrarier un gouvernement qui vient de faire dresser à Saint-Denis des autels expiatoires. » A ces mots, l'Empereur, en colère, frappant du pied, s'écria : « Je sais ce que je dois faire, et quand et comment je dois le faire. Ce n'est pas à vous d'en juger... Je ne demande point de conseils. Vous présidez la seconde classe de l'Institut ; je vous ordonne de lui dire que je ne veux pas qu'on fasse de politique dans ses séances. » Puis, d'une voix brève : « Exécutez mon ordre. Allez, et songez bien que, si l'Académie y désobéit, je la casserai comme un mauvais club. » Sur ce, Napoléon sortit ; chacun se retira, évitant soigneusement Ségur et lui faisant froide mine. Duroc seul se risqua à lui adresser la parole.

Le lendemain, au lever, Ségur, l'assemblée terminée, demeura seul avec l'Empereur. Revenant aussitôt sur la scène de la veille, il expliqua avec sang-froid les raisons de son vote, représenta l'inconvénient d'imposer « des chaînes trop pesantes à la littérature, » fit appel au bon sens et à l'équité du souve-

(1) Sainte-Beuve, dans *Chateaubriand et son groupe*, a rapporté cet épisode, mais en attribuant à Daru le rôle joué par le comte de Ségur. Je rétablis ici les faits d'après les *Mémoires* du général Philippe de Ségur, qui en avait été, pour ainsi dire, le témoin.

rain. Napoléon l'écouta en silence, puis, d'un air bienveillant : « Je ne vous en veux pas, lui dit-il. Ceci est de ma politique. Je vous ai dit hier ce que je voulais qu'on répétât. Si c'était un autre que Chateaubriand qui eût fait ce discours, je n'y aurais pas pensé; et voilà ce que, comme homme d'État, vous auriez dû sentir. » Changeant alors de ton : « Avouez aussi, ajouta-t-il gaiement, que, comme homme de goût, M. de Chateaubriand a fait une inconvenance, car enfin, lorsqu'on est chargé de faire l'éloge d'une femme qui est borgne, on parle de tous ses traits, excepté de l'œil qu'elle n'a plus! » Ce mot fit rire Ségur; l'Empereur fit chorus avec lui; et, lorsque la porte s'ouvrit, les assistans les virent tous deux causant amicalement ensemble, d'où subite volte-face et empressement universel auprès du grand maître des cérémonies.

Une lettre de Chateaubriand, pleine de reconnaissance, récompensa Ségur d'un effort méritoire, qui resta d'ailleurs impuissant, car l'Académie consultée se prononça pour la suppression du passage, ce que Chateaubriand refusa d'accepter, s'opposant même à toute atténuation : « C'est, répondit-il à cette dernière demande, comme si l'on me disait : « *Ouvrez la bouche et serrez les dents.* » Il circula, dit-on, neuf cents copies manuscrites du discours, qui ne fut jamais prononcé. Chateaubriand ne prit séance qu'à la Restauration.

La spéciale bienveillance que, malgré quelques algarades de ce genre, Napoléon témoigna toujours à Ségur n'était pas uniquement fondée sur une sympathie personnelle; il y entrait une part de gratitude que l'on peut trouver justifiée. En se ralliant jadis au régime consulaire, l'ancien ambassadeur du Roi avait entraîné dans cette voie ses fils, dont le cadet, Philippe, fut le premier, parmi les jeunes représentans de la noblesse française, à s'enrôler sous les drapeaux de la nouvelle armée, donnant le signal d'un mouvement qui, d'abord vivement critiqué, fut très promptement et très généralement suivi. L'Empereur ne l'oublia jamais; la carrière militaire du « volontaire de Bonaparte, » servie par une brillante valeur, se déroula, presque du début à la fin, sous les yeux et aux côtés du maître de l'Europe. Quand, à six ans de là, chef d'escadron de cavalerie, il fut blessé et pris dans une escarmouche, en Pologne, c'est par une lettre de sa main, — faveur rare et enviée, — que l'Em-

pereur voulut, en personne, rassurer sa famille : « Monsieur de Ségur, écrivait-il (1), votre fils a été fait prisonnier par les Cosaques. Il en a tué deux de sa main avant de se rendre, et il n'a été que très légèrement blessé. Je l'ai fait réclamer sur-le-champ, mais ces messieurs l'ont fait partir pour Saint-Pétersbourg, où il aura le plaisir de faire sa cour à l'Empereur. Il vous sera facile de faire comprendre à Mme de Ségur que cet événement n'a rien de désagréable et ne doit l'alarmer en rien. Sur ce... »

Deux ans plus tard, un nouvel accident de guerre fut l'occasion d'une scène qui demeura, pour le père et le fils, l'un des plus beaux, l'un des plus émouvans souvenirs de toute leur existence. Percé de coups, criblé de balles, dans la charge héroïque qu'il dirigea sur la redoute de Sommo-Sierra, Philippe, échappé par miracle à la mort, eut ordre de l'Empereur d'apporter à Paris, pour les remettre au Corps législatif, les nombreux étendards conquis au cours de cette campagne. Couché dans une berline, sur un lit de drapeaux, l'aide de camp de Napoléon fit, en janvier 1809, son entrée dans la capitale. Ses graves blessures le retinrent au lit si longtemps que ce fut seulement l'an d'après, le 22 janvier 1810, qu'il fut assez remis pour s'acquitter de sa glorieuse mission. Fontanes présidait la séance, mais, par injonction de l'Empereur, le comte de Ségur fut désigné pour prendre la parole au nom du gouvernement. Le *Moniteur* nous a conservé le récit de cette solennité, dont la pompe un peu théâtrale, selon le goût du temps, n'exclut ni la grandeur, ni le côté touchant. Dès que la séance est ouverte, Ségur paraît à la tribune ; il annonce l'arrivée « d'un jeune officier, » qui va être introduit dans l'enceinte législative pour présenter, de la part de l'Empereur, les 80 drapeaux « pris en Espagne par ses armées victorieuses. » Après quelques phrases éloquentes, il termine en disant, d'un accent attendri, qu'il ne veut pas, « en prolongeant ce discours, retarder une solennité dont il est également pressé de jouir, comme soldat, comme magistrat, et comme père. » Une clameur enthousiaste salue cette péroraison. Aux accens d'une « musique guerrière, » douze députés introduisent alors dans la salle les grenadiers porteurs des faisceaux d'étendards, en tête desquels s'avance, dit le compte rendu officiel, « M. l'adjudant-commandant comte de Ségur fils, » qui se dirige vers

(1) Lettre du 31 décembre 1806, dont l'original a été légué par le général de Ségur aux Archives nationales.

la tribune. Les grenadiers se groupent aux pieds de la statue de l'Empereur. Philippe prend la parole, explique l'objet de sa mission, puis, sa harangue achevée, descend de la tribune et, parmi les applaudissemens, va s'asseoir auprès de son père. Nouveau discours, cette fois du président Fontanes. « Que ces drapeaux teints de son sang, s'écrie-t-il en montrant le fils de son confrère, doivent paraître beaux à sa mère, à son épouse, à son père, qui versent des larmes de joie et sur qui semblent s'arrêter tous les regards de cette assemblée! » Les acclamations l'interrompent ; l'émotion est au comble; et la séance levée, un grand banquet offert par l'Assemblée à « MM. de Ségur père et fils, » termine, dans une effusion générale, cette inoubliable journée.

Un bas-relief de marbre, exécuté par ordre de Napoléon, reproduisit cette scène et décora longtemps l'un des murs du Palais-Bourbon. A vingt années de là, pendant les derniers mois de la Restauration, Philippe, élu le matin même à l'Académie française, était chez le comte de Lobau, son ami, qui demeurait rue de Bourgogne, en face dudit palais. Son attention fut attirée par une équipe d'ouvriers de la ville, qui, au haut d'un échafaudage, brisaient, à grands coups de maillet, des sculptures jugées séditieuses par le gouvernement royal; et il vit voler en éclats la tête de son père et la sienne.

Unis aux jours prospères, le comte de Ségur et son fils ne séparèrent pas leur fortune à l'heure des catastrophes. L'année 1814 les vit combattant tous les deux pour la défense du sol français contre l'invasion étrangère, l'un colonel des Gardes d'honneur, l'autre chargé, avec le titre de « commissaire extraordinaire, » d'organiser la résistance dans la Bourgogne et dans la Franche-Comté. Le sénateur grand maître des cérémonies, lorsque lui échut cette besogne, se ressouvint de son premier métier, quand il servait sous les drapeaux du Roi. Ses lettres pendant cette mission, conservées de nos jours dans les archives de la famille, montrent l'ardeur et le courage qu'il déploya pour réchauffer le zèle de populations épuisées, lassées de gloire et n'aspirant plus qu'au repos. Elles constituent aussi un triste témoignage de la froideur, parfois même de l'hostilité, qui accueillait presque partout cette suprême tentative. Sans doute, en constatant la vanité de ses efforts, se rappela-t-il le jour où, dans l'intimité d'une causerie familière, Napoléon l'avait ainsi

interrogé à brûle-pourpoint : « Que dira-t-on de moi après ma mort? » Ségur, en phrases grandiloquentes, commençait à s'étendre sur les regrets de la nation : « Pas du tout, interrompit l'Empereur. On dira : *Ouf!* » Et d'un geste expressif il souligna l'exclamation. Maintenant, cette prophétie se réalisait à la lettre. Malgré tout le génie du chef et les prodiges d'une poignée de héros, l'invasion triomphante, l'entrée des alliés dans Paris, l'abdication de Fontainebleau, toutes ces nouvelles tombaient sur un peuple découragé, dont de trop longues fatigues et trop de sang versé avaient affaibli les ressorts. Les plus solides fidélités cédaient l'une après l'autre. Le 3 avril, lorsque le Sénat impérial, à la presque unanimité, vota la déchéance de Bonaparte et le rétablissement de la royauté bourbonienne, Ségur ne se refusa pas à suivre ses collègues : « Tout est fini, mandait-il mélancoliquement à son fils. Toute résistance doit désormais cesser. Il n'y a plus qu'à se résigner, à adhérer, à se conformer à l'exemple universel. »

La première Restauration créa le comte de Ségur pair de France. Il siégea sur les bancs de l'opposition libérale, combattant les mesures de colère et de réaction, qui allaient si promptement retourner l'opinion contre un régime dont on attendait l'apaisement et qui, trop fréquemment, pratiqua surtout la vengeance. « En dépit de la conduite plus prudente des princes et de Louis XVIII, écrira Philippe de Ségur, il nous eût fallu, pour vivre supportablement, au milieu de ceux qui les entouraient, devenir transfuges de notre drapeau, renégats de notre gloire, traîtres enfin à tous nos souvenirs et à nos compagnons d'armes. » Cette irritation, cette révolte, le père l'éprouvait comme le fils. Pourtant, au retour de l'île d'Elbe, dans le conflit de sentimens qui se combattaient en son âme, il exprima d'abord la volonté de renoncer à tout rôle politique, de garder la neutralité dans la formidable querelle. Son imprudence, ou sa faute, si l'on veut, fut de prétendre expliquer à l'Empereur lui-même les raisons de cette attitude. « Lorsqu'on veut rompre avec une maîtresse impérieuse et longtemps adorée, il ne faut pas affronter sa présence, » remarque à ce propos Sainte-Beuve. Dès qu'il eut revu le grand homme, il subit l'ascendant et il retomba sous le charme (1).

(1) Quand Napoléon fut relégué à Sainte-Hélène, le comte de Ségur proposa de le suivre dans son exil. L'Empereur n'accepta pas cette offre, mais il en fut

VI

Si excusable qu'elle pût être, la défection était flagrante, et la seconde Restauration la lui fit justement, bien que durement, payer. Dépouillé de ses dignités, de ses pensions et de son siège à la Chambre des pairs, il dut, une fois de plus, demander à sa plume, plus que sexagénaire, les ressources indispensables à la vie journalière.

C'est de cette période difficile que date la lettre ci-après adressée à ses descendans pour leur expliquer sa conduite, et mise en tête du manuscrit de l'un de ses ouvrages; j'en donne ici les passages principaux (1) : « Je n'ai pas de fortune à vous léguer. Celle que je tenais de mes pères m'a été enlevée par la Révolution, et j'ai été privé par le gouvernement royal de presque toute celle que je devais à mes travaux et aux services rendus à ma patrie. J'ai préféré cette patrie à tout, et plus elle est malheureuse, plus je l'aime. J'ai été, je suis et je serai toujours dans les rangs de ceux qui ont voulu la défendre, et qui voudront lui rendre son indépendance, sa force et sa gloire... La perte de mes biens et de mon rang ne peut me faire regretter de m'être montré fidèle à un principe que je crois juste, à un devoir qui me paraît sacré. Si les étrangers ne se fussent pas mêlés de nos querelles, ma conduite eût été toute différente, mais je vois en ennemi tout ce qui combat la France sous les drapeaux de l'étranger, en ami tout ce qui s'oppose à leurs armes. Il viendra un temps où il sera plus glorieux d'être tombé en résistant que de s'être élevé en pliant sous l'étranger; mais cette gloire est un legs que vous ne recueillerez peut-être qu'un peu tard... Une bonne renommée, du moins, est un bel héritage, et je crois que je vous le lègue, car j'ai, dans une longue vie et dans de grandes places, fait du bien à beaucoup de gens et n'ai fait de mal à personne. »

De même que, vingt années plus tôt, pressé par une nécessité pareille, Ségur s'était fait vaudevilliste sous la Révolution, sous la Restauration il se fit journaliste; et la presse libérale, à qui la loi laissait alors une assez large indépendance, compta parmi

vivement touché et, dans les dernières années de sa vie, on l'entendit plus d'une fois parler avec un accent de gratitude de cette marque de dévouement.

(1) Lettre du 1er décembre 1817. Archives de famille.

ses plus assidus rédacteurs l'ancien grand dignitaire de la Cour impériale. Il publia dans le même temps deux importans ouvrages: un *Abrégé d'histoire universelle*, dont la vogue fut assez soutenue pour faire une sérieuse concurrence aux Histoires de Rollin, et un recueil de morceaux détachés, — aperçus littéraires, historiques et philosophiques, réunis sous le nom de *Galerie morale et politique*, — qui constitue sans doute sa meilleure œuvre littéraire; au moins est-ce l'avis de Sainte-Beuve: « M. de Ségur, écrit-il (1), prend là sa place au rang de nos moralistes les plus aimables; on a comme la monnaie, la petite monnaie blanche, de Montaigne, du Saint-Évremond sans afféterie, du Nivernais excellent... Cette causerie plaît surtout par sa grâce courante et s'insinue plus qu'elle ne mord. Son frère le vicomte avait plus de trait et de pointe; M. de Ségur est surtout un esprit uni, orné, mesuré; il ne sort pas des tons adoucis... Il ne croit pas pouvoir changer l'homme, mais il le sent tel qu'il est et il tâche d'en tirer parti. »

A ce jugement du grand critique il faut ajouter le récit, fait par un témoin oculaire, des conditions dans lesquelles furent écrites ces dernières pages du vieil homme de lettres; je laisse la parole à Viennet (2): « Il est un tableau ravissant qui me pénétra d'une admiration profonde et qui ne sortira jamais de ma mémoire. Le vieillard avait l'habitude de travailler dans son lit; sa vue affaiblie ne lui permettait plus de tracer sur le papier les pensées qui jaillissaient de sa tête (3), et la dépense d'un secrétaire aurait gêné celui qui, auparavant, en avait tant à ses ordres. Mais il avait une femme qui ne reculait devant aucun sacrifice, qui allait au-devant de tous ses vœux. C'était elle, c'était la petite-fille du grand d'Aguesseau, qui, assise au pied du lit, écrivait pendant six heures sous sa dictée... Quoique moins affaiblie, la vue de cette femme admirable inspirait aussi des inquiétudes, mais elle n'était tourmentée que de la crainte de ne pas la conserver aussi longtemps que pouvaient l'exiger les besoins de sa maison, et son cœur ingénieux lui suggéra de n'écrire que sur du papier vert, pour ménager un organe aussi nécessaire à l'objet de ses adorations... » Ces manuscrits sur papier vert sont en la

(1) Notice sur le comte de Ségur, *passim*.

(2) Discours de réception à l'Académie française, *passim*.

(3) Ségur avait perdu un œil de la goutte sereine pendant sa campagne en Amérique, et l'autre, à la fin de sa vie, menaçait de refuser ses services.

possession de celui qui écrit aujourd'hui cette étude; il y est joint une note de la main du comte de Ségur, qui sert de post-scriptum à la lettre de lui que l'on a lue plus haut : « Le temps a changé, non mes opinions, non mes sentimens, mais mon sort. Je suis rétabli dans ma dignité de pair de France, je continue mon travail, et ma femme n'interrompt point ses touchans sacrifices. »

Ces dernières lignes sont datées de 1819. A cette époque, en effet, sous la pression de l'opinion publique, Louis XVIII avait fait une grande « fournée » de pairs composée presque exclusivement de libéraux et de bonapartistes, ce qui alors était tout un. Ségur y fut compris, et retouva sa place sur les bancs de l'opposition, prenant une part active aux délibérations. C'est à cette rentrée imprévue que fait allusion ce couplet de la chanson, déjà citée, où il a résumé les principaux faits de sa vie :

Lorsque après vingt ans de guerre
Nous revîmes les Bourbons,
En reprenant leur bannière,
Ils firent pairs et barons.
Mais cette noble pairie
Qu'on devait, suivant nos lois,
Donner au moins pour la vie,
Moi, j'y fus nommé trois fois !

Cette même année fut celle de l'ouverture du salon, jusqu'alors réservé aux intimes, mais où bientôt, à l'appel du comte de Ségur, se réunit ce que Paris comptait d'hommes distingués dans la politique et les lettres. Les habitués avaient nom Lafayette, Boissy d'Anglas, Lameth, Daru, Barbé-Marbois, Viennet, Arnault, Benjamin Constant, Casimir Perier, le général Mathieu-Dumas ; on y voyait aussi quelques femmes aimables et jeunes, dont la grâce égayait cette société un peu sévère. Chaque soir, dans une pièce simplement meublée et à la faible lueur d'une lampe que sa vue fatiguée supportait avec peine, le vieillard se tenait assis, entouré de sa femme, de ses enfans, et des amis fidèles qui se plaisaient dans cette demeure : « Il en faisait les honneurs, rapporte un des familiers du logis, avec une bonne grâce et une courtoisie inimitables. Toutes les opinions, tous les partis, tous les mondes, se retrouvaient chez lui. Dès qu'il élevait un peu la voix, toutes les conversations cessaient; on faisait cercle pour l'écouter, et il tenait tout l'auditoire sous le charme de sa causerie, semée d'anecdotes, de souvenirs, de

réflexions piquantes, et profondes parfois sous une forme légère. Il avait vu tant d'hommes et de choses, et il les racontait si bien, qu'on ne se lassait ni de l'interroger, ni de l'entendre. » — « Nous ne parlions pour ainsi dire que pour le faire parler, dit un autre contemporain, et je lui ai dû, quinze ans, mes plus délicieuses soirées (1). »

C'est au cours de ces réunions, sur l'instance de ses auditeurs, que naquit le projet d'écrire et de publier ses mémoires. Il avait toute sa vie pris des notes quotidiennes sur les hommes et les événemens auxquels avait été mêlée sa laborieuse carrière; compléter, rédiger ces notes fut le passe-temps de ses dernières années. Ses *Souvenirs et anecdotes* parurent en 1824; le succès en fut éclatant. « Vous vous souvenez, s'écrie Viennet, avec quelle impatience étaient attendus ces volumes, avec quel empressement ils étaient saisis, et chacun d'eux redoublait la curiosité publique. » La déception fut vive quand, après la troisième partie, interrompue au seuil de la Révolution, la série s'arrêta pour ne jamais reprendre. Vainement son libraire le pressa, offrant 30000 francs par volume, somme énorme pour l'époque; Ségur se montra inflexible, et, à l'un de ses vieux amis qui lui demandait ses raisons, il expliqua qu'il ne voulait ni blesser les droits de l'histoire, ni rien écrire qu'on pût interpréter contre Louis XVI, contre Marie-Antoinette, contre Napoléon. « Je dois trop à la vérité, et trop à la reconnaissance; » ainsi conclut-il l'entretien.

On peut regretter ce scrupule; car sa plume fine et mesurée aurait sans doute su concilier l'exactitude des faits avec le respect dû à ses illustres protecteurs. Il eût été servi dans cette tâche délicate par la bienveillance naturelle et par l'optimisme souriant qui faisaient le fond de son caractère, et que renforçait, avec l'âge, une indulgence large et voulue, assez voisine du scepticisme : « Que voulez-vous? écrivait-il au déclin de sa vie à un confrère de l'Institut (2). On ne sait ce qu'on fait dans ce monde, et il y a tant de petites raisons, de petits penchans, de petites passions, de petits plaisirs, de petites peines, qui vous poussent tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, que la ligne droite, qui, selon les géomètres, est la plus courte, selon les moralistes

(1) Notice de Pongerville. Discours de Viennet, *passim*.
(2) Lettre à Vivant-Denon. Archives de famille.

et surtout les politiques, est certainement la plus rare. » Ainsi plaidait-il par avance sa cause auprès de la postérité, en homme qui a traversé trop d'épreuves et vu trop de révolutions pour prendre au grand sérieux la rigidité des formules et l'infaillibilité des credos politiques. Son indifférence était moindre en matière religieuse. Élevé, comme la plupart de ceux de sa génération, à l'école de J.-J. Rousseau, de ses lectures philosophiques il avait au moins conservé, à défaut de croyance à des dogmes précis, un déisme sincère et l'espérance d'une vie future. C'est ce qu'affirme éloquemment ce passage d'une lettre adressée à une chère et ancienne amie (1) : « Je ne suis pas dévot, mais il suffit de sentir son âme, et d'en connaître de sensibles et d'élevées comme la vôtre, pour avoir la ferme conviction qu'il existe une Intelligence suprême qui s'occupe de nous, et dont le spectacle favori est apparemment la lutte de la vertu contre le malheur... Je ne connais rien de plus fol que les hommes qui aiment la gloire, c'est-à-dire qui vivent pour l'avenir, et qui cependant veulent croire que tout meurt avec eux. »

Ces pensées le soutinrent au cours de ses dernières années, qu'attristèrent des deuils de famille, dont le plus cruel fut la mort de sa compagne incomparable (2). Coup sur coup, tombaient également les compagnons de sa jeunesse, les assidus de son salon. « Que fais-je ici? dira-t-il tristement à l'un des survivans. Depuis deux ans, vingt-deux de mes amis m'ont quitté pour jamais. N'est-il pas temps de les rejoindre? » Sa suprême joie fut l'accueil fait par ses confrères à la candidature académique du plus jeune de ses fils, le brillant narrateur de la campagne de Russie. Le vote eut lieu le 28 mars 1830; le candidat, seul au logis, attendait les nouvelles; il vit entrer son père, qui lui tendait les bras : « Viens, criait-il, que j'embrasse mon confrère, nommé à l'unanimité, et le premier académicien devenu le collègue de son père! » Trois mois plus tard, dans son discours de réception, Philippe rendait un pieux hommage à celui qui, déclarait-il, « fut à la fois mon maître, mon modèle, de qui je reçus plusieurs vies, qui créa tout en moi... En me nommant, messieurs, je le sens avec une double reconnaissance, c'est lui, lui surtout, que votre tendre et unanime affection vient de proclamer une seconde fois votre confrère. »

(1) Lettres à Mme de X... Archives de famille.
(2) La comtesse de Ségur mourut le 6 mars 1828.

Cette émouvante séance fut la dernière à laquelle assista Ségur. Atteint depuis longtemps d'un mal inguérissable, il resta depuis lors confiné au logis, sans force et le corps délabré, mais toujours sociable, accueillant, et toujours entouré de quelques amitiés fidèles. C'est de là qu'il suivit, avec un intérêt mêlé de crainte et d'espérance, la lutte des journées de Juillet, et qu'il vit pour la seconde fois crouler la monarchie traditionnelle. Au lendemain de ces événemens, où le triomphe de ses idées lui laissait néanmoins des doutes sur la durée de cette victoire, dans le cabinet de Ségur, quatre vieillards, dont le plus jeune était septuagénaire, causaient, raconte Sainte-Beuve, assis sur le même canapé : c'étaient, avec le maître de maison, le général Mathieu-Dumas, Barbé-Marbois et Lafayette; ils parlaient des révolutions passées, de celles qu'ils prévoyaient encore, et échangeaient leurs vues sur les destins de leur patrie; sans illusion sur le présent, ils gardaient, malgré tout, une ferme confiance dans l'avenir. « C'était, dit l'auteur du récit, un spectacle touchant et inoubliable pour qui l'a pu surprendre, que cet entretien prudent, fin et doux, que ces vieillesses amies, dont l'une allait être bien jeune encore et dont aucune n'était lassée... » Quinze jours plus tard, le 27 août 1830, sans souffrance et sans agonie, s'éteignait le comte de Ségur. Le vieux poète Arnault prononça, au nom de l'Académie, un discours sur sa tombe, où je relève ces lignes : « Il réunissait à ce que la culture des lettres peut apporter de plus piquant, ce que les habitudes du grand monde peuvent prêter de plus aimable au commerce de l'homme de lettres. » Cet éloge, semble-t-il, caractérise avec justesse ce que les contemporains du Grand Roi, en termes plus concis, eussent appelé simplement « une figure d'honnête homme. »

SÉGUR.

LES
YEUX QUI S'OUVRENT[1]

QUATRIÈME PARTIE (2)

XII. — MADAME MOLAY-NORROIS

Après le retour à Grenoble, Élisabeth avait invoqué son installation nouvelle pour ne pas recevoir. Mais, sur les conseils de ses parens, confirmés à sa grande surprise par sa belle-mère, elle s'était décidée à prendre un jour. A Paris, elle mettait peu de bonne volonté à entretenir les relations utiles ou agréables à son mari, leur préférant ses propres relations de famille. Albert, petit à petit, l'avait laissée libre et s'était détaché de la société. Comme elle pensait bénéficier de son nouvel état, convenable à son apathie naturelle, de toutes parts on la circonvenait. Pour les Molay-Norrois, la vie mondaine avait ses exigences sacrées, et Mme Derize l'engageait à fuir l'isolement.

— J'ai confiance, lui avait dit celle-ci, que l'avenir s'éclairera pour vous. Mais il faut vous organiser une existence normale. Il n'est pas bon de demeurer toujours en face de son souvenir.

— Mais vous-même?

— Oh! moi, je suis toute vieille, et le passé peut me suffire.

(1) *Published, January fifteenth, nineteen hundred and eight. Privilege of copyright United States reserved, under the Act approved March third, nineteen hundred and five, by* Plon et Nourrit.

(2) Voyez la *Revue* des 1er et 15 décembre 1907 et du 1er janvier.

Marie-Louise et Philippe auront des amis dont vous connaîtrez les parens. Vous m'avez causé une grande joie en renonçant à la séparation.

— Personne ne le sait encore.

— Puisque vous portez le nom d'Albert, il est juste que les sympathies, que l'estime publique aillent à vous. Si Dieu permet qu'un jour vous repreniez la vie commune...

— Je ne reprendrai jamais la vie commune avec Albert. Il m'a fait trop de mal.

Après cette protestation, elle s'était rangée, moins par opinion personnelle que par faiblesse et besoin de distraction, à l'avis de Mme Derize. Elle en fut récompensée par la première visite qu'elle reçut. Une de ses amies de pension, — Blanche Servin qui avait épousé un petit employé sans lustre, M. Vernier, et qu'elle avait perdue de vue, — la sachant malheureuse, s'enhardit à la venir voir, ce qu'elle n'eût osé auparavant à cause de la différence de leurs situations. C'était une de ces femmes, insignifiantes au premier abord, et qui ont le temps de se dévouer à beaucoup de bonnes œuvres parce qu'elles ne pensent jamais à elles-mêmes. Élisabeth fut étonnée de son tact, de sa bonté rayonnante, de la douce gaîté qu'elle montrait, malgré toute sorte de difficultés et d'embarras rencontrés dans une existence qui était précaire et chargée d'enfans. Quel parti celle-là avait su tirer d'un sort médiocre! Elle se promit de la revoir, et de conduire chez elle Philippe et Marie-Louise.

Puis ce fut, à peu d'intervalle, la compagnie des Molay-Norrois. Mme Passerat, toujours agissante et pressée, arriva la première, accompagnée du vieux conseiller Prémereux, sigisbée fourbu qu'elle menait à la cravache depuis que M. Molay-Norrois, victime d'une crise d'arthritisme, se trouvait contraint à garder la chambre. Avec sa grâce abondante, elle inspecta les lieux et courut à la fenêtre pour apprécier la vue.

— Des arbres, des arbres de toutes essences. Et Belledonne à l'horizon. C'est merveilleux. Mais comme vous êtes jolie, ma petite! Vous avez raison de vous faire toujours habiller à Paris.

— C'est une robe de l'hiver dernier, expliqua Élisabeth dont la toilette contrastait avec le mesquin mobilier. On me l'a retouchée ici.

Mme Passerat éclata de rire:

— Quelle innocente! on ne raconte pas ces choses-là.

La jeune femme, décidée à opposer de la froideur à toutes les démonstrations, dut pourtant reconnaître l'aisance et le charme de sa visiteuse. Mais celle-ci, ayant épuisé ses sujets ordinaires pour capter une confiance qui se dérobait, donna à entendre, d'un air condescendant, qu'elle était informée du retrait de l'assignation. Décidément l'étude Tabourin n'avait de secrets pour personne.

— Oui, ajouta-t-elle, votre installation ici n'est que provisoire. Vous pensez retourner bientôt à Paris.

— Je ne crois pas, madame, répondit Élisabeth qui s'était redressée devant cette intrusion dans sa vie intime.

— Mais si, mais si! Votre père sera enchanté. Il a tant de jugement, votre père, une si haute expérience! Voyez-vous, mon enfant, il faut aux passions, pour qu'elles durent, un décor brillant, le mouvement et l'éclat d'un salon. Les hommes sont si vaniteux. Votre mari s'est précipité hors du monde : c'est une équipée qui ne durera pas.

— Vous savez mieux que moi si elles durent, madame. Mais vous me permettrez d'être seule juge dans mon cas.

Elle-même fut étonnée d'avoir prononcé cette phrase à double entente qui se terminait par une demi-menace. Mme Passerat, déconcertée, hésitant devant l'allusion, se méfia et songea : « Il n'est pire eau que l'eau qui dort. »

Mmes de Vimelle et Bonnard-Basson, étroitement unies par l'alliance de leurs maris dans les affaires, partagèrent la même voiture pour gagner la lointaine rue Haxo. Moins grandes dames que Mme Passerat, et, partant, plus accessibles aux petites rivalités de province, elles constatèrent avec une satisfaction silencieuse l'état de la maison et le nombre des étages. A peine entrées, elles dressèrent, tout en parlant, l'inventaire des meubles, mais évaluèrent désagréablement la toilette d'Élisabeth qui portait la marque de son origine parisienne et ressortait davantage dans un cadre modeste, constrate qu'elles estimèrent de mauvais goût. Après les complimens d'usage, Mme de Vimelle minauda, tandis que son amie achevait de reprendre le souffle qu'elle avait perdu dans l'escalier.

— Nous avons appris, madame, votre décision nouvelle. C'est parfait. Vous déjouez les manœuvres de l'adversaire.

— Quelles manœuvres? quelle décision? questionna Élisabeth interloquée.

— Grenoble est une petite ville où tout se sait.

— Tout, s'empressa d'appuyer Mme Bonnard-Basson pour bien indiquer qu'elle n'avait rien à cacher.

— Mais quoi?

— Eh bien! trois ans après le jugement, votre mari transformait la séparation en divorce et il épousait sa complice. Vous lui coupez l'herbe sous le pied en renonçant à votre procès.

— Je n'ai jamais pensé à cela.

Et indignée, Élisabeth se demanda de quel droit on pénétrait si insolemment dans les inquiétudes et les incertitudes de son cœur. Elle le donna à entendre, non sans fermeté. Mme de Vimelle se chargea de lui répondre:

— Mon Dieu, madame, un divorce, c'est comme un livre ou comme un crime: ça appartient à l'opinion.

Après le départ de ces dames, Élisabeth, qui s'en était fait des ennemies, les compara à la peu brillante Blanche Vernier qui ne lui avait pas soufflé mot de sa fausse situation, mais qui lui avait offert si spontanément une amitié sûre, loyale et active. Sous la pression des jours, elle voyait peu à peu s'écrouler les façades et apparaître la vérité qui exige, pour être comprise, un lent ou cruel apprentissage.

Elle n'attendait plus personne. Mme de Crozet, dont elle avait invité les enfans, compagnons de Marie-Louise et de Philippe, s'était excusée d'un mot sec où il était facile de déchiffrer un refus d'entrer en relations avec une femme séparée de son mari. Ce premier affront lui fut très sensible. En présageait-il d'autres?

Il était déjà tard lorsqu'elle reçut la visite de sa mère. Elle ne l'avait pas consultée sur l'abandon de ses d s, et en eut des remords. C'est un cas assez fréquent dans l'histoire des familles: la femme, après son mariage, continue de se placer sous la tutelle de ses parens, et en particulier de sa mère, même s'ils ne recherchent pas cette influence. Elle réclame à tout propos leur intervention. Puis, un beau matin, elle s'en affranchit sans se préoccuper de l'étonnement douloureux que ne manque pas de provoquer un changement aussi radical. Élisabeth, après son désespoir d'Uriage, s'était dégagée tardivement. Se sentant mal comprise, se découvrant mal conseillée dans le passé, elle avait sans égards repris sa liberté. Rendue égoïste par le chagrin comme il arrive aux natures faibles, elle ne discernait pas celui des autres. Mme Molay-Norrois avait souffert de la réserve de sa

fille que les circonstances lui rendaient spécialement pénible, mais n'avait su que l'accabler d'obsessions maladroites. Et l'abîme, entre elles, s'était creusé jour à jour. Elles n'échangeaient plus que des propos banals, comme des appels écourtés qu'il faut crier de chaque bord d'un ravin.

Élisabeth s'informa de la santé de son père.

— Il s'ennuie au lit, expliqua sa mère. Il est très impatient. Je lui fais la lecture. Il a tant besoin d'être distrait, il est si peu habitué à souffrir!

— Je vous aiderai à le soigner.

Qu'allaient-elles se dire après cette unique rencontre de leurs préoccupations? Mme Molay-Norrois hésita, puis, timidement, elle murmura en regardant le tapis, afin d'atténuer son audace:

— Alors... tu te résignes... aussi?

Élisabeth, à ce dernier mot qui pouvait être irréfléchi, s'appliquer sans désignation précise à des cas analogues, avoir été prononcé machinalement à cause du silence, fut tout ébranlée et regarda attentivement sa mère. D'un coup, elle releva sur le visage encore jeune et, avant l'automne, doux et souriant, les traces d'affliction qu'elle aurait pu constater depuis quelques mois. Elle ne douta pas, elle ne put pas douter de sa découverte.

— Maman! soupira-t-elle avec tendresse, et elle se jeta dans ses bras.

Les deux femmes se tinrent longtemps embrassées. Le malheur leur restituait l'intimité d'autrefois, du temps où l'une d'elles n'était qu'une petite fille. Sans s'être rien dit, elles s'étaient devinées. Par pudeur filiale, Élisabeth, qui se souvenait de sa rancœur d'Uriage, n'osait interroger sa mère, et se demandait depuis combien de temps celle-ci vivait avec cet horrible secret. Comme nous demeurons étrangers les uns aux autres! Que nous savons peu deviner les pires détresses des êtres qui nous sont le plus chers, et comme il est difficile de voir et de comprendre avec exactitude! Remplir un devoir est plus aisé que de le connaître, et nul ne dirige ou ne perfectionne en lui-même cet art délicat et complexe de la connaissance. La première, Mme Molay-Norrois éprouva la nécessité d'une explication:

— Ma chérie, je te retrouve. Je croyais t'avoir perdue.

— Oh! maman.

— Je ne savais pas pourquoi tu t'éloignais de moi. Mais je m'adressais des reproches.

— Des reproches?

— Oui. Lorsque tu nous es revenue de Paris après la... trahison d'Albert, je n'ai pas admis un instant que votre séparation ne fût inévitable. Je t'ai excitée contre lui au lieu de te calmer. J'avais encore, à mon âge, tant d'illusions sur la vie, sur le bonheur! Maintenant je n'en ai plus, tu comprends. J'avais si peu réfléchi à ces choses! Pardonne-moi mon erreur.

Élisabeth couvrit de baisers les pauvres yeux qui pleuraient. A voix basse elle demanda:

— Il y a longtemps que... vous savez?

— Le dernier jour d'Uriage. Et toi, tu savais donc aussi?

— Oui.

— Tu ne m'as pas avertie, tu t'es retirée de moi.

— Pas de vous, maman, de père. Comment aurais-je parlé?

— C'est juste.

Elle hésita un instant, puis voulut se défendre quand elle n'était pas accusée:

— Il est trop tard. Après trente-trois ans de mariage. A cause de toi, de tes frères, de leur carrière, j'ai les bras liés. Qu'aurais-je fait? Je n'ai rien dit. Il ne s'en est pas aperçu. Il est un peu égoïste. Pourtant, j'ai bien souffert. Et puis, c'est tout un passé qui est empoisonné. Je n'ai plus de souvenirs.

— Chère maman, ne parlez plus. Appuyez-vous sur moi. Restez là comme si j'étais, moi, votre maman.

— Non. Écoute encore. Il faut que tu saches. Il n'a pas tous les torts. Quand il était dans l'armée et qu'on l'a changé de garnison, j'ai insisté pour qu'il donnât sa démission. Il était inoccupé et si séduisant! Moi, je me laissai vivre. J'ai mal agi. Il y a souvent un peu de notre faute dans les malheurs qui nous frappent.

— Oh! vous n'aviez pas mérité cette peine.

— Maintenant, il est malade et la vieillesse est là. C'est triste à penser, mais la vieillesse et la maladie travaillent pour moi. *Elle* vient moins volontiers. Il préfère mes soins. C'est déjà quelque chose.

Elle essaya de sourire sans y réussir tout à fait. Élisabeth continuait de lui tenir les mains, ne se lassait pas de surprendre sur le pauvre visage flétri les signes de détresse qui étaient pour elle de vivans reproches. Malgré son affection, elle avait jugé si défavorablement, depuis quelques mois, sa mère, et celle-ci lui donnait une leçon d'endurance, de silence, d'abnégation, de

résignation. Mais, précisément, elle ne voulait pas se résigner. Quand on lui demanda ce qu'elle pensait faire, elle répondit :

— Je ne sais pas.

— Tu restes sa femme. S'il te revenait, le recevrais-tu ?

— Je ne le crois pas.

— Alors, qu'attends-tu ?

Élisabeth laissa tomber les bras :

— Je ne fais plus de projets. Un jour j'espère, un autre je me révolte, ou je me laisse aller. Je n'ai pas encore choisi ma route.

— Chère petite, pour nous il n'y en a qu'une. Je le vois bien maintenant. Et je t'en ai détournée.

— Oh ! ce n'est pas vous, maman. Mais il y en a une autre qui est celle d'une nouvelle vie sans liens avec le passé. Je n'en veux pas. Pour les femmes comme nous, elle est impraticable.

— Alors ?

— Il doit y en avoir une troisième.

— Laquelle ?

— Je la cherche.

L'hiver se passa pour Élisabeth en des alternatives d'énergie et d'abandon. Sa faiblesse était encore la force d'autres êtres qui se trouvaient dépendre d'elle. Ne devait-elle pas distraire son père, réconforter sa mère, refréner sans la réduire la nature riche et exubérante de Marie-Louise, développer celle, moins active, du petit Philippe ? Tous ces soins l'occupaient, remplissaient ses journées, l'empêchaient de trop sentir sa solitude, mais ne la satisfaisaient pas, et parfois l'accablaient. Il lui arrivait le soir de se coucher dans le désespoir, de se livrer à la douleur plus entièrement que jadis à l'amour, et de retrouver ce désespoir à son réveil. Une visite à Mme Derize qui l'accueillait avec tendresse, qui lui donnait des conseils virils et pratiques et s'efforçait de la tourner vers Dieu, lui rendait un peu de patience. La vieille femme avait découvert un moyen de lui parler d'Albert avantageusement : c'était d'Albert enfant qu'elle lui racontait toute sorte d'épisodes oubliés, afin d'entretenir en elle un souvenir moins amer que ceux qu'elle gardait de lui. Tourmentée quelque après-midi à la promenade par Marie-Louise qui réclamait toujours des récits, Élisabeth se laissa arracher une de ces histoires enfantines, et bientôt elle fut entraînée,

presque malgré elle-même, à parler de leur père à ses enfans.

Un jour, comme elle traversait avec sa fillette la place de la Constitution, elle lui proposa d'entrer au musée.

— Quoi c'est, un musée ?

— Des tableaux qui représentent des figures, ou bien des paysages.

— Oh ! oui, entrons.

Dans la première salle, Marie-Louise alla se poster tout droit devant l'éclatant portrait de Mlle de Barral, que Largillière a peinte riante et fardée, en une opulente toilette rouge aguichante comme une enseigne.

— Regarde, maman, cette jolie dame.

Instantanément, Élisabeth se rappela ses propres réflexions en présence d'Albert comme il lui choisissait, dans ce même musée, les tableaux susceptibles de former son goût. Elle chercha le vieillard de Fragonard qui devait se trouver à côté du Largillière, et le regarda avec attention. Elle n'eut pas de peine à s'intéresser à ce visage crevassé qui résume toute une biographie de paysan laborieux, songeur et vaguement ivrogne. Comme ces œuvres d'art, dont on prétend réserver l'admiration à une élite, étaient, au contraire, facilement accessibles ! Il suffisait de les rapprocher de la vie, de les considérer comme une transposition plus précise, mieux encadrée, de cette vie trop vaste et toujours un peu fuyante. C'étaient là des expressions d'Albert qui soulignaient sa vision. Elle entraîna Marie-Louise vers le vieux portrait :

— Laisse cette figure immobile. Regarde celle-ci. Comme elle est plus parlante ! A Saint-Martin, nous avions un voisin qui lui ressemblait. Il est mort dans un ruisseau, un soir de foire, mais à l'église personne ne chantait mieux que lui. Ce n'était pas un mauvais homme. Il buvait trop. Il a été bien puni.

— Maman, dit la fillette, j'aime quand tu racontes...

Une autre fois, s'étant remise à ses études de piano qui avaient été poussées assez loin, mais d'une façon plutôt mécanique, elle reprenait la sonate de Beethoven qu'on a appelée si justement *l'appassionata* et la vivait si intensément qu'elle en oubliait sa peine, ou plutôt lui donnait son expression pathétique. Après l'allegro tourmenté, mais éclairé par les retours d'une phrase d'amour ardente et triste, et l'andante qui s'élève au-dessus des tempêtes humaines jusqu'à la sérénité, elle commençait la troi-

sième partie qui est coupée d'appels désespérés, quand elle entendit pleurer Marie-Louise, dont elle avait oublié la présence.

— Qu'as-tu, ma chérie?

— Je ne sais pas. Tu joues si triste!

— Je n'aurais pas dû te jouer ça.

— Oh! si, j'aime quand c'est triste.

Elle avait donc su transmettre son émotion et favoriser chez sa fille le développement de cette sensibilité profonde que l'enfant tenait de son père et qui, affermie, lui pourrait être une source de nobles joies et de dignité. Albert, plus tard, s'il la rencontrait, serait obligé de reconnaître que, loin de lui, ses enfans n'avaient pas été diminués. Ce serait la revanche de la femme abandonnée.

Au printemps, Élisabeth, qui surveillait de temps à autre les vitrines des libraires, vit afficher un nouveau livre de son mari, le tome troisième de l'*Histoire du Paysan*. C'était le premier qu'il publiait depuis leur séparation. Jamais elle n'avait désiré si ardemment de lire un livre. Elle passa et repassa devant la boutique, attirée et n'osant pas l'acheter. A Grenoble, elle était trop connue pour que cette acquisition ne fût pas remarquée et ne devînt pas la fable de la ville. Que faire? Sa curiosité était si aiguë qu'elle ne lui laissait pas de répit. Elle découvrit dans le voisinage de sa maison, rue de Strasbourg, un petit libraire, à la devanture minable, qui, certainement, devait ignorer son nom. Elle se glissa dans le magasin à la tombée de la nuit :

— Le dernier volume de l'*Histoire du Paysan* par Albert Derize, s'il vous plaît.

— Albert Derize? connais pas.

Elle qui avait prononcé avec effort ces syllabes s'irrita de les entendre dédaigner. Elle sortit sans remercier, et gagna directement la principale librairie de la ville, sur la place Victor-Hugo, où elle acheta sans dissimulation le volume qu'elle convoitait. Comme elle emportait sa proie d'un pas hâtif, elle croisa le conseiller Prémereux qui, toujours galant auprès des dames, l'aborda. Après les complimens d'usage, il désigna le paquet :

— Je gage que c'est un roman.

— Oui, c'est un roman.

— Mais non, ce n'est pas le format.

Elle rougit et, ne trouvant aucun mensonge, elle détourna la

conversation. Dès qu'elle put se libérer, elle courut chez elle se cacher. Jamais elle n'apporta tant d'avidité à une lecture. Dérangée par les questions de ses enfans, elle attendit la veillée pour s'y livrer toute.

C'était, comme les précédens, un livre très documenté, mais si bien construit qu'il s'étayait et montait comme un monument à mesure qu'on tournait les pages, et, de plus, chaud de lumière et chargé d'expérience, semblable à ces pierres du passé dont la patine, caressée de tant de soleils et éprouvée par tant d'orages, porte le témoignage d'un élan humain. Cette couleur et cette clarté, par quoi se manifestait habituellement la personnalité d'Albert, pour les avoir reconnues dans sa fièvre avec une sensibilité nouvelle, Élisabeth s'imagina qu'elles ornaient spécialement ce dernier ouvrage. Elle en voulut faire hommage à une inspiratrice abhorrée et se jeta ainsi dans la pire détresse. Haletante, oppressée, torturée par sa lecture et incapable de s'en détacher, elle parvint, au milieu de la nuit, à la dernière partie qui se rapportait aux mœurs du Pays basque et les citait comme la plus forte consolidation d'une race par le maintien du domaine rural et de l'esprit de famille. L'auteur notait ses propres observations sur la puissance de l'héritage, sur la force active de la tradition. Après Le Play, après Cheysson, il reprenait l'histoire de la famille Melouga, et passant en Espagne, il citait d'autres exemples du respect de la terre uni au respect du chef de famille. Le livre s'achevait dans une sorte d'hymne en l'honneur de la race et du sol.

Sans doute de telles conclusions ne manquaient pas d'ironie. Celui qui les transcrivait avec tant d'ampleur et sur un rythme grave, précis et éloquent, par quoi était-il qualifié pour les imposer? Il montrait l'importance de la cohésion dans la famille, de la fixité dans l'héritage, de l'indissolubilité dans le mariage, et lui-même, volontairement en marge de la société, avait quitté sa femme et ses enfans et visitait les pays basques, pour y cueillir cette gerbe de réflexions, en compagnie de sa maîtresse. Pour un lecteur informé, le spectacle devait être divertissant. Tant de réguliers, il est vrai, écrivent des livres anarchistes, qu'il faut bien, par contraste, s'attendre à recevoir des leçons d'ordre de la part de ces irréguliers dont la faiblesse dans la vie privée n'a atteint que le cœur ou les sens sans corrompre le cerveau. Il est si aisé, si tentant, si flatteur d'ériger ses passions

en dogmes, de transformer ses infortunes particulières en calamités publiques, de généraliser ses erreurs, que la résistance à sa propre expérience, dont on demeure assez clairvoyant pour distinguer le manque de solidité, implique à elle seule une rare force de la pensée.

Élisabeth, lorsqu'elle ferma le volume, n'avait même pas été effleurée par l'ironie de ce contraste. Mais, à constater qu'Albert n'avait pas varié dans ses analyses sociales et restait inébranlablement fidèle, avec plus de chaleur, mais aussi une trépidation plus fébrile qu'elle ne distingua pas, au plan primitif dont elle se souvenait de l'avoir entendu indiquer les bases, il lui sembla qu'à défaut du cœur perdu, un lien cérébral le rattachait encore aux abandonnés, et qu'elle était un peu moins trahie.

XIII. — LA VIE NOUVELLE

A la fin de mai, Élisabeth quitta Grenoble pour s'installer dans la vieille maison de Saint-Martin. La santé de sa fille, un peu anémiée et nerveuse, nécessitait un changement d'air, et le médecin conseillait la montagne. Elle proposa à ses parens, non sans une arrière-pensée secrète, d'accepter son hospitalité. M. Molay-Norrois résista à ses sollicitations.

— Nous irons à Uriage pendant les grandes chaleurs, c'est entendu. Mais en plein hiver !

— En plein hiver, père ? C'est le printemps, et demain ce sera l'été.

— Enfin, ne compte pas sur moi.

Comme il n'appréciait la campagne qu'en y transportant les mœurs de la ville, et avec beaucoup de société, il attendrait que les hôtels de la petite station balnéaire fussent remplis. Après cet échec, Élisabeth pria Mme Derize de l'accompagner.

— C'est vous, lui dit-elle, qui nous recevrez. J'avais résolu de ne plus rien accepter d'Albert, et la propriété de Saint-Martin lui appartient. La maladie de Marie-Louise m'oblige à moins d'intransigeance. Quand vous serez là-haut avec nous, je n'aurai pas ces scrupules.

— Pourquoi les avoir ? Albert n'a qu'un foyer, le vôtre. Il vous doit son assistance.

— Je la refuse. Ne me comprenez-vous pas ?

— Non, un père a la charge de ses enfans. Cette séparation

me cause tant de mal! Autant qu'à vous. Il ne le sait peut-être pas assez.

— Ne lui parlez jamais de moi.

— De quoi lui parlerai-je, sinon de son devoir? Jusqu'à ma mort, s'il s'obstine dans sa mauvaise passion, il entendra ma plainte.

— Et que vous répond-il?

— Jamais rien sur ce sujet.

— Vous voyez bien.

— Nous ne connaissons pas sa pensée. Les orgueilleux ne la livrent pas volontiers, et sa faute doit élargir son orgueil. Quand nous sommes hors de la vérité, notre esprit de révolte s'alimente naturellement de notre erreur. Mais rassurez-vous, Élisabeth. Quand il est question, dans mes lettres, de vous et des enfans, je sais ménager votre fierté. Je désire seulement entretenir son souvenir, son remords.

— Oh! son remords?

— Il dort peut-être, mais il s'éveillera. Chacun de nous a son heure, et surtout quand nous ajoutons aux maux de la vie, déjà bien suffisans, ceux que nous créons nous-mêmes.

Elle ajouta, plus mélancoliquement:

— Je sens l'âge. Tous les jours je demande à Dieu la grâce de vous voir réconciliés avant de mourir.

Et comme si elle suivait pour elle seule le fil de ses réflexions:

— Cela les rapprocherait peut-être.

— Quoi donc, ma mère? interrogea Élisabeth.

Mme Derize la regarda comme si elle revenait de loin et, après un silence, dit en souriant:

— Oh! rien, ma chère fille. On a quelquefois des idées étranges...

A Saint-Martin-d'Uriage, l'existence de ces dames fut toute simple et monotone. Le soin des enfans, quelques lectures, des promenades, et le soir, un peu de musique ou de longues conversations occupaient leurs journées qui commençaient de bonne heure et ne se prolongeaient pas bien tard. Souvent Mme Derize suivait l'allée des platanes qui aboutissait à la chapelle. Comme Élisabeth ne l'y accompagnait pas, elle choisissait de préférence le temps que celle-ci employait à conduire au grand air Marie-Louise et Philippe dans les bois ou les prés des environs. Ses jambes rencontraient vite la fatigue que son esprit, resté actif

et même ardent jusque dans la vieillesse, ne connaissait pas.

Élisabeth, se rappelant que dans ses cahiers Albert vantait les bénéfices de la fatigue physique, s'imposait chaque jour une marche plus longue. Au commencement, elle encourut les sarcasmes de Marie-Louise qui détalait comme un lièvre par les chemins et reprochait à sa mère et à Philippe leurs lenteurs. Peu à peu, mieux entraînée, elle couvrit des distances estimables, et se trouva prendre un plaisir nouveau à cet exercice que jadis elle avait dédaigné. Sur les pentes de Chamrousse, — aussi loin de la maison que le permettaient les petites jambes de son fils, — elle regarda avec surprise, comme si elle les découvrait, les hautes voûtes que forment les sapins aux fûts droits, pareils à des colonnes de cathédrale. Elle en fut impressionnée religieusement. La nature cessait d'être pour elle, comme à l'automne précédent, une compagne de douleur.

Presque chaque soir, du balcon de la route, elle s'intéressait à la dégradation de la lumière. Les troupeaux et leurs pâtres qui se pressaient autour de l'abreuvoir lui communiquaient ce sentiment de paix que la campagne répand à la chute du jour comme un parfum.

Marie-Louise finit par convenir que sa maman marchait presque aussi bien qu'elle.

— Mais courir, tu ne saurais pas.

— Essayons.

La jeune femme ramassa ses jupes, et essaya. Ses enfans qui ne l'avaient jamais vue ainsi lancée en poussèrent des cris de joie et en oublièrent de concourir. Cette nouvelle supériorité conquit leur enthousiasme.

— Décidément, conclut la fillette, il ne te reste plus que le ravin.

— Quel ravin ?

— Le ravin de papa.

C'était un endroit mystérieux et sauvage qu'elle-même n'aurait pas su retrouver, où son père l'avait conduite une fois et d'où ils avaient eu de la peine à sortir à cause des branches enchevêtrées, des épines et des cailloux. Elle en gardait un souvenir héroïque dont elle se servait pour éblouir son entourage dans les occasions exceptionnelles.

La mère d'Albert, mise au courant de ces exploits, raconta les prouesses de son fils qui, dans sa première jeunesse, avait

aimé la montagne pour la qualité de son air, pour ses spectacles de domination, et surtout pour ses dangers. Élisabeth, après l'enfance, apprenait peu à peu l'adolescence de son mari dont elle n'avait jamais été curieuse. Elle dut, en outre, faire droit aux exigences des petits qui réclamaient des récits d'aventures. Et la voilà explorant, de nouveau, mais avec plus de méthode et de volonté de réussir, tantôt agenouillée sur le plancher, tantôt hissée sur une échelle, les rayons de bibliothèque qui garnissaient du haut en bas toute une pièce de la maison où, jadis, elle ne pénétrait guère. Elle en tira, après bien des recherches, un volume de contes du Dauphiné et commença par trébucher dans ses récits : puis, avec l'expérience, apprit à ménager, à suspendre ses effets, et à modifier les dénouemens d'une façon optimiste pour ne pas contrister Marie-Louise trop attachée aux personnages de ces fictions, tandis que Philippe prenait plus philosophiquement son parti des catastrophes. Le diable qui construisit un mur d'enceinte autour du parc de Vizille et qui fut la dupe du maréchal de Lesdiguières, la fée Mélusine dont les grottes de Sassenage sont le domaine et dont la fille, de sirène qu'elle était, devint femme par amour, captivèrent spécialement l'imagination des enfans, parce qu'ils avaient, l'année précédente, visité les lieux mêmes de ces enchantemens dans l'automobile des Passerat, ce qui, pour eux, suffisait à donner à la légende un air de réalité.

— A Sassenage, maman, expliqua Marie-Louise, nous n'avons pas vu Mélusine.

— Elle n'y est plus maintenant.

— Où est-elle ?

— Très loin, dans la mer.

La fillette demeura songeuse, puis conclut :

— On aurait pu me raconter son histoire pendant qu'on était dans la grotte. C'est bête de se promener dans une grotte sans rien dire de la fée.

Élisabeth reporta naturellement sa pensée vers Albert que cette réflexion eût amusé. C'était la critique ingénue, combien flatteuse pour un historien, de tant de voyageurs qui parcouren la terre sans rien voir que des apparences, sans rien connaître que des formes plus ou moins pittoresques. Quant à Philippe, il préférait le diable qui bâtit des murailles en une nuit et qu'on paie en monnaie de singe.

Une fois la bibliothèque rouverte, la jeune femme prit l'habitude d'y pratiquer des fouilles. Après avoir servi ses enfans, elle s'occupa d'elle-même. Elle relut certains ouvrages de son mari qu'elle avait parcourus hâtivement autrefois, par devoir, et y trouva son plaisir. Puis elle s'attacha de préférence aux biographies, aux mémoires qui, par leur contact immédiat avec la vie, convenaient davantage à sa nature plus réaliste qu'imaginative. Peu à peu, sans même se rendre compte du lent travail qui s'accomplissait en elle, elle comprenait mieux quelle empreinte humaine portent nos pays de vieille civilisation, et l'importance du passé, des grands hommes, des monumens et des œuvres d'art. Par un étrange retour, elle se trouvait prendre les goûts de son mari quand elle était séparée de lui, pour toujours sans doute. L'influence d'activité intellectuelle qu'il n'avait pas exercée sur elle en huit années de mariage, il l'exerçait à distance et n'en saurait jamais rien.

Mieux armée pour la conversation, ayant pratiqué pour sa pensée intérieure de nouvelles ouvertures sur le monde, il lui arriva le soir de laisser passer l'heure habituelle de son coucher en causant avec sa belle-mère dont elle connut enfin l'esprit élevé, sur des sujets qui, jadis, ne l'auraient pas retenue un seul instant. Puis, en regardant l'horloge, l'une d'elles remarquait :

— Comme il est tard !

Et Élisabeth, fatiguée, s'endormait très vite, au lieu de poursuivre plus librement et plus douloureusement sa peine dans l'obscurité de la nuit, comme elle en avait contracté longtemps la dangereuse habitude.

Parmi les élémens d'instruction que toutes deux, s'aidant l'une l'autre, donnaient aux enfans, elle s'était réservé la musique dont elle s'efforçait de leur inspirer le goût en leur chantant des airs populaires, faciles à retenir, qu'elle leur faisait répéter. La maison, certains jours, était pleine de chansons et les enfans du village s'arrêtaient devant la grille pour écouter. Le petit Philippe lançait à travers les notes sa grosse voix de carillon comme une boule dans un jeu de quilles; elles tombaient avec un grand fracas. Sa sœur se fâchait, et les disputes finissaient par des rires.

Cette gaieté parut une indication à un vieux paysan, Claude Terraz, qui passait avec son char sur le chemin et qui, apercevant, de l'autre côté de la palissade de fer, Mme Derize mère

occupée au jardin, s'autorisa d'anciennes relations de voisinage pour lui demander :

— Eh bien! dame, M. Albert est revenu?

Elle répondit bravement :

— Pas encore, Claude.

— Mais il va revenir?

— Bientôt, mon ami. Nous l'attendons.

— Ah! tant mieux. Il faut un homme dans une maison. Un homme pour la bêche, une femme pour la soupe, et tous deux pour nourrir les mioches.

Et sur cette constatation il poussa son attelage de bœufs et reprit sa route.

Ces jours-là, c'étaient les bons jours. Il y en avait aussi de mauvais. Élisabeth, plus affinée et sensible, était devenue aisément susceptible, irritable, et de petites causes tirait de profonds chagrins, ou bien elle retombait dans son ancienne mollesse. Elle connaissait les révoltes qui nous brisent en nous heurtant vainement contre l'indifférence du sort, et ces désespoirs où l'on jette son cœur à l'abîme. A ces heures-là, elle eût souhaité d'apprendre la mort d'Albert, pour ne plus tant souffrir de jalousie. Avec un tact discret, sans paroles, sans allusions, semblable à ces gardes-malades qu'on n'entend pas dans une chambre et qui pourtant ne chôment jamais, Mme Derize pansait ses blessures.

Les chaleurs de juillet restituèrent à la petite station d'Uriage son mouvement mondain. Mais les Molay-Norrois cessèrent de lui imprimer une direction. Tandis qu'ils se réinstallaient aux Mélèzes, sur la pente qui conduit au château de Saint-Ferriol, les Passerat changeaient de villa et en louaient une dans le bas du vallon, du côté de Vaulnaveys. On continuait de se voir, de se recevoir, mais un peu moins fréquemment. Par les Vimelle, les Passerat nouaient des relations aristocratiques. M. Molay-Norrois, astreint à un régime sévère depuis son dernier accès de goutte, était forcé de convenir qu'il ne se portait bien que chez lui, et en savait gré à sa femme. Le souci de la santé avait remplacé dans son cœur toute autre préoccupation. Il se soignait avec la sollicitude et l'art raffiné que, jadis, il employait à plaire, et il s'offrait à lui-même des consultations et des drogues comme autrefois de secrets plaisirs amoureux. Sans doute il n'avait pas renoncé au monde, mais il le subordonnait à son état et n'en usait qu'avec modération. Lui qui pas-

sait des heures à sa toilette et lançait des modes, trouvait un charme de petite débauche intime à se mettre en pantoufles et à fumer une pipe après dîner, en constatant avec satisfaction que la digestion s'opérait sans difficulté. Mme Molay-Norrois, tout en surveillant elle-même, nouveau travail, ses potages et ses purées, se reprenait à l'espérance et ne souhaitait pas une guérison trop prompte, ni trop radicale. Leurs deux fils, Olivier et Victor, venus successivement en congé, témoignaient à Élisabeth une affection protectrice qui lui pesait un peu. Mais ils ne lui sacrifiaient aucun plaisir, et ni l'un ni l'autre n'avait songé à restreindre son train de vie, ce qui eût peut-être permis à leurs parens d'achever un règlement dotal que la jeune femme, réduite volontairement à ses seules ressources, n'avait pourtant jamais réclamé.

Les parties d'automobiles recommencèrent. On y convia les Derize. Élisabeth, ne voulant pas donner à ses enfans des habitudes de luxe, refusa d'y prendre part, en invoquant les recommandations du médecin qui préconisait la marche à pied. Comme elle descendait assez souvent de Saint-Martin pour rendre visite à son père et à sa mère, elle rencontra un jour, sur le chemin ombragé de châtaigniers, les deux jeunes gens qui, l'année précédente, l'ayant reconnue, l'avaient louée entre eux ostensiblement. Vêtue d'une robe de flanelle blanche, qui, de son tissu lâche, flattait sa jeunesse, elle tenait Philippe par la main, et Marie-Louise qui avait aperçu des airelles dans la mousse avait gravi le talus à quelques pas en arrière. Ils la dévisagèrent avec ce sans-gêne où nos mœurs ont cessé de voir une preuve de mauvaise éducation. Contre son gré, le sang lui monta au visage. Elle voulut hâter le pas et maladroitement se retourna pour appeler sa fille. Ils s'étaient retournés aussi et ralentissaient le pas. Marie-Louise la rejoignit au grand trot, et ce fut pour lui annoncer :

— Tu sais, maman, tu es plus belle que l'an dernier.

— Petite sotte, au lieu de raconter des bêtises, tu ferais mieux, une autre fois, de ne pas me quitter.

Mais l'enfant avait son idée qu'elle prétendait suivre.

— Ce n'est pas une bêtise. Puisque c'est ces messieurs là-bas qui le disaient.

— Pourquoi les as-tu écoutés?

— Parce qu'ils parlaient de toi.

— Ce n'est pas une raison.

La petite ne se laissa pas arrêter :

— Il y en avait un noir et un jaune. Le noir a dit comme ça : « Elle a perdu ; elle est plus maigre. » Qu'est-ce que tu as perdu? Et le jaune a répondu : « Elle est plus belle. »

— Tais-toi, je n'aime pas les enfans qui écoutent les conversations des passans.

Il y avait plus de seize mois qu'elle vivait séparée de son mari. Elle avait en effet beaucoup changé, et ne s'en rendait pas compte elle-même, sauf aux modifications qu'avaient dû subir les anciennes toilettes dont elle avait voulu tirer parti encore, par mesure d'économie. Amincie, amaigrie, elle paraissait étirée comme ces tiges qui, par leur élancement, donnent plus de grâce à la fleur. Les jambes, un peu longues par rapport au buste, avaient pris, avec l'habitude de la marche, une aisance plus libre, une allure moins automatique. Le cou allongé et très blanc, qu'elle laissait ordinairement dégagé, portait mieux la tête. On eût dit qu'elle avait laissé tomber comme un vêtement ce léger embonpoint qui alourdissait et amollissait son corps. Les amis des Molay-Norrois, pour la plupart, le regrettaient, estimant qu'elle dépérissait et que c'était bien fâcheux pour une aussi jolie femme. Le grand air et sa santé naturelle la défendaient heureusement contre le lent travail de la peine morale qui la minait. Mais ils n'avaient pu empêcher celle-ci de ciseler son visage en pleine jeunesse. De chaque côté de la petite bouche, deux plis s'étaient creusés. L'ovale s'était amenuisé. Entre les sourcils se marquait une petite ride. Les yeux noirs, surtout, agrandis par le cerne bleuâtre qui les entourait, reflétaient une vie plus profonde. Tantôt langoureuse, tantôt ardente, leur expression, pour qui savait regarder, livrait toujours un peu d'effroi et de nostalgie, comme ce regard tendre des biches apprivoisées qui, en vous mangeant dans la main, ont peur d'être maltraitées et se souviennent des libres forêts natales. Les jeux du sang sur sa joue étaient aussi plus rapides : il affluait et se retirait presque dans le même instant. Enfin, la voix même avait pris des inflexions plus graves, s'était comme abaissée d'un ton. Ainsi transformée, avec ses robes lâches et ses grands chapeaux d'été, elle ressemblait de plus en plus à ces portraits anglais qui donnent aux femmes tant de charme et de dignité ensemble. Mais c'eût été un de ces portraits à qui l'on revient rendre

visite, parce qu'on n'est pas assuré d'avoir épuisé en une fois le sens de leur beauté.

La paix nouvelle qu'elle trouvait aux Mélèzes la réjouissait pour sa mère. Mais elle entendait sans plaisir l'écho des potins qui circulaient dans Uriage comme dans toutes les villes d'eaux. Que lui importait d'apprendre que Mme de Vimelle ne pouvait plus sérieusement ignorer la liaison de son mari, ou que Mme Passerat avait promu le conseiller Prémereux au grade d'intendant de ses cuisines? Un jour on lui annonça le futur mariage de Philippe Lagier installé depuis peu à l'hôtel du Parc.

— Avec qui? s'informa-t-elle, intéressée.

— Avec Mlle Berthe Rivière.

Elle se souvint de la jeune fille qui jouait au tennis avec des mouvemens dont elle dédiait aux spectateurs l'harmonie. Avant de remonter à Saint-Martin, elle fit un crochet pour aller jusqu'au jeu. Mlle Rivière lançait la balle en se gargarisant de rires qui chantaient le plaisir de vivre, tandis que son partenaire, Philippe Lagier, travesti en cavalier servant, la mangeait des yeux sans respect.

— A vous! lui cria-t-on.

Mais il manqua la balle. Et la jeune fille, assurée de son pouvoir, consentit sans murmurer à perdre la partie.

« Déjà! » pensait Élisabeth en suivant le chemin de châtaigniers qui la ramenait à sa solitude.

Comme on était vite oubliée! Quel mensonge, les aveux d'amour! Il suffisait d'un sourire découvrant des dents luisantes, d'une peau fraîche, d'un mouvement de hanche pour substituer un désir nouveau au sentiment le plus exalté. Mais peut-être n'était-elle pas de celles qui inspirent les passions durables. Peut-être ne laissait-elle qu'une impression passagère, bientôt disparue, comme elle l'avait entendu dire quelquefois de certaines femmes aux purs traits immobiles. Elle ajouta cette petite blessure d'amour-propre à celle dont elle souffrait et qui ne se refermait pas.

A quelques jours de là, priée à dîner aux Mélèzes avec quelques personnes, elle se trouva placée, à l'une des extrémités de la table arrondie, à côté de Philippe Lagier qui lui-même avait pour voisine Mlle Rivière. Fit-elle quelques frais? L'avocat se tourna vers elle, et déploya, pour retenir son attention,

toutes les ressources d'un esprit qui était dressé à plaire. Il s'entendait merveilleusement à ces agrémens de conversation qui jettent sur tous les sujets de la couleur et du pittoresque, et qui semblent sous-entendre une flatteuse sympathie. L'éclat des lumières, les toilettes claires, les épaules nues, l'air chaud, salubre pourtant, qui entrait par la baie ouverte, composaient un de ces ensembles où la vie se dilate dans une atmosphère de joie. Elle écoutait Philippe dont les traits intelligens ne manquaient de séduction qu'au repos. Elle ne songeait plus, auprès de lui, à la scène qui les avait séparés. Bercée, oubliant sa peine, heureuse, elle goûtait son succès. Tout à coup, relevant la tête, elle surprit, fixé sur elle, le regard de Mlle Rivière qu'elle pouvait apercevoir à cause de la forme de la table. C'était un regard de détresse, chargé, non pas de haine, mais de désespoir et d'admiration. Il signifiait si clairement : « Vous êtes trop belle, je sais bien que je ne puis pas lutter contre vous, ayez pitié ! » qu'elle en fut bouleversée, à cause du retour qu'elle fit sur elle-même. Ainsi, pendant quelques momens, elle avait pleinement joui de son pouvoir sur un homme dont elle avait cherché, par amour-propre, à renouveler la passion éteinte, ou décroissante, et, en même temps, elle s'était sentie asservie à la conversation de cet homme dont elle pouvait encore redouter la signification indirecte. Par surcroît, elle avait risqué sans scrupules de briser un autre cœur. Elle eut honte de sa vanité, et surtout peur de sa faiblesse qu'elle se reprochait comme une trahison. Se détournant de Philippe, elle l'abandonna à Mlle Rivière, mais il avait perdu sa verve. A la fin de la soirée, elle refusa son offre de la reconduire à Saint-Martin. Sur le chemin, quand elle passa la nuit près de l'emplacement où l'année précédente elle s'était révoltée si violemment, sa nouvelle conduite lui parut incompréhensible, et l'humiliation qu'elle subit dans sa propre estime lui communiqua tout à la fois plus d'indulgence pour les fautes des autres et la résolution d'une surveillance plus attentive.

XIV. — UN REVENANT

Les premières pluies d'automne dispersèrent les baigneurs d'Uriage. M. Molay-Norrois n'avait pas attendu la fin de septembre pour plier bagages et décamper.

— Ne sentez-vous pas l'humidité, mon amie? disait-il vingt fois par jour à sa femme, même quand le temps était sec, quoique moins chaud. Elle s'entasse dans ce vallon étroit. Regagnons la ville où nous pourrons nous calfeutrer.

Après quelque résistance, Mme Molay-Norrois céda. Sans doute elle tenait au voisinage de sa fille et de ses petits-enfans, mais plus encore au contentement de son malade. Bientôt Élisabeth, à Saint-Martin, retrouva l'isolement où elle s'était complu l'année précédente. Mme Derize mère, un peu rhumatisante et ne voulant pas risquer de devenir une charge pour sa belle-fille dans ce village sans ressources, était redescendue à Grenoble au début d'octobre.

— Rejoignez-moi vite, avait-elle recommandé en partant. La solitude, à votre âge, n'est pas bonne conseillère.

Mais les bambins se portaient à merveille, et Élisabeth se laissait aller à cet engourdissement que les derniers soleils d'automne et la traîtresse douceur de la nature lui apportaient. Cette saison, la vue des bois plus profonds, un sentiment plus passionné que son cœur éprouvait la remplissaient d'une amertume qui la contentait. Elle eut conscience de sa faiblesse, s'en effraya et s'efforça de la combattre. Pour ne pas reprendre si tôt le servage de la ville, elle invita Blanche Vernier à passer une semaine ou deux à Saint-Martin-d'Uriage avec ses enfans. Ceux-ci, qui étaient au nombre de quatre, se mirent sans retard sous le joug de Marie-Louise et de Philippe qui les dépassaient en finesse et ingéniosité. Élisabeth se divertit quelques jours de la joie simple qu'éprouvait son amie à suivre les travaux des champs dont elle était fort ignorante, et à fouler des sentiers perdus, à quoi son habitude presque exclusive des villes lui faisait découvrir un charme exagéré. Puis elle se lassa de ses exclamations, de ses exubérances, de sa gentillesse même qui était un peu vulgaire. Elle s'en lassa, parce que, désemparée et délaissée, elle était plus sensible et plus susceptible dans cette saison qui alourdit les détresses. De plus en plus, il lui arriva de laisser Blanche emmener sur les routes la ribambelle des enfans, et de demeurer seule à transposer sa tristesse dans la musique qu'elle interprétait, à commencer sans les achever des livres dont elle savait la contagieuse mélancolie, et plus inutilement encore, à songer sans but, sans espoir, sans limites, rien que pour le plaisir de se faire le plus de mal possible. En

sortant de cet état de langueur, elle s'avouait à elle-même qu'il ne fallait plus s'éterniser à la campagne.

Un jour qu'elle avait ainsi gardé la maison, elle comprit, à la rentrée des enfans et à la figure de Blanche Vernier, qu'il s'était passé quelque chose pendant la promenade. Marie-Louise, un peu troublée, affichait un air mystérieux et circonspect qui ne pouvait échapper à personne, tandis que le gros Philippe se gonflait de son importance jusqu'à en éclater. Les autres voulurent expliquer qu'on avait rencontré un monsieur, — phénomène remarquable à Saint-Martin-d'Uriage, en cette saison; — mais la fillette les interrompit brusquement, d'une voix autoritaire :

— D'abord, taisez-vous.

Au-dessus des têtes rassemblées des mioches, Blanche se livrait à d'actifs signaux dont on ne pouvait rien augurer.

— Allez goûter à la salle à manger, commanda Élisabeth impatientée, et le salon évacué, elle interrogea son amie : — Que s'est-il passé? Rien de grave?

— Voici. Nous descendions vers le château de Saint-Ferriol, quand nous avons croisé sur le chemin un monsieur...

— Qui?

— Attends... un monsieur que je ne connaissais pas.

Élisabeth, nerveuse, précipitait les questions :

— Comment était-il?

— Tu sais, moi, les hommes, je ne les distingue pas très bien les uns des autres. Il m'a paru qu'il était grand, plutôt maigre, les traits accentués, un air militaire. Est-ce ça?

— Continue.

— Il nous a dévisagés au passage, puis brusquement, après que nous nous étions éloignés de quelques pas, il s'est retourné et il a appelé : « Marie-Louise. » Ta fille a levé la tête, puis elle a couru à lui.

— Il ne fallait pas la laisser parler à un inconnu.

— Tu as bien compris que ce n'était pas un inconnu. Moi, je ne l'avais pas compris, naturellement, et j'ai crié et je me suis arrêtée. Mais la petite ne prêtait pas d'attention à mes discours. Elle faisait signe à son frère de la rejoindre. Alors je me suis avancée, non sans mérite, car tu sais ma timidité, pour intervenir plus directement. « Ces enfans sont confiés à ma garde, monsieur. — Je vous les rends, madame, m'a-t-il répondu en

me saluant avec beaucoup de politesse. Je suis de leur parenté et je me suis permis de les accoster. » Il était très ému. Il tenait Marie-Louise et Philippe par les mains. Je crois même qu'il avait des larmes dans les yeux.

— Tu n'es pas sûre ?

— Je suis un peu myope, et j'ai toujours peur d'être indiscrète en regardant. Alors il a embrassé les petits passionnément, presque avec fureur. J'avais pitié, j'aurais pleuré aussi, je pleure si vite. « Venez avec nous, lui a dit Marie-Louise. — Je ne puis pas. — Maman ne vous a pas vu, elle. — Je suis obligé de partir. — Déjà ? ce n'est pas une visite. Vous reviendrez ? — Oui. » Il s'est écarté rapidement. Je le croyais disparu derrière les châtaigniers, mais en me retournant, je l'ai vu qui nous suivait des yeux,

— C'est tout ?

— Oui, c'est tout.

— Je t'avais confié mes enfans. Tu n'aurais pas dû les abandonner.

— Les abandonner ?

— Oui, ne fût-ce qu'une minute.

Le reproche était manifestement injuste. A défaut de clairvoyance, Blanche Vernier possédait cet instinct du cœur qui pénètre la cause obscure de nos actes ou de nos sentimens. Devinant l'émotion de son amie, elle supporta sans se défendre cette accusation absurde. Élisabeth, à la pensée qu'elle aurait pu rencontrer son mari, tremblait de tous ses membres, ne sachant plus dans son désarroi si elle regrettait ou redoutait cette rencontre.

— Écoute, dit-elle sur un ton plus radouci. Va rejoindre les enfans, et envoie-moi Marie-Louise.

Quelques instans plus tard, la petite entrait, non pas le nez en l'air et le visage lumineux, avec ce pas de danse qu'elle adoptait volontiers dans la maison et qui secouait ses boucles blondes, mais la démarche contrainte et les yeux baissés. Trop jalousement sa mère l'attira vers elle et lui tint les bras :

— Regarde-moi.

Comme l'enfant hésitait, gênée, tout de suite Élisabeth énervée se fâcha :

— Mais regarde-moi donc. Qui as-tu rencontré sur la route ?

Marie-Louise, qui ne savait guère mentir, répliqua pourtant :

— Personne.

— Personne? Comment peux-tu tromper ta mère? C'est mal. C'est bien mal.

La petite, qui tenait bravement son rôle contre un ton de menace, l'abandonna devant cette explosion de tristesse. Et puis, c'était une grande nouvelle à annoncer :

— Eh bien! oui, nous avons rencontré papa.

— A ton retour, pourquoi ne me l'as-tu pas dit?

— Je ne sais pas, maman.

— Est-ce qu'il t'avait recommandé le silence?

— Oh! non.

— On ne doit pas avoir de secrets pour sa mère.

L'enfant se mit à pleurer et il fallut la consoler. Ce silence qu'elle avait gardé, qu'elle ne pouvait pas expliquer, c'était la mystérieuse intuition du divorce de ses parens qu'elle devait aimer séparément, en cachette l'un de l'autre, par crainte de les peiner. Avoir ensemble un père et une mère, comme c'était l'habitude de ses petits camarades, il n'y fallait pas songer. Et tous les deux, pourtant, vivaient. Les doutes qu'elle avait conçus quelquefois sur l'existence de ce père qu'elle ne voyait jamais, et dont elle avait même entendu raconter qu'il était mort pour elle, la rencontre de l'après-midi les avait dissipés. Mais ces complications la mettaient dans un état d'inquiétude qui fatiguait son âge. Élisabeth, plus tendrement cette fois, continua son interrogatoire :

— Tu l'as reconnu tout de suite?

— Je ne l'avais pas regardé quand il a passé à côté de nous. Mais après, il m'a appelée...

— Il t'a appelée?

— Oui. Alors je l'ai bien reconnu.

— Raconte-moi, ma chérie.

— Il a appelé : « Marie-Louise. » J'ai levé la tête, et j'ai couru. Quand j'ai été tout près de lui, j'ai crié : « Papa! » Il m'a embrassée, tellement fort que ça m'étouffait. Et il me mouillait les joues parce qu'il pleurait. Pourquoi, maman?

— Il était ému de te revoir après si longtemps.

Marie-Louise parut réfléchir :

— Pourquoi n'est-il pas revenu plus tôt? Il m'a demandé : « Et Philippe? » Alors j'ai crié : « Philippe! » Philippe est arrivé, mais il a dit : « Qui est-ce? » J'ai dit : « C'est papa. » Alors Mme Blanche est arrivée aussi. Ils se sont disputés.

— Disputés ?

— Pas disputés, non, mais enfin ils se sont regardés de travers. Alors papa est parti.

Élisabeth surmonta ses hésitations et demanda encore :

— Il ne t'a chargée d'aucune parole pour moi?

— Je lui ai dit : « Venez voir maman. »

— Ah ! et qu'a-t-il répondu ?

— Il n'a pas répondu, il a dit : « Je reviendrai. »

— C'est tout ?

— Oui. Pourquoi pleures-tu, maman?

— Je ne pleure pas.

Elle serra passionnément sa fille sur son cœur et couvrit de baisers ce visage qu'Albert avait embrassé. Dans un impérieux désir d'affection, elle murmura à l'oreille de l'enfant :

— M'aimes-tu ?

— Oh ! maman chérie.

— Et ton père?

— Papa aussi, mais pas autant que toi.

— Pourquoi ?

— Il n'est jamais là. Tu sais, il a l'air triste.

— Vraiment, il a l'air triste ? Tu es bien sûre ?

— Oui, ça te fait plaisir ?

— Oh ! mignonne.

— Il a promis qu'il reviendrait. Tu veux bien qu'il revienne?

— A cause de toi, à cause de Philippe, oui, peut-être. Un jour, dans longtemps.

— Non, tout de suite.

Peu à peu raffermie, Élisabeth envoya Marie-Louise, déjà trop impressionnable, rejoindre ses compagnons de jeux. Elle-même, ne pouvant retrouver entièrement le calme, allait et venait dans la maison. Enfin elle se glissa sur le pas de la porte. De là, droite, immobile, prête à rentrer, elle inspecta le chemin et jusqu'aux arbres. Albert errait peut-être encore dans les environs, ne se décidait pas à fuir ces lieux qui devaient lui rappeler son enfance et tant de souvenirs. Tant de souvenirs ? Non, il avait vu ses enfans ; rien d'autre ne le pouvait intéresser. Il était reparti, sans doute. Pourtant, il semblait triste, Marie-Louise l'avait remarqué. S'il surgissait tout à coup sur la route, là, devant elle, à ce détour, que ferait-elle ? Elle ne savait pas, elle ne décidait rien, et le temps passait.

Le soir venait, un soir d'automne, brusque et presque glacial. Elle chercha un châle pour s'en couvrir les épaules, et continua de regarder devant elle éperdument, comme si elle appelait, avant la fin du jour, le danger qu'elle redoutait. L'ombre qui remplissait déjà le vallon gravissait la montagne, courait rejoindre la forêt des noirs sapins pressés qui devançait la nuit. Au couchant, des lueurs rouges striaient le ciel horizontalement. Au-dessus des Quatre-Seigneurs, la première étoile se montra.

Élisabeth ne se décidait pas à rentrer. Le déplacement de la lumière communiquait une apparence de mouvement aux buissons, aux arbres du chemin. A tout instant, elle voyait quelqu'un venir et, tremblante, restait, les pieds fixés au seuil. Après bien des erreurs, elle dut reconnaître sur la route une forme humaine qui s'avançait. La peur lui plia les genoux. Non, ce n'était pas lui; c'était une femme courbée, mince, lente. C'était la mère d'Albert. Elle se traînait péniblement, le souffle court, les jambes molles, brisée de fatigue. Élisabeth, rassurée, se dégagea au prix d'un grand effort, courut à elle, s'aperçut qu'elle était épuisée, lui donna le bras, la fit entrer, l'installa au coin du feu :

— Pourquoi ne m'avoir pas prévenue, ma mère? J'aurais envoyé le fermier vous prendre au tramway avec son char à bancs. Il n'y a plus de voiture à Uriage et vous avez dû monter à pied.

Mme Derize eut un sourire qui signifiait : « Si souvent je me suis passée de voitures ! » Mais elle n'avait calculé ni son âge, ni ses forces, et parvenait difficilement à reprendre sa respiration. Marie-Louise, Philippe et les petits Vernier qui l'entouraient la regardaient avec cette surprise des enfans devant la vieillesse et la maladie. Élisabeth pria son amie Blanche de les emmener. Demeurée seule auprès de sa belle-mère, à qui elle préparait une tassé de thé bouillant avec un peu de rhum, elle la vit peu à peu se ranimer, se redresser, montrer sur le visage les signes de ce calme si sûr, si noble, quoiqu'un peu teinté de tristesse, avec quoi elle acceptait toutes les circonstances de la vie. Alors elle se demanda la raison de ce départ de Grenoble, et si cette visite inattendue ne se rattachait pas à la venue d'Albert. Mme Derize ne lui fit pas attendre une explication qu'elle était elle-même pressée de donner :

— Élisabeth, mon fils a passé trois jours chez moi. Il a bien changé. Il est tourmenté, inquiet, nerveux. Il n'est pas heureux.

Attentive, anxieuse, Élisabeth se taisait.

— Il est reparti ce matin, reprit la vieille femme.

— Il était ici tout à l'heure.

— Ici? Vous l'avez vu?

Et la mère d'Albert se pencha vers sa belle-fille, les pommettes brusquement colorées d'un afflux de sang qui contrastait avec la pâleur des joues, les yeux fixes et brillans de fièvre, dans un état d'exaltation inaccoutumé et, chez elle, étrange.

— Moi, non. Mais les enfans.

Élisabeth raconta la brève entrevue de Marie-Louise et de Philippe avec leur père. Mme Derize, appuyée à son fauteuil, perdit, en l'écoutant, son anormale surexcitation.

— Tout à l'heure, dit-elle, j'ai pensé qu'*il* était là, que vous vous étiez réconciliés, qu'il n'avait pas pu repartir. J'étais heureuse, si heureuse!

— Oh! ma mère, pouviez-vous espérer cela?

— Je l'espère toujours. Vous aussi, n'est-ce pas?

— Je ne sais plus. Je suis si lasse de souffrir! Et puis, comment lui pardonner, comment oublier? Il est allé *la* rejoindre.

La vieille femme prit la main d'Élisabeth et la garda :

— Mon enfant, si vous priiez Dieu comme moi, votre espoir serait fortifié. Les passions illégitimes ne peuvent pas apporter le bonheur. Le bonheur, c'est la paix du cœur. Elles sont incapables de la procurer.

— Elles donnent une vie plus ardente. Je ne sais pas, moi. Cela suffit pour qu'elles durent, pour qu'on les envie, pour qu'on en meure.

— Si vous aviez pu le regarder, l'entendre, vous ne parleriez pas ainsi. Ce n'est pas pour moi qu'il était venu à Grenoble. Il pensait y rencontrer les petits. Il ne soupçonnait pas que vous restiez si tard à la montagne. Et, ce matin, au lieu de partir pour l'Italie, dans son désir de revoir ses enfans, il monte ici sans réfléchir davantage. Il n'a rien oublié.

— Oh! ma mère, et moi?

— Vous, Élisabeth? Mais s'il n'a jamais jusqu'ici réclamé ses enfans, vous n'avez donc pas compris que c'est à cause de vous.

— Il n'a jamais demandé à les voir. S'il l'avait demandé, je n'aurais pas refusé. Il ne pouvait pourtant pas les recevoir à Paris.

— Écoutez, Élisabeth. Tous ces jours-ci, il m'accablait de questions sur eux. Il était obsédé de leur souvenir.

— Et il ne leur a pas donné signe de vie.

— Parce qu'il ne voulait pas troubler votre existence, vous imposer des obligations pénibles, vous rappeler un lien qu'il croit vous être douloureux.

Elle ajouta sur un ton de prière, comme pour protéger son fils :

— Du moins c'est ainsi que je l'explique, surtout depuis sa promesse.

— Quelle promesse?

— Hier je lui ai demandé de ne rien mettre de définitif entre vous et lui.

— De définitif?

— Oui, de ne pas divorcer.

Plus bas, elle ajouta :

— Je n'y aurais pas survécu.

— Qu'a-t-il répondu? demanda, anxieuse, Élisabeth.

— Il a répondu, après une courte hésitation : « Je vous le promets. Seulement, c'est le droit d'Élisabeth. » Élisabeth, je crois qu'il revient à nous. Ne l'aiderez-vous pas?

La jeune femme se détourna, prit cette expression effrayée qui lui était rarement étrangère :

— Que voulez-vous que je fasse, ma mère? Je ne puis pas le disputer à cette femme. Je ne saurais pas.

— Non, mais promettez-moi, vous, que, s'il revient un jour, vous le recevrez, vous l'accueillerez malgré le passé.

— Il ne reviendra pas.

— Si j'allais le chercher?

Élisabeth répéta avec désespoir :

— Il ne reviendrait pas.

— Et si...

— Ma mère, qu'avez-vous?

— Si je tombais malade? Il faudrait bien qu'il revînt, qu'il vous revît.

Mme Derize était si pâle, si diaphane, que cette hypothèse paraissait une réalité. Élisabeth inquiète, voyant le malaise augmenter, la fit coucher, la veilla. Dans la soirée, la vieille femme qui avait la fièvre posa la main sur la tête penchée de sa compagne.

— Je lui ai bien dit...

— Quoi, ma mère?

— Que vous étiez ma fille.

XV. — MADAME DERIZE

Après dix-huit mois, Élisabeth attendait son mari. L'événement douloureux qui les réunissait avait pris son origine le soir où la mère d'Albert était montée trop vite à Saint-Martin. Après une angoissante nuit, la jeune femme, pressentant le danger, et, prenant d'instinct la plus sage décision, avait télégraphié à ses parens et à son médecin de Grenoble. Elle demandait un secours immédiat et, prévoyant qu'il faudrait sans retard quitter, pendant qu'on le pouvait encore, un village aussi éloigné de toutes ressources, réclamait les moyens de transport les plus confortables. M. Molay-Norrois, — et sa femme n'y fit aucune objection, — avertit aussitôt Mme Passerat de l'utilité, en pareil cas, de son automobile, et celle-ci, avec ce talent d'organisation et cette rapidité d'exécution dont elle avait si souvent donné la preuve dans les fêtes mondaines, fréta sa quarante chevaux qu'elle transforma en voiture d'ambulance, y plaça d'office le médecin, une pharmacie de prévoyance, et expédia le tout sur la montagne d'Uriage.

— C'est la première fois que je voyagerai dans ces machines, murmura en souriant la malade quand on la porta sur le lit aménagé à l'intérieur.

Dans l'après-midi, on la déposait chez elle au boulevard des Adieux, et sa belle-fille s'installait à son chevet. Le lendemain, Blanche Vernier descendait à son tour, avec les enfans qu'elle s'offrait à garder. On diagnostiqua une congestion pulmonaire qui, jusqu'au cinquième jour, ne s'aggrava pas. Élisabeth, dès son arrivée à Grenoble, avait prié Philippe Lagier de télégraphier à l'adresse d'Albert à Paris. Aucune réponse n'étant parvenue, elle envoya de nouveaux télégrammes qui lui revinrent avec la mention : *Absent*. La malade interrogée ne pouvait pas donner d'indications précises. Son fils, en la quittant, lui avait parlé d'un voyage rapide en Piémont avec retour à Paris par le Simplon.

— Je vous écrirai en cours de route, avait-il ajouté.

Une carte postale arriva, qui portait le nom d'un village

inconnu d'Italie. On le découvrit sur une carte détaillée, dans le voisinage d'Ivrée. Suivant sa méthode, le voyageur parcourait les campagnes pour y chercher des renseignemens pour son livre. Une nouvelle dépêche, adressée là à tout hasard, ne l'atteignit pas. Enfin, il écrivit d'Aoste, et sa lettre annonçait qu'il y passerait une semaine. Prévenu aussitôt, il télégraphia qu'il arrivait en toute hâte. C'était le huitième jour, et sa mère était morte la veille. On le lui faisait prévoir sans le lui dire.

Elle aurait sans doute résisté à une maladie dont les symptômes n'inspiraient pas au début de telles alarmes, sans l'âge et surtout sans cette usure que produisent à la longue les inquiétudes matérielles, les tristesses et les soucis moraux. Après le décès de son mari, elle avait connu les ennuis de la ruine, la nécessité du travail et toutes les exigences de la plus noble ambition maternelle. Ce fils dont la pensée avait redressé sa vie brisée, dont elle avait préparé le développement et suivi le succès avec tant de joie et de confiance, voici qu'il l'avait tourmentée à son tour en abandonnant le devoir qu'elle considérait comme le plus sacré, la tâche qui, dans sa conscience innée de la race, lui apparaissait comme la plus importante, celle de continuer, de consolider la tradition de famille. Elle s'était reproché amèrement l'excès de délicatesse qui l'avait empêchée de servir d'intermédiaire entre Albert et cette Élisabeth dont elle aurait dû, se disait-elle pendant les derniers temps, pressentir la vertu cachée que la crise avait peu à peu révélée. Cette séparation, lentement, l'avait minée et affaiblie. Elle s'était épuisée en prières et, dans sa croyance à l'utilité des sacrifices, offerte même en holocauste pour obtenir de Dieu le retour de celui qu'elle appelait tout bas l'enfant prodigue. Avec quelle hâte elle était allée à Saint-Martin, après la dernière visite de son fils, pour ranimer l'espoir défaillant d'Élisabeth ! Sur le chemin, elle avait bravé la fatigue qui lui coupait les jambes, s'arrêtant fréquemment pour reprendre haleine, soutenue par l'idée qu'elle portait à la délaissée un peu de réconfort. Un moment elle avait cru qu'Albert l'avait devancée. Il était venu, mais n'était pas resté. Alors elle avait eu cette pensée d'exaltation étrange que sa mort accomplirait peut-être ce que sa vie n'avait pu réaliser.

Sinon dès le premier moment, au moins dès le second jour, elle comprit, seule, que c'était la fin, et s'y prépara. La maladie l'enveloppait sans l'étreindre, la prenait sans cette violence qui

supprime la réflexion et annihile les facultés intellectuelles dans le dernier combat que livre un corps inerte. Elle s'en allait, le cerveau intact et le cœur plein. Son calme était surprenant, presque effrayant pour son entourage. Elle demanda les secours de la religion, et les reçut avec une piété qui était comme la respiration naturelle de son âme.

— Jean, disait-elle quelquefois.

C'était le nom de son mari que personne, depuis longtemps, ne lui avait entendu prononcer. Elle avait la pudeur de ses sentimens intimes. Ce nom, invoqué paisiblement, témoignait de la persistance d'un amour immatériel que l'éternité satisferait. Ou bien elle demandait :

— Arrive-t-il ?

Celui-là, c'était son fils. Et cette question, qu'elle posait souvent, avait seule le pouvoir de ternir d'inquiétude ces yeux si limpides, ces traits déjà immobiles et comme fixés dans une sérénité qui devançait la mort. Elle commença, le troisième jour, malgré des pronostics rassurans, de donner quelques indications pour ce qui se passerait après elle. A la vieille Fanchette, qui protestait, elle indiqua posément où prendre les draps et la dernière toilette. Elle exigea une classe modeste, sans fleurs ni couronnes. Elle vit, en s'efforçant de leur sourire, Marie-Louise et Philippe, et pria qu'on ne les lui ramenât plus.

Élisabeth, secondée avec la meilleure bonne volonté par Mme Molay-Norrois, ne la quittait ni de jour ni de nuit, trouvait pour la soigner, la veiller, cette force presque inexplicable des femmes au chevet des malades. Quand elle s'approchait d'elle, elle éprouvait une sorte de peur en la voyant si tranquille, et comme détendue. Une fois, ne pouvant entendre des recommandations qui lui étaient faites d'un ton détaché, elle éclata en sanglots :

— Ne m'abandonnez pas, ma mère, supplia-t-elle. Que feraije sans vous ? Vous, c'est encore Albert.

— Je ne vous abandonnerai pas, dit la mourante avec certitude.

Et, avec une tendresse infinie, elle ajouta faiblement :

— Ma fille. J'avais regretté autrefois de n'avoir pas de fille. Comme on se presse de se plaindre !

Puis elle parut reprendre un peu de force, et même de force contagieuse, pour demander :

— Élisabeth, il reviendra un jour, j'en suis certaine. Ce jour-là, me promettez-vous de lui pardonner, de lui pardonner sans restriction ?

Comment Élisabeth aurait-elle refusé ?

— Je vous le promets, dit-elle gravement.

— Bien, reprit Mme Derize. S'il était là, j'aurais tenté de joindre vos mains. Ce n'est pas le moment sans doute. Ce n'est pas encore.

Le cinquième jour, elle parut renoncer au retour de son fils. C'était son dernier détachement. Elle voulut recevoir Philippe Lagier qui, chaque jour, venait prendre de ses nouvelles. Leur entrevue qui n'eut pas de témoins fut très courte, parce que déjà la parole la fatiguait. Elle le chargea d'informer son ami du dévouement d'Élisabeth et du changement qui s'était opéré en elle. N'était-il pas désigné pour cette mission, et comment se serait-elle doutée, dans la pureté de son cœur, du trouble qu'il avait ressenti et qu'il avait jugé, récemment encore, incompatible avec des fiançailles ? Elle ajouta enfin, au prix de grands efforts et de fréquentes pauses, cette singulière confidence qui révélait à quel point elle avait cherché toutes les possibilités d'une réconciliation :

— Au dernier voyage d'Albert, il y a si peu de jours, j'ai compris qu'il n'était pas heureux. Je m'y attendais. Le bonheur n'est pas durable hors de la vérité. Alors j'avais pensé que j'irais à Paris, que j'irais la voir.

— La voir ? répéta Philippe qui croyait ne pas comprendre.

— Oui, elle. J'ai beaucoup réfléchi. Albert n'a pu rompre tant de liens pour un amour misérable. Je le sais incapable d'une vilenie, mais passionné et orgueilleux. Maintenant, ce projet ne sera plus réalisé.

— Quand vous serez guérie...

— Je ne guérirai pas. Approchez-vous. Je voudrais que vous entendiez ce que je lui aurais dit, à elle, à elle seule. De lui-même, Albert ne la quittera pas. Je le devine : il a remplacé le devoir qu'il a déserté par un autre dont il a forgé lui-même les chaînes de plus en plus lourdes. On a beau faire, on n'échappe jamais dans la vie à des devoirs. J'aurais dit à cette femme : « Quel que soit votre amour, il ne peut pas le rendre heureux. Vous vous en êtes aperçue avant moi. Vous avez été coupable en l'aimant quand il n'était pas libre. Si votre amour est ce que

je crois, il doit aller jusqu'au sacrifice, jusqu'au sacrifice secret. Ayez cette générosité. Je vous bénirai et... »

Un étouffement l'arrêta et elle ne put achever cette communication épuisante qui impliquait tant d'ingénuité et une telle foi dans l'héroïsme. Philippe revint un peu plus tard, mais l'état de la malade avait empiré. Elle tenta, une fois encore, de lui expliquer quelque chose qu'il ne put saisir, car déjà elle prononçait indistinctement bien des mots. Voulait-elle le charger de remplir à sa place cette étrange mission ? Le lendemain, qui devait être le jour de sa mort, elle parut transfigurée, comme indifférente à ce qui se passait autour d'elle. D'avance elle reposait en paix. Ses lèvres, qui remuaient encore, révélaient qu'elle priait. Elle ne prêta pas d'attention à la lettre d'Albert que lut Élisabeth. Pourtant elle tourna les yeux vers celle-ci, dont la douleur faisait mal à voir, essaya d'étendre la main sur sa tête inclinée, mais la main retomba dans un geste incertain. On récita, comme elle ne remuait plus, les prières des agonisans. Et son dernier soupir suivit le dernier verset.

Élisabeth, rendue de fatigue et vaincue par ses nerfs, l'appela à grands cris comme si, en la perdant, elle perdait une seconde fois son amour, désormais sans protection. Ses parens, qui déjà l'avaient trouvée exagérée dans un dévouement filial dont leur gendre avait fait bon marché selon les racontars de la ville, insistèrent pour l'emmener.

— Maintenant, lui dit Mme Molay-Norrois, alarmée de son état et désireuse de calmer sa surexcitation; maintenant, reste avec nous. Tu as rempli ton devoir, et plus que ton devoir. Il faut ménager ta santé pour tes enfans, pour toi.

Mais qui serait là quand Albert arriverait, le désespoir au cœur? Qui le recevrait, lui expliquerait la maladie, lui résumerait les derniers instans de la morte, lui donnerait ses dernières pensées et cette sorte de consolation, due aux âmes vigoureuses, qui consiste à épuiser tous les détails de la douleur? Non, non, elle n'avait pas terminé son rôle. De droit, sinon de fait, elle était la femme d'Albert. Elle serait là, pour atténuer le premier choc, pour restituer fidèlement au fils le dépôt de paroles et de recommandations qu'elle avait reçu de la mère. On l'accuserait de manquer de dignité: qu'importe ? Mme Derize serait contente d'elle.

Elle avait calculé qu'il arriverait par un train du matin, à huit heures. Avant huit heures, elle alla au boulevard des

Adieux. Tout de même, son cœur battait, elle tremblait, elle avait peur, mais resta. Philippe, qui s'était rendu à la gare, ramena Albert qu'il avait prévenu de la fatale nouvelle. Le long du chemin, en voiture, presque seul il avait parlé. A leur coup de sonnette, Fanchette, traînant le pas, vint ouvrir la porte.

— Ma pauvre Fanchette, dit Albert en l'étreignant. Ce fut sa première parole d'émotion.

Elle essuya ses larmes et montra le salon :

— Madame est là.

Il crut qu'il s'agissait de sa mère et entra. Il se trouva en face d'Élisabeth qui était debout et qui marcha à sa rencontre, et il fit un mouvement involontaire de surprise, comme s'il ne la reconnaissait pas. Il ne retrouvait pas cette Élisabeth qu'il avait quittée dix-huit mois auparavant, sa beauté un peu lourde et nonchalante, son visage plein et sans expression, mais une Élisabeth nouvelle, amincie, élancée, allongée encore par sa robe noire, le teint fatigué par les insomnies, les yeux cernés et les traits creusés, toute chargée d'une vie pathétique qui compensait les désavantages de la douleur. Philippe Lagier qui le suivait n'avait pas prévu qu'elle aurait le courage d'être là. Et plus libre de ses regards, quoique pareillement troublé, il observa qu'elle portait un corsage qui favorisait sa taille. Au coup de sonnette, elle avait tremblé si fort qu'elle avait dû s'appuyer à un meuble. Puis, brusquement, tout lui parut se simplifier. L'obligation qui s'imposait à elle ne pouvait atteindre sa dignité. Elle la remplirait, et rentrerait dans l'ombre. On imagine à l'avance des difficultés qui s'aplanissent d'elles-mêmes. En revoyant son mari en de telles circonstances, elle se sentit, dès qu'il fut là, un grand calme intérieur. De sa voix, changée elle aussi, devenue plus sourde, elle dit tout de suite, sans prononcer de nom :

— Elle vous attendait. Puisque j'ai eu le privilège de l'assister à votre place, je vous parlerai d'elle, de ses derniers jours, si vous le voulez bien.

Comme Philippe, après l'avoir saluée, manifestait l'intention de se retirer, elle le retint une seconde, implorant presque sa protection :

— Vous reviendrez tout à l'heure, n'est-ce pas? Dans une heure.

— Oui, madame.

Ils demeurèrent seuls, en face l'un de l'autre, lui interdit, immobile, ne trouvant pas de mots, elle supportant avec une aisance surprenante cette entrevue qui l'avait tant effrayée.

— J'avais télégraphié à Paris, expliqua-t-elle. Nous ne savions pas où vous joindre. Enfin votre lettre d'Aoste est venue.

Les lèvres sèches, la figure contractée par la douleur à laquelle il ne voulait pas s'abandonner, il murmura :

— Je l'avais laissée si bien portante il y a peu de jours! Je n'avais aucun pressentiment. Je pensais la garder longtemps encore.

— Oui, ceux que nous aimons, nous ne pensons pas qu'ils puissent nous quitter... Vous devez être fatigué. Vous n'avez pas dormi, pas mangé. Voulez-vous prendre quelque chose? Après, nous parlerons d'elle.

— Je veux la voir.

— Elle est là. Venez.

Elle le conduisit dans la chambre de la morte, s'agenouilla au pied du lit un instant, et sortit en faisant signe de la suivre à la religieuse qui veillait le corps. Elle avait deviné le désir d'Albert. Lorsqu'il se fut assuré qu'il était seul, sa douleur l'emporta comme un fleuve son barrage. Celle qui était là, les yeux clos, émaciée et blanche, les mains jointes sur un crucifix, — et quelles mains fanées! — celle dont il embrassait vainement le front et les joues qui lui glaçaient la bouche comme un marbre froid mais sans dureté, celle-là qui ne l'entendrait plus, ne le verrait plus, ne lui parlerait plus, l'avait mis deux fois au monde. Après lui avoir donné la vie, sans secours, sans ressources, elle l'avait nourri, développé, fortifié. Il lui devait sa force intellectuelle, la santé morale de son jugement, le courage d'entreprendre ces œuvres au long cours qui exigent un esprit de suite dont si peu sont capables. Dans quelle intimité ils avaient passé tant d'années, les plus laborieuses, les plus heureuses! Il se les remémorait avec un attendrissement qu'un unique mot pouvait traduire et qui, dans le silence, résonna comme une plainte :

— Maman.

De loin, il se sentait protégé par elle. Elle témoignait en sa faveur. Maintenant, ce témoin lui manquait, et des parties de sa vie quittaient leur signification, leur importance. Avec elle il ensevelirait son enfance et sa jeunesse, toute une période de

jours limpides comme son regard de vivante, toute une période de jours lumineux qu'il n'avait pas retrouvés, qu'il ne retrouverait jamais plus. Et ce n'était pas lui qui lui avait fermé les yeux.

Ne valait-il pas mieux que ce ne fût pas lui? Entre eux un abîme s'était creusé. Elle avait cessé dès longtemps de lui adresser des reproches. Mais la direction de sa pensée lui était contraire, et leurs conversations, jadis si intimes, si profondes, et qui, pour lui, contenaient une vertu agissante, avaient perdu, pour une grande part, de leur puissance d'intérêt et d'excitation. Maintenant, bien des détails oubliés lui revenaient à la mémoire, des expressions de tristesse, des paroles indirectement suppliantes. Oui, il avait alourdi ses derniers mois d'un chagrin dont elle portait le poids sans se plaindre, mais qui l'avait accablée à la longue. Il ne la pouvait pleurer sans un remords secret. Jadis, quand il n'était qu'un tout jeune homme, il lui était arrivé, cédant à une violence naturelle qu'il avait eu grand'peine à réprimer, de lui parler avec rudesse. Quelle honte il en ressentait! Mais elle, soucieuse de ne pas le blesser dans son orgueil, venait à lui dès qu'il était apaisé, afin de lui épargner la première démarche. Alors il devenait libre de détester ses torts. Et voici qu'ils étaient à jamais séparés sans réconciliation véritable.

Il atteignait la limite de son désespoir et se sentait brisé quand Élisabeth vint doucement le rejoindre. Elle le fit asseoir et docilement, trop las pour résister, il obéit. Leurs pensées, si longtemps désunies, se mêlaient dans la même peine. C'était une de ces peines sans mesure où la seule ressource est de pleurer ensemble, et ils ne pouvaient confondre leurs larmes. Frappés du même deuil, l'étreinte qui les eût soulagés, que de simples amis échangent, leur était interdite. Albert eut mieux ainsi la sensation de son isolement.

« Personne, se disait-il pour s'exalter dans sa tristesse, ne saura ce que j'ai perdu. La volonté qui dressait ce corps, si menu sous le drap, la flamme qui animait ces yeux fermés, moi seul en emporterai d'ici l'intelligence et le souvenir. Anne ne pouvait pas m'accompagner. A distance, elle me plaint, mais elle ne la connaissait pas. Elle ne savait d'elle que son hostilité et sa droiture rigide. Notre amour est désarmé devant cette morte qui n'appartient qu'à moi. Et celle qui est là n'est plus pour moi qu'une étrangère. »

L'*étrangère*, protégée par la présence amie de la morte,

commença de lui raconter à mi-voix le début du mal et ses phases successives. Elle dit le sang-froid de la malade, son calme, sa préparation, son désir de revoir son fils, l'adieu qu'elle lui avait adressé. Elle omit tout ce qui avait trait à leur séparation et son propre dévouement. Elle parlait avec tant de tact, avec une telle piété filiale qu'Albert, à l'écouter, recevait ce soulagement qui, dans la douleur, ne peut nous venir que d'approfondir cette douleur même. Vaincu dans son injustice, il murmura :

— Vous m'avez remplacé. Je sais que vous avez été une fille pour elle. Dans toutes ses lettres elle me le disait. Maintenant, je le crois, je vous remercie.

A cette première parole moins indifférente, et que la gratitude et les convenances inspiraient, Élisabeth crut qu'elle ne pourrait continuer à tenir son rôle. Les larmes et sa faiblesse l'annihilaient, mais elle regarda machinalement, sur l'oreiller, le visage d'une si pure sérénité, et en reçut un subit apaisement.

— Je lui ai causé beaucoup de peine, ajouta Albert incliné à l'aveu par ce qu'il venait d'entendre, et presque malgré lui et pour lui-même.

Élisabeth eut la force de répondre :

— Elle avait confiance en vous.

Que voulait-elle signifier par là? Comme il cherchait à l'interpréter, elle ajouta, comprenant que ce tête-à-tête ne pouvait se prolonger :

— Venez avec moi.

Il la suivit hors de la chambre. Elle le conduisit à la salle à manger où Fanchette avait préparé un couvert.

— Il vous faut déjeuner, vous réchauffer. Il fait déjà froid. Moi, je vais rejoindre les enfans. Mon amie Blanche Vernier les a pris chez elle. Je n'ose les conduire ici. Ils sont si petits!

— Marie-Louise, Philippe, prononça-t-il lentement, avec une tendresse qui la secoua toute.

— Mais vous pouvez les voir où ils sont, ou chez mes parens, ou chez Philippe Lagier, comme vous voudrez.

— Chez Philippe.

— Bien. Il va revenir. Vous vous entendrez avec lui.

Elle seule parlait, la bouche tirée, le visage tendu par l'effort. Il ne faisait que lui répondre. Philippe Lagier, fidèle à sa promesse, les vint sortir d'embarras. Dès qu'il fut arrivé,

tandis qu'il tâchait de se rendre compte, non sans un mélancolique retour, de leurs sentimens réciproques, et qu'Albert, souffrant de la faim, ne se décidait pas à manger, Élisabeth s'habilla pour partir.

— Notre ami, dit-elle en se tournant vers son mari, a bien voulu se charger de toutes les démarches. Après-demain, ce sera la cérémonie. Je serai là. Au revoir.

Les deux hommes la regardèrent s'éloigner, mais ils n'échangèrent, sur l'instant, aucune parole à son sujet. Elle rentra, avant de quitter l'appartement, dans la chambre de la morte. Là sa force l'abandonna.

— Ma mère, supplia-t-elle à genoux.

Cette imploration contenait tout l'émoi qu'elle avait éprouvé à revoir son mari et qu'elle avait dissimulé, tout le déchirement d'un amour que renouvelait la présence réelle. Une seconde fois, le calme de la mort pacifia son cœur.

L'après-midi, Albert vit ses enfans chez Philippe Lagier. Au commencement de l'entrevue, il trouva à les embrasser, à les regarder, à les comparer au passé, — sur le chemin de Saint-Martin-d'Uriage, il les avait à peine serrés dans ses bras un instant, — une joie attendrissante qui, dans son état douloureux, agissait jusqu'à l'excès sur sa sensibilité et lui communiquait une sorte de fièvre. On l'étonna en lui racontant l'aventure de la fée Mélusine et celle du pari de Lesdiguières.

— De qui tenez-vous ces histoires ?

— De maman.

Il s'attendait à constater dans l'éducation des deux enfans un laisser aller, une mollesse toute féminine, et il découvrait un développement inattendu, une vivacité d'intelligence et de corps dans laquelle il n'était pour rien. Sa désertion n'avait entraîné aucun résultat fâcheux. Au lieu d'en rendre hommage à Élisabeth, il s'en irrita : car il nous est cruel de vérifier le peu d'effet de notre abstention. Le petit garçon se lassa le premier de ces effusions, et posa des questions qui se rapportaient à des événemens obscurs de sa vie et qui étaient insolubles pour qui n'y était pas directement mêlé. Marie-Louise elle-même se relâcha peu à peu de sa gentillesse et de sa fantaisie pour expliquer à son frère que papa ne pouvait pas savoir, que papa, en somme, n'était qu'un père amateur, ignorant et lointain, peu au courant de leurs faits et gestes. C'était le sens de ses commentaires

qu'elle débitait de sa petite voix autoritaire et pointue. Maman, elle, ne les quittait jamais, excepté pour soigner grand'mère.

— C'est moi qui suis l'étranger ici, pensa Albert ainsi maltraité avec franchise.

La conquête des enfans, même des siens, ne peut s'entreprendre en une heure. Il quitta Marie-Louise et Philippe, le cœur gros de sa désillusion, les nerfs tordus. Dès qu'il eut cessé de voir leurs têtes chéries, il fut pris du désir immédiat de les reprendre, de les garder contre lui sans plus rien dire qui les séparât. Et, quand il rentra dans la maison de sa mère, il y apportait un regret de plus, une mélancolie sans fond que l'amour d'Anne ne pourrait pas plus éteindre que sa douleur filiale. Jusqu'au soir, il demeura dans la chambre mortuaire à se saturer de désespoir en se détachant de tous les sentimens qui tour à tour avaient exalté sa vie. La journée du lendemain, pareillement employée, lui fut plus cruelle. On lui remit une lettre et un télégramme d'Anne qui l'attendait à Lyon. Il les lut distraitement et dans un esprit d'injustice : que pouvait-elle savoir de ses pensées?

Quand il revit, le matin des obsèques, Élisabeth qui venait faire les honneurs de la maison, il souhaita de s'être trompé l'avant-veille en la trouvant changée de visage, plus vivante et portant, seule, une douleur comparable à la sienne. Elle s'informa sans insister de son état, mais elle le plaignait du regard, de toute l'attitude inquiète, amicale et effrayée ensemble. Les Molay-Norrois arrivèrent à leur tour et se montrèrent parfaits de sympathie discrète vis-à-vis de leur gendre. Puis, ce furent d'autres parens, des amis. Il était ressaisi par les solidarités de famille, de relations, par le milieu social avec lequel il avait cru tous liens rompus. Et il le supportait amèrement dans son orgueil.

Le bruit courait à Grenoble que le décès de Mme Derize avait réconcilié les époux séparés. Chacun, dans le nombreux cortège, se promettait d'en recueillir les indications : nous mêlons à nos meilleurs sentimens de pitié tant de curiosité et une si soudaine indifférence. De Mme Passerat qui, pour avoir prêté son automobile à la malade, se targuait d'un rôle personnel, au petit clerc Malaunay, intéressé par un pari, le convoi funèbre était l'objet d'une surveillance attentive. Élisabeth y voulut prendre place avec les parens qui menaient le deuil, derrière son mari et son

père qui suivaient le char. Par sa présence, elle affirmait, outre son attachement à la morte, sa fidélité inéluctable à son nom.

Le cimetière est à peu de distance du boulevard des Adieux. Il n'y avait qu'à franchir une porte des vieux remparts, et la promenade de l'Ile-Verte tout encombrée de feuilles mortes que les sabots des chevaux et les pas du cortège écrasaient. Le moment où l'on descend le cercueil en terre est l'un des plus poignans qu'un cœur aimant puisse supporter. Albert leva d'instinct la main sur ses yeux. Une image s'interposa entre sa douleur et lui-même, celle d'Élisabeth bouleversée. Se souvint-il de cette phrase de son journal : « Elle ne connaît pas ma mère, elle ne la connaîtra jamais. J'aurais le malheur de la perdre que je serais seul à la pleurer?... »

Au retour, quoique brisée, elle supporta à sa place le défilé des invités qui apportaient leurs condoléances, puis elle monta l'escalier pour donner ses instructions à la vieille servante. Sur ses pas, Albert rentra, accompagné de Philippe Lagier. Ayant terminé sans faiblesse la tâche qu'elle s'était imposée, elle salua Philippe d'un : « Au revoir, » et, se tournant vers son mari :

— Maintenant, adieu, dit-elle. Bon courage.

Ne comprenant pas que c'était fini, mais inquiet, il s'informa :

— Vous partez?

— Oui.

— Où allez-vous?

— Je rentre chez moi. Dois-je vous renvoyer les enfans?

Il hésita, puis, d'une voix sourde, il répondit :

— Non.

Elle s'inclina. La porte se referma sur elle. Ils ne se reverraient plus.

Albert, dès qu'elle se fut éloignée, fit quelques pas en avant pour la rappeler. Que lui aurait-il dit? Agité, il se promena de long en large dans la pièce sans parler. En quelques heures, que de sensations, toutes douloureuses, il avait épuisées! Son ami, immobile et muet, reconstituait aisément la série de ses pensées, mais, par une pente naturelle, s'apitoyait davantage sur la femme.

Fanchette vint annoncer le déjeuner. Albert la regarda, parut réfléchir, et, sa décision prise, il déclara de sa voix nette :

— Je vous emmène à Paris.

Elle en reçut un choc qui l'ébranla comme un vieux meuble

dont le bois craque. Volontiers elle se fût signée à l'idée de partir pour cette ville perdue et de servir sans doute une femme de mauvaise vie, et, remuant la tête de droite à gauche, elle balbutia :

— Non, non, monsieur Albert.

— Pourquoi n'acceptez-vous pas ? Où irez-vous ?

— Chez Mme Élisabeth.

Il fronça les sourcils :

— Vous m'abandonnez ?

— Oh ! non, monsieur Albert. Seulement, il y a les petits, et puis, Mme Élisabeth a été si bonne ! Vous ne savez pas comme elle a soigné Madame, le jour, la nuit, toujours là !

Il coupa court à cet éloge.

— Je sais.

Le déjeuner fut rapide et silencieux. Au salon, où les deux hommes retournèrent ensuite, Albert, de plus en plus absorbé et amer, laissant enfin déborder le torrent de ses impressions, avoua comme pour lui-même :

— Oui, elle a beaucoup changé.

Il ajouta :

— Elle refuse toujours la pension que je fais déposer régulièrement chaque mois chez mon notaire ?

— Oui.

— J'aurais dû exiger d'elle une promesse d'acceptation. Elle me prive sans droits de contribuer à l'entretien de mes enfans. C'est injuste.

Philippe, dont la passion s'était épurée à suivre l'effort courageux d'Élisabeth et qui était encore sous le coup des suprêmes recommandations de Mme Derize, voulut tenter avec générosité un rapprochement, et reprit l'éloge que Fanchette avait dû laisser en route. Il dit la vie des deux femmes à Grenoble et à Saint-Martin, leur intimité, le pieux dévouement de la plus jeune qui avait transformé la dernière année de la morte. En vain était-il interrompu par de coupans : *je sais, je sais.*

— Non, tu ne peux pas savoir, finit-il par répondre, impatienté.

Albert, qui avait recommencé sa promenade, s'arrêta brusquement. Il avait cette expression de visage qu'il prenait dans la colère, quand sa violence d'autrefois le ressaisissait devant une contradiction insupportable. Pourtant il parut se dominer, et ne mit qu'une insolence blessante dans cette insinuation :

— Ce qu'on m'a écrit de Grenoble était donc vrai?

— Et quoi donc?

— Que tu étais amoureux de ma femme.

Philippe brava son regard qui était dur et impérieux :

— Oui, dit-il tranquillement, j'ai pour Élisabeth un culte d'admiration. Appelle-le du nom que tu voudras.

— Prends garde. Je saurai la défendre.

— Contre quoi, et de quel droit?

Et, touché de son propre désintéressement actuel qui l'inclinait à la grandeur d'âme, désireux aussi d'expier son ancienne trahison, il se leva et vint tendre la main à son ami, qui ne résista pas :

— Voyons, Albert, comment pouvons-nous, ici, nous traiter de la sorte?

Albert lui rendit son étreinte, avec cette gratitude que nous éprouvons pour ceux qui nous ont sauvé d'une mauvaise action :

— Je suis injuste. C'étaient d'infâmes lettres anonymes que j'ai à peine lues. Et puis, cette mort m'a restitué tant de souvenirs que je croyais plus lointains, plus apaisés. Des cendres éteintes de mon foyer un peu de flamme a jailli encore.

— Ne peux-tu le reconstruire?

— Non. Mais je n'ai pu revoir ma mère sur ce lit, ma femme, mes enfans sans la nostalgie de cette vie droite qui aurait pu être la mienne. Comprends-tu? Élisabeth a fermé les yeux de ma mère; c'est elle qui élève, seule, Marie-Louise et le petit Philippe. Hier, elle m'a parlé avec tant d'émotion, de délicatesse! Je n'étais pas seul dans ma douleur. Elle a beaucoup changé. Elle est plus belle. Et par un retour étrange, les qualités que je souhaitais pour elle jadis, il semble qu'elle les ait toutes conquises ou reçues maintenant que nous ne pouvons plus être qu'étrangers l'un à l'autre.

— Étrangers? Ce n'est pas définitif. Il n'y a rien de définitif.

— Si, la mort. Hier, je t'assure que j'enviais ma mère. Son visage était si paisible, si calme, si pur! On ne souffre plus. Surtout, on ne fait plus souffrir. Oui, c'est une solution. J'y ai pensé.

— Albert!

— Avant-hier, hier, ce matin encore. C'est une pensée qui me reviendra. Élisabeth serait délivrée. Elle mérite d'être libre,

d'être heureuse. Je n'y puis rien maintenant, et ne souhaite même pas qu'elle le soit, tant je suis égoïste et illogique !

— Tu es jaloux d'elle : tu l'aimes encore !

— Je l'ai aimée. Le passé me pèse. Ici, je le respire par tous les pores.

La conversation tomba. Philippe cherchait le moyen de la reprendre :

— Quand pars-tu ? demanda-t-il pour prendre du champ.

— Ce soir.

— Si vite. Pour Paris ?

— Non, Anne m'attend à Lyon.

— Ah ! Quand reviendras-tu ?

— Je ne sais pas. Jamais peut-être. Comme la plupart des hommes, je n'ai pas dirigé ma vie. Je n'y puis rien changer, et quand je franchis ce seuil, je me produis à moi-même l'effet d'un misérable. C'est odieux !

Il s'était exalté sur ces derniers mots.

— Et tes enfans ? observa Philippe.

— Leur mère ne m'est pas assez indifférente pour que j'ose les lui disputer. Elle s'applique à les élever sans moi, mieux qu'avec moi. Ils sont devenus son but. Comment les lui arracherais-je ?

Et tourmenté par cette question qui devait se poser sans cesse à son esprit, il y revint encore :

— Je suis en marge de ma propre famille. Comment achever de briser ma femme en lui réclamant ce partage ? Et puis, ses torts ne sont plus rien auprès des miens.

Pour la première fois, il se condamnait.

— Veux-tu me répondre ? interrogea Philippe brusquement. Es-tu heureux ? Albert le regarda avec une amère ironie :

— J'ai perdu ma mère sans la revoir. J'ai perdu mes enfans, mon foyer, ma paix. Tout à l'heure, je parlais de mourir. Et tu me demandes si je suis heureux !

— Ce n'est pas injurieux, Albert. Il y a dans l'amour une telle puissance de domination qu'il brûle de se subordonner nos plus grands malheurs ou qu'il nous permet de les supporter. Cet amour-là, tu ne l'as pas éprouvé, ou tu ne l'éprouves plus.

— Tu te trompes : je le ressens encore. Mais l'amour n'a jamais comblé toute la vie d'un homme.

— Un dernier mot. Si tu renonçais à... cet amour...

— Inutile d'achever. Je n'y renoncerai qu'avec la vie. Tout à l'heure, quand je parlais de mourir, c'était avec elle. Elle me suivrait n'importe où, et jusque-là.

— Je comprends. Tu es tout pour elle, mais le contraire n'est pas vrai. Comme vous allez souffrir, tous sans exception!

Albert prit le bras de son ami:

— Écoute, je ne suis pas lâche. Le choix de ma vie ne m'est pas entièrement imputable. Les circonstances ont voulu que je sois tout pour Anne, en effet. Je ne l'abandonnerai pas, quoi qu'il arrive.

— Tu préfères lui sacrifier tes enfans.

— Ils ont leur mère.

— Et leur mère?

Aucune réponse ne suivant la question, Philippe ajouta:

— La reverras-tu avant ton départ?

— Non. Que lui dirais-je? Qu'elle brise nos liens légaux, qu'elle tâche à refaire son propre bonheur, — elle est si jeune, si belle, si séduisante, — et que je ne dois plus lui être de rien.

— Et que tu n'es pas heureux?

— Qu'importe!

Et ce mot tomba comme une pierre dans un puits perdu...

Tout l'après-midi, Élisabeth, terrée chez elle, attendit l'événement incertain qui la remettrait en présence de son mari. Elle ne pouvait croire qu'il repartirait sans l'avoir revue. N'avait-elle pas assisté sa mère, communié avec lui le matin même dans la douleur? Comment serait-il assez cruel pour s'en aller ainsi?

Le soir tomba sur cette attente qui la maintenait, ardente et immobile, sur le même fauteuil, l'oreille tendue au moindre bruit, les yeux vainement fixés vers la porte. Elle savait qu'il devait prendre l'express de dix heures quarante. Elle pressentait le voisinage d'Anne de Sézery. Quand ce fut l'heure, elle entra dans la chambre de ses enfans, constata leur sommeil, les confia à leur bonne, et, prenant en hâte son chapeau et son manteau, elle s'élança vers la gare.

— Si j'allais le chercher? avait dit un jour Mme Derize.

Sans orgueil, humiliée, vaincue, voici qu'elle courait offrir à l'ingrat, à l'infidèle, le cœur qu'il avait brisé. Dans le hall d'entrée, elle ne le trouva pas. N'osant pas traverser la salle pour gagner le quai de départ, déjà glacée dans son élan, elle se rejeta dans

l'ombre, dehors, et guetta l'arrivée des voitures. Enfin elle vit descendre Albert et Philippe, et se recula davantage pour ne pas être aperçue. A la lumière de la lanterne, elle distingua plus nettement le visage fermé d'Albert qui soldait le cocher. Honteuse de sa faiblesse, dès qu'ils eurent passé, elle s'enfuit.

Un individu, assez élégamment vêtu, — un de ces riches gantiers de Grenoble qui font venir de Lyon ou de Paris leurs bonnes fortunes et qui, par là même, ont acquis fort cher le droit de traiter les femmes avec familiarité, — après avoir observé son manège inquiet et sa taille, la suivit et, dans la rue Lesdiguières moins éclairée, osa l'aborder.

— Eh bien! madame, il faut se faire une raison. Le roi est mort, vive le roi!

Il riait, il la dévisageait en connaisseur, un peu gêné par le genre de beauté qu'il lui découvrait et qui lui imposait malgré lui. Interdite, elle avait dû s'arrêter, et sa bouche se tordait sans trouver aucun son. Enfin elle se ressaisit et cria :

— Allez-vous-en?

Sa figure de terreur, ses yeux d'effroi, plus que ses paroles, mirent en fuite le goujat. Elle se traîna jusqu'à son escalier; ses jambes se dérobaient sous elle. Cette dernière injure achevait son humiliation. Elle retomba dans le pire désespoir. A son tour, elle envia la morte.

« C'est fini, se disait-elle, fini pour toujours. »

Parvenue à sa chambre comme une bête forcée à son gîte, accablée par tant de nuits de veille et de fatigue, par l'inutilité de tant d'efforts, révoltée de l'oubli de Dieu, elle glissa sur le tapis au pied de son lit, et là, écroulée, pelotonnée sur elle-même, elle répétait machinalement dans ses sanglots les mots qui la protégeaient contre ses désirs de mort, qui la rattachaient malgré elle à la vie :

— Marie-Louise, Philippe... mes petits...

HENRY BORDEAUX.

(*La dernière partie au prochain numéro.*)

LE
JAPON ET LES ÉTATS-UNIS

Le 7 juillet 1853, sous le règne de l'empereur Komeï-Tenno, le commodore américain Perry arriva, avec quatre vaisseaux, sur les rives japonaises, à Ouraga, en Sagami. Une antique coutume nationale fermait aux navires étrangers l'accès de tous les ports, hormis celui de Nagasaki. Les Américains refusèrent de se soumettre à la loi japonaise, et ils réclamèrent un traité de commerce et d'amitié qui leur ouvrît le pays. L'année suivante, le Japon cédait et livrait aux étrangers venus sur les « vaisseaux noirs » le droit de débarquer dans ses ports. Un peu plus d'un demi-siècle a passé depuis lors, et aujourd'hui ce sont les Américains, ou du moins beaucoup d'entre eux, qui rêvent de fermer leur territoire à l'immigration japonaise. Entre ces deux termes extrêmes, l'histoire des deux peuples s'est développée, modifiant, dans l'ordre politique et dans l'ordre économique, la position de l'un et de l'autre, réveillant par des intérêts nouveaux les passions anciennes, ranimant, en dépit de sympathies politiques, les conflits ataviques, posant sous une forme inattendue cette question du Pacifique, nœud moderne de l'éternel problème qui s'appelle la maîtrise des mers.

Nulle opinion ne fut, au cours des derniers mois, plus répandue que celle d'une lutte, sinon immédiate, du moins inévitable, entre le Japon et les États-Unis. Cette lutte n'a pas éclaté, et cela prouve qu'elle était d'une nécessité moins proche que

l'on ne pensait. Mais des causes de difficultés subsistent, dont il convient de préciser l'origine et d'apprécier la gravité. Elles sont à la fois matérielles et morales. Elles plongent dans le passé et pèseront sur l'avenir. Les polémiques, un moment apaisées, peuvent demain se déchaîner de nouveau. D'où viennent-elles? et où vont-elles? C'est ce que je me propose d'examiner ici.

*
* *

Si l'on considère les vingt années qui ont vu s'épanouir à la fois l'industrie américaine et la puissance japonaise, une amitié naturelle et sincère paraît être la loi constante des relations des deux peuples.

Le Japon admire les Américains comme les dépositaires les plus complets et les plus audacieux de ce qui, dans la civilisation blanche, sollicite son effort. Les États-Unis, c'est pour eux le grossissement de l'Europe. Aux États-Unis, ils trouveront les leçons qu'ils cherchent. Aux États-Unis ils demanderont les contremaîtres de leurs usines et les répétiteurs de leur enseignement. Cette période d'adaptation est la lune de miel des rapports nippo-américains. A la faveur d'une amitié partagée, le commerce se développe au profit commun des deux voisins. Si l'on étudie les ventes des États-Unis au Japon, on constate qu'elles ont, en moins de dix ans, sextuplé. Elles ont suivi en effet la marche que voici :

1896.	16 373 000 yen (1)
1897.	27 030 000 —
1898.	40 001 000 —
1899.	38 216 000 —
1900.	62 761 000 —
1901.	42 769 000 —
1902.	48 653 000 —
1903.	42 274 000 —
1904.	58 116 000 —
1905.	104 287 000 —

Le Japon, de son côté, a vendu de plus en plus aux États-Unis, c'est à savoir:

1896.	31 532 000 yen
1897.	52 436 000 —

(1) Le *yen* vaut 2 fr. 55.

1898	47 311 000 yen
1899	63 919 000 —
1900	52 566 000 —
1901	72 309 000 —
1902	80 233 000 —
1903	82 724 000 —
1904	101 251 000 —
1905	94 009 000 —

Le Pacifique, loin de les séparer, rapproche l'acheteur et le vendeur. Et le peuple américain s'accoutume à ressentir une secrète tendresse pour les « chers petits Japs. » Il aime en eux des imitateurs de ses propres vertus, — et de ses propres défauts, — l'audace, l'énergie, l'esprit de suite, le bluff. Il les loue de leur passion pour toutes les nouveautés. Il se félicite de trouver, par delà l'Océan, pour les produits de sa métallurgie, pour ses conserves, pour ses tissus, un débouché qui longtemps sera sûr et d'où nulle concurrence ne paraît à redouter.

Cependant, à y regarder de plus près, il y a entre les deux pays autant d'intérêts contradictoires que d'intérêts concordans. La loi de leur expansion porte les Américains de l'Est à l'Ouest. Du jour où, protégée par de hauts tarifs, leur industrie a eu besoin de marchés extérieurs, c'est vers le Pacifique, jusqu'en Asie, qu'elle a été obligée de les chercher. Et du jour où, vers leur côte occidentale, ils ont lancé leurs chemins de fer transcontinentaux, c'est à devenir commercialement les maîtres du Pacifique qu'ils se sont naturellement appliqués. Ils ont commencé par peupler la Californie et le *Far West*. Puis, d'un mouvement instinctif, ils ont regardé plus loin. Ils ont rêvé d'un Pacifique qui fût « une Méditerranée américaine (1). » Et du rêve ils ont passé aux actes : « Notre situation géographique dans le Pacifique est de nature, disait M. Roosevelt en 1903, à assurer dans l'avenir notre domination pacifique dans ses eaux, si nous saisissons seulement avec une fermeté suffisante les avantages que comporte cette situation. » Suffisante ou non au gré du président, cette fermeté s'est manifestée déjà. Les Hawaï, les Samoa, une partie des Mariannes, les Philippines sont dans le Pacifique les jalons de la puissance américaine. Et comme

(1) Voyez *la Lutte pour le Pacifique*, par M. René Pinon.

« le fer appelle l'or, » le commerce américain n'a point tardé à se développer à l'abri du pavillon étoilé. En Chine notamment, les importations des États-Unis ont rapidement progressé, puisqu'elles ont été en chiffres ronds de 7 millions de dollars en 1896, 12 millions en 1897, 10 millions en 1898, 14 millions et demi en 1899, 15 millions en 1900, 10 millions en 1901, 24 millions en 1902, 17 millions en 1903, 12 millions en 1904, 53 millions en 1905. En Corée, l'importation américaine est passée de 398 000 dollars en 1903, à 1 823 000 en 1904, et 1 979 000 en 1905. Au Japon enfin, on a vu le progrès du commerce américain, qui, dans tous les pays d'Extrême-Orient, vend beaucoup plus qu'il n'achète. C'est pour cela que le percement du canal de Panama prend, au regard des États-Unis, une si capitale importance. C'est pour cela que ce percement « ne doit être accompli par nulle autre nation que par eux-mêmes; » pour cela enfin, qu'après la conclusion des traités qui leur assurent le contrôle du futur canal, M. Shaw, secrétaire à la Trésorerie, s'écriait aux applaudissemens de ses concitoyens : « Nos produits, sans égaux, seront transportés à travers toutes les mers, et les États-Unis deviendront de fait, comme ils le sont par nature, les maîtres du plus grand des Océans. »

Que ce langage tînt trop peu de compte de la puissance japonaise, il suffit de regarder une carte pour n'en point douter. Même économiquement, nul ne peut se flatter d'être maître du Pacifique que dans la mesure où le Japon le permettra. Et c'est ce dont les Américains ont dû s'apercevoir lorsqu'en 1904, leurs produits ont été systématiquement boycottés dans toute la Chine, sous l'influence, parfois manifeste, des Japonais. Au Japon même la volonté de s'affranchir de l'intervention commerciale des étrangers est évidente, incontestable. L'histoire de la *Compagnie américaine pour le Tabac* en est la preuve éclatante (1). Il y a quelques années, cette Compagnie avait installé au Japon des factoreries. L'entreprise, bien menée, promettait de beaux résultats, quand, la guerre avec la Russie ayant éclaté, le gouvernement japonais résolut d'augmenter ses revenus en instituant le monopole de la fabrication et de la vente du tabac. Avertie seulement deux mois à l'avance, la Compagnie américaine fut sommée de vendre ses factoreries au gouvernement japonais à un

(1) Voyez Th. F. Millard, *The New Far East*. London, 1906.

prix fixé par celui-ci. Ce prix était équitable, si l'on considérait la valeur actuelle des manufactures. Il ne constituait pas en revanche une suffisante compensation à l'abandon d'une entreprise importante, et qui se croyait sûre du lendemain. D'autre part, les produits des manufactures créées au Japon par la Compagnie avaient une large vente en Chine, en Corée, au Japon même : l'expropriation empêcha l'exécution des ordres reçus, mettant ainsi la société dans une situation inférieure vis-à-vis du gouvernement japonais qui, pour un temps, ne trouvait point de concurrence en face de lui. Le préjudice fut grand pour l'industrie américaine.

Ce n'est pas le seul cas du reste où elle se soit plainte du Japon. Tout le monde connaît aux États-Unis les récriminations provoquées par la mauvaise foi des planteurs de thé ou des fabricans de nattes japonaises (1). De ces incidens naquit une naturelle défiance, qui se manifesta à diverses reprises. C'est ainsi, par exemple, que les industriels américains refusèrent de participer à l'Exposition d'Osaka dans la crainte que leurs produits ne fussent copiés et contrefaits par les fabricans nippons. C'est pour cette même raison qu'ils ont coutume d'interdire aux Japonais l'accès de leurs factoreries. On avait espéré à de certaines heures que les *Japs* seraient dans tout l'Extrême-Orient les placiers des produits américains, qu'ils joueraient à leur profit, selon l'expression habituelle des marchés asiatiques, le rôle de *comprador*, c'est-à-dire de courtier. Mais on oubliait que les Japonais sont devenus et deviendront de plus en plus des concurrens pour les Américains et, d'une façon générale, pour tous les pays industriels. Cela est d'autant plus vrai que, depuis le fiasco de la concession du chemin de fer américain-chinois, la diplomatie américaine n'a su déployer dans le Céleste Empire qu'une médiocre activité et que, tandis qu'augmente à Pékin l'influence japonaise, l'influence américaine y paraît décliner.

La guerre russo-japonaise, qui, à son début, avait fourni aux sympathies nippo-américaines une occasion de s'affirmer, a eu pour effet final d'accuser entre les deux pays les antinomies d'intérêts. Depuis sa victoire, le Japon est la première force morale du Pacifique, comme il en est la première force matérielle. Le sentiment de cette supériorité a provoqué chez un

(1) Voyez Félix Martin, *le Japon vrai*. Fasquelle, éditeur.

peuple naturellement orgueilleux un regain d'exaltation nationaliste. Dans les hautes classes de la société, cette superbe patriotique ne se manifeste guère, contenue qu'elle est par une extrême courtoisie. Dans les bases classes, chez les garçons de café ou les pousse-pousse, elle s'étale impudemment. M. Millard, qui a visité le Japon depuis la guerre, a été frappé du changement. « Aujourd'hui, dit-il, mieux vaut dans ce pays subir, s'il est tolérable, un préjudice causé par les indigènes que de recourir aux tribunaux (1). » Et il ajoute que les résidens étrangers répètent couramment : « Il nous faudra partir d'ici. » N'oublions pas d'ailleurs que, même depuis les traités qui ont aboli au Japon l'exterritorialité en faveur des étrangers, les droits des Européens et des Américains sont restés dans ce pays sensiblement inférieurs à ceux dont les Japonais jouissent à l'étranger : le droit de posséder la terre, de diriger des exploitations agricoles ou minières, ou même d'y participer leur est notamment refusé. Enfin, la moralité générale du pays aggrave ces inégalités. Sur bien des points, les paroles fameuses que prononçait le marquis Ito, le 9 décembre 1899, sont restées vraies. Le peuple japonais n'attache qu'une médiocre importance à la pratique de ces « devoirs envers les étrangers, » que lui prêchaient alors l'éminent homme d'État et le mikado lui-même (2). Les Américains sont les plus vifs à se plaindre de ces défauts nationaux, sans doute parce qu'ils sont plus que d'autres exposés à en souffrir.

Ce n'est point là cependant le vrai, le profond grief qu'ils élèvent contre les Japonais. Concurrence japonaise en Chine, nationalisme japonais au Japon, contrefaçon et discourtoisie, ils supporteraient tout cela, s'ils ne rencontraient pas les Japonais chez eux, sur le territoire de l'Union. Ce n'est pas à la prospérité, ce n'est pas à la richesse, ce n'est pas à la puissance japonaise qu'ils s'en prennent : c'est à l'immigration japonaise, chaque année plus importante et chaque année plus gênante, c'est à l'intensité, à la méthode, aux conséquences de cette immigration. Les chiffres qui dénombreraient exactement la population japonaise des États-Unis nous manquent actuellement et ne nous seront fournis que par le prochain recensement qui aura lieu en 1910. Mais, chaque année, le bureau d'immigration enregistre le nombre des arrivans. Il en est venu en chiffres ronds 5000

(1) Millard, *op. cit.*
(2) Voyez Henry Dumolard, *le Japon économique et social.*

en 1901, 14000 en 1902, 20000 en 1903. La guerre de Mandchourie a, deux ans de suite, fait fléchir la courbe: 14000 en 1904 et 10000 en 1905. Mais le progrès s'est manifesté de nouveau dès la conclusion de la paix avec 17000 immigrés en 1906. La moyenne est supérieure à celle de l'immigration annuelle des Chinois avant l'exclusion dont ils ont été atteints, il y a vingt-cinq ans. De plus, cette immigration considérable se concentre sur une terre d'élection, la Californie. C'est en Californie que viennent s'installer presque tous les *Japs*. Combien sont-ils dans la riche région dont San Francisco est la capitale? 40000 ou 50000 au minimum. Ce n'est donc point par une simple métaphore que, lorsqu'on parle à Tokio de la Californie, on l'appelle le « Nouveau Japon. »

Économiquement, les Japonais immigrés sont des concurrens redoutables. Ils ont d'abord pour eux la force du nombre, car la densité de la population au Japon est près de quinze fois supérieure à celle de la population californienne. Cette force se double de la médiocrité des salaires dans leur pays d'origine. « Le paysan japonais ne ménage pas sa peine ni celle de sa famille. S'il a besoin d'ouvriers, ils coûtent peu, 0,74 en moyenne la journée pour la culture ordinaire, 0,94 pour la culture du thé (1). » Le salaire moyen d'un mécanicien japonais varie de 1 fr. 50 à 3 francs. Il est rare qu'il atteigne 6 francs. Les Japonais offrent par conséquent une main-d'œuvre non seulement abondante, mais peu coûteuse, un peu moins productive peut-être que la main-d'œuvre blanche quant à la quantité et quant à la qualité, mais si peu rémunérée, qu'on trouve, quand même, avantage à l'utiliser. Ils ont un autre mérite encore : c'est de ne pas faire partie de ces « unions, » de ces syndicats tyranniques, qui font régner sur la Californie une véritable terreur économique et dont les exigences sont devenues légendaires. La frugalité, la propreté, la docilité sont des valeurs aussi avec lesquelles il faut compter. Les capitalistes américains qui ont grand'peine à recruter du travail ne se plaignent pas, — tant s'en faut! — de l'immigration japonaise. Et ils sont si suspects de la favoriser que M. Hearst lui-même, le meneur de la presse anti-japonaise, a dû se laver du grief d'employer sur ses terres des coolies japonais.

(1) Voyez Weulersse, *le Japon d'aujourd'hui.*

La haine des ouvriers blancs groupés en puissans syndicats contre la concurrence des Japonais immigrés se nourrit d'autres argumens encore. Si les Japonais ne se livraient qu'aux travaux élémentaires, laissant aux blancs les opérations plus compliquées et mieux payées, la rancune de ceux-ci serait peut-être moins amère. Mais le *Jap*, d'abord agriculteur, maraîcher, domestique, ne s'est pas arrêté là. On le rencontre maintenant dans le petit commerce. Bien mieux, certains Japonais d'Amérique sont de véritables capitalistes qui possèdent et qui dirigent d'importantes exploitations. La Californie, en 1906, comptait près de 600 magasins, près de 700 restaurans ou auberges dirigés par des Japonais. On assure qu'ils possèdent déjà une étendue de terre considérable. Ceux des villes ont leurs clubs où ils se réunissent (1). Cette infiltration continue fournit matière à des accusations de toute sorte. On reproche aux Japonais de pratiquer l'espionnage, espionnage commercial tendant à la contrefaçon, espionnage politique aussi ou même militaire. On s'étonne de voir beaucoup d'entre eux accepter des fonctions manifestement inférieures à leur culture, de rencontrer des domestiques dans la chambre desquels on découvre par hasard des livres de mathématiques ou d'histoire. Qui ne connaît, à ce sujet, l'anecdote classique de l'officier de marine américain retrouvant sous les espèces du commandant d'un cuirassé japonais son ancien boy? On note d'autre part que cette immigration japonaise se poursuit avec l'aveu et presque sous le contrôle du gouvernement du mikado : car si, depuis six ans, les autorités de Tokio détournent le prolétariat de l'émigration d'aller aux États-Unis, elles laissent partir chaque année plusieurs milliers de coolies pour les Hawaï (2), colonie américaine d'où, sans difficulté aucune, ils pénètrent ensuite sur le territoire de l'Union. Quelles arrière-pensées, se demande-t-on, cache cette invasion pacifique?

La façon de vivre des Japonais aggrave les ressentimens qu'ils inspirent. D'après de nombreux témoignages, il est permis de penser que ceux qui passent aux États-Unis ne sont pas l'élite de leurs compatriotes. Souvent, d'ailleurs, le séjour aux Hawaï, sous le dur régime de la plantation, corrompt les meil-

(1) Voyez Achille Viallate, *Américains, Japonais et Californiens*. — *Revue Bleue*, 16 avril 1907.

(2) Voyez Aubert, *la Maîtrise du Pacifique; les Hawaï*. — *Revue de Paris*, 1er février 1907.

leurs d'entre eux. Ceux-là mêmes enfin, contre la probité desquels nul reproche ne peut être élevé, ont des allures inquiètes, partant suspectes, et cela par la force des choses. Ils n'ignorent pas qu'entre les Américains et eux, la fusion est impossible; qu'ils ne seront jamais naturalisés. Les Américains assimilent toutes les races d'Europe. Mais la couleur est un obstacle sur lequel ils ne passent pas, et c'est pourquoi les Japonais seront toujours considérés comme des intrus, parfois traités comme des ennemis. Sous le poids de cette exclusion morale, ils vivent entre eux. Ils forment des communautés fermées et leur solidarité est resserrée par les vexations qu'ils subissent. Ainsi se constitue un bloc japonais qui ne dit rien qui vaille, aux Californiens surtout, quand des journaux nippons formulent ce vœu téméraire : « Ah! quand pourra-t-on fêter l'anniversaire de la fondation d'un nouveau Japon? »

Ce « nouveau Japon, » les Américains, — et qui les en blâmera? — entendent qu'il reste américain. L'aversion qu'inspirait le Chinois, qu'il inspire encore, même depuis la loi d'exclusion, se réveille contre le Japonais. Comme on raille le nègre qui s'habille à la mode des blancs, on accable de sarcasmes le *Jap* déguisé en Yankee. Les syndicats mènent la partie, et, comme ils sont les maîtres de la mairie de San Francisco, ils n'ont point de peine à mettre la loi au service de leurs passions. Beaucoup d'ailleurs, sans approuver leur méthode, pensent que leur thèse est juste. Pourquoi le travail national, pourquoi la main-d'œuvre nationale seraient-ils moins protégés que l'industrie nationale? On a élevé contre les marchandises étrangères une barrière de tarifs. Que ne dresse-t-on contre les ouvriers étrangers une barrière d'exclusion? Pour combattre l'immigration japonaise, l'accord est fait du moins en Californie entre les républicains et les démocrates. La *Japanese and Corean Exclusion League* réunit tous les partis. Seuls les gens de l'Ouest, à l'époque de l'engouement japonophile, réagissaient contre la tendance générale. Ils déclarent aujourd'hui, fidèles à eux-mêmes, que leurs pronostics n'étaient que trop justifiés. Et ils invoquent à l'appui de leurs craintes ce qui se passe aux Hawaï (1).

Ils montrent ces îles envahies par les coolies japonais qui, en 1905, constituaient 66 pour 100 de leur population ; l'expro-

(1) Cf. Aubert, *op. cit.*

priation progressive des blancs par les *Japs* qui, d'abord concentrés dans les plantations, monopolisent maintenant tous les métiers tant urbains qu'agricoles, le petit commerce et la petite industrie; l'arrivée des femmes qui peu à peu transforment en une population stable une population jusqu'alors toute mobile; l'évolution des écoles presque exclusivement fréquentées par des enfans japonais, qui, nés dans les îles, pourront se faire naturaliser; les achats de terre de plus en plus nombreux qui fourniront une base aux naturalisés de la veille pour une action politique, dont, à coup sûr, l'Amérique ne sera pas l'inspiratrice. Ils montrent surtout, s'élançant des Hawaï, sans limitation et sans contrôle, l'armée des Jaunes qui, de là, se répand sur le sol de la Californie, où une vie plus douce, des salaires plus hauts les attirent. Et ils demandent avec angoisse si la Californie subira quelque jour le sort des Hawaï : — américaines en apparence, japonaises en réalité, « nouveau Japon, » base stratégique pour de plus ambitieux desseins.

Une politique d'interdiction, une politique de fermeture est la seule qui réponde aux aspirations de la Californie. Mais le peuple, qu'il s'agirait d'atteindre, est l'un des plus justement orgueilleux du monde. Tout son effort, admirable d'intensité et de suite, a tendu depuis quarante ans à obtenir droit de cité et traitement égal parmi les nations occidentales. Il a voulu s'approprier d'abord de la civilisation européenne tout ce qui fait la force. Il a conquis par une négociation qui a duré un quart de siècle sa libération juridique et son assimilation internationale aux autres puissances. Il a mérité, gagné et conservé l'alliance de l'Angleterre. Il a soutenu contre la Russie avec un plein succès une guerre formidable. Il est, — il sera pendant quelques semaines encore (1), — la seule puissance navale de l'océan Pacifique. Longtemps méconnu, il est doublement susceptible et ne permettrait pas qu'on lui appliquât les procédés sommaires que la Chine est obligée de subir. Ce pays, c'est le Japon moderne, prodigieusement attentif à la défense de ses droits, singulièrement armé pour les soutenir, lié jusqu'ici au gouvernement de l'Union par des relations d'intime amitié. San Francisco contre Tokio, — et peut-être contre Washington, — tels sont les trois termes du débat que le monde a suivi depuis quinze mois.

(1) L'escadre américaine n'arrivera dans le Pacifique qu'à la fin de l'hiver.

*
* *

Les événemens politiques ne sont que la traduction des crises morales dont l'âme humaine est le théâtre. Les incidens survenus entre les États-Unis et le Japon sont la conséquence nécessaire du conflit d'intérêts et de passions dont nous venons d'examiner les causes.

Au début du mois d'août 1906, M. Sims, l'inspecteur américain chargé d'appliquer la loi qui interdit aux étrangers la pêche des phoques à fourrure dans les eaux de l'Alaska, informait le gouvernement de Washington que le garde-côte *Mac-Cullock* avait surpris, aux îles Aléoutiennes, des Japonais qui, montés sur quatre goélettes, chassaient les phoques et les écorchaient dans la limite des eaux territoriales. Le braconnage était flagrant. Les Américains sommèrent les Japonais de se rendre. Ceux-ci, au lieu de céder, essayèrent de s'enfuir. Les Américains ouvrirent alors le feu. Cinq Japonais furent tués, deux blessés, vingt-deux faits prisonniers, les goélettes et la pêche saisies. C'était un délit indiscutable, une violation certaine des règlemens internationaux qui régissent la pêche des phoques à fourrure. Il n'y avait pas dans tout cela matière à difficulté. Le secrétaire d'État américain expliqua au chargé d'affaires du Japon ce qui s'était passé et que les prisonniers seraient déférés aux tribunaux sous l'inculpation de braconnage, violation des eaux territoriales et infraction aux traités. Le chargé d'affaires reconnut que le cas n'était pas douteux. Plusieurs journaux cependant donnèrent à l'incident une singulière importance et si, au même moment, le meurtre de M. Stanford White par M. Harry Thaw n'avait pas absorbé la presse des États-Unis, — et d'ailleurs, — les commentaires auraient à coup sûr aggravé les choses. Déjà, la nervosité sincère ou factice s'accumulait; elle était prête à éclater à la première étincelle.

C'est, comme on pouvait s'y attendre, à San Francisco même que le choc se produisit. Le 11 octobre, les autorités scolaires de la ville décidaient qu'à partir du 15 octobre suivant, les directeurs d'écoles devraient envoyer tous les écoliers chinois, coréens ou japonais à « l'école orientale publique sise entre Powell et Mason Streets sur la façade Sud de Clay Street. » Il est superflu de remarquer que la mesure répondait au vœu des Californiens. Depuis plusieurs mois, la question des écoles était à

l'ordre du jour de la « ligue anti-japonaise. » On invoquait volontiers, comme le principal argument, l'âge des écoliers : il est exact que plusieurs d'entre eux d'origine japonaise étaient sensiblement plus âgés que leurs camarades américains des mêmes cours. Mais la rédaction même de l'arrêté du 11 octobre prouvait que c'était la race, et non point l'âge, que le *Board of Education* s'était proposé d'atteindre (1). Cette mesure était injuste : car on ne relevait contre les petits Japonais aucun fait précis. On pouvait même penser qu'elle violait le traité nippo-américain du 22 novembre 1894 qui, fixant les « droits de résidence et de voyage, » garantissait aux sujets ou citoyens des deux pays « les mêmes privilèges, libertés et droits, et les mettait à l'abri de tout impôt ou charges plus lourdes que ceux imposés aux nationaux, sujets ou citoyens de la nation la plus favorisée. » Sans doute, en cet article, le régime scolaire n'était pas mentionné. Mais comment justifier, au regard de la clause qu'on vient de lire, les restrictions imposées aux Japonais ? En réalité, les autorités de San Francisco passaient outre au traité Gresham-Kurino, d'abord parce que cette violation était agréable à la majorité de l'opinion californienne, — il suffisait, pour s'en assurer, de parcourir les journaux locaux, — ensuite, parce que c'était une façon d'imposer au gouvernement de l'Union l'examen de la question japonaise. L'affaire des écoles, si intéressante qu'elle fût en elle-même, était surtout un prétexte, une amorce. Elle constituait l'entrée de jeu d'une partie préparée de longue date et que les Californiens allaient diriger de main de maîtres.

Dès la fin d'octobre, le vicomte Aoki, ambassadeur du Japon, appela l'attention de M. Root, secrétaire d'État, sur les événemens de San Francisco. Rien de plus naturel. Mais tout de suite, la « presse jaune » américaine déclara que le vicomte Aoki avait parlé d'un ton singulièrement vif. Et le *Times* lui-même s'appropria cette information inexacte. En réalité, l'ambassadeur du Japon s'était borné à résumer des faits et à rappeler un texte; des faits : le boycottage scolaire de San Francisco et la décision du *Board of Education;* un texte : l'article du traité Gresham-Kurino qui a été rappelé plus haut. A Tokio, le ministère s'employait en même temps à calmer l'opinion et à modérer la presse. Le *Jipi Shimpo* publiait un article d'explications,

(1) Dès le mois de mai 1905, le *Board of Education* avait annoncé son intention de créer des écoles spéciales pour les Chinois et les Japonais.

qui excusait presque les États-Unis et affirmait que l'incident n'avait pas d'importance internationale. Néanmoins, la presse d'opposition et une partie du public demeuraient nerveux. Très nettement, mais très courtoisement, le vicomte Aoki exposa à M. Root cette situation en lui demandant de prendre des mesures pour que les autorités scolaires de San Francisco respectassent les engagemens internationaux qui assuraient aux Japonais, sur le sol des États-Unis, l'égalité des droits avec la nation la plus favorisée. A dire vrai, la démarche de l'ambassadeur était presque superflue : car, au même moment, la publication de la dépêche envoyée à Tokio par M. Root précisait les vues du gouvernement de l'Union, et ces vues semblaient faites pour apaiser toutes les craintes du Japon. « Vous pouvez, écrivait le secrétaire d'État, donner au gouvernement japonais, dans les termes les plus positifs, l'assurance que le gouvernement des États-Unis ne se proposerait jamais d'appliquer aux Japonais un traitement autre que celui qui est accordé aux nationaux du pays étranger le plus ami, et qu'il n'y a nullement lieu de supposer que le peuple des États-Unis désire voir le gouvernement adopter une autre politique. Le Président a invité le ministre de la Justice à procéder immédiatement à une enquête rigoureuse et à prendre les mesures qui pourront être nécessaires pour assurer le respect de tous les droits acquis par traité aux sujets japonais dans l'esprit d'amitié et de respect que notre peuple nourrit depuis si longtemps pour eux. » En même temps, M. Metcalf, secrétaire d'État du Commerce et du Travail, partait pour San Francisco, afin d'y faire une enquête sur l'agitation anti-japonaise.

La bonne volonté du gouvernement de Washington était indiscutable. Le respect des traités d'abord, ensuite le souci d'éviter soit des représailles politiques, soit des rétorsions économiques analogues au boycottage des marchandises américaines en Chine, enfin le prix qu'il attachait par tradition et par raison à ses bonnes relations avec le Japon, tout garantissait sa sincérité. Sur un seul point, M. Root se trompait ; c'est quand il écrivait : « Il n'y a nul lieu de supposer que le peuple des États-Unis désire voir le gouvernement adopter une autre politique. » Cela était vrai sans doute des États de l'Est et du Centre ; ce ne l'était point de la Californie. Dans l'instant même que l'ambassadeur du Japon protestait contre les mesures scolaires, il était obligé de signaler aussi, toujours à San Francisco, la mise à

l'index des restaurans japonais, mise à l'index d'autant plus intolérable qu'elle était accompagnée de menaces de violences contre les biens et contre les personnes. Sur la question scolaire, les Californiens affirmaient très haut leur résolution de ne point céder. Ils n'ignoraient pas, disaient-ils, que la Constitution fédérale oblige les États à respecter dans leur législation particulière les traités conclus par l'Union. Mais ils ajoutaient que le traité Gresham-Kurino leur accordait précisément la liberté dont on prétendait leur enlever le bénéfice. En effet, disaient-ils, l'article 2 du traité portait : « Il est entendu que les stipulations contenues dans cet article et dans le précédent (articles par lesquels le traitement de la nation la plus favorisée est accordé au Japon) ne peuvent en aucune manière affecter l'application des lois qui ont été votées jusqu'ici ou peuvent être votées dorénavant dans les deux pays concernant la réglementation du commerce, l'immigration des ouvriers et les questions de police et de sécurité publique. » D'après eux, la législation scolaire pouvait être assimilée à cette réglementation. Ils invoquaient ce sens d'autonomie si développé dans tous les États américains, surtout dans ceux de l'Ouest. Et M. Metcalf dans ses premières communications au gouvernement ne se montrait pas optimiste. San Francisco était enfiévré. Les protestations des Japonais, résolus à ne pas se laisser assimiler aux Chinois et aux Coréens, excitaient cette haine de race qui, entre les Jaunes, d'où qu'ils viennent, ne veut pas distinguer.

A ce moment, des deux parts, du côté japonais comme du côté américain, on essaya, dans un dessein d'apaisement, de faire appel à l'opinion. Le 30 octobre, M. Kurino, ambassadeur du Japon à Paris, affirma, tout en exposant les revendications de son pays, que la situation n'était point grave. Un mois après, comme une réponse à cet appel amical, paraissait le message du Président. Il était impossible de concevoir désaveu plus net au fond, dans la forme plus cordial pour le Japon, de la politique californienne. « Il nous faut spécialement, disait M. Roosevelt, nous rappeler nos devoirs envers les étrangers qui sont nos hôtes. C'est le signe certain d'une société peu avancée que d'offenser en quelque manière que ce soit l'étranger entré aux États-Unis sous l'égide de la loi et se conduisant selon la loi. Ces devoirs de bonne hospitalité incombent à tout citoyen américain et spécialement à tout fonctionnaire des États-Unis. Je

me sens poussé à parler ainsi par l'attitude hostile que l'on a prise çà et là dans ce pays contre les Japonais. » Le Président rappelait ensuite l'amitié du Japon et des États-Unis; l'expansion « vraiment formidable » de l'empire du Mikado; son glorieux passé; son antique civilisation; sa grandeur « dans les arts de la guerre et dans les arts de la paix. »

Il ajoutait : « Le fait d'exclure les Japonais des écoles américaines est tout à la fois odieux et ridicule, quand on considère qu'il n'est pas de collège en Amérique, d'un rang si élevé soit-il, et cela même en Californie, qui n'accueille volontiers les étudians japonais et à qui ces étudians ne fassent honneur. Nous avons autant à apprendre du Japon que le Japon de nous... Partout au Japon les Américains sont bien traités. Si donc nous traitons moins bien chez nous les Japonais, ce n'est rien de moins qu'un aveu de l'infériorité de notre degré de civilisation. » Faisant front au préjugé courant, M. Roosevelt montrait ensuite que, si les États-Unis doivent travailler à jouer « un rôle toujours plus important dans le Pacifique, » ils doivent, pour y compter sur un « développement durable, » traiter avec bienveillance les nationaux des autres pays. Et il concluait avec une singulière énergie : « Je demande un traitement équitable et convenable pour les Japonais comme je le demanderais pour les Allemands, les Anglais, les Français, les Russes ou les Italiens. Je demande que les lois fondamentales de l'Union en matière criminelle et civile soient modifiées et complétées de façon à permettre au président, agissant au nom du gouvernement des États-Unis, responsable des relations extérieures du pays, de faire respecter les droits consentis par traités à des étrangers. Même dans l'état actuel de nos lois, le gouvernement peut faire quelque chose dans ce sens, et dans le cas qui nous occupe, celui des Japonais, tout ce qui est en mon pouvoir sera fait; toutes les forces, tant militaires que civiles, des États-Unis seront employées... »

Jamais chef d'État n'avait parlé plus franc. Le discours du Président devait produire et produisit une forte impression. Au Japon, il rencontra, comme on pouvait s'y attendre, le plus sympathique accueil et l'on y vit en général la promesse d'une prompte solution. A San Francisco, il provoqua de violentes colères qui trouvèrent leur écho dans la presse et même au Congrès. A examiner de plus près les affirmations présiden-

tielles, force était cependant de reconnaître qu'elles ne changeaient rien à la situation. M. Roosevelt donnait aux Japonais une haute satisfaction d'amour-propre : mais quoi de plus? Il reconnaissait son impuissance en face de l'autonomie des États et il demandait au Congrès de lui fournir un moyen d'agir. C'était avouer implicitement que ce moyen n'existait pas. Sans doute, il ne renonçait pas à l'action; il l'annonçait; il parlait même d'employer toutes les forces civiles et militaires dont il pourrait « légalement » se servir; il promettait de « faire quelque chose. » Quoi? Nul ne le savait. Et déjà l'on donnait aux députés californiens l'assurance qu'il ne s'agissait pas de faire forcer par les troupes les portes des écoles. Le Président flétrissait l'attitude des autorités de San Francisco au regard de la conscience morale. Mais, au moins par prétérition, il confessait ne rien pouvoir contre elles. Il fallait donc, si des paroles on voulait passer aux actes, chercher, par des expédiens, à défaut d'une solution directe, une solution détournée.

Cette solution pouvait être d'ordre judiciaire. Déjà des enfans japonais avaient formé devant la Cour suprême de l'État de Californie un recours contre l'application qui leur était faite de la décision du *Board of Education*. Déjà le département fédéral de la justice avait chargé le juge Walberton, de la « Cour de circuit » de San Francisco, d'inviter le *Board* à expliquer les motifs de sa décision. M. Roosevelt, dès l'envoi de son message, insista pour que ces deux procédures suivissent rapidement leur cours. C'était « quelque chose, » pour reprendre l'expression du message; ce n'était pas grand'chose. C'était d'autant moins que, peu de jours après, en communiquant au Congrès le rapport de M. Metcalf, sur la mission dont il l'avait chargé, le Président était amené à souligner le caractère rigoureusement arbitraire des mesures prises à San Francisco. De ce rapport, — d'autant plus critiqué par les Californiens que M. Metcalf était Californien lui-même, — il résultait que, sur les quatre-vingt-quinze Japonais exclus des écoles, douze seulement avaient plus de dix-sept ans; que les petits Japonais étaient intelligens, propres et de bonne conduite; que l'obligation d'aller à une seule école était de nature à les gêner gravement en raison de leur dispersion dans toute la ville. Le rapport citait ensuite nombre d'exemples de boycottage ou de mauvais traitemens : pierres lancées dans les vitres des magasins japonais ou même

sur un savant japonais, M. Omori, venu en Californie pour étudier les causes du tremblement de terre. M. Roosevelt répétait ce qu'il avait déjà dit de l'emploi de toutes les forces de l'Union pour protéger les Japonais, si la police de « Frisco » n'y suffisait pas. Et, au même moment, le discours du vicomte Aoki à la Société américaine asiatique de New-York dénotait de sa part un vif désir de réduire l'incident au minimum. Mais il était aisé de constater qu'aucun résultat n'était acquis, qu'aucun résultat n'était à prévoir. Et tout ce que pouvait le Président, c'était d'obtenir d'un des représentans de la Californie, M. Hayes, qu'il ne déposât pas, au moins momentanément, un bill tendant à restreindre l'immigration japonaise presque aussi sévèrement que l'immigration chinoise.

Loin de s'apaiser, les gens de l'Ouest étaient de plus en plus excités. On signalait à Adler, dans l'État de Washington, au nord de la Californie, des violences commises contre douze Japonais. Près de Tacoma, dans le même État, des sévices analogues étaient constatés. A San Francisco, le *Board of Éducation* poursuivait son argumentation juridique : il exposait notamment que les écoles réservées aux Japonais, aux Chinois et aux Coréens avaient les mêmes privilèges, les mêmes droits, les mêmes avantages que les autres écoles publiques; qu'il n'y avait par conséquent pas lieu de parler d'inégalité. Dans les journaux, on dénonçait avec colère les « fortunes excessives » faites par les Japonais depuis le tremblement de terre. Enfin, sur la foi de personnages plus ou moins autorisés, on faisait circuler la nouvelle d'un accord nippo-américain, tendant, d'une part, à régler juridiquement la question des écoles, d'autre part, à restreindre l'immigration japonaise en la dirigeant, non plus sur les Hawaï et la Californie, mais sur la Mandchourie. Ces rumeurs prêtaient au Japon une résignation peu conforme à ses habitudes. Malgré plusieurs démentis, elles persistèrent. Le 7 décembre, le département d'État et le sénateur Bacon, autorisés par le Président, crurent nécessaire d'y couper court. La « Ligue pour l'exclusion des Japonais et des Coréens » convoqua alors un meeting pour protester contre les « grossières insultes » dirigées par M. Roosevelt contre le peuple californien. Elle envisageait de nouvelles interdictions à l'usage des Japonais : celle par exemple de voyager, en chemin de fer et en tramway, dans les mêmes wagons que les blancs. Partout, à

Auckland, aux Philippines, l'agitation anti-japonaise augmentait. Le 8 janvier 1907, le gouverneur de la Californie, M. Pardee, dans son message annuel à la législature locale, critiquait amèrement le message de M. Roosevelt. Il reprochait au Président d'ignorer la situation vraie des États du Pacifique. Et il ajoutait : « Les Japonais ne peuvent pas devenir de bons citoyens américains. Il est inutile d'essayer de les transformer. » Au Congrès fédéral, un sénateur de l'Orégon demandait la fermeture absolue des frontières américaines aux coolies japonais, proclamait le droit souverain des États de diriger leurs écoles à leur gré et s'écriait : « L'immigration asiatique est une malédiction pour le travail américain. » Le sénateur Tillman, ancien gouverneur de la Caroline du Sud, disait : « Le niveau intellectuel des Japonais n'est guère plus élevé que celui des nègres. » Le 30 janvier, le Sénat de Californie adoptait à l'unanimité une résolution requérant le gouverneur et l'attorney général de « protéger et sauvegarder les droits de l'État souverain de Californie. »

Les députés californiens au Congrès, malgré plusieurs entrevues avec MM. Roosevelt, Root et Metcalf, soutenaient énergiquement la même thèse qu'une délégation spéciale était venue défendre à Washington. Seul le président de la grande université Stanford en Californie osait qualifier de « politique d'apaches » l'exclusion des Japonais. Cette voix isolée retentissait dans le désert, ou, plus exactement, elle était étouffée par les clameurs populaires. Même, le commissaire de l'immigration, sur des instructions provisoires, venues de Washington, empêchait de débarquer à San Francisco 200 ouvriers japonais qui arrivaient des Hawaï. La visite annoncée en novembre d'une escadre japonaise à San Francisco était décommandée. On assurait enfin que quatre cuirassés détachés de l'escadre de l'Atlantique seraient à bref délai transférés dans le Pacifique. Et pendant ce temps, le Japon consacrait à son budget militaire plus de 200 millions de yen.

Il y eut dans ce mois de janvier 1907 une véritable tension, non point, semble-t-il, une tension diplomatique : car les deux gouvernemens ne cessèrent pas un instant d'affirmer leurs bons rapports, mais cette tension morale qui pèse sur les foules, quand leur instinct leur révèle l'existence d'une question mal posée, mal engagée, mal conduite. L'équivoque, le malentendu

apparaissaient aux yeux les moins exercés, comme aussi l'insuffisance et l'impropriété des remèdes appliqués au mal. Le gouvernement de l'Union avait mobilisé contre les gens de San Francisco tout un arsenal de moyens judiciaires destinés à trancher la question des écoles. Mais alors même que ces moyens douteux eussent été théoriquement efficaces, qu'aurait-on gagné contre une résistance pour laquelle l'affaire scolaire n'était qu'un prétexte, la haine du travail jaune étant la vraie et profonde raison? Sans doute il y avait deux procès engagés. Et ces procès pouvaient intéresser les jurisconsultes. L'un, pendant devant la Cour suprême de l'État de Californie, était ouvert au nom d'un enfant japonais pour lequel on réclamait l'admission dans une école publique; l'autre était intenté devant la Cour de circuit fédérale par le gouvernement de l'Union au *Board of Education* de San Francisco. Mais les Californiens, battus sur ces deux points, — et d'ailleurs seraient-ils battus? — s'avoueraient-ils vaincus? On craignait que non. Et une sorte d'agacement s'emparait de l'opinion, favorisant l'éclosion de toutes les légendes, de toutes les fantaisies.

Un jour, c'était le capitaine Richmond Pearson Hobson, le héros du *Merrimac*, « l'embouteilleur » de Santiago, qui déclarait gravement au *New-York Herald* avoir vu, — mais de ses yeux vu, ce qui s'appelle vu, — un ultimatum remis à M. Root par le vicomte Aoki. Les intéressés démentaient aussitôt. Mais bien des gens ne les croyaient pas. On parlait de la guerre « nécessaire, » de la guerre « fatale. » M. Perkins, sénateur de Californie, la prédisait à brève échéance : « Les Japonais, disait-il, sont plus agressifs, plus tenaces, plus déterminés que les Chinois. Et il ne se passera pas longtemps avant que nous ne soyons obligés de régler une fois pour toutes nos comptes avec eux. » Les pessimistes n'avaient point de peine à découvrir, sous les incidens de surface, les motifs graves de conflit, rivalité entre le travail américain et le travail asiatique, lutte pour la maîtrise du Pacifique. La presse anglaise, habituellement mieux informée et qui, en l'espèce, n'aurait pas dû jouer ce rôle alarmiste, se faisait l'écho de ces rumeurs, parlait, elle aussi, d'ultimatum, et, à Paris, l'opinion s'accréditait d'une guerre inévitable et proche.

A distance de perspective, on se prend à douter de l'entière sincérité de cette agitation, à se demander si, par une ruse des

plus honorables, le président Roosevelt et le gouvernement de l'Union ne favorisaient pas les bruits alarmistes pour avoir vis-à-vis de la Californie, sinon vis-à-vis du Japon, une plus large liberté d'action, et une autorité plus grande, pour préparer aussi le mouvement tournant d'où devait sortir la solution. Notez en effet ce singulier contraste: presque en même temps, le sénateur Cullorn, président de la Commission des Affaires extérieures du Sénat, qualifiait d'absurde l'inquiétude générale, et le président Roosevelt, d'après le *World*, il est vrai, disait n'être pas certain qu'une rupture pourrait être évitée avec le Japon, si les autorités californiennes ne modifiaient pas leur attitude à l'égard des Japonais. Du côté japonais, on ne cessait pas d'être parfaitement calme, comme si d'avance on eût prévu l'issue de la tempête. La presse répétait qu'elle avait confiance en M. Roosevelt. Le baron Kaneko, envoyé en Amérique pour une enquête économique, parlait avec quelque dédain des « incidens locaux » de San Francisco. Tout à coup, — nous sommes le 1er février, — un bruit, d'abord discret, puis plus net, circule: les bases de l'entente seraient trouvées ou à la veille de l'être. Les Californiens céderaient sur la question des écoles, mais, en revanche, ils obtiendraient une satisfaction économique sous la forme de mesures restrictives de l'immigration des coolies japonais. C'était enfin poser franchement le problème, s'assurer par conséquent des chances de le résoudre. Le président Roosevelt et M. Root, dès ce moment, ne cachent pas qu'ils n'ont aucune confiance dans la solution judiciaire: c'est donc qu'ils comptent sur une autre. Leurs entretiens avec le maire de San Francisco et les délégués californiens se multiplient. Enfin, le 12 février les nouvelles se précisent. M. Root, au nom du Président, a proposé au speaker de la Chambre des représentans et aux présidens des comités d'immigration de la Chambre et du Sénat l'insertion dans le bill d'immigration à l'étude devant le Congrès d'une clause restrictive contre la main-d'œuvre des coolies japonais aux États-Unis. Dès le lendemain, M. Schmitz, maire de San Francisco, avec une crâne franchise, déclare dans une interview, que, s'il en est ainsi, peu importe l'affaire des écoles : ce qu'on veut, c'est la fermeture de la Californie au travail japonais. M. Roosevelt voit, dès lors, nettement le but : pour l'atteindre, il faut triompher de deux obstacles possibles, l'obstacle californien, l'obstacle japonais.

L'obstacle californien d'abord : il ne paraît pas très sérieux. Le speaker et les présidens des comités d'immigration adoptent l'amendement dont le texte est alors rendu public : aux termes de cet amendement, les personnes ayant un passeport délivré par leur gouvernement pour aller dans les îles soumises aux États-Unis, la zone du canal de Panama ou d'autres pays tels que le Mexique, si elles désirent venir aux États-Unis, pourront s'en voir refuser l'entrée, quand leur venue sera jugée nuisible aux travailleurs blancs par le président des États-Unis. Le 15 février, les représentans du gouvernement fédéral et la délégation californienne se réunissent à la Maison Blanche et acceptent les bases de l'accord. En échange de l'amendement annoncé, le *Board of Education* de San Francisco abandonnera les mesures scolaires auxquelles, la veille encore, il tenait si âprement. Il est entendu que, si la loi sur l'immigration n'est pas votée au cours de la session, une session extraordinaire sera convoquée. Comme les sénateurs des États du Sud protestent contre le bill au nom des régions qu'ils représentent et qui ont besoin de l'immigration, M. Roosevelt, qui tient sa solution et qui y tient, déclare qu'il fera tout pour obtenir le vote de la loi, parce qu'au sort de la loi est lié le sort de l'amendement et que l'amendement est la seule façon de sortir d'un inextricable conflit. Le 16 février, le Sénat adopte à mains levées la loi et l'amendement. Le 18, la Chambre des représentans suit cet exemple. A la suite de ce double vote, M. Schmitz télégraphie de Washington à ses administrés la note suivante : « Tous les enfans de race étrangère âgés de moins de seize ans et parlant anglais peuvent être admis dans les écoles des blancs de San Francisco. Des écoles spéciales seront créées pour les enfans d'origine étrangère qui ne connaîtront pas suffisamment l'anglais. » Il refuse d'ailleurs d'admettre que le traité Gresham-Kurino ait aucunement été violé par les décisions antérieures du *Board of Education*. Il tient bon sur le principe et transige avec un geste d'un hautain opportunisme. N'a-t-il pas au surplus toutes raisons de triompher ? Il a cédé sur le prétexte, mais il l'emporte sur le fond.

Après l'obstacle californien restait l'obstacle japonais. Et celui-ci risquait d'être plus malaisé que celui-là. La cote mal taillée adoptée par M. Roosevelt était loin d'être pour le gouvernement du Mikado aussi satisfaisante que pour les Califor-

niens. Dès le 15 février des journaux américains avaient annoncé que le cabinet de Tokio acceptait la transaction. Mais deux jours après, on avait donné une note contraire. Sans doute l'amendement Roosevelt n'était pas directement opposé aux désirs du gouvernement japonais, puisque, depuis plusieurs années déjà, celui-ci refusait à ses coolies des passeports pour le territoire continental des États-Unis et ne leur en accordait que pour les Hawaï, les Philippines, la zone américaine du canal de Panama, d'où ils pouvaient ensuite, il est vrai, entrer librement aux États-Unis. Le pouvoir conféré au Président de refuser l'accès du territoire continental de l'Union aux personnes qui emploieraient, pour y entrer, des passeports non destinés à ce territoire n'avait par conséquent d'autre effet que de faire respecter à la lettre, étroitement et rigoureusement, le texte même des passeports délivrés par le Japon. C'était, en somme, théoriquement du moins, une mesure intérieure de police américaine, l'exercice strict par les États-Unis d'un droit que le Japon leur reconnaissait implicitement lorsqu'il libellait les passeports des coolies « pour les Hawaï » ou « pour les Philippines. » Enfin cette solution aurait pour conséquence de pousser vers la Corée de nouveaux émigrans. Et cela encore était conforme aux vœux du cabinet de Tokio.

Il n'en restait pas moins que, pratiquement, au regard de l'opinion, l'entrée des Japonais aux États-Unis allait se trouver désormais plus difficile qu'auparavant. Certes, comme le télégraphiait le correspondant du *Times* à Tokio, le gouvernement japonais n'avait pas eu à souscrire à une restriction de l'immigration japonaise aux États-Unis. Mais cette restriction, bien que se produisant en dehors de lui par le jeu rectifié d'une règle antérieure, n'en était pas moins certaine. Et l'impression, à ce titre, était pénible. L'ambassade du Japon à Washington, si prodigue jusqu'alors de communiqués rassurans, gardait un complet silence. Enfin les Japonais des Hawaï protestaient avec violence contre une réglementation qui, disaient-ils, faisait d'eux à perpétuité les esclaves des capitalistes hawaïens. Depuis plusieurs années, les coolies japonais ne faisaient que traverser les îles. San Francisco était le but réel de leur voyage. On les privait donc de leur débouché le plus fructueux en les condamnant à rester à tout jamais employés dans les plantations. Néanmoins, le 22 février, on annonçait à Washington que le départe-

ment d'État avait reçu, — on ne disait pas sous quelle forme, — l'adhésion du Japon au bill sur l'immigration. Le 9 mars, un télégramme de Tokio rendait compte d'un discours conciliant du vicomte Hayashi, ministre des Affaires étrangères. Le 13 du même mois, le *Board of Education* de San Francisco retirait les arrêtés prohibitifs. Les poursuites dirigées contre lui étaient interrompues. Le 15, les petits *Japs* reprenaient leur place dans les écoles. Et le 19, M. Roosevelt faisait entrer en vigueur l'article fermant l'accès des États-Unis aux coolies non munis de passeports pour le territoire continental de l'Union.

C'était la fin de cette grande querelle, — querelle qui, à dire vrai, avait été moins entre les deux puissances intéressées qu'entre le gouvernement fédéral et l'État de Californie; querelle qui, cependant, avait mis au jour, sous une lumière crue, les raisons profondes et durables du conflit nippo-américain ; querelle enfin dont l'issue était pour les Californiens, en dépit de la haute impartialité du président Roosevelt, un encouragement à persister dans leur politique d'exclusion. M. Roosevelt avait dû le proclamer : il était, de par la Constitution, désarmé en face des États de l'Ouest. Ceux-ci, à coup sûr, ne l'oublieraient pas.

*
* *

Le printemps de 1907 marqua cependant un effort réciproque vers une politique de bon et sincère accord. Au début de mai, le baron Ozawa, membre de la Chambre des pairs japonais, alla aux États-Unis pour se rendre compte des causes des difficultés des mois précédens. Sa mission avait un caractère officiel : il en profita pour multiplier les déclarations rassurantes, pour exprimer même l'opinion que la conclusion d'une alliance entre le Japon et les États-Unis serait infiniment désirable. M. Roosevelt et M. Root firent le meilleur accueil à l'envoyé japonais. L'ambassadeur du Japon à Washington se préparait au même moment à se rendre en Californie, où il voulait visiter les sociétés japonaises. Le calme paraissait rétabli.

Cependant, quelques jours après les déclarations optimistes du baron Ozawa, le 21 mai, trois maisons japonaises de San Francisco, un établissement de bains et deux restaurans, furent attaquées par la populace. D'après un document officiel, les émeutiers étaient au nombre d'une cinquantaine environ. A la suite

de ce premier assaut, des incidens analogues éclatèrent. Et d'autres restaurans japonais se virent également menacés soit directement, soit dans la personne de leurs cliens. Les faits furent aussitôt portés à la connaissance du gouvernement japonais par son consal à San Francisco, et l'ambassadeur du Japon reçut l'ordre de faire à Washington les démarches que les circonstances imposaient. « Sans perdre un instant, » le gouvernement de l'Union prescrivit à l'attorney de San Francisco d'ouvrir une enquête. Il prescrivit en même temps au gouverneur de la Californie de prendre toutes les mesures nécessaires. L'enquête établit que les grèves nombreuses par lesquelles San Francisco avait été troublé tout le mois de mai avaient absorbé la police urbaine en l'empêchant de protéger, comme elle aurait dû le faire, les commerçans japonais.

Ce récit apaisant conmuniqué au début de juin à la presse par l'ambassade du Japon à Londres reproduisait fidèlement le schéma des événemens; il n'en donnait pas la physionomie vivante. Sans doute, les bagarres de San Francisco n'avaient pas en elles-mêmes une extrême gravité; mais l'impression produite était considérable. La presse officieuse de Tokio et le gouvernement lui-même continuaient à exprimer leur confiance dans le président Roosevelt; mais l'opposition parlait d'un ton plus vif et reprochait au ministère de manquer d'énergie. Une dépêche, peut-être exagérée dans ses termes, annonçait le 10 juin que le vicomte Tani, chef de l'opposition à la Chambre des pairs, avait dit: « La persécution des Japonais à San Francisco est intolérable. Si la diplomatie ne réussit pas à obtenir une solution satisfaisante, le seul recours possible sera un appel aux armes. Nous y sommes fermement décidés. Il est certain que l'Amérique cédera: car elle est une nation de sentimens essentiellement commerciaux. » Le même jour, la commission exécutive du parti progressiste adoptait la résolution suivante: « Les actes anti-japonais ne sont pas passagers. Le gouvernement de Washington doit être tenu pour responsable de ne pas empêcher de pareils attentats. L'attitude du gouvernement japonais à l'égard du gouvernement américain n'a pas été jusqu'ici ce qu'elle aurait dû être. Il est nécessaire de prendre des mesures convenables pour maintenir la dignité nationale et assurer de façon permanente la sauvegarde des droits et des biens de nos nationaux en Amérique. » Les journaux de l'opposition expri-

maient un sentiment pareil et disaient qu'il fallait exiger des excuses du maire de San Francisco. Les intellectuels, les professeurs qui, à la veille de la guerre contre la Russie, avaient mené une ardente campagne belliqueuse, étaient de nouveau fort excités. On annonçait des conférences, des meetings de protestation.

Pour comble de disgrâce, d'autres complications surgirent presque aussitôt. A la fin de juin, on découvrit dans six grandes caisses faisant partie de la cargaison d'un vapeur qui venait de Yokohama, six jeunes Japonaises qu'on essayait d'introduire en fraude: ce n'était qu'un fait divers, mais la presse californienne en mena grand tapage. Aux îles Pribiloff, un *cutter* américain captura vingt-neuf Japonais contrebandiers, dans des conditions dont la légalité fut discutée. Puis ce fut le refus d'autorisation opposé par la municipalité de San Francisco à cinq bureaux de placement japonais qui demandaient simplement le renouvellement de leur licence. Ce refus fit à lui seul une impression plus forte que tous les incidens précédens. Le comité de police de San Francisco prétendait que, si le droit de tenir des bureaux de placement existe réellement, il est soumis aux lois et règlemens de l'État comme tout ce qui concerne la police et l'hygiène. Les Japonais répliquaient en demandant pourquoi, seuls de tous les étrangers, ils étaient exclus du bénéfice de ce droit. « Il s'agit, disaient-ils, d'empêcher les domestiques japonais de se placer en supprimant les bureaux de placement de leur nationalité. C'est donc une fois de plus une mesure d'exception dirigée contre le Japon et contre ses nationaux au mépris du traité de 1894. » C'était une sorte de récidive aggravée de l'affaire des écoles. Et l'émotion était plus vive encore.

Peu de jours après, les Chambres de commerce japonaises adressaient aux principales Chambres de commerce américaines une circulaire dans laquelle elles les priaient de s'employer de tout leur pouvoir à faire disparaître les motifs de discorde qui pesaient sur les bons rapports des deux pays: et en Amérique on n'hésitait pas à voir, un peu témérairement peut-être, dans cette démarche une menace déguisée de boycottage. Par action et par réaction, les griefs s'accumulaient. Les représailles commerciales prêchées par certains journaux japonais étaient interprétées à San Francisco comme une provocation. On répandait en même temps la nouvelle que 4000 Japonais, fixés au Mexique,

guettaient une occasion de pénétrer aux États-Unis : et l'on dénonçait une fois de plus la fourberie des « singes jaunes. » Sans doute le département d'État et l'ambassade du Japon à Washington continuaient à déclarer que l'accord était complet entre les deux gouvernemens. On annonçait une prochaine visite au Japon de M. Taft, secrétaire d'État à la Guerre. On fêtait aux États-Unis le général Kuroki. A Tokio, on remettait au point les exagérations de la presse d'opposition. Des deux parts enfin, on s'en prenait aux journaux, non sans raison d'ailleurs, de l'excitation croissante. Cette excitation n'en existait pas moins, et son existence seule constituait un danger.

Ce danger parut soudain aggravé par une nouvelle inattendue, d'abord démentie, puis rectifiée et finalement confirmée, l'envoi dans le Pacifique de la flotte américaine de l'Atlantique composée de 16 cuirassés et de nombreux croiseurs cuirassés. C'est le 1er juillet que cette information, bien faite pour impressionner le public, fit dans la presse son apparition. On assurait que l'escadre de croiseurs cuirassés, à ce moment en croisière dans les eaux asiatiques, et composée du *West Virginia*, du *Maryland*, du *Colorado* et du *Pensylvania*, serait rappelée à bref délai à San Francisco où elle serait rejointe par le *Tennessee* et le *Washington* qui se trouvaient alors à Bordeaux. Puis les seize cuirassés de l'Atlantique, *Connecticut*, *Louisiana*, *Maine*, *Missouri*, *Virginia*, *Georgia*, *New-Jersey*, *Alabama*, *Rhode-Island*, *Illinois*, *Kentucky*, *Kearsage*, *Ohio*, *Indiana*, *Minnesota*, *Vermont*, partiraient, — à une date non encore déterminée, — de New York ou de Hampton-Road. Ils contourneraient l'Amérique du Sud en s'arrêtant dans les principaux ports, et ils iraient se concentrer sur la côte californienne avec les deux autres groupes. Le contre-amiral Evans aurait le commandement de cette énorme force navale. Si l'on considérait en elle-même cette « redistribution » des escadres de l'Union, on n'y pouvait opposer aucune objection. Les États-Unis ont une flotte. Deux océans baignent leurs côtes. Comment leur contester le droit d'employer cette flotte dans celui des deux océans qu'il leur convient de choisir? La « redistribution » de la flotte anglaise, en 1904 et 1905, était, elle aussi, de nature à provoquer des inquiétudes dans certaines capitales. Mais des inquiétudes ne sont pas des argumens. Et le Japon ne pouvait pas plus invoquer de raisons valables contre la décision de l'amirauté américaine, que l'Allemagne n'avait pu en éle-

ver trois ans plus tôt contre celles de l'amirauté britannique.

Dans les circonstances où il se produisait, le déplacement de la flotte devait apparaître comme une mesure de précaution militaire. Mais comment nier que cette précaution ne fût légitime? Les guerres que l'on désire ne sont pas les seules auxquelles on doive se préparer. Et comme nul ne peut connaître la secrète pensée d'un adversaire éventuel, il est d'une élémentaire prudence de se préparer, en tout état de cause, en vue de l'hypothèse la moins favorable. Comme l'observait la *Morning Post*, la décision du gouvernement des États-Unis était parfaitement naturelle. Et s'il y avait en cette affaire matière à s'étonner, c'était que cette décision eût été aussi tardive. Étant donné, d'une part, l'importance qu'à la suite d'un des auteurs les plus lus des États-Unis, le capitaine Mahan, l'opinion américaine attache à la maîtrise du Pacifique; étant donné, d'autre part, le soudain et prodigieux essor de la puissance navale du Japon, il était aisé de prévoir qu'un jour viendrait à Washington, où, de l'Atlantique, on déciderait d'amener tout ou partie de la flotte dans le Pacifique. Tant que le canal de Panama ne sera pas ouvert, ce déplacement d'une force considérable sera difficile : il demandait donc à être étudié.

Il est probable au surplus que, malgré l'énervement qu'entretenaient les journaux, l'envoi de la flotte dans le Pacifique aurait paru moins suspect au Japon, si, dès le premier jour, M. Roosevelt avait tenu publiquement le langage plein de fermeté et de franchise qu'il devait faire entendre quelques semaines plus tard. Malheureusement, cette affaire de la flotte fut mal engagée. Le secrétaire du président, M. Lœb, commença par démentir qu'on eût jamais songé à opérer ce transfert, tout en reconnaissant cependant que le conseil naval l'avait recommandé. Le ministère de la Marine publia une note analogue. Mais les journaux maintinrent leurs informations. Alors parut un communiqué qui disait en substance : « La destination des cuirassés n'est pas fixée. Ils peuvent aussi bien aller dans la Méditerranée, ou dans le sud de l'Atlantique, que dans le Pacifique. S'ils se rendent dans le Pacifique, ce sera tout simplement pour y faire des manœuvres navales. En tout cas, cette croisière n'aura aucune signification politique, et il est faux que le gouvernement se soit laissé influencer par la tension survenue entre des particuliers américains et japonais. » Quelques jours après, la croisière était

officiellement confirmée : on la présentait toujours comme une croisière d'instruction, absolument pacifique.

C'est ce que disait avec beaucoup de mesure l'amiral Evans, aussitôt interviewé : « Il est absurde, déclarait-il, de voir dans le voyage de l'escadre une démonstration destinée à peser sur un gouvernement ami tel que le gouvernement japonais. Le fait que quelques voyous ont saccagé un restaurant japonais à San Francisco ne peut pas être un motif de guerre avec le Japon. Des incidens locaux de ce genre et de cette importance sont toujours faciles à régler. » L'amiral Brownson, dans un discours prononcé à Oyster Bay, tenait le même langage : « La marine américaine, disait-il, se propose de donner au monde la preuve qu'elle est capable de protéger les deux côtes des États-Unis. Mais il ne saurait y avoir, pour faire cette démonstration, d'époque plus propice que celle où nous sommes, les États-Unis étant en paix parfaite avec toutes les nations. » L'amiral Dewey, avec des sous-entendus qui pouvaient sembler menaçans, déclarait lui aussi que la mission de la flotte était toute pacifique. Il ajoutait seulement : « Alors même que la paix n'est pas en danger, il est préférable d'être prêts... La présence de notre escadre dans le Pacifique peut être utile à tous les points de vue. » Enfin M. Metcalf, devenu ministre de la Marine, affirmait que l'envoi des cuirassés dans les eaux orientales ne se rapportait en aucune manière aux questions débattues amicalement entre les États-Unis et le Japon.

Malgré certains mouvemens de nervosité, ces raisons et ces assurances eurent un meilleur effet qu'on ne l'avait d'abord espéré. Il y eut bien, dans des journaux japonais, des attaques contre la marine des États-Unis, ou contre leur politique. Le journal du marquis Ito notamment publia un article assez vif. Mais dans l'ensemble, le calme de l'opinion fut vite rétabli, et il est juste de reconnaître que le gouvernement japonais ne négligea rien pour y contribuer. Pendant un séjour qu'il fit à New-York à cette époque, l'amiral Yamamoto, dans un toast applaudi, s'écria : « Les Japonais se rappelleront toujours la sympathie que leur ont témoignée les Américains durant la dernière guerre. Je suis convaincu que les relations cordiales existant depuis cinquante années entre les deux pays ne peuvent pas être ébranlées par des incidens sans importance. » Simultanément, le vicomte Aoki faisait publier la déclaration

suivante : « Entre les gouvernemens japonais et américain n'existent ni querelle ni mauvais sentimens d'aucune sorte : tout ce bavardage au sujet d'une lutte possible entre deux peuples si dévoués l'un à l'autre n'est que l'œuvre d'imaginations déchaînées. Les relations américano-japonaises ne justifient aucune anxiété. Si cette anxiété existe, elle est provoquée exclusivement par les propos d'une presse démagogique qui tend à lancer dans des transports de rage les gens les plus pacifiques. » Certains journaux anglais ayant de nouveau propagé le bruit d'un ultimatum japonais, la nouvelle fut démentie par le département d'État et l'ambassade japonaise. Puis le vicomte Hayashi, ministre des Affaires étrangères, affirma que les négociations engagées entre les deux pays se poursuivaient « dans un esprit de parfaite concorde. » Dans la seconde quinzaine d'août, la première division de la flotte américaine du Pacifique, composée des croiseurs *Pensylvania*, *Colorado*, *Virginia* et *Maryland*, qui revenait des Philippines, vint passer six jours à Yokohama et y fut très correctement reçue. La « parfaite concorde » dont avait parlé le vicomte Hayashi n'allait pas jusqu'à la cordialité. Mais un homme d'État américain, dont on s'accorde à reconnaître le sympathique entrain, M. Taft, allait se charger, en se rendant à Tokio, de briser la glace des préventions réciproques au milieu de la chaleur, — communicative, comme on sait, — des banquets officiels.

M. Taft, secrétaire d'État à la Guerre, est un homme de pacifique humeur, qui séduit par sa rondeur, sa franchise et sa bonne grâce. Il s'en allait aux Philippines, qu'il connaît bien pour les avoir naguère administrées. Il décida de faire aussi une visite au Japon, d'aller voir par lui-même ce qu'on disait là-bas des États-Unis, et, si possible, ce qu'on en pensait; d'expliquer enfin en quelques paroles nettes ce que voulait le cabinet de Washington. Arrivé au Japon à la fin de septembre, il y fut accueilli de la façon la plus flatteuse. Une foule respectueuse le salua, quand il débarqua à Yokohama. Et comme il fut accueillant à tous les reporters empressés à sa rencontre, il eut une presse excellente, qui rendit hommage, en sa personne, à la loyauté du gouvernement de l'Union. Il eut ensuite une série d'entretiens avec des personnalités notables, d'abord avec son collègue, le général Teraoutchi, ministre de la Guerre, puis avec le comte Hayashi, ministre des Affaires étrangères, enfin avec le

Mikado. Aussi aimable pour les journalistes américains que pour leurs confrères japonais, il accorda au *New-York Herald* une interview qui fit du bruit. Il y disait qu'il était criminel de parler d'une guerre entre les États-Unis et le Japon, et qu'au surplus, il traiterait à fond la question dans l'un des banquets auxquels il devait assister.

Le 1er octobre, le télégraphe répandait par le monde la parole de M. Taft : « Il n'y a eu, avait-il dit, qu'un petit nuage sur notre amitié de cinquante ans. Mais le plus grand tremblement de terre du siècle lui-même ne pourrait ébranler cette amitié... Les événemens de San Francisco peuvent recevoir et recevront de la diplomatie une solution honorable. Une guerre entre les États-Unis et le Japon serait un attentat contre la civilisation. Aucun des deux peuples ne la désire. Les deux gouvernemens feront l'impossible pour l'empêcher. » Il avait flétri, dans sa conclusion, les menées belliqueuses de certains journaux et renouvelé à ses auditeurs l'assurance de la vive amitié que le Japon inspire aux Américains. Après ce discours retentissant, s'engagèrent de nouvelles causeries avec le ministre des Affaires étrangères. A dire vrai, on ne sait guère à quoi elles aboutirent; il est seulement indiscutable qu'il y fut question de l'immigration et de la naturalisation des Japonais aux États-Unis, peut-être de l'éventualité d'un traité sur cette matière. Puis ce fut le Mikado qui, de nouveau, reçut M. Taft et le convia, ainsi que Mme Taft, à déjeuner. Ce déjeuner, particulièrement solennel, fut suivi d'une dernière entrevue avec le comte Hayashi. Le soir même, le marquis Katsoura, dans une déclaration publique, répondit aux politesses de M. Taft : « Rien n'est plus absurde, disait-il, que de parler de guerre entre les États-Unis et le Japon. Rien, j'en suis persuadé, ne peut ébranler les relations historiques des deux nations. Par son discours, M. Taft a scellé d'une manière indélébile les liens de cordiale amitié et de parfaite entente qui existent entre elles. » C'était, si l'on ose ainsi dire, le voyage Lamourette.

Par une curieuse répercussion, M. Roosevelt, au même moment, était vivement pris à partie par une fraction de la presse américaine qui lui reprochait de « provoquer le Japon, » d'armer les Philippines, de faire travailler nuit et jour les chantiers, de jouer avec le feu en envoyant l'escadre dans le Pacifique. Le Président, quand on l'attaque, a l'habitude de faire front. Il n'y

manqua pas, et coup sur coup, prononça deux discours, le premier à Saint-Louis, — sous une pluie battante, — le second à Cairo, dans l'Illinois. Dans l'un comme dans l'autre, il expliqua pourquoi le déplacement de la flotte avait été décidé et il l'expliqua lumineusement. Il montra comment au développement de leur marine étaient liés pour les États-Unis le maintien de leur rang de grande puissance, l'intégrité de la doctrine de Monroe, l'avenir du canal de Panama. Et il ajouta : « Dans quelques mois notre flotte de gros navires cuirassés partira pour le Pacifique, La Californie, l'Orégon et le Washington ont une ligne de côtes qui est nôtre au même titre que celle des États de New-York et du Maine, de la Louisiane et du Texas. Notre flotte va se rendre dans nos eaux territoriales du Pacifique et, après y avoir séjourné quelque temps, retournera dans nos eaux territoriales de l'Atlantique. La meilleure place où un officier de marine puisse apprendre son métier, c'est la mer... »

A Cairo, le Président alla plus loin et provoqua même, par son ton, quelque inquiétude : « Nous avons, dit-il, sur deux océans des côtes très étendues. Pour repousser toute attaque qui serait dirigée contre ces côtes, les fortifications, non la marine, devraient être employées. Mais le meilleur moyen, c'est de parer l'attaque en frappant soi-même. Aucun combat ne fut jamais gagné sans frapper et nous ne pouvons frapper qu'avec notre marine. C'est en temps de paix que nous devons construire des vaisseaux et entraîner nos équipages. Une fois que la guerre a éclaté, il est trop tard pour rien faire. » De là à conclure que l'orateur était partisan d'une politique offensive contre le Japon, il n'y avait qu'un pas, — surtout pour ses adversaires. Ils ne manquèrent point de le franchir, mais ils trouvèrent peu d'écho. A la veille de prendre son commandement, l'amiral Evans, fêté dans un banquet d'adieux par le Lotos Club, répéta ses déclarations pacifiques. M. Root les confirmait, le 28 octobre, de la façon la plus nette. Le 5 novembre, les croiseurs *Washington* et *Tennessee*, avant-garde de l'escadre, arrivaient à Rio-de-Janeiro et informaient le gouvernement brésilien que le gros de la flotte passerait dans ce port vers le 10 janvier. Le 16 décembre, la flotte entière appareillait après avoir été passée en revue par le Président. Quelques jours avant, le comte Hayashi, dans une interview malheureusement trop brièvement résumée par le télégraphe, disait que la question de l'immigration était

« virtuellement réglée, » semblant indiquer que le Japon était aussi peu désireux de voir ses nationaux partir pour les États-Unis que ceux-ci de les voir entrer sur leur territoire.

Depuis lors, aucune nouvelle précise n'est venue confirmer ou infirmer cet espoir.

*
* *

La question nippo-japonaise est par conséquent une question ouverte. Nul ne peut prétendre, à l'heure où nous sommes, en établir le bilan. Le présent, en cette affaire, est le fils du passé. Mais, suivant le mot d'Herbert Spencer, il est aussi le père de l'avenir.

Une lutte prochaine entre le Japon et les États-Unis n'est pas vraisemblable. Au point de vue naval, les forces des deux peuples se balancent sensiblement. Les États-Unis disposent en tout de 23 cuirassés, de 12 croiseurs cuirassés et de 21 croiseurs protégés. La flotte japonaise est moins nombreuse. Elle compte 15 cuirassés, 10 croiseurs cuirassés et 21 croiseurs protégés. Mais elle a l'avantage d'être tout entière groupée dans les mêmes eaux, comme l'est en Europe la flotte allemande. Elle est de plus admirablement entraînée, et la guerre russo-japonaise a démontré la remarquable valeur des officiers autant que l'endurance des soldats. La cohésion et l'unité morale doivent être chez les Japonais plus fortes que chez les Américains, comme aussi la discipline. Bref, aucun des deux pays ne pourrait, en cas de conflit, compter sur un indiscutable avantage maritime, condition nécessaire d'un débarquement des Japonais sur les côtes américaines: et c'est là une raison pour qu'ils n'aient nulle hâte d'engager la lutte. Du côté américain, on n'y songe pas davantage, et pour beaucoup de motifs. Le premier, c'est que les États-Unis commettraient une folie s'ils s'aventuraient de leur plein gré dans une guerre, dont le Pacifique serait le théâtre, avant l'achèvement du canal de Panama. Or cet achèvement n'est pas prochain à en juger par les résultats obtenus. Si l'on compare les travaux de l'ancienne compagnie française à ceux de l'entreprise américaine, on constate en effet qu'en huit ans de travail, la première a dépensé 782 000 000 francs et excavé 55 000 000 de mètres cubes, tandis que la seconde en trois ans de travail, a dépensé 235 000 000 francs et excavé 4 400 000 mètres

cubes. En moyenne, par an, les États-Unis ont donc dépensé 80 500 000 fr. (1) et excavé 1 510 000 mètres cubes. A cette vitesse, que de temps passera avant que les deux mers communiquent librement! Dans un autre ordre d'idées, la crise financière, avec ses conséquences économiques et sociales, est un gage de paix, puisqu'elle absorbe l'attention des Américains à l'intérieur de leurs frontières et les détourne de l'action extérieure. Au reste, d'une façon générale, la grande république est sincèrement et profondément pacifique. Elle a besoin de calme pour développer, en le régularisant, son merveilleux essor industriel et commercial. Elle a besoin de calme pour se doter de la marine marchande qui lui manque. Elle a besoin de calme pour consolider les bases de sa magnifique fortune.

Du côté japonais, les raisons qui militent en faveur d'une politique pacifique ont également beaucoup de force (2). Le gouvernement du Mikado a un intérêt primordial à réduire, aussi vite que possible, sa dette étrangère et à améliorer sa balance commerciale. Pour cela, la paix lui est nécessaire. Elle lui est nécessaire aussi pour réaliser son projet de rachat des chemins de fer, pour achever la pacification de Formose, pour organiser la Corée, pour transformer les voies ferrées d'Antoung à Moukden et de Moukden à Sin-Min-toung, pour créer en Mandchourie et en Corée de nouvelles voies de communication. La guerre contre la Chine n'avait imposé au Japon que des charges peu pesantes. Au contraire, la guerre contre la Russie a rendu permanens des impôts qui devaient être provisoires et a exigé d'autres sacrifices encore. Il est impossible que, dans ces conditions, les Japonais désirent la guerre. Il est improbable qu'ils la provoquent. Il est juste d'ajouter que leurs hommes d'État, d'accord en cela avec les hommes d'État américains, déclarent hautement que c'est folie de croire à une guerre ; que les incidens récens ont été grossis par les journaux dans un intérêt de parti ; que jamais il n'y a eu un désaccord grave, un risque sérieux de rupture ; que l'entente est acquise et sera durable.

Toutefois, les causes des difficultés récentes sont des causes permanentes. Et, par cela même, l'invraisemblance d'une guerre

(1) Voyez Philippe Bunau Varilla, *le Détroit de Panama.*

(2) Voyez à ce sujet l'excellent livre de M. Edmond Théry, *la Situation économique et financière du Japon.*

prochaine n'équivaut pas à la certitude d'une paix définitive. A considérer les points spéciaux qui ont été débattus depuis un an, on peut dire qu'aucun d'eux n'a fait l'objet d'une solution complète. S'agit-il des écoles? Les deux procès destinés à fixer le droit ont été abandonnés avant qu'un jugement intervînt. S'agit-il de l'immigration? Un expédient implicitement accepté par le Japon, un artifice diplomatique, a permis de la restreindre, mais non de la supprimer : et c'est à cette suppression que visent les Californiens. S'agit-il du texte même qui préside aux relations nippo-américaines, du traité Gresham-Kurino et de son interprétation? Cette interprétation est controversée : les Japonais attendent de lui plus d'avantages qu'il ne leur en confère au gré des Californiens.

Cette discussion comporte des apaisemens passagers, mais aussi de brusques réveils. A ces réveils ultérieurs les occasions ne manqueront pas. Tout prouve en effet que la haine du travail jaune n'a pas, en Amérique, dit son dernier mot. A quelques mois de distance, la Colombie britannique a connu les mêmes troubles que la Californie américaine et toujours pour les mêmes causes. Un jour viendra où, le problème se généralisant, c'est sur toute l'étendue des deux Amériques que l'immigration japonaise inquiétera les États-Unis. A l'heure présente, l'immigration japonaise dans l'Amérique du Sud est encore peu considérable; mais elle commence déjà, repoussée au Nord, à prendre cette direction. Au Mexique, dans l'Argentine, au Brésil, on manque de main-d'œuvre : la main-d'œuvre japonaise s'offrira et on l'acceptera jusqu'au jour où l'on trouvera qu'elle tient trop de place (1). De même aux Hawaï, aux Philippines, dans l'Alaska, les deux races se heurtent ou se heurteront. Et ni l'une ni l'autre n'est disposée à céder. Les Américains, forts de leurs intérêts menacés et de leur orgueil blessé, déclarent qu'ils ne se laisseront pas « manger par des singes jaunes. » Ils remarquent d'autre part que les Japonais sont mal venus à se plaindre des précautions que l'on prend contre eux, alors qu'eux-mêmes, sur leur propre territoire, donnent l'exemple des mesures prohibitives. Ils rappellent le décret du Mikado de 1899 qui interdit à tout étranger, qu'il soit Européen, Américain ou Chinois, de travailler comme ouvrier dans l'agriculture, dans

(1) Voyez Aubert, *le Japon, le Canada et l'Amérique du Sud*, — *Revue de Paris*, 1er novembre 1907.

les pêcheries, dans les mines, dans les usines, sauf en vertu d'une autorisation spéciale des fonctionnaires locaux, autorisation qui toujours est refusée. Ils relisent aussi, en le méditant, le livre du capitaine Mahan (1), bréviaire de leur patriotisme : « L'apparition du Japon comme un puissant État ambitieux, reposant sur de solides fondations politiques et militaires, mais qui a à peine atteint une condition d'équilibre sur le terrain international, a joliment secoué le monde. Nous nous trouvons à l'ouverture d'une période où la question doit être posée de façon décisive, bien que l'issue en puisse être longtemps différée, — celle de savoir si c'est la civilisation occidentale qui doit dominer d'un bout à l'autre de la terre et en contrôler l'avenir. »

Ce « contrôle de l'avenir, » sur le terrain des idées et sur celui des intérêts, peut mettre un jour aux prises Américains et Japonais. Le gouvernement du Mikado, dans sa forme actuelle, n'est point capable d'entraînemens et ne fera pas de guerres inutiles ou dangereuses. Mais de même que s'est transformé dans le passé l'outillage du Japon, de même ses conditions politiques peuvent se modifier dans l'avenir. L'entraînement irréfléchi des foules peut l'emporter sur l'action réfléchie des « Anciens. » Que la population, d'un progrès colossal dans sa continuité, s'accroisse jusqu'à saturer les débouchés immenses ouverts par les dernières guerres, en faudra-t-il plus pour que les Hawaï et les Philippines soient convoitées comme l'ont été ou Formose ou la Corée? Mais, — sans parler de la difficulté de saisir ces proies nouvelles, — bien des années passeront avant qu'il en soit ainsi. Et ces années peuvent, de part et d'autre, n'être pas perdues pour la paix. Il semble actuellement qu'on cherche à prévenir un nouveau conflit en négociant au sujet des deux questions couplées de l'immigration et de la naturalisation. Restreindre l'entrée des coolies japonais, conférer la nationalité américaine à ceux des sujets du Mikado qui se sont établis aux États-Unis de façon permanente, tels seraient les deux termes de cette solution. Rien, il est vrai, n'autorise à croire qu'elle ait fait jusqu'ici l'objet de pourparlers officiels, et alors même que ces pourparlers s'engageraient, alors même qu'ils aboutiraient, le problème, dans ses élémens essentiels, subsis-

(1) Voyez Mahan, *le Salut de la race blanche et l'Empire des mers* (traduction Izoulet).

terait encore : résolu partiellement aux États-Unis, il risquerait de se poser de nouveau sur quelque autre point du continent américain.

Réelle sincérité des gouvernemens dans leurs efforts pacifiques; permanence des intérêts et des passions qui les divisent; voilà ce qui ressort de notre analyse. Pour le présent, point de risque apparent; pour l'avenir, un danger possible qui pèsera, non seulement sur les États-Unis et le Japon, mais sur l'ensemble des puissances : voilà les probabilités qui se dégagent. La France, en cette affaire, doit souhaiter et souhaite le triomphe des solutions pacifiques. Elle est unie aux États-Unis par des liens moraux plus forts que bien des traités, et elle a constaté, au cours de la crise marocaine, qu'elle pouvait compter à Washington sur une ferme et active amitié. Elle entretient avec le Japon des relations anciennes, qui, inquiétées un moment par la guerre de Mandchourie, ont trouvé dans l'accord de 1907 une confirmation explicite. Il ne nous appartient pas, dans un débat où sont en jeu ces forces de la nature qu'on appelle la natalité et le travail, de décider qui a tort, qui a raison. Nous ne pouvons que désirer l'adoption de mesures régulatrices, qui, en corrigeant des inégalités trop accusées, faciliteront les réconciliations du lendemain.

André Tardieu.

POÉSIES

POÈMES D'ITALIE ET D'ANGLETERRE

UN SOIR A VÉRONE

Le soir baigne d'argent les places de Vérone;
Les cieux roses et ronds, rayés d'ifs, de cyprès,
Font à la ville une couronne
De tristes et verts minarets.

Sur les ors languissans du palais du Concile,
On voit luire, ondoyer un manteau duveté:
Les pigeons amoureux, dociles,
Frémissent là de volupté.

L'Adige, entre les murs de brique qu'il reflète,
Roule son rouge flot, large, brusque, puissant.
Dans la ville de Juliette
Un fleuve a la couleur du sang!

— O tragique douceur de la cité sanglante,
Rue où le passé vit sous les vents endormis;
Un masque court, ombre galante,
Au bal des amans ennemis.

Je m'élance, et je vois ta maison, Juliette!
Si plaintive, si noire, ainsi qu'un froid charbon.
C'est là que la fraîche alouette
T'épouvantait de sa chanson!

Que tu fus consumée, ô nymphe des supplices!
Que ton jeune désir était fervent et beau
Lorsque tu t'écriais: « Nourrice,
Que l'on prépare mon tombeau!

« Qu'on prépare ma tombe et mon funèbre somme,
Que mon lit nuptial soit violet et noir,
Si je n'enlace le jeune homme
Qui brillait au verger ce soir!... »

— Auprès de ta fureur héroïque et plaintive,
Auprès de tes appels, de ton brûlant tourment,
La soif est une source vive,
La faim est un rassasiement!

Hélas! tu le savais, qu'il n'est rien sur la terre
Que l'invincible amour, par les pleurs ennobli,
Le feu, la musique, la guerre,
N'en sont que le reflet pâli!

Ma sœur, ton sein charmant, ton visage d'aurore,
Où sont-ils, cette nuit où je porte ton cœur?
La colombe du sycomore
Soupire à mourir de langueur...

Là-bas un lourd palais, couleur de pourpre ardente,
Ferme ses volets verts sous le ciel rose et gris;
Je pense au soir d'automne où Dante
Écrivit là le Paradis;

La céleste douceur des tournantes collines
Emplissait son regard, à l'heure où las, pensifs,
Les anges d'Italie inclinent
Le ciel délicat sur les ifs.

Mais que tu m'es plus chère, ô maison de l'ivresse,
Balcon où frémissait le chant du rossignol,
Où Juliette qui caresse
Suspend Roméo à son col!

Ah! que tu m'es plus cher, sombre balcon des fièvres,
Où l'échelle de soie en chantant tournoyait,
Où les amans, mêlant leurs lèvres,
Sanglotaient entre eux: « Je vous ai! »

— Que l'amour soit béni parmi toutes les choses,
Que son nom soit sacré, son règne ample et complet;
Je n'offre les lauriers, les roses,
Qu'à la fille des Capulet!

L'ILE DES FOLLES A VENISE

La lagune a le dense éclat du jade vert.
Le noir allongement incliné des gondoles
Passe sur cette eau glauque, et sous le ciel couvert.
— Ce rose bâtiment, c'est la maison des folles.

Fleur de la passion, île de Saint-Clément,
Que de secrets bûchers dans votre enceinte ardente!
La terre desséchée exhale un fier tourment,
Et l'eau se fige autour comme un cercle de Dante.

— Ce soir mélancolique où les cieux sont troublés,
Où l'air appesanti couve son noir orage,
J'entends ces voix d'amour et ces cœurs exilés
Secouer la fureur de leurs mille mirages.

Le vent qui fait tourner les algues dans les flots
Et m'apporte l'odeur des nuits de Dalmatie,
Guide jusqu'à mon cœur ces suprêmes sanglots.
— O folie, ô sublime et sombre poésie!

Le rire, les torrens, la tempête, les cris
S'échappent de ces corps que trouble un noir mystère.
Quelle huile adoucirait vos torrides esprits,
Bacchantes de l'étroite et démente Cythère !

Cet automne, où l'angoisse, où la langueur m'étreint,
Un secret désespoir à tant d'ardeur me lie;
Déesse sans repos, sans limites, sans frein,
Je vous vénère, active et divine Folie !

— Pleureuses des beaux soirs voisins de l'Orient,
Déchirez vos cheveux, égratignez vos joues,
Pour tous les insensés qui marchent en riant,
Pour l'amante qui chante, et pour l'enfant qui joue.

O folles ! aux judas de votre âpre maison
Posez vos yeux sanglans, contemplez le rivage,
C'est l'effroi, la stupeur, l'appel, la déraison
Partout où sont des mains, des yeux et des visages.

Folles, dont les soupirs comme de larges flots
Harcèlent les flancs noirs des sombres Destinées,
Vous sanglotez du moins sur votre morne îlot;
Mais nous, les cœurs mourans, nous, les assassinées,

Nous rôdons, nous vivons; seuls nos profonds regards,
Qui d'un vin ténébreux et mortel semblent ivres,
Dénoncent par l'éclat de leurs rêves hagards
L'effroyable épouvante où nous sommes de vivre.

— Par quelle extravagante et morne pauvreté,
Par quel abaissement du courage et du rêve
L'esprit conserve-t-il sa chétive clarté
Quand tout l'être éperdu dans l'abîme s'achève ?

— O folles, que vos fronts inclinés soient bénis !
Sur l'épuisant parcours de la vie à la tombe
Qui va des cris d'espoir au silence infini,
Se pourrait-il vraiment qu'on marche sans qu'on tombe?

Se pourrait-il vraiment que le courage humain
Sans se rompre accueillît l'ouragan des supplices?
Douleur, coupe d'amour plus large que les mains,
Avoir un faible cœur, et qu'un Dieu le remplisse!

— Amazones en deuil, qui ne pouvez saisir
L'ineffable langueur éparse sur les mondes,
Sanglotez! A vos cris de l'éternel désir
Des bords de l'infini les amans vous répondent...

MUSIQUE POUR LES JARDINS DE LOMBARDIE

Les îles ont surgi des bleuâtres embruns...
O terrasses! balcons rouillés par les parfums!
Paysages figés dans de languides poses,
Plis satinés des flots contre les lauriers-roses,
Nostalgiques palmiers, ardens comme un sanglot,
Où des volubilis d'un velours indigo
Suspendent mollement leurs fragiles haleines!...
— Un papillon, volant sur les fleurs africaines,
Faiblit, tombe, écrasé par le poids des odeurs.
Hélas! on ne peut pas s'élever! La langueur
Coule comme un serpent de ce feuillage étrange
Le thé, les camphriers se mêlent aux oranges.
Forêts d'Océanie où la sève, le bois
Ont des frissons secrets et de plaintives voix...
O vert étouffement, enroulement, luxure,
Crépitement de mort, ardente moisissure
Des arbres exilés, qu'usent en cet îlot
La caresse des vents et les baisers de l'eau...
— Et Pallanza, là-bas, sur qui le soleil flambe,
Semble un corps demi-nu, languissant, vaporeux,
Qui montre ses flancs d'or, mais dont les douces jambes
Se voilent des soupirs du lac voluptueux...
— O tristesse, plus tard, dans les nuits parfumées,
Quand les chauds souvenirs ont la moiteur du sang,
De revoir en son cœur, les paupières fermées,

Et tandis que la mort déjà sur nous descend,
Les suaves matins des îles Borromées !...

*
* *

Ah ! dans les bleus étés, quand les vagues entre elles
Ont le charmant frisson du cou des tourterelles,
Quand l'Isola Bella, comme une verte tour,
Semble Vénus nouant les myrtes et l'Amour,
Quand le rêve, entraîné au bercement de l'onde,
Semble glisser, couler vers le plaisir du monde,
Quand le soir étendu sur ces miroirs gisans
Est une joue ardente où s'exalte le sang,
J'ai cherché en quel lieu le désir se repose...
— Douces îles, pâmant sur des miroirs d'eau rose,
Vous déchirez le cœur que l'extase engourdit.
— Pourquoi suis-je enfermée en un tel paradis !

*
* *

Ah ! que lassée enfin de toute jouissance,
Dans ces jardins meurtris, dans ces tombeaux d'essence,
Je m'endorme, momie aux membres épuisés !
Que cet embaumement soit un dernier baiser,
— Tandis que, sous le noir bambou qui vous abrite,
Sous les cèdres, pesant comme un ciel sombre et bas,
Blancs oiseaux de sérail que le parfum abat,
Vous gémirez d'amour, colombes d'Aphrodite !

*
* *

O soirs italiens, terrasses parfumées,
Jardins de mosaïque où traînent des paons blancs,
Colombes au col noir, toujours toutes pâmées,
Espaliers de citrons qu'oppresse un vent trop lent,
Iles qui sur Vénus semblent s'être fermées,
Où l'air est affligeant comme un mortel soupir,
Ah ! pourquoi donnez-vous, douceurs inanimées,
Le sens de l'éternel au corps qui doit mourir !

*
* *

Je goûte vos parfums que les vents chauds inclinent
Profonds magnolias, lauriers des Carolines...
— Les rames, sur les flots palpitans comme un cœur,
Imitent les sanglots langoureux du bonheur.
O promesse de joie, ô torpeur juvénile !
Une cloche se berce au rose campanile
Qui, délicat et fier, semble un cyprès vermeil;
Partout la volupté, la mélodie errante...
— O matin de Stresa, turquoise respirante
Sublime agilité du cœur vers le soleil!

*
* *

Des parfums assoupis au rebord des terrasses,
L'azur en feu, des fleurs que la chaleur harasse,
Sur quel rocher d'amour tant d'ardeur me lia!...
— Colombes sommeillant dans les camélias,
Dans les verts camphriers et les saules de Chine,
Laissez dormir mes mains sur vos douces échines.
Consolez ma langueur, vous êtes ce matin
Le rose Saint-Esprit des tableaux florentins.
— Tourterelles en deuil, si faibles, si lassées,
Fruits palpitans et chauds des branches épicées,
Hélas ! cet anneau noir qui cercle votre cou
Semble enfermer aussi mon âpre destinée,
Et vos gémissemens m'annoncent tout à coup
Les enivrans malheurs pour lesquels je suis née...

L'AUTOMNE A VENISE

Ah ! la douceur d'ouvrir, dans un matin d'automne,
Sur le feuillage vert, rougissant et jauni,
Que la chaleur d'argent éclabousse et sillonne,
Les volets peints en noir du palais Manzoni !

Des citronniers en pots, le thym, le laurier-rose
Font un cercle odorant au puits vénitien,
Et sur les blancs balcons indolemment repose
Le frais, le calme azur, juvénile, ancien!

Ah! quelle paix ici, dans ce jardin de pierre!
Sous la terrasse où traîne un damas orangé,
On n'entend pas frémir Venise aventurière,
On ne voit pas languir son marbre submergé...

— Qu'importe si là-bas Torcello des lagunes
Communique aux flots bleus sa pâmoison d'argent,
Si Murano, rêveuse ainsi qu'un clair de lune,
Semble un vase irisé d'où monte un tendre chant!

Qu'importe si là-bas le rose cimetière,
Levant comme des bras ses cyprès verts et noirs,
Semble implorer encor la divine lumière
Pour le mort oublié qui ne doit plus la voir;

Si, vers la Giudecca où nul vent ne soupire,
Où l'air est suspendu comme un plus doux climat,
Dans une gloire d'or les langoureux navires
Bercent la nostalgie aux branches de leurs mâts;

Si, plein de jeunes gens, le couvent d'Arménie
Couleur de frais piment, de pourpre, de corail,
Semble exhaler au soir une plainte infinie
Vers quelque asiatique et savoureux sérail;

Si, brûlant de plaisir et de mélancolie,
Une fille, vendant des œillets, va, mêlant
Le poivre de l'Espagne au sucre d'Italie,
Tandis que sur Saint-Marc tombe un soir rose et lent!

— Je ne quitterai pas ce petit puits paisible,
Cet espalier par qui mon cœur est abrité,
Qu'Éros pour ses poignards retrouve une autre cible,
Mon céleste désir n'a pas de volupté !...

VA PRIER DANS SAINT-MARC

Va prier dans Saint-Marc pour ta peine amoureuse;
Le temple de Byzance est sensible au péché;
Un parfum de benjoin, d'ambre, de tubéreuse,
Glisse des frais arceaux et des balcons penchés.

Va prier dans Saint-Marc pour ta douce folie;
Les pigeons assemblés sur la façade en or
Protègent les transports de la mélancolie,
Et les anges des cieux sont plus clémens encor.

Va prier dans Saint-Marc; les dalles, les rosaces
Ont l'éclat des bijoux et des tapis persans;
Depuis plus de mille ans dans ce palais s'entassent
Les profanes souhaits parfumés par l'encens.

Vois, sous leurs châles noirs, les tendres suppliantes
Joindre des doigts brûlans et songer doucement.
Divine pauvreté ! cet Alhambra les tente
Moins que les cabarets où boivent leurs amans.

Va prier dans Saint-Marc. Le Dieu des Évangiles
Marche, les bras ouverts, dans de blonds paradis.
On entend les bateaux qui partent pour les îles,
Et les pigeons frémir au canon de midi.

Des mosaïques d'or, limpides alvéoles,
Glisse un mystique miel, lumineux, épicé,
Et vers la Piazzetta de penchantes gondoles
Entraînent mollement les couples exaucés.

— Beau temple, que ta grâce est chaude, complaisante !
O jardin des langueurs, ô porte d'Orient !
Courtisane des Grecs, sultane agonisante,
Cité d'or et d'amour sous l'azur défaillant.

Tu joins l'odeur du myrte aux fastes exotiques,
Et tu meurs, des pigeons à ton sein agrafé,
Comme aux rives en feu des mers asiatiques,
La Basilique où dort sainte Pasiphaé !...

CLOCHES VÉNITIENNES

La pauvreté, la faim, le fardeau du soleil,
Le meurtrissant travail de cette enfant vieillie,
Qui respire, tressant l'osier jaune et vermeil,
L'odeur du basilic et de l'huile bouillie,

Les fétides langueurs des somnolens canaux,
La maison délabrée où pend une lessive,
Les fièvres et la soif, je les choisis plutôt
Que de ne pas goûter votre âme chaude et vive

A l'heure où, s'exhalant comme un ardent soupir,
Les cloches de Venise épandent dans l'espace
Ce cri voluptueux d'alarme et de désir
« Jouir, jouir du temps qui passe ! »

LA MESSE DE L'AURORE

Des femmes de Venise, au lever du soleil,
Répandent dans Saint-Marc leur hésitante extase;
Leurs châles ténébreux sous les arceaux vermeils
Semblent de noirs pavots dans un sublime vase.

— Crucifix somptueux, Jésus des Byzantins,
Quel miel verserez-vous à ces pauvres ardentes,
Qui, pour vous adorer, désertent ce matin
Les ronds paniers de fruits étagés sous les tentes ?

Si leur cœur délicat souffre de volupté,
Si leur amour est triste, inquiet ou coupable,
Si leurs vagues esprits, enflammés par l'été,
Rêvent du frais torrent des baisers délectables,

Que leur répondrez-vous, vous leur maître et leur Dieu?
Tout en vous implorant, elles n'entendent qu'elles,
Et pensent que l'éclat allongé de vos yeux
Sourit à leurs naïfs sanglots de tourterelles.

— Ah! quel que soit le mal qu'elles portent vers vous,
Quel que soit le désir qui les brûle et les ploie,
Comblez d'enchantement leurs bras et leurs genoux,
Puisque l'on ne guérit jamais que par la joie...

POÈME D'ANGLETERRE

(Fragment)

. . . . . .

— Mais toi qui romps, écartes, creuses
Le ciel d'airain,
Rapide odeur aventureuse
Du vent marin,

Va consoler, dans le Musée
Au beau renom,
La divine frise offensée
Du Parthénon!

Va porter l'odeur des jonquilles,
Du raisin sec,
Aux vierges tenant les faucilles
Et le vin grec.

— O cavalerie athénienne,
O jeunes gens!
Guirlande héroïque et païenne
Du ciel d'argent,

O miel sacré de la nature,
O cire d'or,
Gestes joyeux, sainte Écriture,
Céleste accord !

O musique de l'air, de l'onde,
O rire ailé,
Bandeau royal au front du monde,
Cœur déroulé,

Prenez votre place éternelle
Votre splendeur
Dans l'infini de ma prunelle
Et de mon cœur...

— Une maison de brique rouge
Tremble sur l'eau,
On entend un oiseau qui bouge
Dans le sureau.

Ah ! quelle douce main fait fondre
La brume et l'or
Des nébuleux matins de Londres
Et de Windsor ?

Des chevreuils, des biches, en bande,
D'un pied dressé
Semblent rôder dans la légende
Et le passé.

La pluie attache sa guirlande
Au bois en fleur :
— Écoute, il semble qu'on entende
Battre le cœur

De l'intrépide Juliette
Ivre d'été,
Qui bondit, sanglote, halette
De volupté ;

De Juliette qui s'étonne
D'être, en ces lieux,
Plus amoureuse qu'à Vérone
Près des ifs bleus.

— Que le vent de la mer démente
Flagelle enfin
Les cœurs que le désir tourmente
Plus que la faim!

Que le cordage des navires
Fasse un nœud noir
A ce cœur qui roule et qui vire
De désespoir!

— Tout tremble, délire, soupire,
Ardent émoi.
O Juliette de Shakspeare,
Comprenez-moi!...

C^sse^ MATHIEU DE NOAILLES.

LES ORIGINES

DU

CULTURKAMPF ALLEMAND

IV[1]

LE CULTURKAMPF BADOIS (1850-1870)

L'Église badoise, de 1850 à 1870, fut constamment aux prises avec l'État. On traversait alors une période de transition politique : la domination des bureaucrates faisait place à la domination des députés. Aussi l'Église, en moins de vingt années, se heurta-t-elle, tour à tour, à deux systèmes de politique religieuse, dont l'un, très archaïque, presque partout renversé par la Révolution de 1848, subordonnait encore la vie catholique à des fonctionnaires installés par le souverain, et dont l'autre, très moderne, expérimenté tout d'abord en Bade, commençait de la subordonner à une majorité parlementaire. De 1850 à 1860, l'Église lutta, en Bade, contre les survivances de l'ancien joséphisme; de 1860 à 1870, après le fugitif arc-en-ciel du Concordat, elle vit se dresser en face d'elle un autre absolutisme, celui des Chambres, celui des ministères qui en étaient l'émanation. Dix ans durant, on la combattit à coups d'arrêtés; puis survint une ère nouvelle, où elle fut combattue à coups de lois. Avant 1860, le gouvernement grand-ducal perpétuait contre les catho-

(1) Voyez la *Revue* des 1er avril, 1er juillet et 1er octobre 1907.

liques certains précédens et certaines routines, dont la Prusse, elle, s'était franchement dégagée; après 1860, il inaugura, contre eux, certaines maximes et certaines méthodes, que la Prusse, à son tour, ne tardera pas à lui emprunter. Avant 1860, les bureaucrates de Carlsruhe ressemblaient à des tirailleurs d'arrière-garde, traînards du joséphisme vaincu; après 1860, les législateurs de Carlsruhe apparaissent, à proprement parler, comme l'avant-garde du *Culturkampf;* et dans ce raccourci d'histoire badoise qui va nous faire assister à un redoutable déchaînement des passions antireligieuses, nous saisirons, tour à tour, une prolongation tenace du passé, une ébauche prématurée de l'avenir.

I

Les cabinets de Carlsruhe, de Stuttgart, de Wiesbaden, de Darmstadt, avaient pris l'habitude, depuis 1820, de concerter entre eux leur politique religieuse; d'un bout à l'autre de la province ecclésiastique du Haut-Rhin, les mêmes ordonnances étaient en vigueur; suivant les territoires, on les appliquait d'une façon plus ou moins ponctuelle, plus ou moins obstinée; certaines administrations fermaient les yeux, d'autres les ouvraient; mais partout s'affichait un système de droit canon d'après lequel le souverain, volontiers qualifié d'évêque suprême de l'établissement protestant, revendiquait dans l'établissement catholique les mêmes attributions quasi épiscopales. L'année 1848, en proclamant l'autonomie des Églises, fit déchoir ces prétentions au rang d'anachronisme: l'Autriche et la Prusse, de bonne grâce, acceptèrent cette situation nouvelle, mais les États de Bade, de Wurtemberg, de Hesse, se montrèrent plus obstinés. Bien loin d'abdiquer la gérance de l'Église, ils la revendiquaient, d'un verbe très haut, et l'on avait lieu de craindre que la volonté de chaque évêque ne continuât de se briser individuellement contre la coalition des souverains.

Mais, à l'image des souverains, pourquoi les évêques à leur tour ne se fédéraient-ils point? L'épiscopat allemand, réuni à Wurzbourg, à l'automne de 1848, s'était apitoyé sur eux, avait poussé vers Rome un cri d'alarme, et les avait assurés de son appui. Un tel souvenir les enhardissait; et puisque les États s'entendaient pour maîtriser l'Église, ils pouvaient bien, eux

évêques, s'entendre pour réclamer ou pour résister. Ainsi firent-ils, et, dans cette initiative même, il y avait comme un affront pour la philosophie politique dont s'inspiraient les pouvoirs laïques. Chaque État voulait être le maître du morceau d'Église qui occupait son territoire, et voilà que ces morceaux se rassemblaient, s'organisaient, prenaient corps, et que ce corps avait une voix; et chacun de ces morceaux, par là même, refusait de se laisser considérer et traiter plus longtemps comme une institution territoriale: la province ecclésiastique, armature religieuse dans laquelle étaient encadrés tous ces petits États, acquérait conscience d'une vie propre, indépendante, extérieure au fonctionnement de ces importunes souverainetés. Les évêques se donnèrent rendez-vous à Fribourg en mars 1851, et rédigèrent un Mémoire pour leurs gouvernemens respectifs. Qu'on les rendît maîtres de l'éducation de leurs clercs, qu'on leur permît de fonder des écoles catholiques, qu'on leur laissât le droit de diriger à leur façon la vie religieuse de leurs diocèses, et d'y multiplier confréries ou congrégations, et qu'enfin l'administration des biens d'Église cessât de leur être contestée: c'est à quoi se bornaient leurs exigences. La réponse gouvernementale tarda; derechef, ils se revirent à Fribourg, en février 1852, et protestèrent une dernière fois contre « un système dont la pratique effective et logique entraînerait la ruine de l'Église dans la province. » Ce ferme langage recélait une menace: l'Église allait s'insurger.

Les deux premiers insurgés furent Ketteler, l'évêque de Mayence, et Vicari, l'archevêque de Fribourg. Ketteler, dès le mois de mai 1851, ouvrit à Mayence, sans autorisation préalable du gouvernement, un grand séminaire, ne dépendant que de lui, avec des professeurs par lui nommés, avec des élèves qu'il demeurait complètement libre, lui évêque, d'accepter ou de refuser: le ministère hessois ferma les yeux. Vicari, en mai 1852, repoussa sommairement, à la mort du grand-duc Léopold, l'incursion du ministère badois dans le domaine de la liturgie catholique. En toute souveraineté, la bureaucratie de Carlsruhe avait ordonné que, dans toutes les églises du grand-duché, une messe des morts serait dite pour l'auguste défunt, qui était protestant. Vicari commanda des sonneries de cloches, des discours funèbres, des prières, mais refusa, conformément aux lois de l'Église, le sacrifice de la messe. Le gouvernement

s'irrita, intimida les prêtres; sur 800, 60 cédèrent, et puis s'en furent en pénitence, sur un signe de l'archevêque, au séminaire de Saint-Pierre près de Fribourg. Les sommations badoises, rendues vaines par la résistance de Vicari, cherchèrent une revanche.

Ce fut seulement le 5 mars 1853, après deux ans d'attente, que les gouvernemens firent connaître leur réponse. Le mémoire épiscopal n'était pas exaucé. Les gouvernemens persistaient à vouloir s'immiscer dans les examens ecclésiastiques qui ouvraient le grand séminaire et donnaient accès aux cures, et à revendiquer, dix mois de l'année sur douze, le droit de pourvoir souverainement aux cures vacantes; ils s'opposaient à l'établissement de petits séminaires, ou bien ne les permettaient qu'à la condition de les traiter comme des institutions d'État; ils se réservaient la nomination des professeurs de théologie et ne laissaient d'autre droit à l'évêque que celui de donner, avant la nomination, un avis consultatif et de transmettre au pouvoir civil, le cas échéant, des observations sur l'enseignement donné et sur les manuels employés; ils restreignaient, mais ne supprimaient pas, l'obligation du *placet;* ils subordonnaient à l'autorisation laïque un grand nombre des cérémonies cultuelles; ils affirmaient leur droit de permettre ou de prohiber les congrégations, d'accepter ou de refuser le vicaire général nommé par l'évêque; ils déniaient à l'évêque la libre administration des biens d'Église. La suppression des « doyens grand-ducaux, » qui, depuis un quart de siècle, surveillaient le clergé au nom du pouvoir laïque, était un sacrifice de l'État policier; mais cette concession, et quelques autres encore, ne pouvaient atténuer l'effet pénible de ces formules d'absolutisme, qui demeuraient suspendues comme une menace sur la vie de l'Église.

Deux fois réunis à Fribourg, en avril, puis en juin 1853, les évêques protestèrent, d'abord par une lettre collective, puis par un second mémoire, dans lequel ils appuyaient leur résistance sur la volonté formelle de Rome. Moins de vingt ans plus tôt, dans cette province du Haut-Rhin, les hauts prélats semblaient surtout anxieux que Rome se mêlât de leurs affaires et que des ordres du Saint-Siège vinssent secouer leurs mitres sur le mol oreiller de la servitude. Au contraire, en 1853, c'est en resserrant leurs liens avec Rome, et en les étalant, qu'ils prétendaient secouer ces autres liens où l'État les garrottait; et dans leur élan vers la liberté, il leur plaisait de se sentir soutenus, encouragés, obligés

même, par le geste décisif de l'autorité suprême, par le Saint-Siège. Leur union entre eux, l'union de tous avec Rome, étaient deux faits nouveaux, qui déconcertaient l'inflexible routine des bureaucraties.

II

Hermann de Vicari, métropolitain de Fribourg, avait alors quatre-vingts ans sonnés. L'année 1773, où le Saint-Siège humilié sacrifia les Jésuites à l'absolutisme princier, avait vu naître les deux prélats qui devaient, en Allemagne, porter à cet absolutisme des coups décisifs: Droste-Vischering, émancipateur de l'Église rhénane, et Vicari, émancipateur de l'Église badoise. Tout jeune, Vicari avait été installé par Dalberg dans les bureaux de la chancellerie épiscopale de Constance; il y avait là un autre ecclésiastique, qui s'appelait Wessenberg, et qui était, on s'en souvient, l'un des plus redoutables adversaires du « romanisme. » Avec le temps, les deux auxiliaires de Dalberg avaient pris des routes singulièrement divergentes; et tandis que Wessenberg consolait l'amertume de sa retraite en aidant de sa science et de sa plume les mouvemens réformistes dont s'inquiétait l'Église, Vicari, à Fribourg, sous l'épiscopat de l'archevêque Demeter, avait mis quelque virilité à défendre les maximes romaines dans l'épineuse question des mariages mixtes. On l'eût fort étonné, cependant, si on lui eût révélé qu'à l'âge où le commun des hommes se prépare à la mort, il jouerait le rôle de confesseur de la foi. C'était un prêtre pieux, d'humeur douce, prompt aux élans de gaieté, plus prompt encore aux élans de charité. Sa bonté n'avait aucunes bornes, sa bonhomie n'avait aucuns dessous.

Il y eut quelque émoi dans les ministères et quelque frisson dans les consciences lorsque ce vieux prélat, le 16 juillet 1853, signifia paisiblement au gouvernement badois les désobéissances que les évêques étaient tout prêts à commettre. La liste en était longue: ils pourvoiraient eux-mêmes les cures, ils puniraient d'excommunication tout appel comme d'abus porté contre un jugement ecclésiastique, ils ne toléreraient la présence d'aucun commissaire d'État, ni à l'examen des séminaristes, ni aux élections capitulaires; ils fonderaient à leur gré des séminaires et les dirigeraient à leur gré; ils publieraient les bulles papales sans demander licence aux bureaucrates.

A ces faits nouveaux il fallait opposer une politique nouvelle; et sur ce point, les bureaucraties commençaient à n'être plus d'accord. Elles s'entendaient mieux pour élaborer certaines déclarations que pour concerter une action. En Hesse, en Wurtemberg, on cherchait des expédiens pour prévenir la lutte religieuse; en Bade, en Nassau, on semblait avoir hâte de l'accélérer. L'État badois avait installé à Carlsruhe un conseil supérieur d'Église chargé de pourvoir les cures vacantes et d'infliger à l'archevêque, de temps à autre, les remontrances jugées nécessaires. A plusieurs reprises, dans l'été de 1853, Vicari somma les membres de ce conseil, ecclésiastiques ou laïques, sous peine d'excommunication, de ne plus accepter cette besogne; il trouvait bizarre, surtout, que de simples prêtres lui fissent la leçon de la part du grand-duc. Pour en finir, il présida lui-même, le 11 septembre, en l'absence de tout commissaire gouvernemental, l'examen des candidats au grand séminaire, et nomma, de sa propre autorité, un curé à Constance; et puis, le 20 octobre, il laissa quatorze jours de délai aux membres du conseil supérieur pour venir à résipiscence ou sortir de l'Église. Carlsruhe releva le défi: le 29 octobre, un haut fonctionnaire, Stengel, survint à Fribourg, convoqua l'archevêque et le chapitre pour des communications du gouvernement. Vicari resta chez lui. Stengel alors, au nom de l'État, fit visite à l'Église, dans le palais archiépiscopal, pour la sermonner. Il gronda le vieillard pour son indocilité et le pria de ne point prononcer l'excommunication projetée. Le chapitre de Fribourg, à la grande déception du gouvernement, rédigea le 3 novembre une adresse par laquelle il s'unissait à Vicari. Solennellement, le 5 novembre, l'archevêque repoussa les exigences de l'État; l'Église ne reculait pas, et ce que Dieu voudrait adviendrait.

La faiblesse déjouait la force; la main tremblante de ce vieillard surprenait et gênait l'État. Quarante-huit heures passèrent, et l'État s'avisa d'un expédient pour la paralyser. On mit le prélat en une sorte de curatelle; un commissaire spécial fut désigné, — il avait nom Burger, — qui devait désormais viser tous les écrits de l'archevêché; ordre était donné aux prêtres de considérer comme non avenue toute communication où manquerait le sceau du commissaire; et l'État multipliait les cajoleries et les promesses à l'endroit des ecclésiastiques dociles. Vicari laissait dire; il affectait, dès le 11 novembre, de faire de

nouvelles nominations de curés. Les prêtres de sa chancellerie, coupables d'avoir expédié des actes sans les faire viser par Burger, furent frappés de fortes amendes. La riposte fut une sentence d'excommunication, lancée contre Burger et contre tous les membres du conseil supérieur, du haut des chaires de Fribourg et de Carlsruhe.

C'est une ingrate aventure pour les fonctionnaires qu'une bagarre avec les consciences : ils ne savent bientôt quelle contenance prendre en présence des délits qu'ils ont eux-mêmes créés, définis et provoqués. Naturellement, Burger n'avait pas signé sa propre excommunication ; c'était donc un délit que la publication, en chaire, de cette sentence insuffisamment estampillée ; et les chapelains de Fribourg et de Carlsruhe qui s'en étaient rendus coupables furent jetés en prison pour six semaines. C'était un délit, aussi, que la publication, dans toutes les paroisses, du mandement épiscopal du 11 novembre, où l'archevêque expliquait sa conduite. Si les curés se refusaient à le lire, Vicari les suspendait ; s'ils s'y risquaient, l'État les traînait en justice. De presbytère en presbytère, clandestinement expédiées par le chapitre, des feuilles volantes circulaient, avec le texte incriminé. Incapable d'avoir prise sur les curés, c'est contre ces feuilles volantes que le ministère badois s'acharna. Il mobilisa ses gendarmes : les presbytères furent perquisitionnés ; on fouilla, quatre fois de suite, un passant, avec espoir de trouver sur lui quelques exemplaires. L'administration postale, aussi, était sur les dents. Bravant gendarmes et postiers, le mandement parvenait ; le curé montait en chaire, et sciemment commettait un délit. Sur mille prêtres, dix seulement reculèrent. Un curé, dans un village de Bade, était devenu aveugle. Trois jours durant, sa vieille mère lui lut et lui relut le mandement pour que le dimanche il le sût par cœur et qu'en chaire il le répétât, et si les policiers, à l'aube du dimanche, avaient réussi à saisir jusqu'au dernier exemplaire du texte criminel, on l'eût retrouvé, intégral, ineffaçable, dans la mémoire de cet aveugle, auquel une vieille femme l'avait épelé.

Les premiers délinquans furent incarcérés pour quatre semaines : Kübel, futur doyen du chapitre, appartint à cette avant-garde. Et puis, le séditieux délit se renouvelant dans toutes les chaires, l'État dut se contenter d'un procès-verbal et d'une amende.

« Vous pouvez faire la lecture maintenant, écrivait à un vicaire timide un fonctionnaire complaisant; presque partout elle a été faite, et la pénalité sera presque nulle. » Alors le vicaire prenait courage, il lisait afin d'éviter la suspension, et puis écrivait au fonctionnaire, pour que la pénalité fût complètement nulle : « J'ai sauté tous les passages contre le gouvernement. » Dans l'histoire de toutes les persécutions religieuses, on rencontre ces petits compromis entre les agens et les victimes. Les hommes politiques auraient trop de chance si leurs vexations ne se heurtaient qu'à l'insurrection des grandes âmes, qui sont rares; ils sont tenus en échec, aussi, par la coalition discrète et passivement résistante de tant d'âmes moyennes, qui veulent la paix. Mais sur le devant de la scène, à l'écart de ce vicaire et de ce fonctionnaire qui n'aspiraient qu'à faire le moins de besogne possible et le moins de bruit possible, il y avait des prêtres jaloux de faire tout leur devoir de prêtres, et des fonctionnaires jaloux de faire tout leur devoir de chrétiens, et l'on voyait ces fonctionnaires refuser de poursuivre ces prêtres, et démissionner.

La mesquine persécution qui mettait en lumière l'organisation de l'Église provoquait la désorganisation de l'État. Mais dans cette Église même, n'y avait-il pas quelque moyen de faire brèche? Bade chercha, crut avoir trouvé; et Prokesch, qui représentait l'Autriche à Francfort, s'amusa beaucoup de l'invention. Il y avait à Fribourg quelques jésuites qu'on pria de s'en aller; mais on leur faisait dire, en même temps, qu'ils seraient admis à rester s'ils voulaient bien blâmer un seul des actes de Vicari. Serait-ce pour rassurer leur propre conscience, ou pour embrouiller celles des fidèles, que les hommes d'État, parfois, s'essaient à mettre en collision séculiers et réguliers? Les jésuites aimèrent mieux déserter Fribourg que de déserter la cause de l'archevêque; derrière Vicari, l'Église était une. Le jour même où son mandement délictueux avait été lu dans les chaires, on avait vu s'agenouiller, à Saint-Martin de Fribourg, un des historiens les plus connus de l'Allemagne d'alors, le protestant Gfroerer, que sa biographie de Grégoire VII avait rendu célèbre. Il semblait qu'au nom du passé Gfroerer intervînt dans cette nouvelle querelle des investitures; il se faisait catholique, se rangeait aux côtés de Vicari; en sa personne, on eût dit que le moyen âge lui-même, dont il connaissait si bien

les argumens et les textes, vînt à la rescousse des courans émancipateurs déchaînés par l'année 1848, à la rescousse du principe formel de l'autonomie des Églises, voté par le défunt parlement de Francfort, et revendiqué par l'archevêque Vicari.

Il convenait que ce principe fût expliqué dans toutes les chaires. Le 14 décembre, l'archevêque invita ses prêtres à commenter à leurs fidèles, dans quatre prédications successives, le Mémoire des évêques de la province, où les griefs de l'Église étaient catalogués et défendus : les curés qui s'y refusèrent furent suspendus, et le chanoine Haiz, trop complaisant pour le gouvernement, fut révoqué de toutes ses fonctions à l'archevêché. A l'épreuve, l'État badois ne savait quelle compensation donner aux ecclésiastiques frappés par Vicari. Quel magistrat et quel préfet pouvaient rendre la paix à ces âmes sacerdotales? Les promesses de la bureaucratie semblaient faire faillite, tout comme ses menaces. Les prêtres qu'elle avait induits en tentation n'avaient que faire de ses récompenses, et ceux qu'elle incarcérait ne se sentaient nullement amendés par ses punitions. Vingt années auparavant, s'il en faut croire Ketteler, une partie des prêtres badois était « assez près de l'apostasie; » leur fidélité, maintenant, survivait à la plus grave des épreuves. Eussent-ils défailli, leur peuple les eût redressés. Ces paysans de Bade, qu'on avait vus naguère s'en aller en Alsace pour entendre des sermons, étaient demeurés croyans sous la houlette de curés incroyans; leurs fêtes religieuses locales, leurs infatigables pèlerinages, avaient entretenu leur foi durant l'ingrate période où beaucoup de leurs pasteurs semblaient s'en désintéresser. Les presbytères avaient pu traverser une crise de libertinage, mais les chaumières étaient demeurées pieuses. Dans la partie qu'il engageait contre l'État, Vicari pouvait compter, en toute sécurité, que la ferveur même du peuple lui garantirait la docilité des prêtres.

Les deux partis luttaient à coups de brochures. L'une s'intitulait : « Catholiques, prenez garde! » la police la traquait jusque dans les domiciles privés, mais n'en put découvrir l'auteur. L'État fit publier une riposte, qu'on répandit à profusion : l'archevêque y était accusé d'erreur dogmatique et d'« exciter les sujets à la violation de leurs sermens. »

Mais qu'importait désormais l'opinion publique badoise? Le bruit fait à Fribourg avait d'immenses échos : la catholicité tout

entière prenait parti. Pie IX adressait à Vicari lettres sur lettres, pour le fortifier. Geissel, archevêque de Cologne, était confiant dans l'issue : « De même, écrivait-il, qu'en 1841 les troubles de Cologne ont tranché pour toute l'Allemagne la question des mariages mixtes, de même, d'un coup, le conflit de Fribourg tranchera toute une série de questions plus ou moins discutées relativement au droit des évêques dans les divers pays. » Diepenbrock, prince évêque de Breslau, offrait à son collègue de Fribourg la moitié de ses revenus. Ketteler préparait une importante brochure sur le droit de l'Église en Allemagne ; c'était son premier écrit d'évêque : il y remontrait que les droits souverains revendiqués par le grand-duc de Bade n'étaient que l'application à l'Église catholique des prérogatives possédées par le *summus episcopus* dans l'Église réformée, et que c'en était fait de la constitution du catholicisme, si Vicari cédait.

Dupanloup faisait traduire, pour son diocèse d'Orléans, les écrits pastoraux de Vicari ; *l'Ami de la Religion*, *l'Univers*, lançaient des collectes pour les prêtres badois, et Bismarck s'inquiétait à la diète de Francfort en voyant le clergé français prendre en main la cause de l'archevêque. Riancey proclamait, dans *le Correspondant*, que la souveraineté badoise se mettait au ban de l'Europe civilisée. Montalembert, envoyant son offrande pour la souscription de *l'Ami de la Religion*, qu'il considérait comme « un nouveau gage de la fraternité des peuples catholiques, » expliquait la portée du conflit.

Ailleurs, disait-il, on a combattu pour un droit partiel, pour une liberté spéciale, pour un fragment de la vérité. Ici, c'est le droit tout entier de l'Eglise qui est en jeu : les évêques et le clergé du Haut-Rhin combattent pour maintenir tout l'ensemble des lois ecclésiastiques contre un pouvoir qui prétend ouvertement faire gouverner les âmes par des mains laïques. Sachons donc tendre une main fraternelle à ces prêtres allemands, que l'on emprisonne et que l'on dépouille parce qu'ils croient plus à l'infaillibilité de l'Église qu'à celle de la bureaucratie.

Pour remercier le Pape, les évêques, les laïques du monde entier, Vicari trouvait d'éloquentes effusions. Son imagination s'exaltait ; il voyait grand ; il avait des mots, des cris, que Doellinger ne pouvait lire sans pleurer. Il saluait, d'un beau geste de reconnaissance, cette « sorte de concile œcuménique dispersé par le monde et qui jugeait sa cause. » Jusqu'en Australie, le

nom de Vicari avait le don d'émouvoir les âmes lointaines, et le vieillard s'étonnait, au déclin d'une longue carrière sacerdotale, d'être ainsi devenu subitement le héros d'un drame auquel s'intéressaient en tous lieux les consciences fières.

Car, à leur tour, certaines voix protestantes lui portaient leur hommage. Dans la *Gazette de la Croix*, Ernest-Louis de Gerlach, à la grande colère de Bismarck, s'enthousiasmait pour le langage de Vicari, qui « rappelait les anciens évêques, les apôtres, » qui « répandait les bénédictions et le souffle de l'Esprit... » L'historien protestant Leo prophétisait que la bureaucratie serait vaincue : « Nous autres protestans, déclarait-il, nous pouvons bien aujourd'hui rendre grâces à l'héroïsme de feu Mgr de Droste, qui nous a appris à traiter les affaires ecclésiastiques auxquelles nous n'entendions rien. » Dans cette Allemagne où, trois siècles durant, l'État avait traité les surintendans évangéliques comme des préfets spirituels, des hommes tels que Leo, tels qu'Ernest-Louis de Gerlach, savaient gré à Droste d'avoir révélé et à Vicari d'avoir répété que les affaires de l'Église ne regardaient que l'Église.

Il est permis de croire que, pour la bureaucratie badoise, les rumeurs de la diplomatie avaient plus d'importance encore que les tressaillemens des âmes. On annonçait comme possibles des représentations de la France, qui avait même, paraît-il, offert ses bons offices de médiatrice. On annonçait comme probables des représentations de l'Autriche, et l'on pouvait se demander si déjà François-Joseph y préludait, lorsqu'il adressait aux prêtres du grand-duché, publiquement, le montant des amendes auxquelles ils étaient condamnés. L'agitation religieuse resserrait les liens entre Vienne et certaines populations catholiques du grand-duché, jadis sujettes des Habsbourg; elles s'accoutumaient à regarder avec envie l'Empire d'Autriche. Le cabinet de Vienne, de son côté, insinuait fréquemment au cabinet de Carlsruhe qu'on pouvait lui demander son entremise diplomatique pour l'apaisement des âmes badoises. Viale Prela, nonce du Pape à Vienne, était tout prêt à reprendre l'entretien, et le concours même de la diplomatie autrichienne en aplanirait les difficultés ou en abrégerait les longueurs. Mais comme apparemment il déplaisait au ministère badois de s'engager dans une voie où il aurait pu paraître le satellite de Vienne, les pourparlers avec Viale Prela ne furent rien de plus qu'une préparation du terrain, et c'est par

l'entremise de Ketteler, évêque de Mayence, qu'une entente s'élabora, brusquement, entre le prince-régent et Vicari.

Trois jours durant, les 12 et 13 janvier 1854, Ketteler négocia avec le prince-régent et les ministres Rüdt et Wechmar. Il demanda tout d'abord que les catholiques de Bade jouissent des mêmes libertés qu'accordait à leurs coreligionnaires rhénans la constitution prussienne : ce fut en vain. Mais les interlocuteurs furent à peu près d'accord pour convenir que l'étrange institution d'un commissaire spécial chargé de mettre l'archevêque en tutelle serait abolie, que l'archevêque aurait le droit de s'adresser directement au ministère au lieu de conférer avec le conseil supérieur d'Église, que les prêtres par lui nommés resteraient provisoirement en fonctions, et qu'il ne pourvoirait aucune autre cure avant qu'une entente fût conclue entre le gouvernement et le Saint-Siège. Un catholique, Leiningen, était dès lors désigné pour aller causer avec Rome. C'est par une conversation avec Rome, seulement, que tout pouvait se régler. Manteuffel, premier ministre en Prusse, avait récemment transmis aux divers États du Sud le récit d'un entretien qu'avait eu le chargé d'affaires de Prusse avec le cardinal Antonelli. « On trouverait moyen de s'arranger, avait dit le cardinal, il faut que les États saisissent le Saint-Siège avant que le conflit soit irréparable. » Bade se préparait à répondre aux suggestions du cardinal, et l'on pouvait croire que, provisoirement, entre Carlsruhe et Fribourg, une trêve solide allait se conclure, lorsque intervint à la traverse un personnage imprévu. Ce personnage, dont les premiers efforts diplomatiques étaient dirigés contre l'Église, s'appelait Otto de Bismarck.

Simple représentant du roi de Prusse à la diète de Francfort, Bismarck fit un acte étrange de politique personnelle : il s'en fut à Carlsruhe pour contrecarrer cette politique d'apaisement que la lettre de Manteuffel, son chef hiérarchique, avait paru conseiller au gouvernement badois. Il plaida la solidarité des gouvernemens protestans, insinua que Bade pouvait compter sur la Prusse, représenta d'autre part à Manteuffel que Vicari et les catholiques ne faisaient que travailler pour l'Autriche ; et peu de jours suffirent pour que Manteuffel à Berlin, et le prince-régent à Carlsruhe, fussent beaucoup moins enclins au rétablissement de la paix religieuse dans le grand-duché. Bismarck se heurtait à certains faits acquis : les premiers pourparlers avec Ketteler,

le choix de Leiningen comme envoyé à Rome. « Mes représentations, écrivait-il pourtant à Manteuffel, n'ont pas manqué leur effet, en tant qu'elles pouvaient encore amener des résultats dans la phase actuelle. » Il insista auprès du prince régent pour que l'envoi de Leiningen n'eût pas l'apparence d'une concession à Rome. — Soit, répondit le prince, je l'expédierai comme messager, non comme négociateur. Il insista pour que Leiningen, devant le Pape, maintînt strictement les accusations portées par le gouvernement badois contre l'archevêque; le ministre Rüdt le promit. Lorsque Bismarck quitta Carlsruhe pour aller faire la même besogne en Nassau, c'en était fait à la cour badoise de l'esprit de paix religieuse; et les conversations ébauchées entre la Cour et Vicari aboutissaient à un renouveau d'hostilités.

III

Six mois d'expérience avaient prouvé qu'il n'existait aucun moyen pratique pour empêcher l'archevêque de nommer des curés dans les paroisses vacantes : son clergé, ses fidèles, obéissaient d'autant plus à ses ordres, que l'État les chicanait davantage; et malgré l'interdiction de certains fonctionnaires, des prières publiques avaient lieu, prières d'expiation, où la foule pieuse affluait. Une autre tactique fut essayée; elle visait à désorganiser les paroisses ainsi pourvues, en leur enlevant momentanément leurs ressources pécuniaires. L'ordonnance ministérielle du 27 mars 1854 supprima le commissaire spécial qu'on avait essayé d'installer au-dessus de l'archevêque; redevenu légalement maître de ses actes, Vicari fut averti, une fois de plus, qu'il existait à Carlsruhe un conseil supérieur, avec lequel il devait conférer. On lui fit savoir, formellement, — c'était un aspect nouveau de la question, — que ce conseil, seul, pouvait délivrer les mandats en vertu desquels les curés seraient payés sur les revenus paroissiaux. Si donc les trésoriers des paroisses, déférant aux instructions ecclésiastiques, s'avisaient de faire des versemens, ils devenaient, vis-à-vis de l'État, personnellement responsables, sur leur propre fortune, des sommes ainsi dépensées. La conséquence, c'était l'immobilisation des revenus habituellement affectés à l'entretien des prêtres. Ainsi les paroisses dont les curés avaient été nommés par l'évêque

étaient réduites à faire des collectes pour leur assurer l'aumône du pain quotidien. Quant aux curés qui n'avaient pas l'indigénat badois, l'État les expulsait, et l'archevêque refusait de les remplacer : les paroisses étaient ainsi condamnées à un veuvage dont on ne pouvait prévoir la durée. Par surcroît, l'État faisait fermer le convict archiépiscopal qu'avait ouvert Vicari pour les jeunes prêtres ; on posait des scellés pour empêcher les clercs de rentrer par la porte, on installait des gendarmes de peur qu'ils ne rentrassent par les fenêtres.

De Carlsruhe à Fribourg et de Fribourg à Carlsruhe, les deux pouvoirs échangeaient des notes irritées : Vicari protestait, au nom de son droit à la libre administration des biens d'Église, contre cette façon de séquestre qui affamait les curés, et il faisait craindre à l'État que ces curés ne fissent grève, non pas assurément comme dispensateurs de sacremens, mais comme officiers d'état civil. L'État ripostait en portant de nouvelles atteintes à la propriété ecclésiastique, en chargeant les hauts fonctionnaires de constituer des commissions laïques pour l'administration de cette propriété, et en faisant main basse sur les archives curiales. Alors l'évêque pria les doyens de demander nettement aux fabriciens et trésoriers s'ils voulaient administrer les biens ecclésiastiques conformément aux intentions de l'Église ou s'ils les voulaient livrer au pouvoir civil. Des cas de conscience surgissaient, par là même, dans les couches profondes de la population ; les habitudes immémoriales en vertu desquelles le fabricien faisait son devoir sans péril étaient inquiétées et bousculées ; ce n'étaient plus seulement les curés, c'étaient les fidèles, qui se voyaient contraints, par leurs fonctions mêmes, à prendre parti pour ou contre l'État. Les registres, les comptes, les âmes, tout était en désarroi. A mesure que l'État ennuyait l'Église par des expédiens nouveaux, de nouvelles catégories de consciences subissaient la répercussion du conflit.

A la date du 18 mai, le gouvernement grand-ducal décida des poursuites contre Vicari ; son dernier mandement était son crime. Il avait, disait-on, « par l'altération de la vérité, par des inventions, excité les sujets à la haine et au mépris du gouvernement, et à la désobéissance aux lois. » Le 19, la justice pénétra chez lui, et, quatre heures durant, l'interrogea ; on chercha partout son brouillon, qu'on attribuait à une plume étrangère ; on ne trouva rien. A défaut de brouillon, ce fut sur Vicari qu'on fit

main basse : le 20 mai, il fut déclaré en état d'arrestation, et gardé à vue chez lui.

Entre Vicari et ses prêtres, toutes communications furent suspendues. Alors, d'un bout à l'autre du grand-duché, le silence endeuillé des cloches parut symboliser cette condamnation de l'archevêque au silence. De-ci, de-là, certains fonctionnaires exigèrent qu'elles sonnassent ; la piété des fidèles les jugea profanées. Vicari captif parlait encore ; il parlait soudainement, par la voix d'un poète alors très à la mode, Oscar de Redwitz. La pièce s'intitulait : « Appel du pasteur. »

Je suis sur le bord de la tombe, criait Vicari ; ô Dieu, tu m'as rajeuni. Mon bras lassé peut soutenir le bouclier de la sainte bataille. Dans les ténèbres, tu gardes mon œil lumineux, toutes les blessures mortelles n'épuisent pas le sang de mon cœur.

Tu le sais, mon Dieu, je n'aime pas la lutte : mon étoile, c'est la paix. A quatre-vingt-un ans, on aime vraiment cette étoile. Je ne pensais plus qu'à m'équiper pour le combat de l'agonie ; mais il en est autrement, les âmes l'exigent.

Tu les as confiées à mes vieilles mains ; tu veux que je sauve la liberté de ta fiancée. Pourtant, vois, je ne puis parler, on m'a fermé la bouche ; j'envoie tes messagers, ô Dieu, prêche pour moi !

C'est ainsi qu'Oscar de Redwitz, réputé grand poète dans l'Allemagne du temps, s'essayait à donner une voix à ce vieillard séquestré. La bureaucratie badoise apprenait à mesurer cette force incoercible, l'opinion, à laquelle l'année 1848 avait donné l'essor : au bout de huit jours, les arrêts de l'archevêque furent levés. Le gouvernement insista pour qu'il différât tout acte archiépiscopal jusqu'à la conclusion d'un accord avec Rome : il répondit en publiant, le jour de la Pentecôte, un nouveau mandement, où son énergie ne fléchissait point, et les fonctionnaires se vengèrent en l'attaquant dans la presse, comme « un parjure et un faible d'esprit, qui se laissait fourvoyer par un tas de fanatiques, d'illuminés et de têtes folles. » « Les bureaucrates badois sont incurables, » écrivait l'historien Gfroerer.

En bas comme en haut, la police se heurtait à d'imbrisables résistances. Les fabriciens réputaient non avenus les ordres de l'État : certains furent emprisonnés ; chez d'autres, on installa des garnisaires ; on crocheta les portes de plusieurs presbytères afin d'enlever les archives ; on dépensa plus de 18 000 florins dans l'occupation militaire de douze petites communes ; pour

surveiller l'Église ou manifester contre elle, on alla parfois jusqu'à faire appel au zèle turbulent des anciens émeutiers de 1849, qui avaient mis en péril la couronne même du grand-duc. Mercenaires de l'ordre et mercenaires du désordre s'évertuaient à faire respecter les ordonnances du pouvoir civil relativement à l'administration des biens de l'Église, et ces ordonnances, pourtant, demeuraient lettre morte. « Chez les bons catholiques, écrivait le publiciste Alban Stolz, c'est peu à peu une gloire d'avoir été emprisonné. L'ennemi le plus acharné du régent ne pourrait pas s'y prendre mieux pour lui aliéner le cœur et la confiance de beaucoup de ses meilleurs sujets. » L'inertie passive des fidèles opposait une sorte de *referendum* aux ordres de la bureaucratie; chaque fois que l'archevêque disait : « Je ne peux pas, » une rumeur, pareille à celle du chœur antique, scandait ce nouvel acte du drame, et cette rumeur, où s'exprimait longuement la foule des consciences, disait : « Nous ne voulons pas. » C'était dans cette rumeur que Vicari trouvait sa force : elle était si tenace et si prolongée, si grave et si sincère, qu'elle couvrait les approbations données au gouvernement par la seconde Chambre, et que le ministère était forcé d'écouter la voix du peuple, au delà du Parlement.

Il n'y avait pas de journaux pour provoquer et soutenir cet élan : le gouvernement les défendait. Il n'y avait pas d'organisation concertée : la poste privée qu'à certaines heures l'archevêché s'efforça d'établir était en butte à d'incessantes surprises policières. Mais ce qui suppléait aux excitations de la presse, ce qui suppléait à l'embrigadement des courages, c'était l'émotion des âmes; elle coupait court à toute joie, suspendait toutes fêtes ; sans affectation, sans fracas, au village comme à la ville, se produisait la grève des plaisirs : toute une partie de la vie était suspendue, tout un aspect de la vie était voilé ; et si l'État devenait anxieux de ces innombrables âmes qui se plaignaient, c'est parce que tout dans leur attitude décelait qu'elles souffraient. Les malaises des consciences n'inquiètent les tyrannies politiques que lorsqu'ils assombrissent visiblement l'éclat de la vie sociale et jettent une note de tristesse vraie dans le bourdonnement quotidien des hommes.

On touchait à l'une de ces heures où les rapports entre l'Église et l'État sont tellement tendus, que les concessions réciproques sont impossibles, et que la discussion même de ces

concessions créerait des occasions nouvelles de conflit; alors l'État, pour en finir, doit, si l'on ose ainsi dire, émigrer du domaine troublé qu'il a le devoir de pacifier; ses regards, ses propositions, son action, doivent franchir les frontières; la parole n'est plus à ses préfets, mais à ses diplomates; au delà et au-dessus de l'établissement religieux avec lequel les frottemens quotidiens rendent l'entente illusoire, l'État doit gravir, si pénible soit-elle, la route qui mène au Vatican. Au cours de l'année 1854, les États de la province ecclésiastique du Haut-Rhin expédièrent quelques courriers sur cette route nouvelle pour eux, route qu'on voit foulée, de siècle en siècle, par les pouvoirs mêmes qui avaient le plus solennellement résolu de ne jamais s'y engager.

IV

Le premier courrier qui survint fut le baron de Hummel, envoyé du roi de Wurtemberg. Une convention s'était élaborée, dans le silence, entre le cabinet de Stuttgart et deux prêtres délégués par l'évêque de Rottenburg; on venait demander pour cette convention l'approbation de Rome.

Antonelli, tout en déclarant, paraît-il, que, sur certains points, l'État faisait plus de sacrifices qu'il n'était même nécessaire, refusa la signature du Saint-Siège; on ne voulait pas, à Rome, que les États de la province du Haut-Rhin, alléchant ou endormant l'opinion catholique par certaines concessions de détail, se dérobassent ainsi à la nécessité de traiter les questions mêmes de principe. Depuis trente-cinq ans, ces États s'obstinaient, tous ensemble, à nier l'autonomie de l'établissement religieux : c'est à cet égard que Rome exigeait d'eux une résipiscence expresse. Elle ne voulait pas qu'on fît à l'Église, en certaines circonstances, la grâce d'être libre; elle voulait que les bureaucraties, comme l'avait fait le Parlement de Francfort, reconnussent le droit de l'Église à la liberté.

En mars, Leiningen arriva, porteur des commissions du prince-régent de Bade, mais dépourvu d'ailleurs de pleins pouvoirs : il proposait de régler quelques détails du conflit, et rien de plus; il fut rejoint, au cours de l'été, par le protestant Brunner, que le prince-régent accréditait comme plénipotentiaire : une trêve provisoire se concerta entre Antonelli et Brun-

ner, et l'on convint qu'immédiatement après on causerait des questions de principes. Il ne s'agit point de détails, mais de principes, disait derechef Antonelli, en septembre, au comte de Liedekerque-Beaufort, qui lui portait certains projets fragmentaires de la part du grand-duc de Nassau. Les États proposaient des complaisances, Rome leur demandait un changement d'attitude, et presque une conversion. Elle voulait qu'en eux le vieil homme disparût, ce vieil homme mis à mal par 1848, et qui, dans l'agonie politique où il se débattait, s'obstinait, avec une ténacité sénile, à se proclamer le maître de l'Église.

Un document fut remis aux divers plénipotentiaires, indiquant les « bases » sur lesquelles une paix devait être assise. L'allégresse alors était grande au Vatican. La proclamation récente du dogme de l'Immaculée Conception par l'initiative personnelle de Pie IX avait exalté Pie IX en même temps que la Vierge : il avait parlé, à la fois, au nom de la chrétienté et au nom de Dieu ; il y avait eu, dans sa voix, des échos d'en bas, qui traduisaient la croyance latente et l'aspiration profonde des masses fidèles, et puis des échos d'en haut, qui affirmaient et qui définissaient le dogme déjà murmuré par beaucoup de lèvres et déjà voulu par beaucoup d'âmes. Quelques mois se passaient, et la signature du Concordat avec l'Empire d'Autriche paraissait inaugurer une période nouvelle dans les rapports entre l'Église et les États : François-Joseph, parachevant l'œuvre de cette révolution même qui l'avait un moment expulsé de son trône, achevait de détruire l'édifice joséphiste ; dans la capitale même de Joseph II, c'en était fait de la domination des légistes, en qui l'Église voyait des ennemis séculaires ; il semblait que la domination des canonistes commençât. Or l'Autriche était encore la cime de la Confédération germanique : un tel précédent n'allait-il pas faire loi pour les petits États de l'Allemagne ?

Les négociations s'engagèrent, interminables : le cardinal Brunelli, puis le cardinal Reisach, les conduisirent, au nom du Saint-Siège, avec les représentans des divers souverains. Pendant qu'elles se traînaient, la situation demeurait grave en Bade et en Nassau. Vicari et le cabinet badois s'accordaient mal sur l'application de la trêve provisoire signée à la fin de 1854 : le paiement des anciennes amendes par les prêtres délinquans, la situation pécuniaire des curés nommés par l'archevêque, l'excommunication qui pesait encore sur les membres du conseil

supérieur d'Église, donnaient lieu à d'incessans débats. De son côté, l'évêque de Nassau expédiait au cardinal Reisach doléances sur doléances. Enfin l'on sentit, à partir de 1856, que l'horizon devenait plus clair, grâce à l'avènement, en Bade, du ministère Meysenbug et grâce à l'influence personnelle du grand-duc de Nassau. L'année 1857 fut marquée par la conclusion d'une convention entre Rome et le Wurtemberg : le branle était donné. En 1859, Bade suivit l'exemple ; un long travail s'acheva, destiné à fixer le nombre des cures dont l'État pourrait à l'avenir se dire légitimement patron ; et l'accord fut signé. Enfin, en 1861, l'évêque de Limbourg, qui avait, quatre ans auparavant, reçu de Rome des pouvoirs formels pour traiter avec le grand-duc, expédia à Antonelli un projet de convention, qui fut ratifié.

Dans leurs grandes lignes, ces pactes divers donnaient satisfaction aux doléances épiscopales de 1851 et de 1853. La série d'articles organiques que les États de la province ecclésiastique du Haut-Rhin, trente ans auparavant, s'étaient réciproquement engagés à faire peser sur leurs Églises respectives, étaient désormais périmés. La bureaucratie cessait d'être une puissance dans l'Église, et l'Église cessait d'être considérée par l'État comme un organisme bureaucratique : elle devenait juge de ses propres intérêts, maîtresse de sa propre vie. Ses clercs étaient bien à elle ; ses revenus, bien à elle ; ses ouailles, bien à elle ; et l'on ne se mêlerait plus de ce qui ne regardait qu'elle ; les souverains, vis-à-vis du Pape, s'y étaient expressément obligés. « Les concordats dont l'Allemagne se couvre, lisait-on dès 1858 dans les *Feuilles Historico-politiques* de Munich, assurent la situation juridique de l'Église d'après des principes qui, il y a vingt ans, passaient pour être caractéristiques de haute trahison ultramontaine, et qui n'étaient même pas compris. »

V

Mais à peine ces concordats étaient-ils conclus qu'immédiatement une partie de l'Allemagne s'agitait. On regardait du côté de Vienne ; on y constatait la joyeuse exaltation des catholiques ; on commentait les multiples incidens auxquels donnait lieu, en Autriche, la question de la confessionnalité des cimetières. On se hâtait de conclure qu'à l'origine de ces troubles religieux, il y avait le concordat signé en 1855 ; que ce concordat, au lieu d'être

un instrument de paix, était un engin de lutte ; qu'il fallait, entre l'Autriche et le reste de l'Allemagne, « tendre un cordon sanitaire. » Tolérerait-on, dès lors, que les petits États de l'Allemagne du Sud s'engageassent dans le sillon qu'avait tracé François-Joseph? Il semblait qu'en négociant avec le Saint-Siège ces pactes successifs, ils eussent solidarisé leur propre politique religieuse avec celle de l'Autriche : les fractions de l'opinion germanique qui rêvaient de substituer l'hégémonie des Hohenzollern à celle des Habsbourg, et celle du protestantisme à celle du catholicisme, se flattaient, en sapant l'édifice des concordats, d'infliger à François-Joseph une nouvelle défaite.

Les anxiétés du protestantisme, les passions anticléricales, les susceptibilités de la raison d'État, les inspirations occultes du cabinet de Berlin se coalisaient entre elles : de là, l'incoercible poussée qu'exercèrent les campagnes anticoncordataires ; de là, aussi, leur prompte victoire.

On agita le pays avant d'agiter les Chambres. Dans le Wurtemberg, des pétitions circulaient contre le concordat, le synode évangélique se plaignait, la faculté de Tubingue protestait, et l'évêque de Rottenburg, espérant, ce semble, que cette effervescence tomberait d'elle-même, s'opposait à ce que les catholiques fissent des manifestations en sens inverse. En Bade, l'université de Heidelberg se mettait à l'œuvre ; le juriste Bluntschli, hostile à toute hiérarchie religieuse, déchaînait contre le concordat les colères de la presse; la maçonnerie, les protestans « libéraux, » étaient à ses ordres et marchaient derrière lui. A Durlach se tenait un bruyant meeting ; les bourgeois de Fribourg, les universitaires de Fribourg obsédaient le grand-duc de leurs griefs ; et le ministre Stengel, évidemment trop optimiste, jugeait inutile que les catholiques pétitionnassent en faveur du concordat si violemment attaqué. Il semblait que les gouvernemens se fissent fort d'abréger ces querelles en invitant au silence l'un des deux partis. Mais la voix de l'autre parti devint bientôt assez impérieuse, assez souveraine, pour entraîner les votes des parlemens et forcer les gouvernemens à céder.

« L'Église romaine, déclarait en Bade l'historien Haüsser, aspire à rétablir sur le monde sa monarchie universelle, et, sous le cri séduisant de liberté de l'Église, à rétablir l'esclavage pour tous et la domination exclusive pour elle-même ; » et le prélat Mehring, en Wurtemberg, ne voulait pas entendre parler d'une

« liberté » qui permettrait aux moines, — ces « fakirs, » disait un autre, — de « mettre le Wurtemberg en état de siège. » D'ailleurs, en serrant les choses de plus près, on soutenait qu'il était contraire à l'égalité confessionnelle de gratifier le catholicisme de certaines libertés auxquelles le protestantisme ne pouvait prétendre. A quoi le ministre wurtembergeois Rümelin objectait avec une grande finesse que, dans les Églises issues de la Réforme, le *summus episcopus* se confondait avec le chef de l'État, et qu'on ne pouvait lui demander, en vérité, de conclure un concordat avec lui-même !

Mais, à côté et au-dessus des convenances de l'Église protestante, on invoquait contre les concordats les droits supérieurs de l'État. « Le caractère de l'État moderne, expliquait Haüsser, consiste à être affranchi des liens dans lesquels la hiérarchie le tenait enfermé : la Réforme, qui a commencé cet affranchissement, a assigné à l'État la haute mission morale que, depuis lors, il a remplie pour le salut du monde. Pour remplir cette mission, il ne doit être lié au service d'aucune puissance ecclésiastique. » Or les concordats, si l'on en croyait Maurice Mohl, le député wurtembergeois, « désarmaient l'État en face de toutes les tendances qui peuvent entrer en lutte contre les exigences de la culture intellectuelle, même contre celles de la police. » Ainsi l'État, en traitant avec une confession religieuse, dérogeait au devoir qui était le sien, d'incarner les intérêts de la haute culture. C'est pourquoi les universités s'émouvaient : que les membres des facultés catholiques de théologie fussent, d'après le concordat, justiciables de leur enseignement vis-à-vis de l'évêque, cela paraissait intolérable au reste du corps universitaire, et l'État qui signait un tel sacrifice désertait sa mission scientifique. Politiquement parlant, d'ailleurs, et c'était le principal argument, en Bade, du rapporteur Hildebrandt, « la situation accordée à l'Église par le concordat ne s'accordait pas avec l'autonomie de l'État, avec les droits de la souveraineté territoriale ; » bref, ce qui était en péril, c'était la conception même de l'État moderne.

Et puis la patrie, le germanisme allaient aussi péricliter. « La Curie reste la Curie, disait à la Chambre wurtembergeoise le prélat Mehring, et tant qu'elle reste la Curie, nous ne la comprenons pas. Ces Italiens ne connaissent pas notre situation, nous vivons sur le sol allemand ; ces Welches ne savent pas ce

qu'il en est chez nous. Les apports d'outre-monts ont déjà souvent troublé notre paix, rompu notre unité, mais jamais enrichi la foi, jamais fortifié la conscience chrétienne. » Le prélat Sigel, à son tour, dénonçait le « parti des jésuites, » et lui signifiait que jamais le Wurtemberg et le peuple allemand ne reviendraient à l'obédience de Rome.

Mais un autre prélat protestant, Moser, affectait, en Wurtemberg, d'alléguer contre le concordat les intérêts mêmes des catholiques wurtembergeois. Le pacte signé par le roi Guillaume avec Rome lui paraissait enchaîner leur liberté ; il n'admettait pas qu'entre les consciences catholiques et le Saint-Siège l'État se chargeât de tresser un lien. « On devrait, expliquait-il, laisser à l'Église catholique toute sa liberté de développement intérieur, et si, soit par des recherches scientifiques, soit par l'effet d'autres circonstances, elle était amenée, intérieurement, à se détacher plus ou moins de Rome, il ne faut pas qu'aucune convention d'État fasse obstacle à cette évolution. » Moser, apparemment, s'intéressait beaucoup aux catholiques, mais à ceux-là, surtout, qui voudraient cesser de l'être.

C'était un torrent de dialectique passionnée, un feu roulant d'argumens imprévus ; mais si l'on allait au fond de ces polémiques, on trouvait moins des objections que l'expression incessante d'une crainte, la crainte que l'Église n'abusât de sa liberté. On dénonçait, surtout, les excès possibles du régime concordataire. A quoi le ministre badois Stengel répliquait énergiquement : « La peur des abus que peut amener la liberté est la mère de la tyrannie. » Mais alors, en présence de pareilles ripostes, on s'élevait au-dessus des détails du concordat, on ne l'attaquait même plus dans sa substance : on s'en prenait à la méthode d'après laquelle il était négocié et conclu, on déclarait la guerre à l'idée même de concordat. En Nassau, en Hesse, l'État, par l'intermédiaire de ses hauts fonctionnaires, avait négocié avec un sujet, qui là s'appelait Blum, ici Ketteler ; en Wurtemberg, en Bade, l'État, par l'intermédiaire de ses diplomates, avait négocié avec un étranger, Pie IX. Des engagemens avaient été pris, en dehors des Chambres, au-dessus des Chambres ; n'était-ce pas une atteinte à la souveraineté nationale ? Les ministères, sans doute, avaient été les premiers à observer que la mise en vigueur de certaines stipulations du Concordat rendrait nécessaire le remaniement de certaines lois ; et ils se proposaient, en toute

humilité, de réclamer des Chambres ce remaniement. Mais cela ne suffisait pas aux susceptibilités des législateurs; et les députés catholiques eux-mêmes, en Wurtemberg, soutenaient, à l'exception d'un seul, que le concordat tout entier devait être soumis à la ratification des Chambres. Les rapports de l'Église avec l'État ne devaient pas être réglés par des traités, mais par des lois. Des traités signifiaient l'abdication de l'État, des lois seules affirmaient son hégémonie. En adoptant une politique concordataire, le pouvoir civil avait reconnu, implicitement, qu'il ne pouvait pas à lui seul légiférer sur les choses d'Église : aux yeux du parti libéral, un pareil aveu était impardonnable. Il fallait qu'en déchirant le concordat, l'État se relevât de cette humiliation : ainsi l'exigeait la dignité, ainsi l'exigeait l'intégrité nationale. A toutes les tribunes parlementaires, des sommations furent adressées aux gouvernemens. De quel droit traiter avec une puissance extra-territoriale? demandait-on en Wurtemberg. En fait, comme l'expliquait avec une jolie finesse de langage le ministre Rümelin, « la convention était une entente entre l'État et l'Église territoriale catholique, laquelle, par l'organe de l'évêque, avait désigné le Pape comme son représentant normal, constitutionnel, pour cette sorte de pourparlers, et le Pape avait été ainsi admis à traiter, en tant que représentant d'une corporation territoriale dans sa sphère d'autonomie. » De quel droit traiter avec un évêque, avec un sujet? demandait-on en Hesse, au ministre Dalwigk, « plus dangereux, disait-on, que ne le serait un jésuite romain? » Et Dalwigk de répondre, avec une belle noblesse d'accent :

Il y a dans un État certains droits indépendans de la législation, indépendans du caprice, toujours possible, des parlemens et du gouvernement. Les droits religieux des membres d'une église chrétienne reconnue reposent sur des fondemens plus profonds, sur des principes plus élevés, que tout ce qui se laisse régler par des actes législatifs. Une Chambre qui serait composée d'israélites, ou d'exaltés, ou de protestans exclusifs, ou d'athées, serait-elle compétente pour régler les plus hauts intérêts religieux des membres d'Églises qui sur leurs bancs ne compteraient aucuns représentans, ou presque aucun?

Mais en vain le protestant Rümelin soutenait-il la compétence du Pape, en vain le protestant Dalwigk déniait-il la compétence des Chambres : des majorités se formaient contre la politique concordataire, majorités sûres de leur force, plutôt

d'ailleurs que de leur droit. Un des juristes qui travaillèrent le plus obstinément à faire déclarer invalide le concordat badois, le professeur Robert Mohl, avoue dans ses *Mémoires*, avec quelque désinvolture :

Juridiquement, la légitimité d'une telle déclaration était susceptible de quelques doutes; et en tout cas, vis-à-vis du grand-duc, une déclaration de nullité était chose difficile, puisque la ratification était déjà un fait accompli; mais la conviction que cette mesure était absolument nécessaire, et l'agitation qui allait croissant dans le pays, ordonnaient de passer outre à toutes réserves.

On passa outre, effectivement. Sous le souffle des tempêtes parlementaires, concordats et conventions s'effondrèrent, comme autant de châteaux de cartes. A la seconde Chambre badoise, l'assaut fut donné en 1860; tout de suite il fut victorieux; et sans même attendre l'avis de la première Chambre, le grand-duc remplaça par un ministère libéral le ministère qui avait signé le concordat.

En Wurtemberg, même assaut, même victoire, même crise ministérielle, au printemps de 1861. En Nassau, la Chambre permit au cabinet de maintenir provisoirement la convention, pourvu qu'il présentât sans retard une loi sur les cultes. En Hesse-Darmstadt, la convention, cinq années durant, donna lieu à des batailles parlementaires, et comme en 1866 le ministère Dalwigk, qui l'avait signée, paraissait étrangement menacé par les manœuvres combinées de la Prusse et des partis anticléricaux, Ketteler prit l'initiative de concerter avec le grand-duc le retrait de la convention tant diffamée, afin d'enlever un prétexte au renversement de Dalwigk.

Rome avait eu le droit d'espérer, en signant les concordats, que les conditions d'existence de l'Église, dans le Sud-Ouest de l'Allemagne, étaient fixées pour longtemps; une déception brutale survenait, dont le cardinal Antonelli, dans une lettre au roi de Wurtemberg, ne dissimulait pas l'amertume. Mais Rome, cependant, n'était pas complètement vaincue; au lendemain de la rupture du concordat, l'Église était dans une situation meilleure qu'à la veille des premières négociations; les dix années qu'elle avait traversées, et durant lesquelles elle avait cru, pendant une minute, toucher à un triomphe, marquaient pour elle un progrès. L'administration de Nassau et de Hesse-Darmstadt continua d'ap-

pliquer, en fait, le programme de politique religieuse qu'imposait la convention périmée; et les lois qui, tout de suite, s'élaborèrent en Wurtemberg et en Bade, et qui apparaissaient comme une sorte de représaille de la puissance législative, ne furent à certains égards, en Wurtemberg surtout, qu'une adaptation de ces formules concordataires qu'on venait de déchirer. « Pour ce qui regarde la substance du projet de loi, écrivait au cardinal Antonelli le nouveau ministre wurtembergeois Golther, l'intention du gouvernement est que, sous réserve des droits et des intérêts de l'État et des autres confessions, la précédente convention serve de base, en substance, à la nouvelle législation projetée. »

Rien d'étonnant, dès lors, qu'en dépit de l'impolitesse faite au Saint-Siège par les gouvernemens, la revue *Le Catholique*, de Mayence, jugeât la situation sans pessimisme:

Le libéralisme, y lisait-on au début de 1863, a traîné les droits de l'Église devant le forum de la législation constitutionnelle. Mais les lois qui furent publiées nous ont donné plus de fumée que de feu, et dans l'ensemble elles se sont montrées inoffensives, puisqu'elles reconnaissaient en partie les droits de l'Église, et puisque, pour le reste, elles sont et resteront inapplicables. L'issue des orages constitutionnels est meilleure que nous ne le pensions. Nous n'avons rien perdu, beaucoup gagné.

VI

En Bade, cependant, une Chambre existait, prête à faire montre, sans ambages ni réserves, de ces « droits de l'État » que la rupture du concordat semblait avoir vengés et que la nouvelle législation venait d'affirmer. Dans cette terre badoise, où les catholiques forment les deux tiers de la population, une géométrie électorale subtilement concertée restreignait, d'une singulière façon, le nombre de leurs représentans: les circonscriptions étaient formées de telle sorte que, dans la plupart d'entre elles, le chiffre des catholiques n'atteignît pas la moitié des électeurs. La masse catholique rurale était sacrifiée aux agglomérations urbaines, où les protestans étaient plus nombreux. Ainsi la majorité parlementaire représentait en réalité la minorité du pays. Mais c'était là une question de fait, indifférente à Bluntschli et aux autres théoriciens du droit public: telle quelle, cette majorité personnifiait l'État; elle avait droit, telle quelle, à une obéissance sans restriction.

Parmi d'innombrables clauses peu satisfaisantes pour l'Église, le législateur badois de 1860 consentait lui-même à reconnaître l'autonomie des diverses confessions; mais cette formule toute platonique ajournait la solution de beaucoup de questions de détail, que le Parlement et le nouveau ministère voulurent aborder de front. Libre aux États voisins d'acheter la paix religieuse au prix d'ententes quotidiennes, implicites, entre l'État et l'Église, au prix d'un certain nombre de petites tolérances de fait, signe et gage de bon voisinage; l'État badois, lui, arborait tout de suite les principes, avec la jouissance d'étaler sa souveraineté. Il ne déplaisait pas aux hommes d'État de Carlsruhe d'entendre dire que Bade était une sorte de champ d'expérience pour la politique anticléricale, que les lois de laïcisation s'essayaient dans la Forêt-Noire avant de se transplanter en d'autres pays allemands, et que le gouvernement grand-ducal, selon l'expression de Bunsen, « combattait à l'avant-garde de tous les États décidés à faire prévaloir contre le droit canon l'autonomie et les droits des citoyens. » Ils n'apportaient point, à vrai dire, dans un pareil combat, cette flamme d'apostolat, ce besoin de propagande exaltée, qui avaient poussé la France révolutionnaire à la conquête du monde; mais ils aimaient que Bade apparût comme un État modèle, logiquement construit d'après certains principes modernes, comme le développement vivant de certains théorèmes politiques, comme l'incarnation de certaines abstractions augustes. Avec moins de fougue, et plus de distinction, un libéral badois des années 1860 à 1870 ressemblait singulièrement à un jacobin d'avant la Terreur.

Ainsi ressuscitait pour l'Église badoise la menace d'une servitude nouvelle, plus terrible peut-être que celle dont la veille elle s'était affranchie. Car, lorsqu'elle n'avait affaire qu'à la bureaucratie, des démarches personnelles auprès du grand-duc, moteur unique et souverain de cet organisme impopulaire, pouvaient atténuer les abus, arrêter les excès de pouvoir. Mais désormais, ce n'était plus avec l'administration, c'était avec la loi, avec une prétendue « conscience publique » incarnée par une majorité, que l'Église aurait à compter. Et puis, la bureaucratie, naguère, opprimait d'un poids égal les deux confessions chrétiennes : elle régnait sur l'Église protestante avec autant d'absolutisme que sur l'Église romaine, avec plus d'absolutisme même, puisque, dans l'établissement protestant, sa domination était fort

peu contestée. Au contraire, le programme d'un homme politique comme Jolly, tel qu'il l'exposait lui-même dès 1860, comportait l'émancipation de l'Église protestante : on relâcherait les chaînes dans lesquelles le souverain laïque l'avait trop longtemps emprisonnée; les paroisses protestantes seraient gratifiées d'une liberté toute nouvelle; et d'une pareille nouveauté Jolly croyait pouvoir attendre deux avantages : il espérait qu'à la faveur de cette indépendance des fidèles une réaction s'opérerait, bien vite, contre ce rigorisme dogmatique qui faisait détester l'orthodoxie protestante aux hommes d'État du « libéralisme; » et puis il se flattait que l'exemple des paroisses protestantes, maîtresses d'elles-mêmes, serait pour les paroisses catholiques une séduction constante, une perpétuelle invite à secouer le joug de la hiérarchie romaine. La puissance bureaucratique avait asservi les deux Églises; la puissance législative, son héritière, devait, d'après le plan de Jolly, émanciper l'une et asservir l'autre.

On avait, dans la loi de 1860, proclamé en principe l'autonomie de l'Église romaine; mais, moins de deux ans après, s'engageait entre le ministère et Vicari, pour la nomination d'une supérieure dans le pensionnat de jeunes filles d'Adelhausen, une lutte pleine d'étrangeté. Parmi les religieuses de l'endroit, l'État avait son parti, et l'Église le sien; l'État tenait bon pour sa candidate, l'Église pour la sienne. On finit par voir Jolly, le futur premier ministre, faire une descente au couvent, et revêtir, lui-même, de ses insignes religieux, la supérieure nommée par l'État : ainsi procédait-il en s'appuyant sur un arrêté gouvernemental de l'année 1811. On devine ce que pouvait être un pareil couvent, avec ses nonnes « libérales » et ses nonnes catholiques. Entre les unes et les autres, on se disputait au sujet des mots : « Loué soit Jésus-Christ, » que les enfans ont souvent sur les lèvres dans les écoles d'Allemagne. Les nonnes « libérales » détestaient cette formule; une d'elles finit par la prohiber. Devant toute la classe, l'aumônier la gronda; et l'État, alors, chassa l'aumônier. L'archevêque évoqua la liberté de l'Église; c'était évoquer un fantôme.

On avait, dans les pourparlers avec Vicari qui suivirent la loi de 1860, promis à l'Église que les fondations pieuses dont elle disposait lui seraient fidèlement conservées; mais tout de suite, par des biais ingénieux, l'administration revendiqua un certain nombre de ces fondations et en affecta le revenu à des œuvres

d'enseignement. Or, à cette époque même, une loi scolaire nouvelle rompait tous les liens par lesquels l'école tenait à l'Église, créait pour la surveillance de l'école des conseils scolaires communaux dans lesquels le curé ne siégeait plus qu'à titre de dispensateur de l'instruction religieuse; et l'Église, du même coup, voyait l'enseignement lui échapper et une partie de ses fondations pieuses servir à l'entretien d'initiatives scolaires auxquelles elle devait rester étrangère. Alors Vicari s'insurgea: en 1864, moins de cinq ans après le concordat, la guerre religieuse était rallumée dans le grand-duché. Vicari défendait que les prêtres et que les fidèles entrassent dans les nouveaux conseils scolaires, et que le clergé même gardât aucun rapport avec les autorités de l'école réorganisée; et l'organe badois du protestantisme orthodoxe applaudissait discrètement à cette insurrection de l'archevêque contre l'esprit de laïcisation. Un commerçant catholique de Heidelberg, Jacob Lindau, se mit à courir le pays; il groupait les populations, leur signifiait la défense de l'archevêque; et de village en village se propageait la grève des électeurs, vainement convoqués par l'État pour la nomination des conseils scolaires. Dans la ville d'Heidelberg, il ne se trouva que 84 catholiques pour aller voter. Ces élections furent risibles: l'État renonça à tout *quorum;* partout où trois électeurs se présentèrent aux urnes, on considéra leur vote comme valable et le conseil comme constitué; et si les conseillers ainsi désignés refusaient de siéger, ils étaient frappés d'amendes. Si la journée de vote s'était passée sans qu'on eût vu venir trois électeurs, l'État constituait d'office un conseil scolaire, pour un an, avec quelques fonctionnaires qui n'avaient pas le droit de se dérober.

La belle tâche de veiller sur l'école se présentait au regard des citoyens badois comme une sorte de corvée publique, sanctionnée par des menaces pénales, inquiétante pour la conscience: l'école souffrait, le prestige de l'État souffrait. Des catholiques se rencontraient, et non des moindres, pour estimer que le prêtre, après les protestations séantes, aurait dû prendre sa place dans ces nouveaux conseils scolaires, s'y entourer de bons catholiques et réduire à néant, ainsi, les intentions hostiles des auteurs de la loi; c'était l'avis du grand publiciste Alban Stolz. Lorsque le loup prend un enfant, disait-il, la mère boude-t-elle, ou court-elle après le loup? Il appliquait l'apologue à la mère Église. Mais la mère Église continuait de bouder, parce qu'une

grande partie du peuple catholique boudait avec elle, parce qu'environ 400 pétitions, groupant 37 000 signatures, réclamaient du grand-duc le changement de la loi, parce que la loi même devenait un prétexte à une agitation religieuse constante, et parce que cette agitation religieuse, enfin, faisait espérer la formation d'un parti populaire catholique semblable à celui qui depuis quatorze ans défendait le catholicisme prussien. C'était un beau tribun que Jacob Lindau : il imagina ce qu'il appelait les « casinos ambulans. » Avec des escouades de conférenciers, il s'en allait de bourgade en bourgade pour prêcher la résistance passive à la loi. Lorsque le « casino » de Mannheim, le 23 février 1865, eut donné lieu à des troubles, le gouvernement interdit les « casinos. » Les amendes continuaient de pleuvoir pour châtier les catholiques de leur force d'inertie, d'autant plus obstinée qu'on la contraignait de rester muette : Ketteler réclamait en leur faveur l'intervention de François-Joseph, et à la première Chambre, le baron d'Andlau interpellait.

Alors le ministre Lamey jeta, du haut de la tribune badoise, une phrase lumineuse qui résumait, sans qu'il le voulût, toute la philosophie du conflit. On lui reprochait de porter atteinte à la conscience des citoyens : « La loi, répliqua-t-il, voilà la vraie conscience publique, la vraie conscience du pays ; et c'est tant pis pour celui qui, à côté et au-dessus de la loi, veut posséder une conscience privée ; qu'il paie l'amende ! » En deux phrases, Lamey avait défini l'antagonisme ; mais le définir, c'était l'accentuer. Deux principes donc s'affrontaient : le droit de la majorité parlementaire et le droit privé des consciences. Lamey luttait pour le premier droit, Vicari pour le second. En soulignant ainsi le contraste, Lamey rendait un service à l'opposition catholique : il empêchait le peuple de s'endormir ; sa voix retentissante, autorisée, posait la question, comme l'avaient posée, dans les casinos, les orateurs catholiques auxquels il avait fermé la bouche ; et la question se résumait en une lutte entre deux souverainetés : la souveraineté des pouvoirs humains, dont Lamey était un superbe avocat, et la souveraineté des consciences, dociles échos de Dieu. Du fond de son évêché de Mayence, Ketteler lança deux brochures successives pour dénoncer l'esprit d'absolutisme de Lamey et pour montrer dans l'absolutisme divin la garantie suprême des libertés humaines. Puis derechef, à la

première Chambre, le prince Charles de Loewenstein interpella: il demanda si les ministres du grand-duc reconnaissaient un Dieu au-dessus d'eux. Lamey, pour toute réponse, se contenta d'invectiver la brochure de Ketteler. Le prince Guillaume de Bade, qui présidait la Chambre, intervint à son tour : « Ce pamphlet, dit-il, est si antibadois, que ce serait un crime de trahison d'identifier l'opinion de Ketteler avec celle de la Chambre Haute. » On vit en effet la Chambre Haute repousser la mise en accusation de Lamey; et le ministre préparait une seconde loi scolaire, lorsque la journée de Sadowa, entraînant la chute du cabinet, fit tomber le portefeuille de Lamey entre les mains d'un de ses subordonnés, Jules Jolly.

Le subordonné, depuis cinq ans, déplorait la tiédeur du maître; il lui semblait que Lamey parlait trop, négociait trop, discutait trop, et que la question religieuse devait être traitée d'une autre façon. Elle était à ses yeux « l'une des premières pour toute l'Allemagne, même pour l'ensemble du développement humain; » et l'on ne pouvait se plaindre que, théoriquement, il en diminuât l'importance. Mais, pratiquement, il voulait que les conflits religieux fussent réglés, d'une façon presque mécanique, par la magistrature, servante de la loi : « Ma tactique principale, expliquait-il, est de rendre toutes les collisions entre l'État et l'Église susceptibles d'une solution judiciaire : on y arrivera en frappant de pénalité toute infraction aux ordonnances de mitoyenneté édictées par l'État. » On eût dit souvent, à l'entendre, que le combat contre l'Église lui inspirait une sorte de satiété : « Cela m'entrave, disait-il volontiers, dans ma besogne d'unification nationale et d'organisation de l'enseignement public. » Apportant sa solution personnelle de la question cléricale, ayant des magistrats chargés de la mettre en vigueur, pourquoi continuait-on de l'obséder, à la Chambre, avec les affaires des prêtres! Elles ne regardaient plus que les juges, et, s'il le fallait, les geôliers.

Volontiers Lamey se fût efforcé de prouver qu'entre sa politique religieuse et les déclarations législatives de 1860 sur l'autonomie de l'Église, il n'y avait pas d'incompatibilité. C'est un effort dont Jolly se fût dispensé. Pour lui, le libéralisme de 1848, dont on retrouvait encore quelques infiltrations dans la loi de 1860, n'était qu'une duperie. Ne pouvait être libre qu'un peuple affranchi de l' « ultramontanisme; » c'était donc travailler

pour la « liberté » que de refuser à cet « ultramontanisme » les libertés qu'il réclamait. Accuser une religion d'être intolérante et puis la tracasser, c'était encore une façon de venger la tolérance, sinon de la pratiquer. Le « libéralisme » de 1848 avait marqué une réaction contre le joséphisme : très sincèrement, très nettement, ainsi que l'avait fait prévoir dès 1863 une brochure du chanoine Heinrich, le libéralisme badois, avec Jules Jolly, achevait un mouvement de retour vers le joséphisme. « J'adopte, cela va de soi, écrivait-il, le grand principe que l'Église est dans l'Éta et soumise à l'État. En regard d'une pratique de tâtonnemens perplexes, qui dure depuis des années, en regard d'une théorie débile, qui, depuis des années aussi, se débat dans une sorte de quadrature du cercle avec la formule d'une juxtaposition de l'État et de l'Église, et de leur pleine indépendance réciproque, ce principe si clair, si décisif, fait l'effet d'une libation à une source d'eau fraîche. » « Vis-à-vis de la logique romaine, disait-il encore, il faut une logique laïque non moins rigoureuse. Sous couleur de combattre la bureaucratie, on a miné la subordination à l'État. Il faut remettre en honneur la pensée fondamentale du joséphisme et trouver de nouvelles formes. »

Aussi souple dans sa tactique, — nous dirions volontiers aussi opportuniste, — qu'il était absolu dans ses idées, il ne voulait pas de coup de force contre l'Église ; les mots trop vifs, même, lui déplaisaient. Les groupes les plus agités de la seconde Chambre dépassaient l'anticléricalisme de Jolly; la première Chambre avait peine à le suivre. Il réconciliait ces extrêmes en continuant à marcher de son propre pas. Aux uns, adversaires de toute école confessionnelle, il signifiait pour les faire tenir calmes: « Je ne crois pas qu'une école sans Église puisse se réaliser sans de très sérieuses secousses. » Aux autres, qui se plaignaient de son projet de loi sur la laïcisation des fondations bienfaisantes, il représentait que ce projet laissait encore quelque place aux prêtres; que, si on ne le votait pas, la législature suivante l'empirerait; que l'agitation cléricale serait accrue. Il maniait deux menaces, dont il jouait tour à tour: « Gare à vous si vous agitez trop le pays, » disait-il à la seconde Chambre. Puis se tournant vers la première Chambre : « Gare à vous, reprenait-il, si par suite de vos résistances, le pays vient à s'agiter contre vous ! » En 1868 et 1869, de graves lézardes survinrent

dans la majorité qui soutenait Jolly; les principaux chefs libéraux, Bluntschli, Lamey, Kiefer, complotaient contre ce bureaucrate parvenu qui prétendait à leur docilité passive; le vieux patriotisme badois, par surcroît, était offusqué de voir le portefeuille de la Guerre entre les mains d'un Prussien; le ministère était en danger. Jolly parla du péril clérical, et le bloc libéral se reconstitua, fidèle, derrière un ministère que les prêtres redoutaient. Sur les lèvres de Jolly, l'argument était mieux qu'un artifice, il énonçait une conviction. Systématiquement, Jolly identifiait nationalisme et anticléricalisme : « Pour un gouvernement national, écrivait-il un jour, il ne peut y avoir d'autre base qu'un anticléricalisme tranchant. » Aussi Ketteler pouvait-il dire, en 1867, qu'il n'y avait qu'un pays où les catholiques souffrissent plus qu'en Bade, la Pologne. Les bourgmestres de Fribourg, de Constance, d'autres villes encore, orientaient leurs municipalités comme le premier ministre orientait l'État: l'anticléricalisme s'étalait dans les programmes municipaux; entre les hôtels de ville et les presbytères, des escarmouches se livraient. Adieu, désormais, aux derniers restes de liberté que l'Église badoise se flattait encore de posséder. Était-ce à la domination de l'Église, ou bien à sa liberté, que Jolly s'attaquait par l'institution du mariage civil obligatoire, et par la loi scolaire de 1868, qui permettait aux communes de créer des écoles non confessionnelles ? C'étaient là des questions sur lesquelles les partis pouvaient longuement épiloguer, sans parvenir à s'entendre. Mais, de toute évidence, l'indépendance de l'Église était lésée lorsque Jolly intervenait, plus impérieusement encore que Lamey, dans la vie intérieure du pensionnat d'Adelhausen : pour donner le voile à deux postulantes dont le pouvoir civil appréciait l'esprit, l'archevêque exigeait d'elles certaines déclarations d'ordre ecclésiastique ; elles les refusèrent, furent privées du voile ; alors l'État badois vengea ses deux protégées en fermant la maison, dont tous les biens furent donnés à la ville de Fribourg. On s'émut vivement, parmi les catholiques, d'une aussi rapide désaffectation ; mais une loi se préparait, qui fut votée en 1870, et qui, sous les regards impuissans de l'Église, condamnait à une semblable destinée beaucoup de fondations pieuses.

Après la vie conventuelle, après la propriété ecclésiastique, le droit électoral des chanoines était à son tour lésé par l'entreprenant ministre. Lorsqu'en 1868 Vicari mourut chargé d'années,

d'hommages et d'invectives, ils dressèrent une liste de noms dans laquelle ils se réservaient de choisir le futur archevêque, et, selon l'habitude, la soumirent au gouvernement pour qu'il rayât les « personnes moins agréables. » Jolly, sur cette liste, prodigua les coups de plume ; ces indiscrètes radiations annihilaient, en fait, le droit des chanoines. Jolly, qui avait des intelligences dans le chapitre, espérait créer des divisions et finalement installer sur le siège archiépiscopal le cardinal Gustave de Hohenlohe, qui avait apparemment sa confiance comme il aura plus tard celle de Bismarck; mais Rome aima mieux que, durant quatorze années, l'Église badoise fût veuve de son archevêque. Enfin la formation des clercs elle-même redevenait l'objet des revendications de l'État. Les libéraux badois s'étaient construit une certaine théorie du développement intellectuel du peuple, avec laquelle l'ascendant du catholicisme leur paraissait incompatible : il convenait donc, ou que cet ascendant fût détruit, ou que le catholicisme devînt autre qu'il n'était. Jolly dénonçait les menaces que l'Église catholique faisait courir à l'unité de la formation nationale, « l'effort des jésuites pour ramener les temps présens aux conceptions du moyen âge; » il confrontait avec ces menaces, avec cet effort, « le désir qu'avait la nation de conserver et de développer ses conquêtes intellectuelles. » Le contraste était fort; comment l'aplanir? Alors Jolly intervenait avec un projet de loi prescrivant un examen d'État pour tous les futurs prêtres. Puisque ces prêtres voulaient régner sur l'école primaire et romaniser les masses (*römisch machen*), l'État régnerait sur la formation scientifique du clergé, et germaniserait les prêtres (*deutsch machen*). Cette adroite formule, qui tout de suite faisait brèche dans les pensées les plus rebelles, cachait tout un réquisitoire; elle donnait, aussi, à la politique antiromaine une sorte de portée patriotique. Supposez l'Allemagne victorieuse et grisée de sa victoire même, l'anticatholicisme, en vertu d'une pareille formule, apparaîtra comme la condition d'une dernière victoire, comme un acte nouveau d'affirmation du germanisme : l'*Uebermensch* exalté par Sedan reprendra, raffinera, perfectionnera les projets de Jolly, et voudra plier les prêtres à être germains, — germains dans le sens où l'entendra son arrogance, — au lieu de demeurer romains.

La loi prussienne sur la formation des clercs, qui déchaînera le *Culturkampf*, reproduira, dans ses grandes lignes, la loi badoise

de 1867 : Jolly avait tracé les voies dans lesquelles Bismarck s'engagera ; l'expérience badoise s'offrait aux regards de la Prusse, pour être étudiée, utilisée, complétée, dès l'instant où la Prusse aurait achevé l'unité allemande.

On avait dans toute l'Allemagne, dès 1869, un vague sentiment de ce péril. Lindau s'en allait au congrès catholique de Dusseldorf, il y racontait les souffrances de là-bas, il préconisait la formation d'un grand parti catholique allemand. A cette date où le Centre prussien, après quinze ans d'éclat, s'était complètement effacé de la scène parlementaire, le congrès apprenait qu'en Bade un jeune parti catholique se développait, assez fort déjà pour avoir en 1868, aux élections du *Zollparlament*, battu le ministre Lamey. Ce parti, qui n'était encore représenté à la seconde Chambre, en 1867, que par Jacob Lindau, eut en 1869 cinq députés, minorité qui paraissait insignifiante, mais qui incarnait une majorité opprimée. Et ces députés s'alliaient avec les partisans de la Grande Allemagne et les démocrates les plus avancés, pour réclamer le suffrage universel direct. Aux libéraux qui parlaient de « culture » et qui s'appuyaient sur l'université de Heidelberg, ils ripostaient en parlant de « démocratie » et en s'appuyant sur la plèbe rurale. Ils étaient l'humble germe de la force qui vaincra le *Culturkampf*. Les partis bismarckiens qui engageront cette lutte au nom de la « culture » perdront du terrain, successivement, sous la poussée des partis qui demeureront en contact avec les aspirations du peuple et s'éclaireront à la lumière des intuitions du peuple. Lorsque Lindau et ses quatre collègues, aux prises avec le *Culturkampf* badois, s'intitulaient audacieusement « parti catholique populaire, » ils indiquaient à l'avance, d'un geste assuré, le champ de bataille propice à l'Église, sur lequel se dénouerait le *Culturkampf* allemand.

GEORGES GOYAU.

L'UNION INTERNATIONALE

POUR

LES RECHERCHES SOLAIRES

I

Inspirateur de tant de mythes religieux et de strophes lyriques, le Soleil possède le don de faire travailler les imaginations les plus froides. Cette tendance se révèle à notre époque par d'autres manifestations que chez les anciens. Le poète garde le droit imprescriptible de personnifier ou de diviniser l'astre du jour. Mais, pour en user, il doit demander à son lecteur plus de complaisance qu'il n'en fallait au temps de Xénophane ou d'Aristote. Il faut qu'il ignore ou néglige volontairement nombre de faits positifs dont l'antiquité n'avait même pas le soupçon, mais que le progrès des moyens d'observation a rendus palpables. Quoique le champ des interprétations possibles soit demeuré large et semble, par momens, s'agrandir encore, bien des opinions, autrefois en faveur, se trouvent exclues sans retour. William Herschel aura été sans doute le dernier astronome de quelque autorité qui ait cru à l'existence d'êtres vivans dans le Soleil, et l'on ne peut douter aujourd'hui que ce foyer d'énergie dont toute l'activité terrestre est un reflet ne soit soumis à des lois aussi inflexibles que le retour des éclipses.

En conséquence, les esprits qui conservent le goût de la fiction et de la synthèse donnent à leurs aspirations, en présence

du Soleil, un but plus précis. Ils voudraient résumer dans quelques formules brèves ce qui se passe dans ce monde lointain; dire ce que constaterait un observateur idéal transporté sur l'astre radieux et disposant des appareils multiples que combinent la physique et la chimie modernes. Un tel programme n'est pas, en principe, déraisonnable. Des expériences précises donnent lieu de penser que le problème est défini; le Soleil se suffit en quelque sorte à lui-même, sans que le milieu ambiant, ni les autres corps célestes exercent sur lui une influence bien notable. On est également fondé à croire que cette masse énorme obéit tout entière aux lois de la gravitation. Enfin, la plupart des formes d'énergie qu'elle nous envoie et que nous savons recueillir sont imitées dans le laboratoire avec une fidélité remarquable en partant de sources terrestres.

En dépit de ces circonstances encourageantes, on doit convenir qu'aucune des tentatives faites pour formuler une théorie générale du Soleil ne semble avoir donné de résultats durables. Les plus récentes de ces théories sont les moins précises. Plus on va, plus on voit les observateurs notoirement habiles se distinguer aussi par la prudence de leurs conclusions. Ce n'est pas, il s'en faut bien, que la curiosité publique soit assouvie ou que l'esprit d'investigation ait perdu son ressort; mais, que l'on juge à propos de s'en affliger ou de s'en réjouir, il est certain que le problème est bien plus complexe qu'on ne pouvait le supposer autrefois. Ce que l'on savait du Soleil observé à l'œil nu pouvait se résumer en quelques pages ou, à la rigueur, en quelques lignes. Nous sommes loin aujourd'hui de cette heureuse simplicité. A quatre reprises différentes l'invention de la lunette astronomique, celle du spectroscope, celle de la plaque sensible, enfin la combinaison de ces trois appareils rendant possible la photographie monochromatique, ont produit un vrai débordement de faits nouveaux qui ont refusé d'entrer dans les cadres anciens. Et peut-être un avenir prochain nous réserve-t-il de nouvelles surprises.

Mais si les données surabondent et si la matière est trop riche, ne peut-on pas la diviser? Cela s'est fait, non sans succès, pour le globe terrestre. Les géologues étudient la structure interne sans se préoccuper des mouvemens de la mer, et le météorologiste qui veut suivre et prévoir les troubles de l'atmosphère se passe de la théorie des marées. On ne doit pas espérer

que, dans le cas du Soleil, la démarcation soit aussi nette. La densité générale y est moindre, l'effervescence y est plus grande. Cependant, les lois de la mécanique tendent toujours à rétablir le partage en couches concentriques d'égale densité, en sorte que la distinction des différens étages par leurs élémens constitutifs et leurs phénomènes propres paraît être, pour longtemps encore, le programme le plus rationnel et le plus sage.

C'est en effet dans cette voie, suggérée par l'observation des éclipses, que la connaissance du Soleil a progressé. On se fera une idée du chemin parcouru en comparant les notices insérées, dans l'*Annuaire* du Bureau des Longitudes, par Arago (volume de 1846) et tout récemment par M. Deslandres (volume de 1907). Ce dernier travail, écrit avec une clarté et une compétence supérieures, laisse peu de chose à dire sur l'histoire des idées anciennes concernant le Soleil et sur les principes des méthodes actuellement en usage. Toutefois, depuis cette époque, il s'est produit un événement important. Un congrès international s'est tenu à l'Observatoire de Meudon du 20 au 23 mai 1907, conformément aux propositions de M. Janssen, le vénéré doyen des astronomes français dont la science déplore en ce moment la perte. Peut-être, en conséquence, l'heure est-elle devenue plus opportune pour répondre à une question que M. Deslandres avait brièvement effleurée : comment envisage-t-on aujourd'hui l'avenir des études solaires, et quelles raisons rendent désirable, pour en accélérer le progrès, une entente internationale ?

Il y a peu d'années encore, l'ensemble des efforts dirigés dans ce sens donnait le spectacle d'une rivalité courtoise plutôt que celui d'une marche concertée. Pendant toute la seconde moitié du XIXe siècle, des expérimentateurs ingénieux se sont appliqués à perfectionner les appareils, à faire passer dans la pratique les vues prophétiques de Doppler et de Fizeau, à trouver dans l'observation assidue du Soleil la clef des apparences imprévues révélées par les éclipses. Chacun suivait sa voie, publiait ses résultats en serviteur désintéressé de la science, mais aussi avec le désir de n'être pas devancé. On a vu des annonces sensationnelles se produire, en toute indépendance, de plusieurs côtés à la fois. L'accord s'est, en général, facilement établi sur les faits, mais le choix entre les interprétations possibles a donné lieu à de vives discussions, qui nous semblent aujourd'hui avoir été quelque peu prématurées.

C'est, en effet, bâtir sur le sable que de vouloir édifier une théorie précise sur des faits notés dans un court intervalle de temps. L'activité solaire est essentiellement variable. Il est, jusqu'à un certain point, légitime de la considérer comme une superposition de phénomènes périodiques qu'une analyse judicieuse démêlera. Mais il y a peu de probabilité pour que toutes ces périodes soient dans des rapports simples ou comprises dans les limites d'une vie humaine. Les constatations isolées, que l'on juge à tort ou à raison particulièrement intéressantes, sont utiles pour suggérer de nouvelles voies de recherche. S'agit-il de formuler une explication cohérente, elles doivent s'effacer devant les statistiques impartiales et prolongées. La variation est-elle rapide, il faudra que l'enregistrement soit pour ainsi dire continu. Est-elle lente, il faudra que la même méthode soit appliquée sans variation ni défaillance pendant des années, des décades, peut-être des siècles. Dans un cas comme dans l'autre, un travailleur unique ne pourra remplir le programme. Ou bien la série de ses documens présentera des lacunes imposées par les caprices du climat, ou bien ses forces ne suffiront pas à la tâche.

Une coopération paraît donc indispensable, mais l'organiser est chose délicate. Il faut assurer l'uniformité des méthodes, ménager les contrôles nécessaires tout en évitant les doubles emplois et les déperditions de force, assigner à chaque participant la tâche qui convient le mieux à son instrument et à sa situation géographique. Ce sont naturellement les astronomes déjà distingués par leurs recherches personnelles qui auront le plus de chances de formuler, à ce sujet, des conseils écoutés et salutaires. Ils pourront utiliser des auxiliaires de deux ordres différens ; soit qu'ils fassent appel au zèle et à l'abnégation des astronomes amateurs, soit qu'ils mettent en jeu le personnel et les ressources des observatoires officiels.

La première voie paraîtra plus indiquée s'il s'agit de méthodes qui n'ont pas encore reçu, au degré désirable, la sanction de l'expérience. On peut aussi invoquer en sa faveur des précédens historiques. Les nombreux relevés de taches solaires faits au XVIIe et au XVIIIe siècle n'avaient fourni la matière d'aucun énoncé précis, à part la durée moyenne de rotation du globe. Dans la première moitié du siècle suivant, la persévérance de Schwabe, simple pharmacien de Dessau, a mis en lumière la

périodicité dans le nombre moyen des taches. De même son émule anglais Carrington a pu fixer à lui seul l'orientation exacte de l'axe et la durée de la rotation aux diverses latitudes.

Toutefois, ni Schwabe ni Carrington n'ont pu se flatter d'avoir dit le dernier mot sur les questions dont ils s'étaient occupés; les lois énoncées par eux n'avaient qu'une valeur approximative. Il est bientôt devenu clair que, pour dépasser le point où ils s'étaient arrêtés, il ne suffirait pas de suivre leur exemple et de prolonger leurs séries : il fallait adopter un plan d'attaque plus étendu et plus méthodique.

C'est ce qui a été fait depuis 1879 par les soins du Comité de Physique solaire établi par le gouvernement britannique. Le Soleil est photographié chaque jour dans trois observatoires associés : à Greenwich, aux portes de Londres, à Dehra Dûn, dans l'Inde, et à l'île Maurice. Aucune des trois localités ne jouit d'un ciel sans nuages, mais, sur l'ensemble, il n'y a que fort peu de jours par an où le Soleil se dérobe à la vigilance des observateurs. Le but poursuivi n'était pas d'enregistrer les détails délicats de la structure, ce que M. Janssen faisait à la même époque avec un art consommé. Il s'agissait de constituer une série homogène donnant jour par jour la position et l'étendue des principaux groupes de taches et de facules. Les travaux de mesure et de calcul sont exécutés à l'observatoire de Greenwich et publiés dans un délai de quelques mois, sans préjudice de l'examen physique auquel ces mêmes documens sont soumis dans le laboratoire de sir Norman Lockyer. Quelques spécialistes sont évidemment les seuls lecteurs que puissent espérer les volumes de chiffres ainsi alignés. Mais on a trouvé moyen de les condenser dans des tableaux graphiques d'une admirable clarté, rendant manifestes, presque à première vue, les résultats de plusieurs années de travail.

Il est difficile d'exagérer l'importance du service ainsi rendu à la science. Qu'est-ce au juste qu'une tache ou une facule? Peut-être sommes-nous moins sûrs de le savoir que ne croyaient l'être Herschel et Arago. Ce qui est certain, c'est que nous avons en elles une manifestation non pas totale, mais bien définie et indiscutable de l'activité solaire; c'est que des lois fixes y président et se dégageront avec le temps du flot enchevêtré des périodes. La simplicité renaîtra quand nous serons placés au vrai point de vue, mais c'est à l'observation qu'il appartient de nous

y conduire, d'un pas mesuré plutôt sur la grandeur des phénomènes que sur notre fébrile impatience. De même que dans l'étude des mouvemens planétaires, les coïncidences numériques seront ici, pour nous faire découvrir le vrai mode d'action de la nature, plus efficaces que les principes de philosophie ou de physique.

Pour longtemps encore, personne ne croira urgent ni même désirable de modifier le plan mis à exécution par le Comité anglais de physique solaire. Afin d'assurer sa persistance, son uniformité, on en a volontairement limité le cadre, et il s'en faut bien qu'il ait livré tous ses résultats. Mais, à côté de la photographie des taches, l'étude du Soleil peut être abordée par d'autres voies, mieux frayées, plus riches de promesses qu'elles ne l'étaient en 1879, et certaines semblent assez aplanies pour que l'union méthodique y remplace l'initiative vagabonde.

Diverses tentatives, très dignes d'intérêt et constituant autant de symptômes significatifs, se sont produites dans cette direction. Tels sont l'établissement de commissions solaires par l'Association astronomique britannique et par la Société astronomique de France, la statistique des protubérances entreprise par la Société des spectroscopistes italiens. Mais chacune de ces organisations s'est développée entre les frontières d'un seul pays, et la fusion de documens obtenus sous des latitudes très variées demeure nécessaire si l'on veut que notre connaissance du Soleil s'affranchisse des irrégularités locales et annuelles.

L'Union internationale aujourd'hui constituée a son origine dans une lettre circulaire adressée par le professeur G. E. Hale à un certain nombre d'hommes de science pour leur signaler la possibilité et l'opportunité d'une action commune. Les réponses reçues, toutes favorables, provoquèrent l'envoi d'une deuxième circulaire, également rédigée par M. Hale, mais cette fois au nom du Comité de recherche solaire de l'Académie nationale des Sciences d'Amérique. Les destinataires étaient les principales sociétés scientifiques de l'Ancien et du Nouveau-Monde. Quinze d'entre elles firent connaître dans un bref délai leur acceptation, et la plupart envoyèrent des délégués à l'Exposition universelle de Saint-Louis, où une première conférence fut tenue le 23 septembre 1904.

Il a été décidé que l'Union comprendrait les représentans des

sociétés adhérentes, et qu'un seul suffrage serait attribué à chaque société. Un Comité exécutif dont les pouvoirs seront renouvelés à chaque congrès est autorisé à recevoir les adhésions nouvelles, à fixer la date et l'ordre du jour des réunions futures, réunions que l'on doit prévoir assez espacées, si l'on veut qu'elles soient fréquentées; les professeurs G. E. Hale, A. Schuster et S. Arrhénius ont formé le premier comité exécutif.

Dès l'ouverture des débats, le professeur Hale, élu président, a déclaré, avec l'assentiment général, que l'union projetée devait favoriser l'initiative personnelle et non lui substituer la contrainte. Elle aura suffisamment mérité de la science, si elle suggère des sujets de recherches bien définis, si elle facilite le groupement et la publication des résultats.

Il ne semble pas à propos que l'Union témoigne une préférence pour l'une ou l'autre des théories générales qui tentent d'expliquer la constitution du Soleil. On ne souhaite pas davantage de lui voir formuler un programme d'opérations vaste et compliqué. De telles entreprises, toujours plus longues à réaliser qu'on ne le croit au début, ne manquent guère, un jour ou l'autre, de peser sur le budget des observatoires et sur l'activité de leurs membres. Mais si l'on consent à se restreindre, on trouvera sans peine des sujets où la collaboration ne présente que des avantages.

Une autre des idées émises dans cette séance d'ouverture semble aussi avoir rencontré une vive approbation. Il s'agissait de faire voisiner, comme membres actifs de l'Union, des astronomes pratiquans et des physiciens familiers avec les manipulations les plus délicates de l'optique. Avant d'être énoncé sous cette forme, le projet avait déjà reçu un commencement de réalisation, car les mémoires présentés à Saint-Louis étaient l'œuvre de physiciens éminens, M. Pérot, Fabry, Crew, Kayser et Jewell.

II

Les deux domaines de la spectroscopie et de l'astronomie sont devenus si vastes que nul travailleur ne peut plus se flatter de les explorer complètement l'un et l'autre, et, en même temps, ils se pénètrent de plus en plus. D'ordinaire, c'est l'astronome qui pose les problèmes, le physicien qui les résout, sans qu'on

puisse dire lequel des deux a trouvé le plus clair bénéfice à l'échange. Il n'en était pas de même il y a un demi-siècle. L'étude du ciel n'empruntait guère à la physique que les principes de la construction des télescopes. Tout ce que l'on savait ou croyait savoir de l'état des corps célestes était fondé sur l'aspect des images formées au foyer des objectifs. Arago avait bien indiqué comment, d'après le degré de polarisation d'une lumière, on pouvait juger si elle était directe ou réfléchie; mais l'application de cette règle laissait dans presque tous les cas une grande marge d'incertitude. On savait aussi, depuis Newton, que la lumière émanée de chaque point d'un astre est susceptible d'être analysée, décomposée par son passage à travers un prisme. On avait reconnu depuis que le même effet peut être obtenu par l'interposition d'un réseau, lame de verre striée de traits fins équidistans. Qu'avec une fente pratiquée dans un écran de métal on isole de l'image du Soleil une fine ligne lumineuse, et l'on transformera celle-ci en une large bande colorée, traversée de nombreuses raies noires. La signification de ces raies, demeurées mystérieuses pour Wollaston et Fraunhofer, fut dégagée par une série de travaux qui ont illustré les noms de Foucault, Stokes, Angström, Kirchhoff et Bunsen. Chacune d'elles atteste la présence sur le trajet de la lumière solaire d'une vapeur absorbante de composition chimique bien définie. Si l'on porte cette vapeur à l'incandescence et si l'on projette sa lumière sur la fente du spectroscope où se formait l'image solaire, la nouvelle image finale comprendra, précisément à la même place, une ligne lumineuse.

L'interprétation serait relativement aisée si à chaque élément chimique répondait une seule ligne du spectre. Ce n'est pas le cas, à beaucoup près; tel corps que nous n'avons nulle raison de supposer complexe, comme le fer, donne des raies par centaines, disséminées dans tout le spectre visible et même au delà, comme le montrent la plaque photographique et des thermomètres spéciaux, promenés dans les régions où notre rétine n'est point affectée. Certaines de ces raies, qui se détachent avec une intensité supérieure, servent de repères pour identifier les autres.

Plus de 20 000 raies ont été, jusqu'à ce jour, photographiées et cataloguées dans le spectre solaire. Des appareils plus parfaits en révéleront, sans le moindre doute, beaucoup de nou-

velles. Sur ce nombre, très peu tendent à indiquer la présence de métalloïdes dans le Soleil. Une fraction importante, un tiers environ, peut être rapportée avec certitude soit à l'oxygène et à la vapeur d'eau de l'atmosphère terrestre, soit aux vapeurs métalliques de l'atmosphère solaire. Tout le reste, c'est-à-dire la grande majorité, demeure encore sans explication. Ou bien ces lignes se rattachent à des élémens que le Soleil possède et dont la Terre est dépourvue, ou bien elles appartiennent au spectre d'élémens terrestres, mais seulement dans des conditions que le Soleil réalise et que les artifices de laboratoire ne nous ont point encore présentées.

La première explication n'est guère qu'un aveu d'ignorance, et, si l'on s'en contente, c'est provisoirement. La seconde suggère, au contraire, la possibilité d'essais variés autant qu'instructifs. Il est établi que le spectre d'un élément se modifie par son association avec d'autres corps, par le mouvement de la source lumineuse, par des changemens de pression, de température, d'état magnétique ou électrique. Certaines raies gagneront en intensité relative, d'autres s'effaceront ou deviendront diffuses. Toutes seront sujettes à de légers déplacemens, alors même qu'on aurait réussi à suivre rigoureusement le Soleil et à maintenir une liaison invariable entre toutes les parties de l'appareil.

L'analyse spectrale devient par là d'autant plus intéressante et féconde, car nous pouvons lui demander non seulement si tel ou tel élément existe dans le Soleil, mais dans quel état physique il s'y trouve et de quel mouvement il est animé. Toutefois, pour obtenir dans cet ordre d'idées des conclusions sûres, on doit surmonter de nombreux obstacles. Il faut que chaque raie puisse être caractérisée et décrite avec une extrême précision, que tout changement de sa situation ou de son aspect puisse être attribué à une cause déterminée, à l'exclusion des autres.

Cela nous oblige à examiner de plus près les conditions où ces raies se produisent. Des raisons pratiques aisées à comprendre assignent une limite inférieure à la largeur de la fente, une limite supérieure à la dispersion de l'instrument. La nature des ondulations lumineuses s'oppose d'ailleurs, en tout état de cause, à ce que les lignes observées soient d'une netteté géométrique. Ce ne sont point des lacunes absolues, mais seulement des minima très accusés dans l'intensité du spectre continu. Il y

aura inévitablement, sur certains points, encombrement et confusion. Telle raie du fer, par exemple, se distinguera très difficilement d'une raie toute voisine du calcium.

De plus, les coïncidences, même fondées sur une réelle identité chimique, ne seront pas rigoureuses ; la variation de distance entre la Terre et le Soleil s'y oppose. Il faudrait de plus que les conditions physiques fussent les mêmes pour la source terrestre et pour le Soleil. Or, si nous disposons jusqu'à un certain point des premières, nous ne sommes pas maîtres des secondes et nous devons nous attendre à ce qu'elles varient dans des limites étendues. Il suit de là que le spectre solaire ne fournit pas à lui seul les élémens d'une cartographie exacte. Toutes les lignes de ce spectre qui sont susceptibles d'être reproduites artificiellement avec une netteté suffisante devront être étudiées dans des conditions déterminées de température et de pression. Alors seulement il deviendra possible de faire correspondre à chacune d'elles un nombre fixe, représentant la longueur d'onde en fraction de mètre, de prononcer sur les coïncidences douteuses, d'assigner une cause aux coïncidences imparfaites.

Cette nécessité n'a été reconnue qu'à une date récente. La superposition des spectres de divers ordres donnés par un même réseau faisait connaître la longueur d'onde de plusieurs raies fondamentales avec une précision dont on estimait pouvoir se contenter. Les positions relatives des raies intermédiaires, déduites par Rowland de ses admirables photographies du spectre solaire, semblaient devoir répondre pour longtemps à toutes les exigences pratiques. Cette quiétude fut troublée en 1893 par un travail très remarqué de MM. Michelson et Benoît. Cette étude montra que les raies D du sodium, choisies par Bell et Rowland comme point de départ, n'égalaient pas en netteté et en fixité la raie rouge du cadmium. Pour cette dernière ligne, le rapport de la longueur d'onde au mètre se déduisait avec une extraordinaire précision du dénombrement des franges d'interférence obtenues par réflexion sur verre argenté. La méthode des coïncidences se trouvait reléguée au second plan, et les raies d'origine solaire eurent le même sort quand M. Jewell eut montré en 1896 qu'elles étaient sujettes à des déplacemens irréguliers, parfaitement appréciables avec les instrumens de mesure actuels.

D'accord sur tous ces points, les savans réunis à Saint-Louis ont cependant montré quelque répugnance à reprendre en

entier le travail colossal et justement admiré de Rowland. Il a semblé préférable de lui adjoindre une table donnant pour une partie seulement des 20 000 raies étudiées la longueur d'onde en fonction d'une unité nouvelle. Établie pour 50 raies bien nettes et convenablement réparties, la table rendra dans tous les problèmes usuels les mêmes services qu'une carte parfaite. Telle est du moins l'opinion exprimée par M. Jewell, le principal collaborateur de Rowland. Il estime que l'on doit, pour ces étalons secondaires, garder, en la perfectionnant, la méthode des coïncidences. MM. Pérot et Fabry ont défendu l'emploi de l'interféromètre, reconnu plus exact, bien qu'il n'ait pu être encore appliqué dans l'ultra-violet. Devant cette divergence d'avis, la Conférence a laissé la question à l'étude. Le travail en projet, devant valoir surtout par son homogénéité, n'est pas de ceux qui peuvent être exécutés en collaboration. Il est cependant à souhaiter qu'un accord s'établisse pour le choix de la nouvelle unité de longueur et pour celui des raies fondamentales. Cet accord ne peut être mieux assuré que par l'avis unanime d'une réunion d'astronomes autorisés.

La deuxième conférence, réunie à Oxford en septembre 1905, a trouvé la question plus mûre. Des objections ont encore été faites, notamment par le professeur Hartmann, à l'emploi de la raie rouge du cadmium comme étalon primaire. On lui reproche sa situation vers l'extrémité du spectre visible et la faiblesse de son action photographique. On a aussi exprimé le désir de voir associer à la raie fondamentale le nombre qui amènera la moindre altération possible dans les tableaux de Rowland. Ces vues, combattues par M. Kayser, n'ont point prévalu. La raie étudiée par MM. Michelson et Benoît a maintenu sa situation et l'a même vue fortifiée à la suite d'expériences nouvelles dues à MM. Pérot, Fabry et Hamy. Sa longueur d'onde, représentée par le nombre 6438,4696 dans les conditions normales de température et de pression, paraît indépendante des autres conditions d'expérience, qu'il pourrait être moins facile de reproduire à volonté. L'unité ainsi définie portera le nom d'Angström, un des fondateurs de l'analyse spectrale. Elle se confond, dans l'état actuel de la science, avec le dix-millionième de millimètre. Si cet accord est un jour troublé, ce sera par suite d'un progrès dans les méthodes de mesure ou d'un changement du mètre prototype. Mais la résolution prise est de ne plus toucher, quoi

qu'il arrive, au nombre de MM. Pérot et Fabry, de manière à simplifier la comparaison des travaux spectroscopiques futurs. Cet intervalle, à peine perceptible dans le meilleur microscope, est connu avec plus de précision relative que la circonférence du globe terrestre. Son exactitude égale celle des comparaisons les plus soignées effectuées entre les règles des archives officielles. La nouvelle unité, indépendante en réalité du mètre, pourrait aspirer à le remplacer dans les usages courans, s'il ne fallait tenir compte des situations acquises et des habitudes contractées.

Mesurer le rapport des longueurs d'onde de deux radiations éloignées est une entreprise moins ardue que la détermination absolue de chacune d'elles. On ne saurait cependant l'imposer aux observateurs adonnés à l'étude journalière du Soleil, pas plus qu'on n'attend du topographe occupé à dresser un plan qu'il détermine l'altitude de chaque point par rapport au niveau de la mer. Des repères assez nombreux et point trop espacés sont nécessaires, si l'on ne veut point que les travaux individuels rencontrent à chaque pas des entraves. MM. Fabry et Buisson ont accepté du Congrès d'Oxford la mission de constituer une série d'étalons secondaires, à des intervalles qui ne dépasseront pas cinquante unités Angström. Les longueurs d'onde de ces raies, déterminées avec l'interféromètre par rapport à celle de la raie fondamentale, seront à peine moins précises. A la troisième conférence, tenue à l'Observatoire de Meudon du 20 au 23 mai 1907, MM. Fabry et Buisson ont fait savoir que le travail était en bonne voie d'achèvement, et qu'il avait pu être prolongé, contrairement à ce que l'on avait craint d'abord, dans la région ultra-violette.

Il sera encore très utile, dans la pratique, de posséder des étalons tertiaires, espacés seulement de 5 à 10 unités Angström. Pour cette série plus compacte, on devra s'adresser à des élémens chimiques variés, se contenter de raies moins nettes, et l'emploi des réseaux pourra être admis sans qu'il en résulte, sur les longueurs d'onde, une incertitude supérieure à 0,002 ou 0,003 Angström. Cette troisième étape, moins urgente que les deux premières, est encore à l'état de projet.

III

Le Congrès d'Oxford a eu à faire appel au concours des physiciens pour une autre étude, à certains égards plus épineuse et plus éloignée d'une solution précise, celle de l'intensité de la radiation solaire.

Les alternatives de température tant annuelle que diurne, alternatives dont la répercussion sur la vie privée et publique est si grande, sont manifestement liées à la hauteur du Soleil au-dessus de l'horizon. Mais il tombe sous le sens que l'on ferait fausse route en prenant les indications d'un thermomètre placé en un lieu quelconque de la Terre pour mesure de l'activité solaire. Si l'on veut évaluer celle-ci, un réseau de stations très espacées en latitude est nécessaire; les instrumens employés devront être identiques ou tout au moins comparables; enfin, le cycle des taches montre que les moyennes devront être établies sur dix ou douze ans au moins, sous peine de n'avoir qu'un caractère provisoire.

De plus, toutes les stations, à toutes les époques, seront sous l'influence de causes d'erreur communes et qu'il importe d'éliminer. Considérons la radiation émise par une aire donnée de la photosphère solaire. Chercher plus haut son origine est, pour le moment, une entreprise sans espoir. Avant d'être enregistrée par la plaque sensible ou le thermomètre, cette émission a subi quatre pertes qui s'accumulent: 1° dans l'atmosphère du Soleil; 2° dans le trajet entre le Soleil et la Terre; 3° dans l'atmosphère de la Terre; 4° dans l'appareil récepteur.

La dernière cause de déperdition a été pendant longtemps une pierre d'achoppement pour toutes les recherches actinométriques. Il semble bien aujourd'hui que nous en soyons délivrés et que les pyrhéliomètres de Langley et de M. Knut Angström ne comportent plus, à ce point de vue, d'incertitude alarmante. Le second, remarquablement simple dans sa construction et expéditif dans son emploi, a paru plus recommandable pour une adoption générale, aussi bien à Oxford qu'au Congrès international météorologique de 1903. L'un et l'autre mesurent l'énergie calorifique et peuvent donner, si on leur adjoint un appareil dispersif, la distribution de cette énergie dans le spectre.

Mais la courbe obtenue n'a de valeur que pour le moment et

le lieu de l'observation. Il est hors de doute que l'absorption par l'atmosphère terrestre est importante et qu'elle n'est pas fonction uniquement de la hauteur du Soleil. Elle dépend aussi de l'abondance des particules en suspension et de l'état hygrométrique, et cela d'une manière spéciale pour chaque radiation. On est même fondé à croire que certains rayons ultra-violets ne nous parviennent absolument pas et sont arrêtés en entier. On voit combien le problème est compliqué.

Cette complication est si grande que l'on ne doit pas espérer de résultats nets des mesures actinométriques en dehors des journées, toujours rares, où l'atmosphère se montre stable, pendant plusieurs heures, dans sa transparence et sa composition. Seules ces conditions permettent une élimination passable des influences terrestres.

On ne devra pas non plus négliger, quand cela sera possible, d'associer aux expériences effectuées en plaine, soit des observations simultanées faites à peu de distance en haute montagne, soit les indications d'enregistreurs emportés par des ballons sondes. Cette seconde voie, plus rationnelle, mais plus difficile, a été suivie dernièrement avec un succès marqué par MM. Violle et Teisserenc de Bort.

Il y a longtemps que l'attention des physiciens est appelée sur la nécessité de ces précautions. C'est donc délibérément, toutes corrections faites, après avoir choisi les circonstances jugées par eux les plus favorables, qu'ils nous proposent des valeurs numériques pour la *constante solaire*, c'est-à-dire pour la quantité de chaleur reçue dans l'unité de temps sur l'unité de surface à la limite supérieure de notre atmosphère.

Ces valeurs sont divergentes dans la proportion du simple au double, c'est-à-dire au delà de ce qu'on peut raisonnablement admettre. Il est vraiment trop aisé de se tirer d'affaire en disant que la prétendue constante n'en est pas une et que l'émission solaire varie dans de larges limites avec le cycle des taches. Mais les valeurs trouvées pour la constante ne se conforment pas à ce cycle, pas plus, du reste, que les moyennes thermométriques en n'importe quel lieu de la Terre. Si l'abondance des taches était la mesure de l'émission calorifique du Soleil, la période de Schwabe se dégagerait de ces moyennes aussi visiblement que des courbes de variations magnétiques. Tout le monde sait qu'il n'en est rien, à tel point que les météorologistes discutent encore

pour savoir si les années de taches nombreuses doivent être considérées comme plus chaudes ou plus froides que l'année moyenne.

C'est donc dans notre atmosphère, et non dans le Soleil, que réside la principale cause des divergences. On les verra diminuer si l'on adopte d'une façon générale le pyrhéliomètre d'Angström ou des instrumens analogues comparés avec lui, ainsi que l'ont recommandé les congrès d'Oxford et de Meudon.

Un accord plus complet sera réalisé si, comme le propose M. Angström, on éteint par des verres colorés, d'un modèle uniforme, les radiations qui sont le plus absorbées par les élémens variables de l'air. Des marches concordantes, en des stations diverses, pourront alors être mises sur le compte d'une transparence inconstante de l'atmosphère solaire. Cette transparence peut varier, non pas du simple au double, mais dans une mesure appréciable, suivant une période différente de celle des taches, moins régulière, et par suite plus difficile à démêler. S'il en est ainsi, on devra trouver des valeurs flottantes pour le rapport des radiations de deux aires égales prises sur le disque solaire, l'une près du centre, l'autre près du bord. Ce mode de recherche, à l'abri de la plupart des critiques que l'on peut adresser aux mesures actinométriques absolues, a déjà donné des résultats très curieux entre les mains de M. Abbot. Ainsi l'atmosphère solaire serait, d'une façon normale, plus transparente vers les bords qu'au centre. Dans l'espace de deux années, l'émission solaire aurait varié à plusieurs reprises d'un dixième. M. Abbot est le premier à demander que ces conclusions soient contrôlées et complétées dans d'autres observatoires.

IV

Il semble bien que si les observateurs des taches ne sont pas arrivés à des conclusions plus concordantes sur leur mécanisme, c'est parce que ces objets sont trop vastes, trop complexes pour que leur seul aspect fasse reconnaître leur vraie nature. Le problème doit être réduit, s'il est possible, à des termes plus simples. Il convient, en particulier, de lui appliquer le puissant moyen d'analyse que nous offre le spectroscope, et d'examiner comment telle ou telle radiation spéciale se comporte sur les taches et autour d'elles.

A première vue, le spectre des taches semble n'être que le spectre solaire affaibli, de même que celui des facules, plages brillantes que l'on voit autour des taches, n'est que le spectre solaire renforcé. Un examen attentif révèle cependant des différences. En particulier, quelques-unes des raies de Fraunhofer sont sujettes à se renverser sur les taches, c'est-à-dire que la raie noire est partagée dans le sens de sa longueur par une fine raie brillante, et il peut même arriver, dans certains cas, que la ligne brillante remplace entièrement la raie noire.

Les régions du disque solaire où ce renversement se produit ne sont pas limitées à l'aire visible des taches et l'excèdent souvent de beaucoup. Relever les limites de ces régions avec le spectroscope ordinaire serait une tâche très longue, et par là même stérile, car il s'agit d'un phénomène fugitif et variable, et les relevés obtenus devraient, pour être instructifs, embrasser tout le disque et se rapporter à une époque définie.

La photographie, qui a rendu tant de services dans les cas analogues, est seule capable d'opérer avec la promptitude nécessaire. Il faudra que la fente du spectroscope parcoure l'image solaire d'un mouvement continu ou par très courtes saccades. A chaque fois on ne laissera s'imprimer sur la plaque, dans le spectre qui est l'image dispersée de la fente, que la raie considérée, et l'on déplacera progressivement la plaque, de manière à éviter que les images successives ne se confondent. Si les mouvemens ont été bien réglés, on aura comme résultat final une image du Soleil donnée par une seule radiation.

Le principe de cette méthode a été aperçu par M. Janssen et formulé par lui au congrès de l'Association astronomique britannique dès 1869. Mais les difficultés d'exécution semblaient si grandes que l'indication demeura pendant bien des années lettre morte. C'est seulement vers 1890 que le problème fut sérieusement attaqué par le professeur Hale en Amérique, et par M. Deslandres à l'Observatoire de Paris. Ils produisirent à la même époque, et d'une manière tout à fait indépendante, des épreuves qui excitèrent à juste titre la curiosité du monde savant. La surface du Soleil apparaissait comme semée de nuages blancs, principalement accumulés dans la zone des taches, mais répandus aussi dans les latitudes élevées où les taches ne se montrent pas. Ces nuages sont aujourd'hui généralement connus sous le nom de *flocculi*, proposé par M. Hale. Leur structure est tantôt flocon-

neuse, tantôt granulée comme celle de la photosphère. Pour isoler le mieux possible sur la plaque photographique la raie choisie, il conviendra d'employer une seconde fente moins large que cette raie. Dans ce cas, on sera maître de modifier l'aspect et la distribution des *flocculi* en faisant correspondre la fente à diverses parties de la raie. Si, au contraire, on augmente la dispersion, tout en élargissant la seconde fente, chaque section de l'image comprendra une raie tout entière ou plusieurs raies. Quand ces lignes présentent des irrégularités qui ne tiennent point à des défauts de la première fente, on y voit l'indice de variations locales dans la longueur d'onde, et par suite de différences de vitesse suivant le rayon visuel. Cette interprétation peut être proposée avec une confiance particulière dans le voisinage du bord, quand l'observation oculaire des protubérances y révèle des mouvemens analogues. Ainsi le spectrohéliographe (c'est le nom généralement adopté pour le spectroscope enregistreur à double fente) est susceptible de deux modes d'emploi différens, suivant qu'on lui demande surtout soit la distribution des *flocculi*, soit les vitesses qui les animent. Il permet également de suivre les nuages à plusieurs milliers de kilomètres au delà du bord apparent; il suffit d'augmenter le temps de pose et d'intercepter la partie centrale de la première image solaire par un diaphragme circulaire.

Maintenant, quelle est la composition de ces *flocculi* et à quel niveau sont-ils situés dans l'atmosphère solaire? Cela dépend de la radiation choisie. La plus commode est la raie K du calcium, à l'extrémité la plus réfrangible du spectre visible. Elle est très photogénique, ce qui permet d'abréger la pose; très large, ce qui facilite le réglage des fentes; sensible aux variations d'état magnétique ou électrique, ce qui autorise à lui demander des renseignemens multiples. Elle peut être renversée simplement, c'est-à-dire présenter une zone centrale brillante entre deux bandes sombres, ou doublement, c'est-à-dire offrir trois zones sombres, une centrale et deux externes, avec deux zones lumineuses intermédiaires. Suivant la conjecture fort vraisemblable de M. Deslandres, la ligne centrale répond à la partie haute de la chromosphère où s'élèvent les protubérances, les lignes intermédiaires sont dues à la chromosphère proprement dite, les franges externes à la couche renversante. Ainsi les épreuves du spectrohéliographe nous renseignent sur la distribution et le mouvement des nuages

de calcium dans les trois enveloppes atmosphériques dont la lumière prédomine successivement au moment où prennent fin les éclipses totales.

Le résultat est analogue si l'on fait coïncider la seconde fente de l'instrument avec une raie de l'hydrogène. Les parties claires de l'épreuve positive répondant aux régions de renversement, deviennent plus rares et plus restreintes. On voit apparaître aussi des taches sombres, indice d'une absorption plus forte. Mais comment interpréter les parties claires des *flocculi* quand la raie choisie n'est pas sujette au renversement? Y a-t-il en ces points absorption moindre ou émission plus active? Si la seconde alternative est la vraie, l'énergie plus grande réside-t-elle dans la photosphère ou dans les nuages de particules solides ou liquides qui se tiennent au-dessus de la couche absorbante et sont par suite capables d'émettre un spectre continu? Il semble malaisé de décider. On hésiterait moins s'il venait à être établi que le grain des épreuves obtenues au spectro-héliographe coïncide avec le grain de la photosphère vue en lumière blanche. S'ils n'ont rien de commun, on sera fondé à croire que le même instrument, employé sur une raie très noire du spectre solaire, est surtout impressionné par les particules de la couronne et peut servir à fixer, en dehors des éclipses, sa structure et ses limites. Ce problème, actuellement à l'étude, ne sera résolu que par l'emploi d'instrumens très puissans, dans des conditions atmosphériques excellentes. Sans attendre ce moment, on peut dire que les épreuves monochromatiques donnent sur l'état du Soleil des renseignemens plus variés et plus complets que ne peuvent le faire les photographies ordinaires. En effet, les *flocculi* s'observent même aux époques où le soleil n'a pas de taches; ils atteignent des latitudes où les taches ne se rencontrent pas; enfin, suivant que telle ou telle radiation a été choisie, ils nous apprennent si diverses substances sont amenées par les éruptions dans la chromosphère supérieure. Ce dernier renseignement ne s'obtenait autrefois que pour le bord du Soleil. On y parvient maintenant d'une manière un peu plus laborieuse, mais tout aussi sûre, pour tout l'ensemble du disque.

Que manque-t-il donc aux photographies monochromatiques pour constituer la meilleure source d'informations sur l'activité solaire? Simplement d'exister à l'état de séries homogènes, continues et prolongées. Il faudrait obtenir, sinon de tous les cher-

cheurs, au moins de quelques collaborateurs dévoués, la discipline qui a si bien réussi pour la statistique des taches, rassembler des images quotidiennes du Soleil avec des diamètres uniformes, se mettre d'accord pour la grandeur de la dispersion, la largeur des fentes, le choix de la raie spectrale. Les vues échangées à Meudon ont paru montrer que, sur tous ces points, l'entente était bien près d'être faite. Peut-être est-on moins fixé sur la manière d'utiliser les documens, de les fondre en des moyennes équitables, de les traduire en tableaux graphiques. Les *flocculi* n'ont pas des limites aussi définies que les taches; leur aire totale est quelque peu sous l'influence du temps de pose, et leur émiettement rend les mesures laborieuses. M. Hale a fait faire un grand pas à la question par l'invention d'une machine (l'héliomicromètre) qui supprime la plus grande partie des calculs. Il a entrepris aussi de démontrer que le spectrohéliographe, généralement considéré comme un appareil coûteux et délicat, réservé aux grands observatoires, peut être établi sous une forme efficace à très peu de frais. Ce dernier argument sera certainement pris en considération dans les nombreuses contrées où la science est moins largement dotée qu'en Amérique. Dès à présent, les États-Unis, l'Europe occidentale, la Sicile, l'Inde, possèdent des installations excellentes et des observateurs exercés. L'établissement d'une station en Australie diminuerait heureusement la vaste lacune qui existe entre l'Inde et la Californie. Cette mesure est réclamée par un vœu unanime du Congrès de Meudon. Lorsque la surveillance des éruptions sera ainsi pratiquée d'une manière presque incessante, nous apprendrons sans doute ce qui, dans le Soleil, correspond au début presque toujours si brusque des perturbations magnétiques. Les éruptions du fer ont bien des chances d'être, pour cet objet, plus instructives que celles du calcium, et surtout que la formation apparente des taches, qui n'est qu'un contre-coup irrégulier et tardif.

Il faut cependant se souvenir que les observations spectroscopiques du Soleil n'embrassent encore qu'un demi-siècle, période assurément bien restreinte dans l'évolution d'un corps céleste. Personne ne peut se croire autorisé à désigner avec certitude les radiations qui subiront avec le temps des changemens marqués et instructifs. Une surveillance est à exercer sur le spectre tout entier, et le travail préliminaire doit consister à

dresser une liste des raies qui se modifient suivant une loi déterminée dans le périmètre des taches.

Pendant longtemps on a mis en doute la réalité de tels changemens. Le phénomène est malaisé à constater parce que l'on n'en saisit jamais que l'effet très atténué. Les taches les plus noires ne semblent telles que par contraste. Il subsiste toujours devant elles un double voile, chromosphérique et photosphérique. Analysé avec soin, le spectre des taches montre à la fois: 1° le fond continu de la lumière photosphérique; 2° une bande d'absorption allant de l'infra-rouge à l'ultra-violet; 3° quelques lignes de Fraunhofer élargies ou amincies; 4° l'ensemble des lignes de Fraunhofer; 5° quelques lignes brillantes.

D'abord, le troisième et le cinquième article ont paru seuls devoir retenir l'attention. Le second est devenu significatif à son tour depuis que MM. Young et Dunér ont réussi à décomposer la bande sombre en une multitude de lignes serrées dont quelques-unes seulement se prolongent en s'amincissant sur la photosphère. Ainsi l'assombrissement des taches ne révèle pas une émission moins active, mais une absorption augmentée, portant sur un grand nombre de substances à la fois.

Ce phénomène est trop délicat pour être proposé comme l'objet d'un enregistrement continu. Mieux vaut tirer au clair d'abord le cas des lignes bien isolées qui se renforcent d'une manière certaine quand on passe de la photosphère aux taches. Parmi ces lignes figurent au premier rang celles de deux métaux rares, le titanium et le vanadium.

Poursuivant l'enquête dans ce sens, sir Norman Lockyer a annoncé en 1886 que les lignes les plus élargies dans le spectre des taches ne restent pas les mêmes au cours du cycle de Schwabe. Vers l'époque du minimum, ce sont surtout des lignes de métaux connus. Quand le nombre des taches s'approche d'un maximum, le renforcement affecte surtout des lignes non identifiées. De plus, toutes les lignes d'un même élément ne s'élargissent pas à la fois. Sir Norman Lockyer en a conclu que ces corps, jugés simples à la suite des expériences de laboratoire, sont dissociés dans le Soleil, sous l'influence d'une température plus haute, vers l'époque du maximum.

Peu de chimistes se sont montrés enclins à souscrire à cette conséquence. On voudrait des faits plus palpables, d'ordre plus varié, avant d'admettre la possibilité d'une dissociation du fer

ou de l'hydrogène. On demande, pour tirer la question au clair, des observations exactement comparables, poursuivies d'une manière presque incessante sur un très grand nombre de lignes, et pendant plusieurs dizaines d'années.

L'énormité de ce programme pourrait être une cause de découragement; mais rien ne s'oppose à ce qu'il soit divisé, et peut-être même n'y a-t-il pas dans les études solaires de sujet qui se prête mieux à l'établissement d'une collaboration.

Cet état de choses a été caractérisé en termes très nets par le professeur Hale dès la réunion de Saint-Louis : « Il n'est pas probable, a-t-il dit, qu'un astronome ayant observé le spectre d'une tache solaire et tenté, carte en main, d'identifier et de noter toutes les lignes élargies, entretienne l'ambition de comprendre toute la longueur du spectre dans le programme de ses observations journalières. Pour assurer une connaissance suffisante du spectre des taches solaires, il me semble essentiel que toutes les lignes, ou peu s'en faut, affectées dans les taches soient enregistrées. Ceux mêmes qui partagent cette opinion se contenteront certainement de fixer leur attention sur certaines régions limitées du spectre. A l'époque du maximum des taches, quand elles doivent être observées en grand nombre, il est évident que l'étendue du spectre dévolue à un même observateur ne doit pas être trop grande. Si, de plus, on tient compte des interruptions causées par le mauvais temps et de l'importance d'assurer un contrôle des observations, il sera également évident que la même région du spectre doit être observée régulièrement dans plus d'un établissement. Ainsi notre connaissance du spectre des taches solaires serait sûrement accrue d'une manière sensible si une entente s'établissait en ce qui concerne la répartition du spectre entre différens chercheurs. D'après ce que je sais des travaux de ce genre qui sont maintenant en cours d'exécution ou en projet, je ne prévois nulle difficulté pour effectuer une telle division du travail. »

Dans une séance du Congrès d'Oxford, le professeur Fowler a pu annoncer que ce plan était déjà en partie réalisé. Le P. Fenyi à l'Observatoire Haynald, M. Michie Smith à Kodaikanal (Inde), ont été des premiers à promettre leur concours. D'autres adhésions ont suivi de près : celles du P. Cortie à Stonyhurst, du professeur Naegamvala à Pona (Inde), de M. Riccò à Catane, de M. Belopolsky à Poulkova, de sir W. M. Christie à Greenwich,

de M. Deslandres à Meudon. Ici l'on compare avec l'oculaire les spectres des taches et de la photosphère ; ailleurs on les enregistre par la photographie. Mais on ne cherche point à faire disparaître cette diversité, car chaque méthode a ses objets propres pour lesquels elle se montre plus efficace. L'emploi de l'oculaire, assurément plus long, comporte, en dehors de la région ultra-violette, plus de délicatesse dans l'appréciation des intensités. La division du spectre entre les observateurs visuels est faite par une commission qu'ont présidée successivement le professeur Young et M. Newall. Chacun se voit attribuer une zone d'étendue modérée, de façon qu'une inspection détaillée soit possible. On ménage toutefois un certain empiétement pour assurer le contrôle. Les lignes modifiées dans les taches sont comparées aux lignes voisines de Fraunhofer inscrites dans le catalogue de Rowland, et l'on emprunte à ce même catalogue les nombres qui expriment l'intensité.

Cette marche, suivie par M. Fowler pendant quinze mois aux environs de l'époque du dernier maximum, a mis en lumière une conclusion importante au point de vue de l'orientation future du travail. La qualité de la lumière des taches est indépendante de leur variation quotidienne, souvent si rapide. Durant des mois entiers, leur spectre présente les mêmes différences avec celui de la photosphère. L'apparition en grand nombre de lignes renversées, c'est-à-dire devenues brillantes dans leur partie centrale, n'est qu'un accident tout à fait exceptionnel, lié sans doute au passage d'une protubérance. On peut donc, pour vérifier des énoncés généraux comme celui de sir Norman Lockyer, remplacer plusieurs centaines de relevés journaliers par une carte unique, bien plus parlante et plus rapidement consultée. Une carte semblable a été présentée à Oxford par M. Fowler. Elle s'étend de la raie b_4 à la raie E_1, espace qui comprend environ 350 lignes dans le catalogue de Rowland. Depuis, MM. Hale et Adams ont dressé par la méthode photographique une carte analogue, mais plus étendue. Quand des documens semblables auront été constitués pour deux ou trois époques consécutives de maximum ou de minimum, on pourra dire sûrement si les vapeurs des taches changent de composition chimique dans l'intervalle de onze années.

Ces travaux, d'origine diverse, montrent un accord satisfaisant dans leurs parties communes. M. W. M. Mitchell, à Princeton,

a fourni des vérifications nouvelles avec un instrument de dispersion plus grande. En même temps se sont trouvés élucidés quelques faits qui tiennent à l'existence de lignes doubles très serrées, mais de provenance différente. Si, dans un cas de dédoublement imparfait, la composante la plus faible vient à s'effacer, on peut être tenté de croire que la ligne qui reste s'est amincie et que sa longueur d'onde a changé.

Mis en garde contre ces fausses interprétations, les observateurs portent maintenant leurs efforts sur les *lignes d'ombre*, ainsi nommées par M. Newall parce qu'on ne les retrouve point en dehors de la partie centrale des taches. Ces lignes, difficiles à séparer, se présentent par séries régulières, de plus en plus serrées, comme les bandes spectrales des étoiles rouges. Toutes les tentatives faites pour les imiter dans le laboratoire, pour les rattacher à la présence d'élémens terrestres ont donné jusqu'ici des résultats négatifs. Les caractères spéciaux que prennent dans les taches les raies isolées du titanium et du vanadium sont au contraire susceptibles de reproduction. Ils indiqueraient, d'après les expériences récentes de MM. Fowler, Hale et Adams, que la température peut descendre dans les taches au-dessous de celle de l'arc électrique. Nous sommes loin des millions de degrés dont les physiciens parlaient encore, il y a peu d'années, pour la température superficielle de l'astre radieux.

D'autres objets encore ont été proposés à l'attention du dernier congrès. Nous citerons, comme ayant donné lieu à la nomination de comités : l'étude, par la méthode spectroscopique, de la triple influence du temps, de la latitude et de l'altitude sur la durée de rotation du Soleil; la coordination des efforts pour l'observation des éclipses totales et la publication des résultats sous une forme qui les rende mieux comparables. M. Bigourdan a fait également adopter un vœu pour l'utilisation des nombreux documens inédits concernant les taches solaires, qui existent dans les observatoires français. Nul doute, en particulier, que la série de 6000 épreuves formée à Meudon avec tant de persévérance ne fournisse encore la matière d'études fructueuses.

Bientôt, ces questions nouvelles feront, comme celles que nous avons déjà passées en revue, l'objet de programmes définis, et pourront être utilement discutées par le prochain congrès, qui doit se tenir en 1910 en Californie. Il complétera l'œuvre du

précédent, mais ne le fera pas oublier. Telle est, croyons-nous, l'opinion de tous les astronomes éminens, tant d'Europe que d'Amérique, qui ont répondu, au printemps de cette année, à l'appel du regretté M. Janssen. Aucun n'a paru insensible à la grandeur de ce cadre historique, à la beauté du panorama mouvant de la capitale, faisant contraste avec les ombrages touffus de Chalais, à l'hospitalité gracieuse autant que prévoyante qui a réuni étrangers et Français en de cordiales et instructives agapes. Nul ne s'est dérobé au sentiment qui a fait acclamer comme président d'honneur des séances d'étude le doyen actuel des astronomes français. Ce sentiment n'a pu que se fortifier à la vue des merveilleuses photographies solaires, monumens du glorieux passé de l'Observatoire, qui décoraient la salle et dont la perfection fait encore, après nombre d'années, le désespoir des imitateurs. L'inspection plus détaillée qui a suivi a pu convaincre tous les visiteurs que les intérêts de l'astronomie ne périclitent point à Meudon. Ils ont vu toutes les ressources de l'optique et de la mécanique mises à profit dans les récentes installations de M. Deslandres. Le programme que celui-ci a conçu, appliqué, développé avec tant d'autorité, fait prévoir que la France se présentera encore au Congrès de Californie avec une contribution scientifique dont elle aura lieu de s'enorgueillir. Quand même le champ des investigations devrait s'élargir et le but espéré reculer encore, il est certain que les bonnes volontés ne manqueront point à la tâche, et il faut souhaiter que le concours de l'opinion et des pouvoirs publics ne leur soit pas ménagé.

P Puiseux.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française. — *L'Autre*, pièce en trois actes par MM. Paul et Victor Margueritte. — Porte Saint-Martin. — *L'affaire des Poisons*, drame en cinq actes, par M. Victorien Sardou. — Théatre-Antoine. — *Sherlock Holmes*, drame en cinq actes et six tableaux, par M. Pierre Decourcelle, d'après Conan Doyle. — Théatre Sarah-Bernhardt. — *La Belle au Bois dormant*, féerie lyrique en deux parties et douze tableaux, par MM. Jean Richepin et Henri Cain. — Odéon. — *L'Apprentie*, drame historique en quatre actes et dix tableaux, par M. Gustave Geffroy.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié le beau roman que M. Paul Margueritte y a publié naguère, *la Tourmente*, un de ceux qui ont valu à l'écrivain le plus d'estime auprès des lettrés. Il y étudiait un problème délicat et poignant, celui de savoir si le bonheur peut renaître entre deux époux après la chute de l'un d'eux, et s'ils peuvent exorciser le souvenir de la faute. Donc, il nous disait l'effort loyal d'un mari qui essaie de pardonner à la femme infidèle et repentante. Il nous faisait assister aux alternatives de colère et d'apaisement, aux triomphes passagers de l'amour sur la jalousie, aux féroces retours de haine et à la finale banqueroute de la bonne volonté. Il concluait que le pardon est au-dessus des forces humaines; et apparemment il avait raison : pour que nous devenions capables de pardon, il faut qu'un sentiment où il entre quelque chose de divin nous élève au-dessus des conditions de la misérable humanité... On avait goûté ce roman pour tout ce qu'il contient de pénétration morale, et pour une tristesse qui est la saveur même de la vérité. Mais puisque c'est un drame de conscience qui en fait le sujet, ne pouvait-on croire qu'il conviendrait assez bien au théâtre? MM. Paul et Victor Margueritte le crurent, et ils écrivirent *l'Autre*.

Qu'il fût possible de porter à la scène la question du pardon, cela ne fait pas de doute. Sous ce titre même du *Pardon*, M. Jules Lemaître a donné, il y a quelques années, une de ses plus fines comédies. On sait de reste quelle estime nous faisons du théâtre d'analyse. Une pièce qui, sans autre ambition que de peindre ce qui est, et sans prétendre à réformer les lois au nom des dernières inventions de l'immoralité contemporaine, ne tire sa substance que de nous-mêmes, et n'est faite que de l'étoffe de nos sentimens, voilà, pour un esprit français, le type même de l'œuvre dramatique. Changez le cadre, c'était notre tragédie du XVIIe siècle. Il faut savoir gré à MM. Margueritte, partisans déclarés du théâtre-tribune et grands apôtres du nouvel évangile, d'avoir, pour cette fois, renoncé à pourfendre le mariage et à bousculer le Code, et d'avoir voulu tout uniment nous faire entendre un sincère écho de la plainte humaine. Le succès n'a qu'imparfaitement répondu à leur effort; mais il est aisé de voir quelle a été leur erreur initiale. Très pénétrés de cette vérité, que les procédés ne doivent pas être les mêmes pour le roman et pour les pièces de théâtre, ils se sont persuadé qu'il fallait totalement modifier leur manière. « N'oublions pas que nous sommes des gens de théâtre, se sont-ils dit l'un à l'autre. Cessons d'être des romanciers. Pas d'analyses! Elles font longueur. Ne coupons pas les cheveux en quatre! Cela impatiente le public. Ne nous amusons pas à peindre des portraits! Au théâtre, il faut de l'action, encore de l'action, toujours de l'action! » Et consciencieusement ils ont éliminé les peintures de caractère, les analyses de sentimens, toute l'étude enfin où l'art du romancier eût pu faire merveille, et qui par surcroît eût donné à leur pièce toute sa valeur.

Faute de ces utiles longueurs, qui eussent été ici les indispensables explications et préparations, MM. Paul et Victor Margueritte nous ont dès le début déconcertés. L'accord n'a pu, dans la suite, se rétablir entre le public et leurs personnages. Une jeune femme, Claire Frénot, pendant une absence de son mari, s'est donnée à un amant. Elle n'a pas été sans prendre à cette aventure le plaisir qu'elle comporte. Mais le vent a tourné, et d'ailleurs le mari est revenu. Maintenant Claire déteste son amant, et elle aime son mari. Seulement, auprès de ce mari qu'elle a trompé et qui a foi en elle, sa vie se change en supplice. Ce qui la torture, est-ce le remords? C'est plutôt la conscience de sa déloyauté. Son secret lui pèse. Le mensonge lui est devenu insupportable. Elle met une de ses amies au courant de la situation et lui demande conseil. L'amie lui donne le conseil, qui est

celui de la sagesse même, celui qu'on a toujours le plus de peine à suivre. Nous nous rendons tout de suite compte que Claire ne se conformera pas à l'avis de sa sage amie. Elle brûle d'avouer. L'aveu, c'est sa fantaisie, son caprice, sa marotte du moment. Elle avouera à la première occasion. Elle lancera au travers de l'intimité conjugale ce secret qu'elle ne peut, qu'elle ne veut plus retenir... Comme dit l'autre : c'est raide.

Une femme avouant à son mari qu'elle aime un autre homme, la situation n'est pas nouvelle dans notre littérature : c'est celle de la princesse de Clèves avouant à son mari qu'elle aime M. de Nemours. Cette invention romanesque parut, à l'époque, singulièrement hardie et fit scandale. Et pourtant nous savons ce qui a déterminé à cet aveu l'épouse inquiète et ce qu'elle en attend. Le secours qu'elle ne trouve plus en elle, à qui le demander, sinon à celui dont les mœurs et la religion ont fait son défenseur ? Elle n'a pas commis la faute et craint seulement sa propre faiblesse. Et rien que pour cela, M. de Clèves va mourir désespéré, Mme de Clèves inconsolable va s'enfermer dans un couvent.

En ce temps-là, une héroïne de roman, — même dans les romans écrits par des femmes, — s'arrêtait au bord de la faute. Nous avons changé tout cela. La littérature moderne ne connaît ni ces scrupules, ni ces pudiques atténuations. Quand une femme se décide à « avouer, » c'est qu'elle a de quoi dire. Encore, pour nous faire admettre qu'elle en vienne à une telle extrémité, faut-il nous montrer qu'elle y a été poussée par quelque force irrésistible. C'est, trompée elle-même, le besoin de la vengeance; c'est la colère; c'est l'emportement qui fait lâcher la parole irréparable, celle qu'ensuite on voudrait rattraper au prix de toute sa vie, et qui vous fera pleurer des larmes de sang. Tout le monde, à ce propos, a évoqué le souvenir d'*Amoureuse*.

Il eût fallu amener l'aveu de Claire par un concours de circonstances tout à fait exceptionnel. Ces circonstances, je n'ai pas à les fournir aux auteurs, et je m'en réjouis. C'était à eux de les combiner; et c'eût été un bel effort d'invention psychologique. Peu à peu nous aurions été conduits à déclarer nous-mêmes que, pour sortir de cette situation extraordinaire et pour se tirer de cette impasse, un seul moyen restait à Claire. Nous l'en aurions plainte, excusée, admirée peut-être. Mais cela n'était possible qu'avec du temps, après qu'un lent travail se serait fait en nous.

Ce qui eût été non moins indispensable, c'était de nous faire con-

naître l'âme de la femme qui se résout à un acte dont peu de femmes parmi ses auditrices se sentent capables. Est-ce une honnête femme? Comment alors admettre qu'elle ait si facilement trompé son mari? Est-elle à la merci de ses sens? D'où vient alors cette révolte de conscience qui fait qu'elle sacrifie son amour même à une abstraite idée de devoir? Ce mari qu'elle aime, de quel amour l'aime-t-elle? Je crains, pour ma part, que cette jeune femme ne soit surtout une sotte. C'est un genre d'explication qu'on néglige trop souvent quand on essaie d'interpréter le spectacle de la comédie humaine. Pourtant, combien d'actes en apparence mystérieux s'éclaireraient aussitôt, si nous faisions attention que la culture, l'usage mondain, le brillant même de l'esprit recouvrent souvent des abîmes de sottise. Nous n'y songeons pas. Ce serait trop simple. Nous préférons des exégèses plus compliquées. Claire trompe son mari par sottise. Par sottise aussi elle le lui avoue. Seulement, elle enguirlande son aveu de grands mots, parce qu'elle a de la lecture... Mais, suivant les probabilités, ce n'est pas cela que les auteurs ont voulu dire. Leur héroïne reste pour nous une indéchiffrable énigme.

Et notez que son mari nous est aussi complètement étranger. Sur sa complexion morale, sur l'état de son âme et celui de son cœur, on a négligé de nous donner aucune espèce de renseignemens. Cela pourtant avait quelque importance, puisqu'il s'agit de savoir de quelle humeur il va accueillir l'étrange révélation dont sa femme juge bon de le régaler. Il en souffrira, c'est entendu. Mais il y a tant de manières et si diverses de souffrir! Jacques est-il un violent, un tendre, un sentimental, un sensuel? Est-ce dans son amour qu'il est blessé davantage ou dans son amour-propre? Nous pourrions multiplier à l'infini les points d'interrogation; car ces personnages sont des êtres anonymes, sans figure, sans caractère, sans histoire. Ce sont des entités : une femme et un mari. La crise qui, tout d'un coup, éclate entre ces inconnus, ne nous cause qu'une surprise violente. Pourquoi? Comment? Qu'est-ce que cela veut dire? Nous avons la sensation que l'auteur nous jette en pleine fantaisie : l'invraisemblance nous fait crier.

Le drame va se continuer dans la même obscurité, avec la même brusquerie. Jacques, en apprenant son malheur, tout de suite écume. Son premier mouvement est pour chasser sa femme : « Va-t'en! » Mais Claire implore, supplie. Le revirement est immédiat. Jacques consent à garder l'infidèle : « Reste! » C'est un homme qui ne semble pas avoir une volonté très sûre d'elle-même. Je dirais que c'est une girouette, s'il ne nous faisait surtout l'effet d'être un pantin. — Et

tout cela s'est passé dans le premier acte. Il est plein d'événemens, ce premier acte, et plein de coups de théâtre. Mais c'est autre chose que nous demandons à un drame psychologique; et cet « autre chose, » les auteurs ont eu le parti pris de nous le refuser.

Après ce premier acte, bourré à en craquer, haletant, fiévreux, le drame va se traîner languissant et désespérément vide. Jacques et Claire ont fait le projet de vivre ensemble sous le même toit, et dans l'état d'innocence. Bien entendu, la première bouffée de printemps a raison de ces belles résolutions. Alors, et depuis que les époux ont recommencé d'être amans, la possession dont le furieux désir les a repris leur devient une épouvantable torture. Du fond de la volupté surgit l'image obsédante de la trahison. Ils se supplicient de reproches. Sur leurs lèvres, les injures alternent avec les baisers. Rien de plus monotone et d'ailleurs rien de plus exaspérant que ce concert de plaintes, d'adorations et de reproches. Et il n'y a aucune raison pour que cela finisse. Cela peut durer interminablement...

Est-il besoin de dire que cette situation, ainsi prolongée, est des plus pénibles? J'ajoute que ces deux martyrs de l'alcôve conjugale n'éveillent chez nous aucun intérêt et que nous n'arrivons pas à plaindre la femme plus que le mari, ni le mari plus que la femme. Que Claire eût gardé pour elle son remords, qu'elle eût pleuré en silence et en cachette, sa douleur nous aurait émus. Que Jacques, auprès d'une femme qu'il aime, eût fait à sa dignité le sacrifice de son plaisir, nous l'en aurions estimé. Mais MM. Paul et Victor Margueritte se sont mépris sur la valeur morale de leurs personnages. Ils ont cru faire de Claire Frénot une créature d'élite, une « héroïne » à la manière moderne. Ils ont interprété son aveu dans le sens d'une exceptionnelle noblesse d'âme. Le voilà bien le stoïcisme à l'usage des temps nouveaux! Le règne est arrivé de la vérité!... A ce sujet, il me revient en mémoire une histoire campagnarde, dont, hélas! on n'apprécie toute la saveur qu'en l'entendant conter sur place avec l'accent bas-normand. C'est la nuit: un paysan se retourne dans son lit, sans pouvoir trouver le sommeil; sa femme, qui l'entend s'agiter et soupirer, le confesse. « C'est, dit-il, que je dois payer demain matin deux mille écus à notre voisin et que je n'en ai pas le premier sou. — Eh bien! fait l'épouse, bonne conseillère, va lui dire cela tout de suite; après, tu pourras dormir: c'est lui qui ne dormira plus. » Pour recouvrer le repos, Claire l'a tué chez son mari. Elle agit sous la poussée d'un inconscient égoïsme. Quant à Jacques, s'il reprend sa femme, c'est que tout lui semble préférable aux ennuis de la priva-

tion. Ce sont ses affaires et elles sont d'un genre où vraiment nous n'avons rien à voir. Nous ne demandions à ces époux aucune des confidences qu'ils nous font! Il y a des choses qu'il faut savoir garder pour soi. Les personnages de *l'Autre* disent tout. Ce sont des gens très mal élevés.

La pièce de MM. Paul et Victor Margueritte a été médiocrement défendue. Mlle Cerny n'a donné au rôle de Claire ni personnalité, ni accent: elle y a été tout juste agréable. M. Grand, toujours le même dans tous ses rôles et d'un bout à l'autre de chaque rôle, a tenu le personnage de Jacques avec un emportement sans mesure et sans nuances. Rien ne donne moins l'illusion de la passion que la frénésie continue.

Puisque nous sommes à la Comédie-Française, il nous est impossible de ne pas dire un mot d'incidens qui ont mis toute la maison en effervescence, et dont on s'est occupé jusqu'à la tribune du Parlement. Nous n'avons rien à savoir ni de la façon dont les sociétaires se répartissent les fameux douzièmes, ni des rivalités d'artistes et compétitions personnelles; et l'on se souvient peut-être qu'à l'époque où fut menée une ardente campagne contre l'administrateur de la Comédie, nous avons refusé de nous y associer (1). Mais une question nous tient à cœur et elle nous appartient : celle du répertoire classique. Il est trop exact qu'il n'est pas en faveur à la Comédie. On aperçoit sans trop de peine les raisons de ce discrédit. Aussi bien nul n'en fait mystère. C'est l'un des premiers rôles de la troupe tragique qui faisait naïvement cette déclaration : « Quand nous jouons, le public reste chez lui. » Donc le répertoire attire moins le public que les pièces nouvelles et, partant, il assure de moindres recettes. En outre, l'interprétation en est plus difficile : pour paraître à son avantage dans un rôle moderne, un artiste a besoin de beaucoup moins d'étude, de savoir et d'intelligence, que pour être seulement un Rodrigue suffisant ou une Célimène passable. Conclusion. Les acteurs ne jouent les rôles classiques qu'à contre-cœur, par devoir ou par corvée ; ils ne doutent pas que ce ne soient autant de « pannes ; » et le répertoire est réduit à la portion congrue.

De Corneille on ne joue à peu près régulièrement que trois pièces : *le Cid*, *Horace* et *Polyeucte*. Il a fallu, l'an dernier, la « semaine de Corneille » pour faire remonter *Pompée* et *Nicomède*, qui n'avaient pas été joués depuis quarante-cinq ans. *Rodogune*

(1) Voyez notre article du 15 novembre 1890 : *la Question de la Comédie-Française*.

n'avait plus été représentée depuis la direction d'Édouard Thierry : remontée en 1902, elle n'a été jouée que sept fois. On ne donne plus jamais ni *Sertorius*, ni *Don Sanche d'Aragon*, ni *Héraclius*. *Le Menteur* n'est plus joué en entier depuis dix ans : on se contente de donner les trois premiers actes pour l'anniversaire de Corneille. De Racine également on ne joue guère que trois pièces : *Andromaque*, *Phèdre* et *les Plaideurs*. Encore noterait-on plusieurs années consécutives, pendant lesquelles *Phèdre* n'a pas été jouée une seule fois. En cinq années (1901-1905), on a joué *Bérénice* dix fois, *Mithridate* cinq fois, *Britannicus* sept, *Bajazet* trois, *Iphigénie* deux : soit, pour cinq pièces et en cinq ans, vingt-sept représentations ! *Esther* n'a pas été jouée depuis 1877, *Athalie* depuis 1898. Le répertoire de Molière est à peine mieux partagé. *Don Juan* n'a pas été joué depuis 1870. Bressant fut le dernier Don Juan. *George Dandin* n'a pas été joué depuis 1894, *Psyché* depuis 1866 ; *Amphitryon*, après une interruption de dix-sept années, a été joué six fois en 1905. Quant aux auteurs de second plan, ils sont éliminés de façon à peu près complète. On ne fait guère d'exception que pour Marivaux, et, dans le théâtre de Marivaux, que pour le *Jeu de l'amour et du hasard*. Il est vrai qu'on vient d'exhumer la *Mère Confidente*, et que la pièce nous est apparue d'une cruelle indigence; mais le *Legs* est oublié; mais les *Fausses Confidences* sont délaissées depuis 1892. De Regnard on a donné, en cinq ans, les *Folies amoureuses* dix fois, les *Ménechmes*, sept, le *Légataire*, quatre, le *Joueur*, deux ! De Sedaine, le *Philosophe sans le savoir*, repris l'an passé pour les débuts de Mlle Bergé, n'avait plus été joué depuis une trentaine d'années, depuis qu'il fut remonté pour les débuts de Blanche Barretta. On ne donne plus jamais, ni d'authentiques chefs-d'œuvre, tels que le *Turcaret* de Lesage, ni une *Mérope*, abandonnée depuis 1869, ni même *Zaïre* que, dans un théâtre où l'on possède un incomparable Orosmane, on n'a pas jouée depuis 1892 !

Il n'en a pas toujours été ainsi, et il pourrait donc en être autrement. En 1872, pour les débuts de M. Mounet-Sully, *Andromaque* fut jouée trois fois par semaine, soit vingt-cinq fois, du 4 janvier au 19 septembre ; le *Cid*, toujours avec M. Mounet-Sully, fut joué seize fois, du 3 octobre au 5 novembre ; *Britannicus*, avec M. Mounet-Sully et Mme Sarah Bernhardt, fut joué dix-huit fois, du 24 décembre 1872 au 1er février 1873. Un des hommes qui connaissent le mieux l'histoire de la Comédie, M. René Benoist, me rappelle que l'*Étourdi*, avec Coquelin en 1871 et 1872, faisait le maximum. Mais, dira-t-on,

c'était Sarah! c'était Mounet! c'était Coquelin! Voilà justement ce qui est inquiétant. Ceux-là partis, on ne voit personne pour les suppléer. La fortune de notre patrimoine classique est à la merci de l'apparition d'une étoile; et on ne compte plus sur la force des « ensembles, » fierté de la Maison! Mais comment veut-on que des talens nouveaux se forment, si on n'entretient pas la vie autour de ces vieux chefs-d'œuvre? Comment le public ne s'en désintéresserait-il pas, si on ne ravive pas son attention en donnant à certaines reprises cet air de solennité qu'on ne dédaigne pas toujours dans notre premier théâtre d'État? Comment ne deviendrait-il pas étranger à ce répertoire dont il voit, l'une après l'autre, tant de parties tomber dans l'abandon? Tous ceux qui portent intérêt à la maison de Molière, de Corneille et de Racine nous comprendront : ces inquiétudes sont celles de ses amis les plus fervens.

Depuis longtemps M. Sardou ne nous avait donné aucune œuvre aussi complètement réussie que sa nouvelle pièce, *l'Affaire des poisons*, ni surtout où il eût fait preuve d'un tact plus délicat et d'une plus surprenante légèreté de main. Supposez tout autre dramaturge portant à la scène le fameux procès historique. On ne l'imagine pas sans frémir. Car ce fut une effroyable affaire. Meurtres, empoisonnemens, infanticides, le sacrifice et le complot, une folie de crime soufflant jusque parmi les plus grandes familles, atteignant jusqu'au trône, la justice effrayée par cette série de révélations abominables et s'arrêtant devant l'énormité du scandale, c'est un de ces cloaques où l'on peut ramasser assez de boue et assez de sang pour en éclabousser toute une société. On n'y a pas manqué. On a voulu voir toute la monarchie de Louis XIV à travers l'affaire des poisons, comme tout le règne de Louis XVI à travers l'affaire du Collier. Mais, au théâtre, ce genre de déclamation nous est insupportable. M. Sardou l'a bien compris. Il a trouvé le moyen de dérouler sous nos yeux toute l'affaire, sans en rien omettre d'essentiel; il a versé à la scène tout le contenu de son érudition renforcée de toute l'érudition de M. Funck-Brentano; il n'a dissimulé ni les crimes, ni les turpitudes, et malgré tout, il a sauvé les convenances et fait la pièce la plus agréable à voir. Le moyen auquel il a eu recours est des plus simples : seulement, il fallait le trouver.

Il consiste à avoir détourné notre attention sur un personnage fictif qui est à lui seul toute la pièce, et qui est le type lui-même du personnage sympathique. C'est lui qui va évoluer à travers

l'affaire, découvrir la vérité, diriger les juges, conseiller les ministres, protéger le roi, et faire triompher l'innocence. Il se donne tant de mouvement, et il garde à travers ses combinaisons machiavéliques et ses dangereuses négociations tant d'aisance et de belle humeur ! Il est si gai ! Ce drame de ténèbres est tout illuminé par cette gaieté irrésistible. Vous avez reconnu l'homme renseigné, le mystérieux justicier du drame romantique. Mais il n'est ni sombre, à la manière de ses aînés, ni solennel et emphatique. On sent bien que, s'il se mêle ainsi de tout ce qui ne le regarde pas, c'est que cela l'amuse. Il s'appelle l'abbé Griffart. Cet abbé de petit collet, plus gazetier qu'abbé, s'est, à l'heure même, échappé des galères pour venir remettre un peu d'ordre et de justice dans le monde, à un instant où le monde en a grand besoin. La confession d'un camarade galérien lui a mis en main le fil de toute l'odieuse conjuration. Aussitôt, en brave homme qu'il est, il s'est rendu auprès du lieutenant de police, La Reynie, qui, par un hasard vraiment extraordinaire en cette époque d'ancien régime, se trouve être un non moins brave homme. Ils sont deux! Ils se comprennent, ils se reconnaissent, ils pourront faire de bonne besogne. Toutes les portes s'ouvriront devant le joyeux abbé, toutes les langues se délieront, toutes les consciences se livreront. Dès la première rencontre, la Voisin, qui pourtant devait être une maîtresse femme, le prend pour confident et se laisse prendre pour dupe. Il assiste à la messe noire, où pourtant on ne devait pas entrer comme au moulin, et le soir où elle se célèbre pour Mme de Montespan! Peut-être, ayant vu tant de choses, se résoudrait-il à en garder pour lui le secret. Mais on accuse une innocente, Mlle d'Ormoise. Laisser accabler l'innocence! Griffart y perdrait plutôt son nom, avec la liberté. Tour à tour menaçant l'un, amadouant l'autre, il arrive jusqu'aux ministres, jusqu'à Louis XIV. Il leur parle avec une belle franchise. Il leur trace leur devoir. Il arrache la victime à ses persécuteurs. La bêlante Mlle d'Ormoise ne paiera pas pour les crimes de l'altière Montespan. Content de son œuvre, heureux du succès remporté pour autrui, l'abbé peut maintenant rentrer dans l'humilité du sage... On voit le tour de force ou plutôt le tour d'adresse. L'affaire des poisons n'est plus que le cadre à la figure sympathique et joviale de Griffart; elle n'est que le prétexte à faire éclater sa noblesse d'âme et sa bonhomie. La pièce finit au mieux. Nous sortons du théâtre, non pas oppressés et angoissés, mais délivrés d'un cauchemar. Nous sommes disposés à trouver l'humanité excellente. Et nous comprenons à quoi servent les crimes dans l'ordonnance générale du meilleur des

mondes : c'est à exercer la sagacité des gens d'esprit et à divertir la curiosité des citoyens inoffensifs.

Griffart, c'est Coquelin et c'est tout dire. Il est la verve, l'entrain, la malice, la bonhomie. Les autres autour de lui ne font que l'effet de comparses. Encore leur sait-on gré de ne pas paraître trop insuffisans en Louis XIV et en La Reynie, en Colbert et en Montespan !

On a souvent loué chez M. Sardou un remarquable sens de l'actualité. Le moment où il propose à notre admiration le subtil Griffart est justement celui où le type du policier amateur est redevenu à la mode grâce au succès des romans de Conan Doyle. A l'heure qu'il est, nous voici, une fois de plus, inondés de « littérature » policière, si j'ose m'exprimer ainsi. Vidocq a été remplacé par Sherlock Holmes. Au lieu du chef de la police, nous avons des tas de « professeurs, » rompus à l'art des déductions et qui en remontrent aux magistrats les plus retors. M. Pierre Decourcelle a réuni les principaux exploits de Sherlock Holmes dans une sorte de pot-pourri que représente en ce moment, — et avec quel succès ! — le Théâtre-Antoine. Truc du pistolet dégarni de ses cartouches, truc du cigare allumé, truc du mannequin, nous allons de trucs en trucs avec un ébahissement croissant. Cela fait songer beaucoup moins à Molière qu'à Robert Houdin.

M. Gémier sous les traits du flegmatique Sherlock et M. Harry Baur, en professeur Muriarty, sont deux partenaires tout à fait réjouissans.

La Fontaine eût aimé qu'on lui contât *Peau d'âne*. Pourquoi donc ne prendrions-nous pas un plaisir extrême à voir tirer de son sommeil de cent ans *la Belle au Bois dormant?* Toute occasion nous est bonne pour revenir aux *Contes* de Perrault et en rafraîchir en nous l'impression; car ce mince recueil est, à son rang, l'un des chefs-d'œuvre de notre littérature. J'ai beaucoup de chagrin qu'un excellent juge, M. Émile Faguet, ne pense pas ainsi. Mais quoi! Ce Perrault est de l'époque de Racine et de Boileau. Il avait beau ne pas se ranger au même parti qu'eux, il appliquait à une mince matière les mêmes procédés avec lesquels ceux-ci traitaient de plus grands sujets. Il a comme eux la simplicité et le naturel : on ne conçoit pas, après l'avoir lu, que les choses eussent pu être dites autrement, et on imagine que ces mots, et non pas d'autres, ont dû se présenter d'eux-mêmes. Pas un trait qui soit inutile, pas un détail qui ne soit logique, pas une note qui ne soit juste. Nous avons beau être dans le monde du merveil

leux, nous restons quand même dans la vérité. Réaliste à sa manière, Perrault donne à ces aventures, qui ne sont d'aucun temps et qui sont de tous les temps, un cadre du XVIIe siècle. Pas plus que nos tragiques et pas plus que La Fontaine, il ne s'est soucié d'inventer le fond de ses récits ; il lui a suffi de les fixer dans une forme définitive; c'est la théorie elle-même de « l'invention » pour les classiques. Et cela ne l'empêche pas d'être un créateur; bien au contraire. Ses héros sont à lui, et c'est à lui qu'ils doivent de vivre à travers les siècles. Comparez-les aux héros de contes populaires dont les exploits remplissent les recueils spéciaux. Ceux-ci ont souvent accompli de bien autres prouesses que le *Petit Poucet* et le *Chat botté*; pourtant, — c'est Mme Arvède Barine qui en faisait la remarque dans un article proprement exquis (1), — ils ne sont pas célèbres. « Tous ceux que Perrault a ignorés ou dédaignés sont demeurés des étrangers pour la foule. » Non certes, ces contes ne représentent pas un grand effort de l'esprit humain; et il n'y faut chercher ni l'origine des mythologies, ni le secret de la destinée. Il nous suffit bien d'y trouver une image de la perfection et le classique d'un genre.

Mais cette perfection même rend malaisée la tâche de l'adaptateur. Pour tirer cinq actes d'un conte aussi bref que *la Belle au Bois dormant*, il faut de toute nécessité le tirer en longueur. Il y faut coudre des épisodes. Cela nous gêne; ils nous font, au passage, l'effet d'être des intrus. Ainsi le prologue où nous entendons les bêtes du marais et des arbres, les grenouilles et les hiboux, dialoguer et se plaindre de la mort des fées. Ainsi la scène des mirages qui assaillent le jeune prince dans la forêt, et des épreuves dont il lui faut triompher avant d'atteindre au palais de la princesse. Voilà un Perrault wagnérien, qui eût fort étonné Perrault. Et je veux bien que le bonhomme ait mis dans ses contes un brin de morale; mais il n'y a mis ni une ombre de philosophie, ni un atome de métaphysique. MM. Jean Richepin et Henri Cain ont donc eu la partie belle pour y introduire ces nouveautés. Ils ont voulu ajouter au conte bleu une signification qui le fît digne d'être entendu par les grandes personnes. Ils se sont donné un mal extrême pour corser d'une intrigue, — et d'une intrigue d'amour, — la fable enfantine. Ils en ont fait une pièce charpentée et qui se tient, mais à quel prix! N'ont-ils pas imaginé que la vieille, à la quenouille de qui se pique la princesse, a un fils; que ce fils, Landry, est poète; que ce poète s'éprend de la princesse. Passe encore! Mais

(1) Voyez la *Revue* du 1er décembre 1890.

la princesse dort ses cent années; le prince qui vient l'éveiller, s'appelle lui aussi Landry; comme il a le même nom, il a les mêmes traits et le même âge que le fils de la vieille à la quenouille. Et pourtant ce n'est pas le même homme!... Mais j'aime mieux donner ma langue au chat.

Notons donc ces longueurs, ces lourdeurs, et aussi certaines fautes de goût; je regrette surtout une pantomime des plus choquantes, et qui, dans une pièce destinée à la jeunesse, est parfaitement déplacée. Mais la féerie de MM. Richepin et Cain, comme toute féerie, lyrique ou non, se laisse entendre et surtout regarder avec agrément. Le tableau de la Cour du Roi est une merveille de décoration, et la ronde des jeunes filles, compagnes de la princesse, est tout ce qu'on peut imaginer de plus aimable et de plus frais. D'ailleurs, pour assurer le succès de la pièce, il suffirait du jeu de Mme Sarah Bernhardt. Elle n'a jamais été plus jeune, plus alerte, si elle est, comme toujours, unique pour dire les vers : cela tient du prodige. Probablement nous oublierons le prince Landry; mais c'est sous les traits de Sarah que nous aimerons à évoquer le Prince Charmant.

L'Odéon représente en ce moment un ambigu de cinématographe et de drame larmoyant. Devant un public atterré se succède une série d'images découpées par l'auteur, M. Gustave Geffroy, journaliste et romancier de grand talent, dans son livre *l'Apprentie*. Pourquoi ces images, et non pas d'autres? Nul n'en saura jamais rien; mais la règle du genre est le décousu. La partie cinématographique se compose d'un certain nombre de tableaux du Siège de Paris et de la Commune : *le Rempart*, *le Père-Lachaise*, etc. Puis on nous introduit dans un ménage d'ouvriers proches parens de ceux de *l'Assommoir*. Nous avons : la scène du delirium tremens, la rencontre d'une fille avec des souteneurs à l'Élysée-Montmartre, l'agonie de la vieille mère dans sa mansarde. C'est tout à fait ragaillardissant.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra : *Le Lac des Aulnes*, ballet de M. Henri Maréchal. — Théâtre de l'Opéra-Comique : *Le Chemineau*, drame lyrique en quatre actes; poème de M. Jean Richepin, musique de M. Xavier Leroux. — *Iphigénie en Aulide*, de Gluck.

Le Lac des Aulnes fut quelque chose comme le dernier acte de M. le directeur de l'Académie nationale de musique, son geste suprême et son adieu dansant. Insister sur ce petit rien final serait inutile d'abord et puis sentirait peut-être, sinon l'ingratitude, au moins l'incivilité. Saluons plutôt la direction qui vient de s'achever et souhaitons la bienvenue à celle qui commence. Elle annonce, pour ses débuts, une reprise de *Faust*. Elle a raison. Dans le chef-d'œuvre de Gounod, tout est à reprendre.

Un soir de l'été dernier, étant entré par hasard à l'Opéra, nous « tombâmes » sur *Faust*. Impossible de plus mal tomber. Le spectacle, tout le spectacle, avait quelque chose d'attristant. Dans la salle, un public étrange. A l'orchestre, un bicycliste en costume. Dans les loges, on parlait comme l'hiver, et même davantage, car c'était en toutes les langues.

L'exécution fut digne de l'assistance. Vous connaissez peut-être le mot de Gounod : « Il suffit d'un interprète pour calomnier un chef-d'œuvre. » Pour diffamer le sien, ils s'étaient, ce soir-là, mis à plusieurs, ils s'y étaient mis tous, et j'admirai leur émulation impie. Elle s'exerçait à la fois dans l'ordre de la violence et dans celui de la rapidité. Pour la vitesse et le fracas, on n'était plus à l'Opéra, mais au vélodrome. Le tournant de certaines phrases, comme la reprise de la kermesse ou le refrain du *Veau d'or*, donnait la sensation et l'an-

goisse d'un virage pris trop court. Le quatuor du jardin se jouait comme une folle partie de cache-cache, où les partenaires se seraient toujours poursuivis, sans « s'attraper » jamais.

Plutôt que de retenir les chanteurs, l'orchestre les pressait encore. Un jeune et nouveau chef le conduisait *alla breve*, avec une espèce de frénésie. Habiterait-il la banlieue et fallait-il attribuer tant de hâte à la crainte de manquer le dernier train du soir? Cet esprit de retour animait, enflammait déjà l'un de ses devanciers. Quand celui-là descendait, haletant, de son siège, on rapporte qu'il n'était pas rare de l'entendre s'écrier avec orgueil : « Onze heures quarante-huit! Nous avons gagné six minutes sur le dernier acte. »

Au *prestissimo* sans répit s'ajoutait, en cette exécution furieuse, un *fortissimo* sans pitié. Grétry, je crois, a dit qu'il y a chanter pour parler et chanter pour chanter. Il oubliait une troisième manière : chanter pour crier. Les artistes de l'Opéra la pratiquèrent ce soir-là. Et l'orchestre, à cet égard encore, ne fut point en reste avec eux. Rarement je vis battre ainsi la mesure, la battre au point de l'assommer. Le chef-d'œuvre délicat et nuancé de Gounod périssait littéralement sous le bâton. Rien ne lui restait plus de sa grâce, de son élégance et de son modelé sonore. On le chantait, on le jouait à l'Opéra, publiquement, comme pas un de nous, musiciens, au piano et tout seul, ne se permettrait de le lire.

Ab uno disce omnes. Une telle représentation n'avait rien d'exceptionnel. Tout le répertoire, et depuis longtemps, est dans le même état. On nous promet de le remettre en scène. Rien de mieux... Pardon, il y aurait, et nous voulons espérer qu'il y aura quelque chose de mieux : ce sera de le remettre en musique.

Nous ignorons, n'en ayant pas été le spectateur, ce que fut autrefois, sous la forme littéraire, la pièce, longtemps et triomphalement odéonienne, de M. Jean Richepin. Accommodée et réduite en « livret » musical, il paraît malaisé d'y trouver autre chose qu'un mélodrame populaire, campagnard et larmoyant.

Au pays de France et, je crois, de Bourgogne, c'est jour d'été et de moisson. Parmi les moissonneurs, il en est un, plus robuste et plus courageux que les autres, plus joyeux et toujours chantant. On ne sait rien de lui, pas même son nom. Partout il ne fait que passer, portant ailleurs, chaque jour ou chaque semaine, son travail capricieux comme ses chansons. Et ses amours ne sont pas moins volages. Au service de maître Pierre, le fermier de la plaine blonde, il a séduit

une fille, Toinette. Celle-ci, follement éprise, voudrait ou retenir ou suivre le beau coureur d'aventures. Maître Pierre aussi garderait volontiers l'ouvrier sans pareil, un peu mystérieux, habile, autant qu'à lier les gerbes, à soigner les bêtes et à les guérir. C'est en vain que François, un brave paysan à cheveux gris, serviteur aussi de maître Pierre, avait averti la trop crédule Toinette, que depuis longtemps il aime tout bas. Et ce fut trop tard également. Le chemineau suit son humeur errante. Son éternelle chanson aux lèvres, il s'éloigne, laissant maître Pierre en fureur et Toinette en pâmoison dans les bras aujourd'hui paternels, et demain conjugaux, de François, généreusement réparateur.

Vingt et un ans après. Jadis, à peine le chemineau parti, le bon François épousa la pauvre Toinette et le méchant Pierre les renvoya tous deux. Bientôt, peut-être même trop tôt, un fils leur survint. Il a déjà passé vingt ans. Aujourd'hui, François est infirme et Toinette le soigne avec une mélancolie alarmée. Toinet, leur gars, a de la peine. Il aime Aline, la fille de Pierre. Vous pensez bien que celui-ci la lui refuse. Il est « le traître » et connaît son métier. Pour se justifier et se venger ensemble, il vient donner au père, que le droit appelle « putatif, » l'outrageante raison de son refus. De quoi le pauvre paralytique reçoit un coup dont il pense mourir.

En automne maintenant, dans les mêmes champs que nous vîmes naguère en été, le chemineau est revenu. Il les revoit lui aussi, d'abord sans les reconnaître. Mais le nom, prononcé par hasard, de Toinette, lui rend soudain la mémoire, et complète. Il s'informe de la délaissée. Averti qu'elle a pris un mari, ou qu'un mari l'a bien voulu prendre, il s'attendrit vaguement. Mais surtout l'annonce de l'enfant, — le sien, d'après la chronologie, — le jette en des transports soudains et paternels avec frénésie. Apprenant les chagrins amoureux de Toinet et que le pauvret les noie dans le vin, il jure de le guérir, et de le marier. Cela se fait sans tarder, et d'autres choses encore, excellentes, s'accomplissent. Le drame, qui s'annonçait noir, bleuit en finissant. Un optimisme béat en baigne les dernières scènes. Toinet, de même qu'il ignore tout du passé, ne s'étonne de rien dans le présent. Quant à Toinette, non seulement elle pardonne, mais pour un peu, dans l'enthousiasme du revoir, elle demanderait pardon d'avoir été séduite, abandonnée, et de s'en être plainte, et de n'avoir pas compris, admiré tout de suite la nature indépendante et poétique des hommes dont c'est la vocation, la dignité même, de courir les chemins et les filles.

Bon chemineau ! « sa bienvenue, » — ou sa revenue, — « au jour lui rit dans tous les yeux. » Elle lui sourit jusque dans le regard suprême, et reconnaissant, de François le débonnaire. Il le veille, pendant que le reste de la famille est allée à la messe de minuit, et le dernier geste du mourant est de passer au doigt de celui qu'il sait avoir été son devancier, l'anneau qui le désigne pour son successeur.

Tout de même, trop est trop. Le sympathique vagabond refuse une succession décidément peu compatible avec son humeur, et dans la neige, à travers la nuit, le chemineau reprend son chemin et sa chanson.

Autant que le drame de M. Richepin, et avec lui, la musique de M. Leroux a remporté et continue d'obtenir le succès le plus éclatant. Il est bien permis à un musicien de s'en réjouir. Sans doute, mais à un seul. Les autres, au contraire, peuvent et doivent même en éprouver quelque regret.

Ce n'est pas que cette musique soit affreuse, ou laide seulement. Obscure ou difficile, pas davantage. Ordinaire, commune, voilà ce qu'elle est le plus, et, malgré l'apparente antinomie des termes, on pourrait affirmer qu'elle est cela d'une façon rare ou singulière, s'il n'était plus véritable encore qu'elle l'est de toutes les façons. Elle l'est par le fond et par la forme, qu'en art, surtout en musique, il est presque impossible de séparer l'un de l'autre, et que par conséquent on est bien forcé d'analyser ensemble.

L'idée premièrement, — et quand on dit « l'idée musicale, » tout le monde à peu près entend ce qu'on veut dire, — l'idée est ici de qualité inférieure, prise tantôt au hasard, tantôt à l'ancienneté, rarement au choix. Aussi bien, dans le *Chemineau*, la mélodie coule à flots, non seulement des lèvres des personnages, mais de l'orchestre même. En cette copieuse et banale musique, les instrumens ne chantent pas moins que les voix. Ils ne chantent pas non plus autrement. Ils marquent, ou plutôt ils effleurent chaque figure, chaque situation dramatique d'un signe (ou d'un *leitmotiv*) malheureusenent dépourvu de caractère original et de profonde vérité. On pourrait extraire de l'ouvrage de M. Leroux un album, — un volume peut-être, — de truismes sonores. Dans les entr'actes en particulier (il y en a trois, et non des plus petits), l'absence d'action et de texte laisse mieux paraître encore l'indigence des formes premières. Mais dans les actes mêmes et sous les paroles, elle se révèle et s'étale à tout moment. C'est le modèle ou le type du genre, que certaine cantilène (au troisième acte) accompagnant la rêverie et la réminiscence du chemi-

neau revenu. Voilà bien la quintessence de cette espèce de mélodie; ou plutôt (le mot de quintessence exprimant une force concentrée), en voilà la détrempe et la dernière dilution. Citerons-nous un autre thème, et par exemple, celui de Toinette? Il est du genre frénétique, un peu dans l'une des manières de M. Massenet, sa manière exaspérée. Avec cela, ce motif, au moins par le mouvement, la direction et les notes d'appui, rappelle un peu, mais en beaucoup moins bien, en beaucoup plus gros, certain motif de *Louise*. Et MM. Leroux et Charpentier ayant été tous deux élèves de M. Massenet, cela prouve seulement qu'il y a élève et élève, et qu'il existe plusieurs demeures dans la maison du maître, ou du père, que l'un et l'autre ils ont eu.

Sans M. Massenet encore, sans l'appel initial de la *Troyenne regrettant sa patrie*, nous n'aurions peut-être pas l'apostrophe du cheminéau à soi-même : « *Va, chemineau, chemine !* » Et pour le coup, ce serait dommage, la phrase étant la meilleure du rôle, la seule qui ne manque ni de grandeur ni de poésie.

Mais que le reste est donc médiocre, et comme ce lyrisme inférieur se partage entre la banale sensiblerie et le pathos vulgaire ! Deux ou trois explosions « dramatiques » du chemineau sont en particulier du goût le plus pénible, et la musique, oui, la musique seule, rien que la forme sonore, y descend jusqu'à la dernière trivialité.

Si du moins les chansons du chemineau, ses chansons proprement dites, avaient leur beauté ! Si quelque chose chantait en elles, de la route et de la plaine, de la forêt et du coteau, de la saison et de l'heure, de la vie errante et libre, quelque chose enfin de tout ce qu'elles devraient chanter ! Mais elles ne sont que des formules vaines, de trop faciles refrains, vides d'esprit et d'âme, de vie et de vérité. Passans mélodieux, augustes ou familiers, vous qui suivez, en troupe ou solitaires, les chemins d'Allemagne et ceux de notre France aussi, vous qui savez, en cheminant, lire dans le secret de la terre et dans le mystère des cieux ; voyageur de Schubert et de Fauré, Bohémiens de Schumann et de Bizet, celui-ci n'est pas votre frère. Il n'a pas de poésie, il n'a pas de musique dans le cœur et sur les lèvres ; ce n'est pas un voyageur, c'est un commis voyageur en chansons.

Ainsi l'étoffe de cette musique est pauvre. Les fournitures et la façon ne valent guère plus. Sur, ou plutôt sous la mélodie, l'harmonie est posée à plat. Elle manque de distinction et de saveur. Beaucoup d'orchestre en cette œuvre bruyante, mais peu d'orchestration. Autant que le dessin, la couleur est vovante avec des tons

d'imagerie, plutôt que de peinture. Ce ne sont que harpes égrenées, unissons trop faciles de violons faussement émus et de violoncelles sanglotant à volonté, comme des enfans. Dans une scène d'Henry Monnier, je me souviens que la maîtresse de piano disait à la petite fille : « Ne vous penchez pas ainsi au *cantabile :* c'est du charlatanisme. » Les *cantabile* de M. Leroux se penchent trop souvent de cette manière-là.

Peu d'orchestration, disons-nous. Peu de symphonie aussi. A la mélodie exposée par la voix, les instrumens répondent volontiers par la même mélodie. En fait de développement ou de travail thématique, quelques altérations ou variantes, — sans beaucoup de sens ou de valeur, — de l'harmonie, du mode et de la tonalité. Mais surtout, des redites et de continuelles « progressions. » Vous connaissez le procédé musical. Il est comparable, dans l'ordre des affaires ou de la finance, à ce qu'on nomme les reports; en architecture, il rappelle le style de ces maisons, commodes et banales, où se retrouve, à tous les étages, le même appartement.

J'ai quelquefois songé qu'on pourrait former une galerie avec les muses de nos « jeunes maîtres, » comme ils se laissent appeler jusqu'aux environs de la cinquantaine. Je sais, et je la vois d'ici, la plus laide. Ses compagnes l'environnent : celle-ci noble et grave, celle-là touchante et spirituelle tour à tour, une autre savante, mystérieuse et se dévoilant à peu de regards. Une autre enfin semble du peuple, et du peuple de Paris, mais elle en a la poésie avec les chants, et les sœurs divines l'accueillent. Quant à la muse de M. Leroux, déjà plus d'une fois elle a changé de visage et de façons. Elle se donna jadis, à l'époque d'*Astarté*, l'air d'une courtisane. On dirait plutôt aujourd'hui d'une fille de ferme. Pourquoi, se corrigeant de la luxure, a-t-il fallu qu'elle tombât dans la vulgarité? Là décidément est la tache, ou la tare. On ne citera jamais trop le mot, cent fois cité, de Rossini : « Vous chantez avec votre âme, ma fille, et votre âme est belle. » L'âme de cette musique n'est pas belle; elle n'a rien de haut, rien de pur. C'est pourquoi nous regrettons que l'âme de la foule entre en contact, en communion avec elle. Quand paraît une œuvre nouvelle, on peut choisir, afin de l'annoncer, entre deux formules brèves. *Salve*, c'est pour lui rendre hommage. *Cave*, c'est pour avertir le public, dût-il ne pas nous écouter.

L'interprétation et la représentation de l'œuvre la dépassent de la même hauteur. On ne saurait assez dire de Mlle Friché qu'elle « incarne, » avec une ampleur visible autant que sonore, le personnage

de Toinette. Quant à celui du Chemineau, il eût reçu de M. Dufranne la grandeur et la puissance, si de personne il les pouvait recevoir. On n'eut jamais, avec de moindres moyens, plus de talent que M. Jean Périer (François); je veux dire plus d'intelligence, que plus de sentiment attendrit. Enfin il y a je ne sais quoi d' « intéressant » dans la voix de M. Salignac et dans sa manière de chanter.

Quant au maître de la maison, — il s'agit de M. Albert Carré, — on finit par ne plus savoir que penser de lui, par douter s'il fut envoyé pour la gloire de la musique ou pour sa ruine, pour mieux nous avertir ou mieux nous abuser. Avec un art sans pareil, avec une espèce de génie, il prête à des œuvres de néant l'apparence de l'être. Alors on l'accuserait volontiers de sortilège et presque de mensonge. Mais on se rappelle aussitôt que son devoir, — et notre plaisir même, ou notre consolation, — consiste en ces mensonges heureux, et, comme disait Renan, d'eutrapélie. Et puis, après le *Chemineau*, voici que M. Carré nous donne *Iphigénie en Aulide*, comme il nous donna précédemment *Orphée*, *Alceste* et l'autre *Iphigénie*. Il ajoute aux plus beaux, aux plus vivans chefs-d'œuvre, un surcroît de vie et de beauté. Alors, autant que nous le maudissions hier, et peut-être encore davantage, nous le bénissons aujourd'hui.

« Oyez peuple, oyez tous, » et voyez aussi *Iphigénie en Aulide* à l'Opéra-Comique. Hormis une seule et malheureusement trop notable exception, les interprètes en ont paru, non pas certes supérieurs, mais convenables. En MM. Beyle (Achille) et Ghasne (Agamemnon), surtout en Mlle Brohly (jeune, un peu trop jeune pour sa grande fille, mais intelligente Clytemnestre), le chef-d'œuvre de Gluck a trouvé de zélés serviteurs. Quelques degrés d'élévation, de noblesse, de style enfin, leur font défaut, mais quelques degrés seulement. Les chœurs ont montré de la vigueur et de la précision. L'énergie sans la rudesse, la plénitude sans l'empâtement, la simplicité sans la froideur, font décidément de l'orchestre de M. Ruhlmann un excellent orchestre sous un chef excellent.

Quant à la représentation visible de l'ouvrage, il semble bien que le mot de mise en scène aurait, pour la définir, quelque chose de trop matériel et qui sent le métier.

La matinée musicale et dansante organisée par Achille en l'honneur d'Iphigénie comprend une série de tableaux délicieux, qu'un bas-relief admirable termine. Une imagination classique, avec une certaine licence, en a réglé les formes et les couleurs, les attitudes et les mouvemens. Elle a mêlé parmi les danseuses et les captives une demi-

douzaine de petites créatures agiles, serrées de la tête aux pieds en des maillots bruns tachetés de noir, et jouant avec des vases peints, à la manière antique, de la double couleur de leur robe. On dirait de gentils animaux, étranges, un peu lascifs, des lézards mordorés ou des écureuils fauves, tout ras et sans queue. Ils prennent les airs et les poses les plus amusantes, allongés sur le sol ou bien accroupis, les coudes aux genoux, le menton appuyé sur le bord de leurs urnes, riant de toutes leurs dents blanches et de leurs sombres yeux.

Le « divertissement » achevé, dès que retentissent les premiers accords du magnifique épithalame, tout le groupe dansant vient s'appuyer et former contre la muraille de marbre une frise vivante. Alors, pendant quelques minutes, autant que c'est une joie d'entendre, c'en est une de regarder.

Vous goûterez ce double plaisir en d'autres passages encore. Au premier acte, certain épisode orchestral, qui peut-être se dansait naguère, est consacré seulement à quelques pas, très lents, et à quelques regards d'Iphigénie alarmée de ne pas voir paraître Achille. Enfin deux rencontres surtout, de l'ordre visible avec l'ordre sonore, nous ont vraiment ému. C'est au début de ce même premier acte, où elles se suivent de près. Il ne s'agit là que d'éclairage, d'un effet nocturne, puis d'un effet matinal; mais par l'un et par l'autre la musique même est assombrie et éclairée tour à tour. Dans la nuit pâlissante à peine, dans la nuit écoulée pour lui sans repos, Agamemnon jette son cri douloureux : « *Diane impitoyable!* » que cette nuit fait plus déchirant encore. Mais voici la pointe du jour. A peine a-t-elle effleuré le front chargé d'un paternel ennui, que la pathétique adjuration : « *Brillant auteur de la lumière!* » s'élève, impatiente de l'accuser et de le maudire, vers le premier rayon du soleil. Encore une fois nous ne vantons point ici d'ingénieux artifices, mais les signes, que seul un grand artiste peut nous rendre sensibles, d'une conformité profonde entre deux modes ou deux valeurs d'art, et comme entre le dehors et le dedans de la même beauté.

On croyait depuis quelques années, — exactement quatre-vingt-quatre, — que le premier en date des cinq opéras français ou francisés de Gluck, très proche des quatre autres par l'âge, en était, par le mérite, extrêmement éloigné. La reprise actuelle d'*Iphigénie en Aulide*, qui se retira du théâtre en 1824, aura dissipé la légende et remis l'aîné des cinq chefs-d'œuvre à son rang, un peu, mais à peine un peu au-dessous de ceux qui l'ont suivi.

Les modernistes, — l'art compte aussi les siens, — reprochent vo-

lontiers à la musique de Gluck d'être une musique monotone. On pourrait aisément leur faire voir combien, au contraire, elle a de variété. Et cependant, pauvres critiques que nous sommes, qui de nous parfois n'essaya, pour les soi-disant besoins d'une théorie ou d'un système, d'enfermer dans une formule unique le génie d'un grand musicien, et plus qu'on ne croit divers! Mais justement parce qu'il est un des grands, des très grands, il échappe à nos restrictions et brise nos cadres.

Dramatique et verbale, il serait difficile sans doute de ne pas rapporter d'abord la musique de Gluck à ces deux caractères éminens. Il ne serait guère plus aisé de l'y réduire. Gluck, on le sait, ne manqua jamais de se donner pour dramaturge plutôt que pour musicien. Un de ses derniers critiques, et justement à propos d'*Iphigénie en Aulide*, en rapporte ce témoignage : « Corancez, l'un des amis du maître, s'étonnait un jour en sa présence de la note longue écrite sur le premier *je* que chante Agamemnon dans l'air : « *Je n'obéirai point à cet ordre inhumain.* » — « Cette longue note vous a-t-elle également choqué au théâtre? » lui demanda Gluck. Je lui répondis que non. « Eh bien! ajouta-t-il, je pourrais me contenter de cette réponse. » Mais, loin de s'en contenter, il la fit suivre d'une vive mercuriale et conclut en ces termes : « Votre question ressemble à celle d'un homme qui serait placé dans la galerie haute du Dôme des Invalides et qui crierait au peintre qui serait en bas : « Monsieur, qu'avez-vous prétendu faire à cet endroit? Est-ce un nez, est-ce un bras? Cela ne ressemble ni à l'un ni à l'autre. » Le peintre lui crierait de son côté, avec beaucoup plus de raison : « Monsieur, descendez, regardez et jugez vous-même (1). »

Pour un trait de ce genre, dans la seule *Iphigénie*, il s'en rencontre vingt autres, dont la beauté dramatique et verbale mériterait la même apologie. Faut-il rappeler, dans l'air célèbre de Clytemnestre implorant Achille, sur le dernier de ces mots : « *Elle n'a que vous seul,* » un point d'orgue (autrement dit un long silence), et l'impression qu'en effet il nous donne, de la solitude et de l'abandon? De même dans le premier acte, à l'approche d'Iphigénie que les dieux semblent amener au supplice, lorsque Calchas triomphant s'écrie : « *Ils y traînent déjà ses pas,* » c'est sur le mot *traînent* que se concentre l'intention et l'intensité de son cri.

Un nom quelquefois, autant qu'un mot, un de ces grands noms de

(1) *Gluck*, par M. Jean d'Udine; dans la collection des *Musiciens célèbres*, Paris, H. Laurens.

la tragédie antique, rassemble en soi tout l'accent et tout l'effet, toute l'émotion et toute la beauté. Pour estimer l'avantage, sur la voix qui ne fait que parler, de la voix qui chante ou récite musicalement, il ne faut qu'entendre celle-ci prononcer et nuancer, en quelques notes, le nom seul d' « Iphigénie. »

Enfin le récitatif ici déjà donne toute sa mesure. La furieuse, la sublime invective d'Achille à Agamemnon restera l'un des chefs-d'œuvre et, par la date au moins, le premier, de ce genre de lyrisme éperdu. En l'écoutant s'emporter, s'exalter jusqu'au paroxysme, on y croit reconnaître en puissance tous les récitatifs des héros futurs, — et des héros ténors, — du « grand opéra français, » d'Arnold et de Robert, d'Eléazar, de Raoul, et du prophète Jean. C'est ici l'origine d'un genre, ou d'un style, et ce moment de la première tragédie lyrique de Gluck est vraiment gros, comme eût dit Carlyle, d'au moins un siècle de beauté.

Avec cette beauté, verbale ou récitative, bien d'autres, toutes les autres, sont constamment unies. Dans les dialogues et surtout dans les monologues : au second acte, celui d'Agamemnon, et celui de Clytemnestre au troisième, il n'y a d'égal au récitatif libre que le récitatif obligé, celui que des motifs ou des mouvemens, et non plus de simples accords de l'orchestre accompagnent. La brièveté de ces figures instrumentales, pareilles à des raccourcis audacieux, ne fait qu'en accroître et le sens et la force. Pour exciter et porter au comble l'angoisse et d'avance les remords d'Agamemnon parricide, il suffit de demi-gammes sifflantes, que dis-je, de beaucoup moins encore : de deux notes chromatiques et qui montent, sœurs farouches de celles qui, près d'un siècle plus tard, souligneront l'ordre donné par Iseult à Brangaene, de préparer le philtre de mort. Sans compter qu'en de pareils passages, les formes mélodiques à demi se mêlent aux formes à demi récitatives, et ce mélange, très libre, annonce aussi de loin, avec plus d'aisance et moins de surcharge, la continuité du discours wagnérien.

Musicien dramatique, il arrive tout de même à l'auteur d'*Iphigénie* d'être un pur musicien. Le grand souffle mélodique inspire des « airs » nombreux. Ils sont aussi peu démodés et vieillis, aussi débordans au contraire de passion, de vie et de vérité immortelle, que les « tirades » de la tragédie racinienne, ce genre ou cet idéal poétique dont l'opéra de Gluck, et lui seul, est la transposition et l'équivalent sonore.

L'orchestre même ici ne saurait passer pour un élément secondaire, encore moins sacrifié. Tandis que la mère douloureuse em-

brasse, muette encore, les genoux du héros, la voix grêle d'un hautbois s'élève seule, et la demeure royale, et l'Aulide, et la Grèce entière, s'emplissent d'un long sanglot. Enfin c'est une symphonie, un peu dans la manière des maîtres, — non pas, il est vrai, leur grande manière, — que l'ouverture d'*Iphigénie en Aulide*. Elle commence par les quelques notes, capitales, qui seront les premières de l'ouvrage et soutiendront les premières paroles, essentielles aussi, d'Agamemnon: « *Diane impitoyable !* » Ainsi le sujet tout de suite est posé. Mais, après ce début dramatique, l'ouverture se développe musicalement et parfois, à cause de ce développement même, en suivant le prologue symphonique, en *ut* majeur, du vieux Gluck, on songe à la première symphonie, qui sera dans le même ton, du futur et jeune Beethoven.

Rassemblées au cours de l'œuvre, sans jamais en rompre l'unité, ces formes diverses peuvent même composer ensemble, et très fortement, une scène isolée. On trouve un peu de tout dans le premier monologue d'Agamemnon. Il commence par une sorte d'*arioso* très court, que suivent quelques mesures de récit. Puis vient l'air fameux : « *Brillant auteur de la lumière* ! » avec l'admirable « tournant » mélodique sur ces mots : « *Dieu bienfaisant, écoute ma prière!* » Un bref récitatif encore, la reprise ensuite, à l'ancienne mode, et, comme péroraison, trois ou quatre vers jetés avec épouvante sur le plus simple, mais le plus pathétique trémolo, frisson ou convulsion d'horreur, dont tout l'orchestre est secoué. Rappelons-nous ce passage de l'épître dédicatoire d'*Alceste :* « J'ai imaginé que l'ouverture devait prévenir les spectateurs sur le caractère de l'action qu'on allait mettre sous leurs yeux et leur en indiquer le sujet; que les instrumens ne devaient être mis en action qu'en proportion du degré d'intérêts et de passions; et qu'il fallait éviter surtout de laisser dans le dialogue une disparate trop tranchante entre l'air et le récitatif, afin de ne pas tronquer à contresens la période et de ne pas interrompre mal à propos le mouvement et la chaleur de la scène. » Par les exemples que nous avons choisis, peut-être aura-t-on vu que le musicien même d'*Iphigénie en Aulide* a rempli son programme et que, dès son premier chef-d'œuvre en France et pour la France, il a, fuyant la monotonie, cherché le changement ou le mélange, l'indépendance et la variété.

Quelque chose encore, s'il ne fallait finir, mériterait ici d'être étudié. C'est ce que Nietzsche appelait la transmutation des valeurs, autrement dit la transposition d'un chef-d'œuvre poétique, tel que

celui de Racine, en chef-d'œuvre musical. Pour définir ce changement et l'analyser, on choisirait d'abord la première entrée d'Iphigénie.

Je l'attendais partout et, d'un regard timide
Sans cesse parcourant les chemins de l'Aulide,
Mon cœur pour le chercher volait loin devant moi
Et je demande Achille à tout ce que je voi.
Je viens, j'arrive enfin sans qu'il m'ait prévenue,
Je n'ai percé qu'à peine une foule inconnue,
Lui seul ne paraît point.

On verrait ici tout ce qu'un peu, très peu de musique, — une danse lente et un bref *arioso*, — a su répandre sur ces vers : quel flot de tendresse encore plus pure, plus mélancolique et plus pudiquement alarmée. Et l'air de Clytemnestre : « *Armez-vous d'un noble courage,* » dont les premiers mots sont presque transcrits de Racine, montrerait ensuite quel surcroît de force et d'émotion la poésie emprunte à l'appareil ou plutôt à l'organisme de la musique, à l'intensité des sons, à leur rythme, à l'orchestre enfin, prévenant, puis précipitant la parole et la prolongeant encore après qu'elle s'est tue.

Nous bénissons les soirs où de telles beautés ressuscitent pour nous. La joie qu'elles nous causent est de plus d'une sorte. C'est d'abord une joie assurée, à l'abri du doute et des retours, celle que nous procurent les œuvres qu'on ne soumet pas à notre faible jugement, mais qu'on propose ou qu'on rend à notre admiration. Et puis, cette joie émouvante est une joie sans trouble. Elle nous anime et ne nous agite point. Elle accroît la vie en nous et la purifie. Elle l'éclaire enfin, car le génie qui nous la donne n'a rien de secret ni d'obscur et, plutôt que de poser le problème, il nous l'apporte tout résolu.

CAMILLE BELLAIGUE.

REVUES ÉTRANGÈRES

LES MODÈLES DE VELASQUEZ

The Court of Philip IV, par Martin Hume, 1 vol. illustré, Londres, 1908.

Tous ceux qui ont eu le bonheur de visiter le Prado de Madrid doivent en avoir emporté, comme moi, une impression assez singulière : l'impression que les heures délicieuses, inoubliables, qu'ils ont passées là se sont passées, à la fois, dans un musée et dans un théâtre. Le musée, ce sont les chefs-d'œuvre de Titien et de Rubens, — deux maîtres dont il est impossible de mesurer pleinement le génie, si on ne les a pas vus à Madrid ; — ce sont l'*Annonciation* de Fra Angelico, la *Mort de la Vierge* de Mantegna, le *Cardinal* et la *Vierge à l'Agneau* de Raphaël, le *Noli me tangere* de Corrège, les deux *Portraits* de Durer, la *Madeleine pénitente* de Ribéra et le *Saint Basile* du Greco, et toutes les gracieuses fantaisies de Murillo et les rêves, voluptueux ou tragiques, de Goya ; c'est une réunion restreinte, mais exquise, de peintures qui ne sauraient prétendre à former un ensemble instructif, mais dont chacune mériterait proprement d'être appelée une « Perle, » — à l'exception, peut-être, du médiocre tableau d'école raphaëlesque qui porte ce titre. Pas une de ces peintures qui, d'année en année, ne nous reste merveilleusement présente à l'esprit, et dont à jamais notre cœur ne garde le parfum. Mais en même temps que nous nous souvenons d'avoir respiré ces adorables fleurs de beauté, nous avons conscience d'avoir rencontré, au milieu d'elles, dans les salles du musée espagnol, un groupe extraordinaire

d'êtres humains dont l'intérêt, pour nous, a été d'une espèce tout autre, sans le moindre rapport avec le plaisir esthétique que nous ont procuré les tableaux d'alentour. A côté des charmantes ou puissantes figures peintes par les plus grands des maîtres, nous nous sommes trouvés en face d'autres figures qui étaient *vivantes*, avec le mouvement naturel d'un véritable sang dans leurs veines, et avec une âme infiniment personnelle et active s'exprimant à nous dans le regard de leurs yeux. Pour celles-là, nous n'avons pas eu le loisir d'étudier l'agrément de leurs attitudes, ni l'élégance de leurs formes, ni la couleur et la lumière du décor qui les environnait : nous n'avons rien observé que l'intensité prodigieuse de leur vie, qui faisait d'elles comme les acteurs d'un drame où le hasard nous aurait permis d'assister. Hommes, femmes, enfans, grands seigneurs et va-nu-pieds, sans compter une suite nombreuse de bouffons, de nains, d'étranges comparses, tout cela avait beau être fixé sur des panneaux de bois, enfermé dans de lourds cadres d'or : nous jurerions que nous avons vu ces figures remuer et marcher, et que nous avons entendu le son de leur voix.

Il y avait là trois ou quatre personnages, notamment, — un homme haut et maigre avec un visage trop long et une lèvre inférieure protubérante, un autre homme tout massif et trapu, au gros visage empâté sous une perruque plate et d'étonnantes moustaches finissant en houppes, un très aimable petit garçon ouvrant sur nous de grands yeux pleins de flamme, et une jeune femme blonde, de mine hargneuse et maussade, — qui comparaissaient devant nous à des âges divers, sous divers costumes et dans toute sorte de poses, mais toujours avec le même caractère profondément accentué, maintenu d'acte en acte avec autant d'unité dramatique que les caractères les plus « poussés » des drames de Shakspeare (1). Les chevaux mêmes que montaient parfois ces personnages n'avaient rien de commun avec les bêtes magnifiques imaginées par les peintres, dans maints tableaux du musée : leur magnificence ne relevait point de l'art, mais de la vie ; et il nous semblait que nous les sentions frémir sous la secousse subite du mors, lorsque leur cavalier les arrêtait pour nous examiner au passage. Car, tandis que les figures des peintres, si belles et expressives qu'elles fussent, s'offraient passive-

(1) Du second de ces personnages, en vérité, le musée de Madrid ne possède qu'un seul portrait : mais comment ne pas se rappeler aussitôt, devant lui, tant d'autres apparitions de la même figure, à Dresde, à Saint-Pétersbourg, à Londres, — et jusque dans la grande *Chasse au Sanglier* de la National Gallery ?

ment à notre examen, c'était comme si ces figures-là, plus vivantes que nous et d'une trempe plus forte, nous eussent elles-mêmes dévisagés d'un coup d'œil pénétrant, tantôt amusées et tantôt froissées de notre intrusion. Ainsi, entre les plus pures créations du génie des peintres, sinon au-dessus d'elles, le mystérieux génie de Velasquez avait créé pour nous une humanité immortelle, opposant à ces chefs-d'œuvre de beauté des chefs-d'œuvre de vie.

Que si, au reste, nous avions besoin d'une preuve plus directe, pour nous rendre compte de l'abîme qui sépare les portraits du maître sévillan de tous les autres portraits peints avant ou après lui, nous découvririons cette preuve sans avoir à quitter le musée du Prado. De toute la suite des prodiges de mouvement et de couleur que nous fait voir, dans ce musée, l'incomparable Rubens, aucun peut-être n'atteint d'aussi près l'idéal de vie accessible à la peinture que le grand portrait équestre de l'*Infant Ferdinand au combat de Nordlingen*, imposante figure d'une élégance et d'une noblesse vraiment souveraines, incarnation parfaite de la victoire, toute baignée d'une atmosphère de joie triomphale. Mais comme cette figure nous apparaît, simplement, un beau rêve de peintre, quand nous la comparons à une autre image du même *Infant Ferdinand*, évoqué par Velasquez, dans le même musée, debout en costume de chasse, un fusil dans les mains, avec un grand lévrier assis près de lui ! Ici, le personnage qui se dresse devant nous n'a plus rien d'allégorique ; et c'est à peine si nous nous avisons d'admirer le délicat relief avec lequel les formes harmonieuses du jeune chasseur se détachent sur la perspective lointaine d'un paysage montueux et boisé. Nous ne songeons qu'à l'homme en chair et en os qui est là, devant nous ; et toute l'allure de son corps est si naturelle que nous nous attendons à le voir se remettre en marche, suivi de son chien, dès qu'il aura fini de nous regarder ; et son long visage est si vrai, si éloigné de la vie toute factice des visages peints, qu'aussitôt nous y reconnaissons une ressemblance très proche avec les physionomies des deux frères de Ferdinand, le roi Philippe IV et l'Infant don Carlos, tout en distinguant ce que ce visage-ci a de plus fin, comme aussi de plus énergique et de plus profond. Au lieu du héros symbolique qui, dans le tableau de Rubens, proclame son exploit avec une allégresse surnaturelle, l'Infant de Velasquez est un jeune gentilhomme espagnol d'une individualité si précise qu'il nous suffit de l'apercevoir pour deviner sa race, sa famille, son tempérament, toutes les particularités de son être physique et moral. La figure peinte par le maître flamand

appartient à une réalité différente de la nôtre : celle que nous montre Velasquez ne diffère de notre réalité humaine qu'en ce qu'elle est, pour ainsi dire, plus réelle, avec des chairs plus imprégnées de sève vivante, et un regard plus chargé de signification intérieure. Et tandis que Rubens, excité par la fièvre incessante de sa fantaisie de poète, va toujours modifiant les traits de ses modèles, dans les diverses images qu'il a l'occasion d'en peindre, — nous laissant, par exemple, à Madrid, à Vienne, et à Munich, des *Ferdinand d'Autriche* que l'on croirait peints, chaque fois, sur des modèles nouveaux, — l'art de Velasquez est si étranger à l'art habituel des peintres que, par exemple, les nombreuses séries de ses *Philippe IV* ou de ses *Infant Balthazar Carlos*, malgré la différence des âges, nous révèlent non seulement le même type corporel, mais le développement des mêmes pensées et des mêmes passions, à tel point que le psychologue pourrait profiter de leur étude au moins autant que le critique d'art.

Un grand drame, joué par des acteurs d'une humanité et d'une puissance tragique sans égales, voilà ce que je me souviens, pour ma part, d'avoir vu, la seule fois qu'il m'ait été donné d'explorer les salles du Prado de Madrid ! Mais ce drame, — ainsi que la chose m'est arrivée d'autres fois encore, en pays étrangers, — était joué, malheureusement, dans une langue que je ne comprenais pas. Je devinais bien que le gros homme trapu à la perruque plate, Olivarès, devait tenir lourdement serré, dans ses mains énormes, le frêle jeune roi Philippe IV, si peu fait pour l'action, avec la mollesse exsangue de ses chairs, et ses yeux immobiles de poète ou de rêveur, à demi cachés sous les paupières tombantes ! Je devinais que la vie de ce prince avait dû être abondamment traversée de déboires et d'angoisses, à la manière dont, d'un portrait à l'autre, les paupières descendaient plus bas, sur les yeux toujours immobiles, et dont l'apparente impassibilité hautaine des traits découvrait de plus en plus, sous son masque, un mélange de fatigue et de désespoir. Les deux femmes de Philippe IV, la vive, légère, énergique Isabelle de Bourbon, vraie fille d'Henri IV, et la dure et glaciale Marie-Anne d'Autriche, je pénétrais leurs âmes assez à fond pour sentir combien leurs conduites avaient dû être opposées, à l'égard d'un tel mari ; et que l'une avait dû le réconforter doucement, indulgente et maternelle avec son joli sourire d'enfant, tandis que l'autre avait dû, tout de suite, fermer son cœur au vieil oncle qu'on lui donnait pour mari, aussi indifférente aux souffrances personnelles de Philippe qu'aux misères d'un pays où elle

se savait étrangère. Le génie vivifiant de l'auteur du drame m'aidait presque à comprendre les actes et les paroles de ses personnages : mais d'autant plus j'aspirais à me renseigner plus complètement. Car c'est chose certaine que, par la nature même de leur beauté, les portraits du maître espagnol sont de ceux dont nous ne pouvons nous empêcher de vouloir mieux connaître les modèles. Les plus vivantes figures d'un Rubens ou d'un Titien, d'un Van Eyck ou d'un Durer, se suffisent, en quelque sorte, à elles-mêmes, et il ne nous importe guère de savoir ce qu'étaient les hommes ou les femmes qui leur ont servi de prétexte : mais combien autre est le cas, pour des figures dont il nous semble, vraiment, qu'elles nous parlent, et dont nous sommes hors d'état de comprendre la langue !

Aussi ai-je souvent cherché, dans les livres d'histoire, l'explication précise et détaillée du drame auquel j'avais assisté, au Prado de Madrid ; et trop souvent j'ai été forcé de constater que les livres d'histoire n'avaient à me fournir que des explications bien vagues, ou n'offrant qu'un intérêt bien restreint. Les uns me décrivaient la situation politique de l'Espagne sous Philippe IV, la révolte du Portugal et de la Catalogne, les quelques succès militaires suivis de terribles défaites, tout un ensemble d'événemens qui n'avaient, pour moi, d'autre portée que de me révéler la cause de la croissante tristesse traduite, par Velasquez, dans le regard et dans toute la personne de son maître ; pendant que d'autres me débitaient la chronique scandaleuse de la vie madrilène du temps, ou bien me conduisaient dans les théâtres et parmi les fêtes de la ville et de la Cour, me permettant ainsi de comprendre le milieu où s'était déroulé le drame qui me préoccupait ; mais l'analyse intime des scènes de ce drame, en vain je la demandais aux livres, anciens ou nouveaux. Un seul d'entre eux ajoutait un appoint sérieux aux données de Velasquez : c'était le *Gil Blas* de notre Lesage. L'auteur, évidemment, avait emprunté lui-même le récit des faits à d'autres sources écrites : mais son admirable talent de romancier les avait revêtus d'une réalité supérieure. Et non seulement je trouvais, dans *Gil Blas*, une restitution infiniment variée et pittoresque du décor où les personnages de Velasquez avaient eu à jouer leur rôle : j'y retrouvais encore les deux principaux de ces personnages, le ministre Olivarès et le roi Philippe, dessinés avec tant de naturel et de finesse psychologique que le souvenir de ces portraits écrits s'était lié, en moi, à celui des chefs-d'œuvre du peintre sévillan. Jamais, en particulier, aucun historien n'avait éclairé d'une lumière aussi forte l'étrange et

complexe figure d'Olivarès, telle qu'elle m'apparaissait dans plusieurs tableaux de Velasquez, — dans les deux portraits équestres de Madrid et de Schleissheim, dans un admirable petit portrait en buste de Saint-Pétersbourg, et dans une peinture de Grosvenor House, à Londres, où le ministre s'avançait, nu-tête, sur le seuil d'un manège, au-devant du jeune prince Balthazar Carlos. L'aspect extérieur et le caractère de cet homme d'État, jamais assurément, depuis Velasquez, personne ne les avait mieux saisis et exprimés que Lesage dans les lignes suivantes :

Je vis un homme d'une taille au-dessus de la médiocre, et qui pouvait passer pour gros dans un pays où il est rare de voir des personnes qui ne soient pas maigres. Il avait les épaules si élevées que je le crus bossu, quoiqu'il ne le fût pas. Sa tête, qui était d'une grosseur excessive, lui tombait sur la poitrine; ses cheveux étaient noirs et plats, son visage long, son teint olivâtre, sa bouche enfoncée, et son menton pointu et fort relevé... (Quant à son caractère), il a l'esprit vif, pénétrant, et propre à former de grands projets. Il se donne pour un homme universel, parce qu'il a une légère teinture de toutes les sciences; il se croit capable de décider de tout. Il s'imagine être un profond jurisconsulte, un grand capitaine, et un politique des plus raffinés. Avec cela, il est si entêté de ses opinions qu'il les veut toujours suivre préférablement à celles des autres, de peur de paraître déférer aux lumières de quelqu'un. Entre nous, ce défaut peut avoir d'étranges suites, dont le ciel veuille préserver la monarchie! J'ajoute à cela qu'il brille dans le conseil par une éloquence naturelle, et qu'il écrirait aussi bien qu'il parle, s'il n'affectait pas, pour donner plus de dignité à son style, de le rendre obscur et trop recherché. Il pense singulièrement; et, comme je crois vous l'avoir déjà dit, il est capricieux et chimérique. Tel est le portrait de son esprit : faisons celui de son cœur! Il est généreux et bon ami. On le dit vindicatif, mais quel Espagnol ne l'est pas? De plus, on l'accuse d'ingratitude, pour avoir fait exiler le duc d'Uzède et le frère Louis Aliaga, auxquels il avait, dit-on, de grandes obligations; c'est ce qu'il faut encore lui pardonner: l'envie d'être premier ministre dispense d'être reconnaissant.

Avec non moins de justesse et de précision, Lesage nous instruit des procédés employés par le ministre pour maintenir son pouvoir sur le jeune roi. Tantôt il nous le montre travaillant à éloigner de la Cour toute personne qui aurait quelque chance d'exercer une action sur l'esprit de son maître, et tantôt détachant celui-ci de ses frères et de sa femme, le contraignant à poursuivre sans arrêt une vie de plaisir, dont il se charge lui-même de varier l'attrait, indéfiniment. « Mon prédécesseur, le duc de Lerme, avoue-t-il à Gil Blas, avait deux ennemis redoutables dans son propre fils et dans le confesseur de

Philippe III, au lieu que je ne vois personne auprès du Roi qui ait assez de crédit pour me nuire, ni même que je soupçonne de mauvaise volonté pour moi. Il est vrai qu'à mon avènement au ministère, j'ai eu grand soin de ne souffrir, auprès du prince, que des sujets à qui le sang ou l'amitié me lient. Je me suis défait, par des vice-royautés ou par des ambassades, de tous les seigneurs qui, par leur mérite personnel, auraient pu m'enlever quelque portion des bonnes grâces du souverain, que je veux posséder entièrement. » Et l'on se rappelle comment il envoie son confident à Tolède, afin d'examiner une jeune actrice dont il espère que le Roi pourra devenir amoureux. L'actrice, sur le rapport favorable de Gil Blas, est mandée à la Cour; et Philippe, dès qu'il l'aperçoit, s'éprend d'elle au point d'en avoir « la tête embarrassée. » Cependant ce n'est que le lendemain que Gil Blas, dans un entretien particulier avec le prince, découvre l'effet extraordinaire que lui a produit la vue de la belle Lucrèce : car, pendant toute la durée du spectacle, Philippe a réussi à effacer de son visage toute trace d'émotion. « Depuis le commencement jusqu'à la fin, j'eus les yeux attachés sur le monarque, et je m'appliquai à démêler, dans les siens, ce qu'il pensait : mais il mit en défaut ma pénétration par un air de gravité qu'il affecta de conserver toujours. » Cet « air de gravité, » ce masque sous lequel Philippe IV dissimule l'ardente passion dont il est brûlé, n'est-ce point le trait caractéristique que nous retrouvons, à tous les âges, sur la figure du Roi telle que l'a peinte Velasquez? Et, d'année en année, le trait s'accentue, le masque de hautaine sérénité s'épaissit et se fige, tandis que, sous lui, nous devinons le remplacement de l'ivresse sensuelle de naguère par un mélange tragique de souffrance et d'effroi.

Malheureusement Lesage ne nous parle point de cette douloureuse transformation de l'âme de Philippe, qui ne se révèle à nous que dans la dernière série des portraits de Velasquez, après que le patron de Gil Blas a disparu de la scène. Et d'ailleurs, avec toute sa portée historique et psychologique, le livre de l'écrivain breton n'en reste pas moins un roman, où l'explication du grand drame royal éternisé par Velazquez ne pouvait, forcément, tenir qu'une place accessoire. Aussi ne saurions-nous avoir trop de gré à un très érudit historien anglais, M. Martin Hume, du service qu'il vient de nous rendre en reconstituant, à l'aide d'une foule de documens pour la plupart inédits, la marche entière du drame, depuis la brillante et voluptueuse jeunesse de Philippe IV, jusqu'à ces cruelles années de la fin de son règne où Velas-

quez nous le représente cachant son angoisse sous une exagération continue de son « air de gravité, » tandis qu'auprès de lui la reine Marie-Anne d'Autriche étale hargneusement ses énormes *garde-infantes*, et que nous voyons s'étioler, parmi la troupe pitoyable de ses naines, la pauvre petite fleur de serre qu'est l'Infante Marguerite, et que le petit Infant Philippe-Prosper, unique espoir du royaume, dans tout l'apparat délicieux de sa robe de dentelles, s'appuyant au dossier d'un fauteuil pour pouvoir demeurer debout sur ses jambes trop faibles, nous considère avec le triste regard d'une victime déjà promise à la mort. Laissant à ses confrères le soin de nous exposer les événemens politiques du règne, et dédaignant, d'autre part, les révélations plus ou moins suspectes des chroniqueurs sur les scandales de la cour espagnole, M. Martin Hume s'est uniquement efforcé de nous introduire dans l'intimité quotidienne du Roi et de sa famille. « Mon objet, nous dit-il dans sa préface, a été de répondre au goût nouveau des lecteurs d'ouvrages historiques. Car ceux-ci, désormais, demandent à être renseignés sur les êtres humains qui ont personnifié les faits de l'histoire, beaucoup plus que sur les plans des batailles qui se sont livrées. Ils désirent écarter le voile d'abstraction que les écrivains ont, jusqu'ici, interposé entre eux et les hommes ou les femmes dont les existences ont jadis décidé des destinées du monde; ils veulent voir ces grands personnages tels qu'ils ont vécu dans leur habitude familière, écouter leurs paroles, lire leurs lettres privées, afin d'obtenir ainsi la clef de leurs cœurs et de leurs cerveaux. Ils aspirent à apprendre l'histoire par l'intermédiaire de ses acteurs humains, au lieu d'avoir à deviner confusément les acteurs humains à travers les faits généraux de leur temps. »

Et peut-être une entreprise littéraire de ce genre, appliquée au règne d'un souverain espagnol assez médiocre d'il y a deux siècles et demi, n'aurait-elle guère de quoi nous émouvoir, aujourd'hui, entre la foule de sujets plus actuels, ou plus expressément pathétiques, que d'autres historiens sont en train de traiter de la même façon; mais il se trouve que le sujet traité par M. Hume a été traité, avant lui, par le plus puissant créateur de vie que le monde ait connu; et ainsi l'on pourrait presque dire qu'il n'y a pas, dans toute l'œuvre de Velasquez, une seule figure que le récent ouvrage anglais ne nous aide à comprendre, princes et courtisans, comédiens, bouffons, et jusqu'aux chevaux même, souvent décrits dans les documens originaux qu'a découverts M. Hume. Avec une exactitude véritablement surprenante, les témoignages écrits viennent confirmer et compléter le témoignage du peintre: et jamais ce dernier ne nous apprend aucune

particularité de l'âme de ses modèles sans que telle ou telle pièce non seulement nous atteste cette particularité, mais nous en indique les causes, le développement, et les suites. Plus heureux que nous ne l'avons été, nous qui ne disposions que des vains et fallacieux commentaires des critiques d'art, ceux qui visiteront, dorénavant, le musée du Prado, pourront le faire en compagnie d'un guide d'une sûreté et d'une utilité sans pareilles, leur permettant de saisir jusqu'aux moindres nuances du drame qui se joue là.

L'intrigue du drame est à la fois très simple et très émouvante. C'est l'aventure d'un jeune prince pourvu des dons les plus remarquables, intelligent et bon, aussi apte, par nature, à discerner la valeur morale des âmes que la valeur esthétique des œuvres d'art : et pourtant condamné à une impuissance complète, pendant qu'autour de lui s'écroule, pierre par pierre, le gigantesque édifice impérial que lui ont légué ses pères. Un mauvais hasard lui a donné pour maître et pour ami, dans sa jeunesse, un homme qui, au point de vue intellectuel, lui était bien inférieur, mais d'un tempérament plus robuste, et tout occupé à le dominer par tous les moyens, de façon à pouvoir ensuite réaliser, en son nom, une foule de grands projets plus ou moins chimériques. A cet ami, devenu bientôt son ministre, le jeune prince confie d'abord toute la partie ennuyeuse et fatigante de son métier de roi : et d'autant plus volontiers que le ministre s'ingénie sans cesse à lui offrir des sources nouvelles de plaisir, artistique ou galant. Puis, peu à peu, il se déshabitue entièrement de régner, malgré les efforts de sa charmante jeune femme et de ses frères pour le rappeler à ses devoirs royaux. Il s'amuse, il se construit un magnifique palais, il jouit de voir jaillir les chefs-d'œuvre que crée, pour lui seul, son cher Velasquez, il improvise de gentils poèmes en concurrence avec Quevedo, il chasse, il assiste pieusement aux cérémonies des églises ; ou bien, entre deux amourettes, il s'attarde à causer tendrement avec sa femme, toujours la mieux aimée, et à sourire de la malice ingénue de son fils, le gracieux et passionné Balthazar Carlos, en qui semble revivre le génie de son aïeul Henri IV. Mais un jour vient où le malheur s'abat sur son royaume et sur lui. A peine s'est-il enfin délivré de la tyrannie de son ministre, que sa femme meurt, puis son fils ; et voici que, en même temps, ses troupes sont battues sur terre et sur mer, deux grandes provinces de son empire se révoltent, la misère s'étend des villages et des villes jusque dans son palais, où parfois ses enfans sont envoyés au lit sans avoir dîné ; et lui, qui de tout son cœur souhaiterait d'agir,

voici qu'il est, désormais, incapable d'action! Son intelligence demeure aussi vive que par le passé; il comprend parfaitement que l'héritage de son père est en train de fondre, d'heure en heure, entre ses mains: et il est forcé de subir toutes les catastrophes, après les avoir prévues, sans pouvoir étendre le bras pour les empêcher!

Telle est, dans ses péripéties essentielles, l'histoire tragique qui s'est déroulée en Espagne, vers le milieu du XVIIe siècle, et qui continue à s'y dérouler devant nous, aujourd'hui encore, grâce au mystérieux pouvoir évocateur d'un grand peintre. Considérons, au Prado de Madrid, les portraits d'Olivarès, de la reine Isabelle de Bourbon, — si légère et si gaie sur son cheval blanc! — des deux frères du Roi, Carlos et Ferdinand, du petit Balthazar Carlos, et la triomphante *Remise à Spinola des clefs de Bréda;* examinons ensuite les portraits de la reine Marie-Anne, le groupe des *Menines*, les figures inquiétantes de l'*Ésope* et du *Bouffon à la toque;* et puis, en regard de ces deux catégories de peintures, correspondant à ce qu'on pourrait appeler les deux actes du drame, interrogeons la longue série des portraits de Philippe, depuis le magnifique petit portrait en armure, peint aux environs de 1623, jusqu'à une sombre esquisse, de dimensions pareilles, qui doit dater de trente ans plus tard: il n'y a pas une de ces figures qui, maintenant, à la lumière des documens recueillis par M. Martin Hume, ne nous apparaisse dans toute la profondeur de sa signification historique, pas une qui ne contribue à nous faire revivre cette tragédie d'un immense empire s'écoulant entre les doigts d'un prince, malgré l'effort désespéré de celui-ci pour le retenir.

Il va sans dire que M. Hume a emprunté à Velasquez les sept ou huit portraits qui illustrent son livre: mais j'aurais souhaité qu'il reproduisît l'œuvre complète du peintre, depuis l'installation de celui-ci à la Cour en 1623, sans exclure même les scènes populaires des *Buveurs* et des *Filandières*, ni ces compositions religieuses ou allégoriques, la *Forge de Vulcain*, le *Couronnement de la Vierge*, la *Rencontre des saints abbés Paul et Antoine* qui, profondément imprégnées du génie national de leur temps, nous révèlent le goût raffiné du souverain sous les yeux duquel nous savons qu'elles ont pris naissance. Car jusque sur les plus menus détails du costume ou des accessoires, dans toute cette œuvre, l'érudit anglais se trouve avoir quelque chose à nous apprendre. Et je voudrais pouvoir, par exemple, citer la très piquante explication qu'il nous donne des débuts de la *garde-infante*, — effroyable crinoline que Velasquez nous montre empri-

sonnant les dames, et les fillettes elles-mêmes, à peu près depuis la date du second mariage du roi, — ou encore de ces *golillas* que nous voyons, dès le début du règne, se substituer, autour du cou des hommes, aux énormes *fraises* du règne précédent.

Ces *golillas* étaient la conséquence de l'une des nombreuses « pragmatiques » par lesquelles Philippe, tout le long de sa vie, a vainement essayé de refréner le luxe ruineux de la noblesse madrilène. En 1624, l'une de ces « pragmatiques » avait interdit les fraises, et laissé le choix, pour les remplacer, entre une simple bande de toile ou le collet « wallon, » tout plat, tombant sur les épaules ; mais les « élégans » de la cour s'étaient, tout de suite, obstinément refusés à l'un comme à l'autre de ces deux ornemens. Ils avaient trouvé le premier trop simple et indigne d'eux, tandis que le second leur avait paru avoir une fâcheuse odeur « hérétique, » étant porté par les Hollandais ou les détestables bourgeois flamands. C'est alors qu'un tailleur de la Calle Mayor s'était avisé de soumettre au roi et à son frère Carlos un projet nouveau, consistant en un large collet de carton, recouvert, au dedans, de soie blanche ou grise, et de drap foncé sur sa surface extérieure ; lequel collet, dûment empesé, s'étalait à mi-hauteur entre le col de l'habit et la nuque, à la fois plus discret que la *fraise* et non moins coûteux. L'invention avait été jugée excellente, et le tailleur s'en était retourné chez lui enchanté du succès de son entreprise. Mais voilà que non seulement on avait découvert qu'il avait contrevenu à la règle, qui défendait « toute sorte d'alchimie » pour empeser le linge : des espions avaient en outre rapporté à l'Inquisition que, pour produire ses collets, notre homme avait recours à certains « pots fumans » assez mystérieux, ainsi qu'à des « machines chauffées que tournait une manivelle ! » Le tailleur s'était donc vu accusé de sorcellerie ; et de ce crime, à la vérité, il n'avait pas eu de peine à se disculper, mais non pas de celui d'avoir doublé ses collets avec de la soie, contrairement aux termes exprès de la « pragmatique : » de telle façon qu'ordre avait été donné que tous ses instrumens, et sa provision de soie, et ses collets déjà faits eussent à être brûlés, publiquement, devant sa porte. Sur quoi le tailleur s'était rendu auprès d'Olivarès ; et celui-ci, après une longue discussion, avait contraint le président du Saint-Office à rapporter son décret.

Cette anecdote, — comme d'ailleurs la plupart de celles que nous raconte M. Hume, — joint à son intérêt propre une portée sym-

bolique. Elle nous fait voir comment, de tout temps, ont échoué les tentatives du malheureux Philippe IV pour réaliser un idéal de réformes que sa lucide et subtile intelligence concevait avec une netteté singulière, mais dont l'exécution aurait exigé une force de volonté qu'il ne possédait point. C'était comme si, au dedans, son activité morale fût paralysée, et que le masque d'impassibilité qui raidissait son visage, l'empêchant d'exprimer les émotions de son cœur, eût pesé aussi sur ce cœur lui-même. Mais combien ce cœur était tendre et bon, chaque page du livre anglais nous le révèle de la façon la plus décisive et la plus touchante. Que le témoignage nous vienne du roi lui-même, dans ses discours à son cher Parlement de Castille, dans ses belles lettres à la sœur Marie d'Agreda, dans toute la série de ses lettres et billets, ou qu'il nous vienne des diverses personnes qui ont pu le connaître, toujours nous retrouvons, chez lui, la même douceur tempérée de finesse, le même détachement de soi, le même ardent désir du bonheur de son peuple. Parmi les figures royales que j'ai eu l'occasion d'étudier, aucune, peut-être, ne m'a plus profondément ému que celle de ce poète égaré sur un trône. Dans le vaste et commode atelier qu'il avait fait disposer, au palais de l'Alcazar, pour son peintre favori, il y avait un fauteuil exclusivement réservé à son usage. Tous les jours il venait s'y asseoir, y passer de longues heures en compagnie du seul homme dont il se sentait compris et aimé. C'est là qu'il me plaît de l'imaginer, perdu dans une de ces rêveries silencieuses qui lui étaient habituelles, songeant à l'impossibilité de sa tâche, ou se désespérant du poids énorme de sa responsabilité devant Dieu et devant l'histoire : pendant qu'auprès de lui Velasquez, pour le divertir, fait chanter sur son panneau la sonore et radieuse musique de la robe et des cheveux de sa petite *Infante* du Salon Carré.

Le roi qui, non content de commander ce tableau, s'est encore amusé à le voir naître et se développer dans sa beauté souveraine, le roi qui, par enthousiasme pour le génie de Rubens, a tenu à faire de ce grand homme son conseiller intime et son ambassadeur, un tel prince mérite que nous lui gardions un souvenir mêlé de reconnaissance et d'admiration; et je suis heureux, pour ma part, de penser que c'est sur lui, sur son exquise jeune femme, et son enfant préféré, que le destin a fait tomber le privilège de pouvoir servir de modèles au plus puissant de tous les donateurs d'immortalité.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le bruit courait depuis quelques jours que le ministère serait vraisemblablement remanié pendant les vacances parlementaires. Ce n'était peut-être qu'un vain bruit; mais la mort subite de M. Guyot-Dessaigne, ministre de la Justice, en a fait une réalité : elle a obligé M. le président du Conseil à compléter l'équipe de ses collaborateurs par l'adjonction d'un membre nouveau, et, comme plusieurs changemens ont eu lieu dans les attributions de portefeuille, la physionomie du cabinet s'est trouvée un peu modifiée. Elle aurait pu l'être encore davantage sans inconvéniens, car si M. Guyot-Dessaigne était un point faible dans le ministère de M. Clemenceau, il en reste d'autres qui ne le sont guère moins. Mais il faut prendre ce qu'on nous donne. On nous a donné un seul nouveau ministre, qui est M. Jean Cruppi. Nos lecteurs le connaissent. Il a publié dans la *Revue* plusieurs articles, assurément remarquables, sur les réformes à introduire dans l'ordre judiciaire. Il est avocat. Il parle bien. Toutes ces circonstances le désignaient pour le portefeuille de la Justice, et c'était précisément celui qui était vacant. A la surprise générale, il a été nommé au Commerce, ce qui donne à croire que, s'il est devenu ministre, ce n'est pas pour les motifs que nous venons de rappeler. Il a en effet d'autres mérites, moins enviables à notre gré. Dans ces derniers temps surtout, M. Cruppi a multiplié les gages aux partis avancés. Il a défendu le projet de loi sur la liquidation, c'est-à-dire sur la spoliation des biens ecclésiastiques. On sentait en lui l'homme impatient d'arriver. Il est arrivé, mais il doit être aussi étonné que ce soit au Commerce. Quoi qu'il en soit, M. Cruppi est un homme de talent. Il voulait être ministre, il l'est : nous l'attendons à l'œuvre.

Le ministre du Commerce qu'il a remplacé est M. Doumergue. M. Doumergue est personnellement un homme sympathique, obli-

geant, bienveillant : on ne lui connaît pas d'ennemis. Il commençait à avoir bien en main les affaires du Commerce : c'est pourquoi on l'a envoyé à l'Instruction publique. N'est-ce pas une chose merveilleuse que l'universalité d'aptitudes de nos hommes politiques, et la facilité avec laquelle on les fait voyager d'un ministère à un autre? M. Doumergue a été autrefois ministre des Colonies. Il est passé depuis au Commerce. Le voilà maintenant à l'Instruction publique. Il est bon à tout. Cela doit augmenter encore la surprise qu'éprouve M. Cruppi de n'avoir pas été jugé bon pour la Justice. Peut-être l'était-il, mais on lui a préféré M. Briand. Ce choix n'était pas attendu. Il est bien vrai que M. Briand est avocat, mais tout le monde l'est, et M. Briand ne l'est pas spécialement. Il n'a jamais fait figure de jurisconsulte. S'il a réfléchi à la réforme judiciaire, il n'a jamais, comme M. Cruppi, fait part au public du résultat de ses méditations. Nous voulons bien croire qu'à la manière de M. Doumergue et de tant d'autres, il possède ce que Gil Blas appelait l'outil universel. Toutefois, comme rien ne le désignait à la succession de M. Guyot-Dessaigne, le choix qui a été fait de lui pour ces fonctions, en ce moment très lourdes, est le trait le plus suggestif des mutations ministérielles d'hier. M. Briand est un homme trop important pour qu'on l'ait ainsi déplacé sans une intention déterminée; mais si cette intention est très claire dans l'esprit de M. Clemenceau, elle l'est beaucoup moins dans celui des simples spectateurs comme nous. Pourquoi M. Briand devient-il ministre de la Justice? qu'attend-on de lui? que prépare-t-il? Nous savons bien quelques-uns des projets qu'on lui prête, mais il serait peut-être injuste de les lui attribuer réellement. Certains journaux ont annoncé le prochain dépôt d'un projet de loi qui, tout en maintenant aux juges l'inamovibilité de leur fonction, leur enlèverait celle de leur siège. Eh quoi! la République existe aujourd'hui depuis trente-sept ans. Elle a déjà suspendu une fois l'inamovibilité des juges, et c'est un mauvais souvenir qui pèse sur son histoire. Depuis lors, la magistrature a été renouvelée presque de fond en comble, au moyen de choix qui ont tous été faits par des ministres républicains. Voilà dix ans que le parti radical-socialiste est au pouvoir, et il a imprimé sa marque propre sur la magistrature comme sur toutes les autres parties de l'administration publique. N'y a-t-il pas là des garanties suffisantes, même pour les plus difficiles? Alors, on sera amené à se demander si une magistrature quelconque est compatible avec la République telle que nous la pratiquons, comme on se le demande, hélas! au sujet de l'armée. Mais ce sont là des questions redoutables. Bien

légers les gouvernemens qui les laissent poser. Bien coupables ceux qui les posent eux-mêmes.

Rien n'autorise à croire, pour le moment, que M. Briand ait les desseins que la presse radicale-socialiste cherche ostensiblement à lui suggérer; mais son passé est bien panaché; et quand on se rappelle d'où il vient, on se demande où il va. Il a déjà eu deux phases successives dans les questions ecclésiastiques: nous avons, la séparation une fois acquise, rendu pleine justice à la première en l'approuvant, et à la seconde en la déplorant. L'homme reste donc une énigme : son passage au ministère de la Justice en donnera-t-il le mot? Si, en l'y nommant, on n'a pas voulu formellement menacer la magistrature, il semble bien qu'on se soit proposé de l'intimider quelque peu. M. Briand, en effet, a prononcé dans les récentes discussions parlementaires des paroles qui ne sont pas faites pour encourager son indépendance, et M. Clemenceau s'est chargé d'ajouter quelque chose à ce que ces paroles conservaient encore de réservé et de voilé.

Les débats auxquels nous faisons allusion ont été provoqués, d'abord par la question des biens ecclésiastiques, et ensuite par un arrêt rendu par la cour de Dijon. Nous avons parlé des premiers. On sait que la législation existante permet à tous les héritiers, directs ou indirects, des donateurs de biens ecclésiastiques de poursuivre la révocation d'une fondation dont les charges auraient cessé d'être respectées. Le ministère a présenté une loi nouvelle qui, sous prétexte d'interpréter celle de 1905, en est réellement une différente. Si cette seconde loi lui a paru nécessaire pour atteindre le but qu'il se propose, c'est évidemment parce que la première ne le permet pas; mais la première subsiste jusqu'à ce qu'elle soit changée, et les tribunaux ont le devoir strict de l'appliquer. M. Guyot-Dessaigne a cependant adressé une circulaire aux parquets pour demander l'ajournement de tous les procès engagés. C'était une sorte d'application du système du cadenas qui permet, en matière de douanes, de percevoir des droits non encore votés, sauf restitution ultérieure s'il y a lieu. Mais cette anticipation n'a pas encore été admise en matière civile, et la plupart des tribunaux ont continué de rendre purement et simplement la justice, en dépit de la circulaire du garde des Sceaux. Ils ont mieux aimé laisser dormir la circulaire que la loi. Le gouvernement en a éprouvé une vive irritation, qu'il n'a pourtant pas osé manifester d'une manière trop affichée, mais sur laquelle les tribunaux récalcitrans n'ont pas pu se méprendre. Ils n'ont point paru s'en émouvoir.

On en était là lorsqu'un député, M. Dessoye, a demandé au gouvernement ce qu'il pensait d'un arrêt rendu par la cour de Dijon dans un ordre de faits tout différent. Le cas est intéressant et vaut la peine d'être mentionné. Un instituteur d'une petite commune de la Côte-d'Or aurait, dit-on, tenu dans sa classe des propos anti-patriotiques, anti-religieux et immoraux. Un père de famille, ému et indigné, l'a poursuivi devant le tribunal civil de l'arrondissement, en lui réclamant 2000 francs de dommages-intérêts. Il s'appuyait sur l'article 1682 du Code civil, qui est ainsi conçu : « Tout fait quelconque de l'homme, qui cause à autrui un dommage, oblige celui par la faute duquel il est arrivé à le réparer. » Que le dommage soit matériel ou moral, peu importe : la réparation n'en est pas moins exigible. La cause, toutefois, n'est pas aussi simple qu'elle le paraît au premier abord. L'instituteur avait agi dans l'exercice de ses fonctions : on pouvait soutenir que sa faute était de l'ordre professionnel, et qu'elle relevait de la compétence administrative. En d'autres termes, l'instituteur était disciplinairement justiciable de ses chefs hiérarchiques, inspecteur primaire, inspecteur d'académie, etc. Tel a été l'avis du tribunal de première instance : il s'est déclaré incompétent. Mais la thèse contraire ne manque pas non plus d'argumens qu'un avocat habile peut faire valoir. Les chefs hiérarchiques de l'instituteur restent parfois inertes, et c'est ce qu'ils ont fait dans l'espèce. D'autre part, les termes de l'article 1682 ont un caractère très général. L'instituteur peut être considéré comme ayant agi hors de l'exercice de ses fonctions, puisque ses fonctions, loin de l'autoriser à tenir les propos qu'on lui prête, lui interdisent de le faire. On comprend donc que la cour de Dijon, saisie de l'affaire, ait pu rendre un arrêt qui a cassé le premier jugement, et déclaré le tribunal civil compétent. Ce n'est pas le moment pour nous de choisir entre les deux thèses : nous nous contenterons de dire que, si les autorités universitaires remplissaient toujours leur devoir envers les instituteurs qui enfreignent le leur, les pères de famille ne chercheraient pas une juridiction en dehors d'eux. Quoi qu'il en soit, l'arrêt de la cour de Dijon a produit une émotion assez vive dont M. Dessoye s'est fait l'interprète auprès de la Chambre. M. Briand a paru surpris. Il ne connaissait pas l'affaire, ce qui semble prouver qu'il s'occupait moins des questions universitaires que des questions ecclésiastiques. Il a d'ailleurs répondu à M. Dessoye en termes convenables ; mais, ceci fait, il n'a pas pu se retenir de manifester sa méchante humeur contre la magistrature, et il a exprimé le regret que « devant les tribunaux, la préoccupation des intérêts de

l'État, la notion des principes de droit public se soit singulièrement affaiblie. » On se demande si ce sont ces paroles qui ont amené M. Clemenceau à voir dans M. Briand le ministre de la Justice qu'il cherchait.

Au reste, M. Clemenceau a tenu à dire lui-même l'opinion qu'il a de la magistrature : le discours qu'il a prononcé sur le cercueil de M. Guyot-Dessaigne lui a servi d'occasion. Il est convenable de laisser dormir en paix le ministre défunt : toutefois, nous ne conseillons pas à l'histoire d'aller chercher des renseignemens sur son compte dans l'oraison funèbre que lui a consacrée M. le président du Conseil. On y trouve, appliquées à M. Guyot-Dessaigne, des affirmations d'une hardiesse déconcertante, comme celle-ci : « Toute une vie de travail au service de l'idée républicaine : ni défaillance, ni relâche. » L'Auvergne, qui a connu M. Guyot-Dessaigne magistrat impérial très farouche, a dû en être prodigieusement étonnée. Mais il y a des grâces d'état. Si un rallié ne devient qu'un républicain libéral, on lui jette son passé à la tête ; s'il devient radical, on oublie ce passé. Il est rare cependant qu'on pousse la chose aussi loin que M. Clemenceau. Mais c'est là le côté piquant de son discours : en voici le passage important. « L'État, a-t-il dit, doit au juge la pleine indépendance ; le juge doit aux citoyens le respect absolu de la loi. Ne semble-t-il pas qu'il y ait là d'insolubles problèmes quand l'esprit de secte ose revendiquer, comme une des formes de la liberté du magistrat, le pouvoir de fausser les lois par des interprétations abusives pour faire obstacle au gouvernement que la nation s'est donné ? » Ce texte n'a pas besoin de commentaires : on voit tout de suite dans quelles étroites limites M. Clemenceau enferme l'indépendance du juge, après l'avoir affirmée, et ce qu'il entend par le respect absolu de la loi. Ce respect consiste à rendre la loi intermittente et à en suspendre les effets sur un signe, sur un geste du garde des Sceaux. Si le juge n'obéit pas à la consigne, c'est qu'il est inspiré par l'esprit de secte, c'est qu'il ose fausser la loi, c'est qu'il veut faire obstacle au gouvernement que le pays s'est donné. Le pays s'est donné le gouvernement actuel, soit ; mais il s'est donné aussi, au moyen des mêmes représentans, les lois qui nous régissent. Le jour où le gouvernement se met en opposition avec elles, cette attitude de sa part fait naître, nous le reconnaissons, des problèmes difficiles à résoudre : l'embarras du juge serait grand s'il regardait autre chose que la loi elle-même. Mais quelles singulières expressions que celles de M. Clemenceau ! On se demande ce qu'il faut en penser. Heureusement, M. le président du Conseil, qui est un

impulsif, ne mesure pas toujours la portée de ses paroles. S'il la mesurait mieux, il faudrait dire que nous sommes à la veille d'une politique d'agression contre la magistrature, et que M. Briand a été choisi pour en être l'instrument.

Il a mieux à faire au ministère de la Justice. Nous ne parlons même pas des réformes dont notre système judiciaire a besoin : c'est une œuvre de très longue haleine, qui dépasse la portée du ministère actuel. Les préoccupations politiques que chaque jour fait naître et remplace suffisent à son activité. Mais, parmi ces préoccupations, il en est une qui vient de prendre un caractère très vif. Depuis quelque temps on parlait, d'abord à mots couverts, puis à mots très découverts, des abus qui ont accompagné la liquidation des biens des congrégations religieuses. S'il fallait en croire le vieux proverbe qu'il n'y a pas de fumée sans feu, il y aurait certainement au moins un peu de feu, car il y a eu beaucoup de fumée. Mais c'est pour le moment tout ce qu'on peut dire. Nous nous ferions scrupule d'affirmer, ou même de rapporter des faits dont nous n'avons pas la preuve certaine : le mieux est de nous abstenir et d'attendre. Nous n'attendrons d'ailleurs pas longtemps, puisque le Sénat a décidé de nommer une commission d'enquête pour faire la lumière au milieu de tant d'obscurités.

La question a été posée dans des conditions curieuses. Il semble bien qu'une intrigue politique s'y soit mêlée, mais cette intrigue l'a aidée à aboutir : quand on accepte l'effet, il ne faut pas se montrer trop difficile sur la cause. Déjà M. Guyot-Dessaigne avait publié un rapport sur les opérations relatives aux liquidations congréganistes, et ce rapport, qui disait une partie de la vérité, semblait indiquer que le gouvernement lui-même se préoccupait de la manière dont quelques-unes de ces opérations avaient été conduites. Au cours de la discussion de la loi de finances au Sénat, M. Le Provost de Launay a proposé que les liquidateurs judiciaires fussent assimilés aux comptables des deniers publics, et par conséquent rendus justiciables de la Cour des Comptes. Le gouvernement s'y est opposé pour des motifs tirés de l'ordre juridique; mais il n'a pas nié des faits dont quelques-uns étaient consignés dans le rapport officiel; il n'a pas refermé la porte que M. Le Provost de Launay avait entr'ouverte. L'intervention dans le débat de M. Monis, ancien garde des Sceaux dans le ministère de M. Combes, a été remarquée. On chuchotait que M. Combes lui-même se montrait fort ému de la question, qu'il s'en était expliqué avec ses fidèles et qu'il faisait campagne dans les couloirs du Sénat. Ses

argumens étaient, les uns d'un ordre général, les autres d'un ordre plus personnel. Était-il admissible qu'on laissât plus longtemps planer un doute sur la vertu, non seulement de la République, mais de tous ceux qui travaillaient pour elle? Si des fautes individuelles avaient été commises, devait-on souffrir que la responsabilité en retombât indistinctement sur tous? M. Combes ne se dissimulait d'ailleurs pas que cette responsabilité l'atteindrait finalement lui-même, car les lois contre les congrégations religieuses sont en grande partie son œuvre propre, et c'est lui qui en a commencé l'application. « Voulez-vous mon opinion tout entière, a-t-il dit un jour à un rédacteur de l'*Écho de Paris?* C'est que la seule nomination de la commission d'enquête va tout remettre en ordre et donner à ce qui est obscur la clarté indispensable. J'en serai heureux entre tous, car je reste l'homme des expulsions, détesté par les expulsés, non seulement par suite des lois que mes principes républicains, — et j'entends par là la volonté de libérer la société civile d'ordres religieux incompatibles avec nos idées modernes, — m'ont dictées, mais détesté aussi, peut-être, pour le pillage éhonté, au moins jusqu'à preuve contraire, des biens qui leur appartenaient. Qui sait combien d'entre eux, parvenus à l'âge où l'homme ne peut plus travailler, me maudissent injustement pour n'avoir pas reçu la pension à laquelle il était bien entendu qu'ils avaient droit sur les produits de la liquidation? Je n'ai, en ce qui me concerne qu'un seul bien à défendre : ma probité, etc. » On voit le ton : il n'est pas exempt de la note sensible. M. Combes ne veut être détesté qu'à bon escient. Et puis, il pense à l'histoire et à ce qu'elle dira de lui. Ce sont de nobles préoccupations, évidemment ; mais nous ne sommes pas sûrs que M. Combes n'en ait pas d'autres, et que l'espoir de mettre le ministère actuel dans l'embarras, en dévoilant ses négligences, n'ait pas influé sur sa détermination. Et puis, il a des comptes à régler avec quelques personnes qui peuvent être, sinon compromises, au moins engagées dans les liquidations congréganistes au delà de ce que conseillaient peut-être les convenances de leur situation.

Voilà donc M. Combes devenu le défenseur de la vertu à laquelle il est bien possible que quelques personnes aient manqué, et protecteur de l'infortune qu'il a lui-même causée. On conçoit qu'il se complaise dans ce rôle. Tout le monde étant d'accord, la commission d'enquête a été votée, comme elle devait l'être, à l'unanimité. Qu'en sortira-t-il? Cela dépendra pour beaucoup de la manière dont elle sera composée. Il ne suffit pas d'assurer qu'on ne veut pas en faire une arme contre

le ministère; il ne faudrait pas en faire non plus un instrument de parti, et, pour cela, il importe que tous les partis y soient représentés. On ne saurait oublier que c'est un bonapartiste, M. Le Provost de Launay, qui a donné au Sénat le premier coup de cloche. Aussitôt la majorité républicaine s'est emparée de l'affaire, ne voulant pas en laisser tout l'avantage moral à la minorité, et elle a eu raison; mais ira-t-elle jusqu'à exclure la droite d'un mouvement dont l'initiative est partie de ses rangs? Ce ne serait ni équitable, ni habile. La commission d'enquête, chargée de faire la lumière, ne doit avoir rien à cacher à personne. La confiance qu'elle inspirera sera en rapport exact avec l'éclectisme de sa composition.

Les nouvelles du Maroc, depuis quelques jours, sont toutes militaires. Les unes viennent de la frontière algérienne: elles sont pleinement satisfaisantes. Les autres viennent de Casablanca: elles sont satisfaisantes aussi et, de plus, il s'y mêle des incidens qui leur donnent un caractère piquant. Il est permis de les prendre à ce dernier point de vue, car nos pertes ont été réduites à leur strict minimum, et c'est à peine s'il y a eu mort d'homme. Les pacifistes eux-mêmes pourraient se réconcilier avec la guerre ainsi conduite.

Le Conseil des ministres a envoyé officiellement ses félicitations et ses remerciemens au général Lyautey. Jamais témoignage de satisfaction n'avait été mieux mérité. Il aurait été facile au général Lyautey de faire contre les Beni-Snassen une expédition où un grand nombre d'entre eux seraient restés sur le champ de bataille, et personne ne lui aurait reproché d'avoir donné à ces ennemis sournois et obstinés une leçon sanglante qu'ils avaient certainement méritée. Mais, désireux avant tout de ménager ses propres troupes, il a mieux aimé faire une campagne purement scientifique, où il montrerait la supériorité de notre force intelligente encore plus que de notre force matérielle, et où il vaincrait par la précision, la sûreté, l'habileté de ses manœuvres. Ces manœuvres ont été conduites comme on développe un théorème de géométrie. Tout avait été prévu, rien n'a manqué dans l'exécution. L'ennemi s'est trouvé pris comme dans un étau dont les deux branches se seraient refermées sur lui. Son étonnement a égalé sa terreur: il en a été réduit à se soumettre, presque sans combattre, à toutes nos exigences. Nous avions pourtant affaire à des populations très belliqueuses. Les Beni-Snassen, pris individuellement, ne sont pas des adversaires négligeables; mais ils ne savent que se battre et le général Lyautey sait manœuvrer. Les dis-

positions qu'il a prises ont produit à elles seules un effet foudroyant : elles ont découragé toute résistance. C'est d'ailleurs ce que nous attendions d'un chef qui connaît admirablement la frontière, qui a ses troupes en main, et qui avait déjà montré dans diverses circonstances qu'il savait, avec le moindre effort, atteindre le but et ne pas le dépasser. Il a ajouté un service de plus à ceux qu'il avait déjà rendus à la France.

Le cas du général Drude à Casablanca n'est pas tout à fait aussi simple : il reste encore enveloppé de quelques ombres qui se dissiperont sans doute quand le général sera arrivé à Paris. La presse a annoncé, un jour, que le général Drude était malade. Depuis cinq mois qu'il est à Casablanca, sa santé avait été, disait-on, profondément altérée par les préoccupations, les marches et les contremarches, les fièvres : lui-même s'en était rendu compte, et il avait demandé son rappel au gouvernement. Telle était la version officielle ; mais en même temps que les journaux la reproduisaient, quelques-uns d'entre eux, et des mieux renseignés, n'hésitaient pas à dire que la vérité était quelque peu différente et que, en somme, le gouvernement n'était pas satisfait du général Drude, Il lui reprochait d'être resté trop inerte à Casablanca et de n'avoir pas tiré, avec les troupes dont il disposait, tout le parti possible de sa situation. Le général Drude avait été prudent à l'excès, timoré, craintif, tranchons le mot : un peu mou. L'attitude de M. Clemenceau, pendant la discussion du budget de la Guerre au Sénat, avait semblé confirmer ces impressions. On avait cru jusqu'à ce moment, à tort ou à raison, que le général Drude avait des instructions qui lui interdisaient de s'éloigner des murs de Casablanca, de plus d'un petit nombre de kilomètres, et c'est par là qu'on expliquait ces expéditions à très court rayon à la suite desquelles le général, après les avoir commencées le matin, ne manquait jamais de rentrer le soir en ville, pour y coucher. Un sénateur, M. Gaudin de Villaine, se plaignait que le ministère eût laissé aussi peu de liberté au général Drude. Mais tout cela était-il vrai? M. Clemenceau, qui semblait avoir de la peine à se contenir à son banc, hachait littéralement d'interruptions rageuses le discours de M. Gaudin de Villaine, répétant avec une vivacité qui était presque de la violence que le général Drude avait reçu trente dépêches qui lui ordonnaient de prendre l'offensive, et qu'on lui avait envoyé toutes les troupes et les munitions qu'il avait demandées. Ces affirmations ont été confirmées par M. le ministre des Affaires étrangères, avec plus de modération dans la forme, mais non moins de netteté dans le fond. Quelques

jours plus tard, le général Drude était rappelé et remplacé par le général d'Amade, auquel on assignait pour première tâche d'occuper la Kasbah des Mediouna : on lui donnait même, pour remplir cette mission jugée difficile, 2000 hommes de renfort. C'est à ce moment qu'ont couru les versions différentes que nous avons rapportées plus haut sur le rappel du général Drude. Était-il malade ou bien portant? Avait-il demandé ou subi son rappel? On ne savait ce qu'il en fallait croire, et on attendait, d'ailleurs sans grande impatience, la solution de ce problème délicat.

Tout à coup une nouvelle imprévue est arrivée de Casablanca. Le général Drude était sorti de son inaction, et s'était emparé de la Kasbah des Mediouna. L'action avait été conduite rapidement, et avec un plein succès. Nous avions perdu un homme et eu quelques blessés. L'ennemi avait pris éperdument la fuite, essayant d'emmener avec lui des bœufs, des mules, des vaches, des moutons. Les hommes avaient échappé, mais nous avions coupé la retraite au bétail que nous avions reconduit triomphalement à la Kasbah. On a chez nous une tendance si naturelle à croire à la parole du gouvernement qu'on a difficilement admis, au premier abord, que le général Drude ne fût pas malade : ce devait être le colonel Boutegourd, auquel il avait remis le commandement des troupes, qui avait voulu se signaler tout de suite par ce coup d'éclat. Mais des nouvelles plus précises ont bientôt dissipé cette hypothèse : le général Drude avait tout fait. Que fallait-il en conclure? D'abord, que cet officier, en arrivant à Paris, n'aurait pas besoin d'être mis aux Invalides; ensuite, que l'opération sur la Kasbah des Mediouna était plus facile qu'on n'avait cru ; enfin qu'il n'était pas nécessaire de 2000 hommes de renfort pour l'accomplir. Sur ces entrefaites, le général d'Amade est arrivé à Casablanca. Le général Drude et lui se sont harangués comme il convenait, et nous avons pu lire le même jour dans les journaux que le général Drude avait été appelé par une nouvelle dépêche à Paris pour y expliquer sa conduite, tandis que le général d'Amade lui disait solennellement et officiellement : « Je vous apporte le témoignage de la satisfaction et de la confiance du gouvernement, et les remerciemens de tous les Français reconnaissans. » Il est vrai que, si cette phrase a été elle-même apportée de Paris, elle y avait été faite avant la prise de la Kasbah.

Mais peut-on reprocher au général Drude d'avoir pris la Kasbah? Il est difficile que le gouvernement lui en fasse un crime : le général d'Amade seul pourrait exprimer quelques regrets de trouver faite la

besogne qu'il venait faire. Si l'opération avait été mal conduite et avait coûté cher, le gouvernement pourrait se plaindre; mais l'opération a été bien conduite et nous avons eu la Kasbah à bon compte. Malgré tout, il semble bien que le ministère ne soit pas pleinement satisfait ; quant au public, cette aventure l'a plutôt diverti. Puisque tout le monde fait des hypothèses sur le général Drude, nous pouvons bien faire la nôtre. Qu'on se mette à la place du général. Si les échos des séances du Sénat sont venus jusqu'à lui, il a dû être quelque peu secoué par les affirmations répétées de M. Clemenceau qu'il avait trente dépêches lui ordonnant d'aller de l'avant. Trente, c'est beaucoup ! Qu'il les eût, nous n'en doutons pas, puisque M. Clemenceau le dit; mais il en avait peut-être d'autres qui lui donnaient des instructions un peu différentes. Ce sont choses qui se sont vues. Qui sait si le général ne conservait pas certains doutes sur les intentions réelles du gouvernement? Mais, après la séance, du Sénat, ces doutes étaient dissipés. De plus, la presse commençait à l'attaquer. — Prendre la Kasbah, a-t-il pensé, rien de plus simple : il suffisait de savoir qu'on la voulait. — Et il l'a prise sans avoir besoin de renforts nouveaux. C'est un fait d'armes intéressant. Il ne résout pas la question du Maroc, mais il permet à Casablanca de respirer plus librement, ce qui est un bienfait. Nous ne saurions d'ailleurs protester avec trop d'énergie contre les journaux qui partent de là pour nous pousser toujours plus loin au Maroc, au nom d'une fatalité qu'ils créent eux-mêmes, ou qu'ils créeraient, si on les laissait faire. Les fatalités prétendues inéluctables proviennent le plus souvent de la faiblesse de ceux qui les provoquent, puis les subissent. Gardons-nous du mirage marocain.

M. Pichon est à Madrid, où il est allé rendre au ministre espagnol des Affaires étrangères, M. Allendesalazar, la visite qu'il avait reçue de lui à Paris en octobre dernier. C'est le motif principal de son voyage, mais non pas sans doute son objet unique : comment notre ministre des Affaires étrangères pourrait-il aller en Espagne, en ce moment, sans y parler et y entendre parler du Maroc? Les deux gouvernemens sont, dit-on, absolument d'accord sur la conduite qu'ils doivent y suivre en commun. Nous n'en doutons pas, et nous voyons dans cet accord une garantie, parce que la sagesse de deux gouvernemens vaut encore mieux que celle d'un seul, et que le gouvernement espagnol en a beaucoup dans les affaires marocaines. Nous avons, à diverses reprises, rendu justice à celle que notre gouvernement y a montrée aussi jusqu'à ce jour. Au reste, ce n'est pas seulement avec

l'Espagne que nous sommes d'accord, mais avec toutes les puissances, et notamment avec celles qui ont des intérêts spéciaux dans la Méditerranée. M. Camille Barrère, notre ambassadeur à Rome, constatait le 1er janvier, dans le discours très remarquable et très remarqué qu'il a prononcé devant la colonie française, l'attitude sympathique de l'Italie envers nous au Maroc. Mais, pour l'Espagne, il y a quelque chose de plus. L'Espagne a au Maroc des intérêts de la même nature que les nôtres, et elle a reçu des puissances un mandat qui la rapproche encore de nous, ou qui nous rapproche d'elle. Les rapports des deux pays sont devenus de plus en plus amicaux dans ces derniers temps. La popularité qu'Alphonse XIII a su acquérir chez nous y a très utilement contribué, et comme le Roi est jeune et qu'il paraît très ferme dans ses sentimens, il y a lieu d'espérer que cette autre entente cordiale a devant elle un long avenir.

FRANCIS CHARMES.

Nous recevons la lettre suivante :

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Au cours de mes articles sur Mandrin, j'ai écrit, d'après l'excellent livre de M. H. Thirion, *la Vie privée des financiers au XVIIIe siècle* (librairie Plon, 1895, in-8, p. 22), que le contrôleur général Dodun (1722-1726) était fils d'un domestique. Dodun mourut sans laisser de postérité; mais des arrière-petits-neveux demandent une rectification. La *Généalogie* du Père Anselme (IX, 331) indique, en effet, que Dodun était fils d'un conseiller au Parlement.

Veuillez agréer, etc.

FRANTZ FUNCK-BRENTANO.

Le Directeur-Gérant,

FRANCIS CHARMES.